TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 492 · 40 PAGES · — MARDI 24 OCTOBRE 1978

La situation sociale et universitaire ne cesse de se dégrader en Iran

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

LE PAPE ET L'EST

Etonnante cérémonie que celle qui s'est déroulée dimanche sur la place Saint-Pierre de Rome ! Même ceux que n'habite pas la foi ont été sensibles au spectacle de ce pape « venu du froid », s'exprimant clairement avec énergie, sans détours diplomatiques, bien conscient de représenter un pouvoir immense et, manifestement, décidé à en user. On ne peut plus douter, après la journée de dimanche, comme d'ailleurs après la véritable conférence de presse donnée samedi 21 octobre par le souverain pontife, que l'Eglise catholique ait trouvé un vrai chef.

Que le nouveau pontife soit et se veuille toujours Polonais, on ne peut pas non plus en douter. Certes Jean Paul II est-il devenu, comme il l'a déclaré, « lui aussi Romain ». Mais c'est, a-t-il ajouté, « parce qu'il est fils d'une nation dont l'histoire, depuis ses plus lointaines origines, dont les traditions millénaires sont marquées par un lien vivant avec le siège de Pierre, fort, ininterrompu, profondément ancré dans les sentiments et dans la vie, une nation qui est demeurée toujours fidèle à ce siège de Rome ».

De tels propos ont dû paraître bien blasphématoires aux dirigeants soviétiques et faire froncer bien des sourcils au Kremlin. Vue de Moscou, la fidélité est traditionnellement à sens unique, lorsqu'il s'agit des pays « frères », et c'est toujours à l'U.R.S.S. d'en bénéficier. Tel ne semble pas être l'avis de Jean Paul II. Ne s'est-il pas permis, s'adressant manifestement aux populations des pays de l'Est, d'exorciser la peur (« Frères et sœurs, n'ayez pas peur d'accueillir le Christ et d'accepter son pouvoir ») ? Et n'est-il pas allé jusqu'à donner des conseils aux dirigeants des pays socialistes : « N'ayez pas peur, ouvrez les frontières des Etats, des systèmes économiques et politiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation, du développement. »

Il est peu probable que ces encouragements — pourtant bien dans l'esprit des accords d'Helsinki — soient entendus à Moscou. Ils auront, au contraire, accru l'irritation des dirigeants soviétiques, qui s'emploient depuis plus de soixante ans à déraciner cette insupportable « survivance du passé » qu'est pour eux la religion. Le nouveau pape, en outre, leur a signifié, en s'adressant en lituanien et en ukrainien aux deux plus importantes communautés catholiques vivant en U.R.S.S., qu'ils ne pourraient pas, pour mener à bien cette tâche, compter sur sa complaisance ou son silence. Les dirigeants polonais, eux, étaient déjà au courant : sans pour autant avoir eu recours au scandale ou à l'épreuve de force, l'ancien archevêque de Cracovie n'a jamais refusé son soutien discret aux Polonais luttant pour le respect des droits de l'homme. Il a même autorisé son clergé à se solidariser concrètement avec les dissidents, en accueillant par exemple dans des locaux religieux leurs universités « volantes ».

On ne peut exclure, dans ces conditions, une prochaine épreuve de force entre Jean Paul II et les dirigeants soviétiques, qui lui reprocheront très certainement de trop abandonner le « spirituel » au bénéfice du « temporel ». Etrange reproche, venant de marxistes-léninistes ! En dépit de tous les démentis, il est évident que l'Eglise catholique n'est pas sans influencer la marche du monde, et ce phénomène n'est sans doute pas près de se dissiper. Pourquoi, dans ces conditions, ne tiendrait-elle pas compte du monde tel qu'il est et n'abandonnerait-elle pas certaines prudences qui ont eu parfois des odeurs de lâcheté ? La remarque ne vaut pas seulement pour ses rapports avec les pays de l'Est, mais vise tous les pouvoirs qui contribuent dans le monde à avilir et à exploiter des hommes.

Trop de reproches ont été adressés à l'Eglise pour ses silences passés, pour qu'on ne se réjouisse pas aujourd'hui de voir Jean Paul II traiter du monde réel avec fermeté, et conviction.

(Lire nos informations pages 12 et 13.)

Le projet de traité entre Israël et l'Égypte suscite des réserves de la part de M. Sadate

Le problème du « lien » entre l'accord bilatéral et un règlement d'ensemble au Proche-Orient serait cependant résolu

Le gouvernement israélien examine, ce lundi 23 octobre, le projet de traité de paix qu'ont adopté dimanche, à Washington, les délégations du Caire et de Jérusalem après de laborieuses négociations.

Selon un porte-parole américain, le « lien » existant entre le règlement d'ensemble du problème du Proche-Orient et ce traité bilatéral figure parmi les « problèmes résolus ».

Mais un porte-parole du chef de l'Etat égyptien a déclaré lundi matin que le président Sadate refuse d'entériner le projet sous sa forme actuelle et vient de donner des instructions aux négociateurs égyptiens à Washington visant à obtenir des éclaircissements sur certains points.

A Damas, on a précisé dimanche que le président Assad de Syrie se rendrait à Bagdad mercredi 25 octobre pour une visite de travail avant le sommet des pays arabes du Front de la fermeté, le 2 novembre. L'Arabie Saoudite a confirmé dimanche au gouvernement de Bagdad qu'elle acceptait de participer à ce sommet.

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a-t-il encore rehaussé sa stature de « faiseur de paix » en permettant que les négociations israélo-égyptiennes sortent de l'impasse ? En attendant les décisions du conseil des ministres israéliens prévues pour ce lundi, on se garde encore de pavoiser ici et encore moins de comparer cette nouvelle performance du président à celle de Camp David. Tout de même, précisément parce qu'il ne peut se permettre un dérapage après ce succès initial, il se devait d'intervenir en force pour surmonter les obstacles que dénonçait avec une inquiétude croissante le général Dayan. Il s'en est acquitté apparemment avec succès, et cette fois-ci presque seul, puisque M. Vance venait d'arriver à Moscou et M. Brzezinski, son principal conseiller, à Rome, pour l'intronisation de Jean Paul II.

Dès jeudi dernier, le président avait pris les devants en participant à une déjeuner de travail à Blair House en présence des deux délégations. Le soir même, il proposait un nouveau projet de traité. Le marchandage le plus intense s'est engagé vendredi, alors même que le ministre israélien des affaires étrangères multipliait les déclarations pessimistes et annonçait son rappel à Jérusalem pour consultations. M. Carter, qui avait reçu une première fois la délégation israélienne à la Maison Blanche dans l'après-midi, l'invitait pour un nouvel entretien après avoir reçu les Egyptiens. Cette conversation, non annoncée sur le moment, dura trois heures et porta les deux tiers du temps sur un seul point en litige. Le général Dayan, qui a confié le récit de cette journée aux journalistes israéliens, n'a pas précisé quel était ce point, mais il s'agissait, selon toute vraisemblance, du lien à établir, selon le vœu des Egyptiens, entre le traité de paix et le règlement d'ensemble au Proche-Orient. Une formule de compromis aurait été suggérée : elle fut soumise aux Egyptiens par M. Carter samedi matin, après quoi les deux délégations tinrent une séance inhabituelle (les Israéliens s'abstiennent d'ordinaire de siéger le jour du Sabbat) pendant plus de quatre heures, en présence de M. Altherton, le médiateur américain.

Cette intense préparation et le « forcing » de M. Carter avaient porté leurs fruits. Abandonnant son pessimisme des derniers jours, le général Dayan déclarait, samedi soir, en quittant Washington, que des *« progrès importants »* avaient été accomplis et que les deux parties étaient *« beaucoup plus proches d'un accord »*. Du côté américain, on indiquait : *« Toutes les parties considèrent que les entretiens ont été constructifs et qu'un progrès a été fait. »*

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

LA NOUVELLE ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Lire dans le « Monde de l'économie » l'article de JACQUES ATTALI

Pékin et Tokyo au « rendez-vous historique »

La Chine et le Japon ont échangé, lundi 23 octobre — au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient MM. Fukuda, premier ministre japonais, et Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois, — les instruments de ratification du traité de paix et d'amitié signé le 12 août à Pékin.

M. Teng Hsiao-ping, qui est le premier haut dirigeant de Pékin reçu au Japon depuis la victoire des communistes chinois en 1949, a été l'objet d'égards généralement réservés aux chefs d'Etat. L'empereur Hiro Hito l'a reçu à déjeuner ce lundi.

Quelque soixante-cinq mille policiers japonais ont été mobilisés pour cette visite, dans la crainte d'une action de l'extrême droite, hostile au rapprochement avec la Chine. Un homme a tenté de se faire hara-kiri devant la résidence de M. Fukuda pour protester contre une politique dont notre correspondant à Tokyo fait l'analyse et évalue les conséquences dans une série d'articles.

I. — Un espace commun

De notre correspondant PHILIPPE PONS

Tokyo. — La dernière haute personnalité chinoise à avoir visité Tokyo avant M. Teng Hsiao-ping se trouvait en situation humiliante. Cela se passait en 1940. Le Chinois s'appelait Pu Yi, c'était le dernier empereur de la dynastie mandchoue. Chassé du pouvoir par la révolution de 1911, il avait été placé par les Japonais à la tête d'un Etat fantôme, le Mandchoukouo, créé de toutes pièces par Tokyo en 1932. Pu Yi venait en vassal recevoir des mains de l'empereur du Japon Hiro Hito, les trois insignes du pouvoir (le sabre, le miroir et le joyau) qu'il devait rapporter en Chine. Depuis 1937 déjà, le Japon avait envahi la Chine du nord au sud au nom du grand dessein rédempteur des militaires au pouvoir, persuadé qu'ils libéraient l'Asie de l'oppression occidentale.

Près de quarante ans après, c'est le même empereur du Japon qui reçoit le vice-premier ministre de la Chine populaire. Il est devenu le symbole d'une nation qui a accédé au rang de troisième puissance économique du monde. Son rôle dirige une Chine en passe d'être reconnue comme super-puissance et dont les amis les plus sûrs ne se trouvent plus à Moscou. Pour la première fois depuis près d'un siècle, — la première guerre sino-japonaise débuta en 1884, — les deux plus grandes nations d'Asie, exerçant désormais une influence mondiale, se trouvent sur un pied d'égalité.

Au-delà de l'événement spectaculaire de la signature le 12 août dernier d'un traité de paix et d'amitié entre deux pays au idéologies apparemment antagonistes, c'est bien d'un « *rendez-vous historique* », pour reprendre l'expression de Tibor Mende (1), qu'il s'agit.

(Lire la suite page 7.)

(1) Tibor Mende, *Soleils levants, le Japon et la Chine*. Le Seuil 1974.

Les élections européennes créent plus de problèmes au R.P.R. et au P.S. qu'à l'U.D.F. et au P.C.F.

M. Raymond Barre commence mardi matin, en recevant une délégation du R.P.R., ses consultations avec les formations de la majorité et de l'opposition sur trois sujets : la limitation du cumul des mandats, la réglementation du financement des partis politiques, et l'opportunité d'instaurer un scrutin de type proportionnel dans les villes de plus de trente mille habitants pour les élections municipales.

Ces projets rencontrent l'hostilité du R.P.R., dont les divergences avec le gouvernement portent aussi sur les élections européennes.

La préparation de ce scrutin conduit les états-majors des partis à préciser leurs doctrines et à commencer de s'interroger sur la composition des listes.

M. Giscard d'Estaing évoquera ces questions au cours de la conférence de presse qu'il doit donner le 21 novembre et qui aura lieu, exceptionnellement, à la Maison de la radio et non à l'Elysée.

M. Raymond Barre se rend mardi après-midi 24 octobre devant le Sénat à l'occasion d'un débat sur l'Europe provoqué par une série de questions orales posées par les représentants de tous les groupes de la Haute Assemblée. Une part croissante des interventions du premier ministre dans le débat politique semble devoir être consacrée à l'Europe ; il a reçu samedi une délégation des Jeunes Démocrates européens et participe à la fin de la semaine à l'Eurofestival organisé notamment par les jeunes du Centre des démocrates sociaux (cinq mille participants européens sont attendus). Entre-temps le chef du gouvernement aura accordé au *Progrès de Lyon* une interview consacrée essentiellement à la question européenne. Ce pourrait être là l'amorce d'un effort de sensibilisation des pouvoirs publics en direction de l'opinion dont on peut craindre qu'elle ne se passionne pas pour le scrutin du 10 juin prochain.

M. Barre ne sera pas candidat à cette élection. Il le confirme volontiers en privé. Mais, pour un haut responsable qui renonce, combien ont déjà fait acte de candidature à la candidature ! Dans l'opposition, le P.S. et le P.C. présenteront chacun sa liste, ce qui règle les problèmes de dosages mais pas les questions de personnes. Le nombre de candidats est limité à quatre-vingt-un par liste et celui des éligibles « sûrs » ne peut guère excéder une vingtaine ; or, le nombre des postulants dépasse largement ces limites. Ainsi, considérant que cette situation donne à M. Mitterrand une force de pression considérable sur l'appareil du P.S. dans la perspective du congrès des 6, 7 et 8 avril, M. Rocard, appuyé par le CERES, a tenté d'obtenir que la liste soit constituée avant cette échéance interne. Sans succès.

Dans la majorité, la question de la nature même de la liste n'a pas encore reçu de réponse : équipe U.D.F. homogène ? Liste *« ouverte »* ? Ou, même, liste unique de la majorité comme le souhaite (mais apparemment sans grand espoir) M. Olivier Guichard ? On ne sait. Le premier ministre a, récemment, dit lui aussi sa préférence pour une entreprise commune à tous les partis de la majorité, afin d'éviter que ne s'exacerbent les rivalités. Mais il s'agissait plus d'un vœu pieux que d'une injonction, le chef du gouvernement n'entendant pas intervenir directement dans la désignation des candidats.

En fait, de plus en plus nombreux sont ceux qui pensent que gaullistes et giscardiens feront, bien sûr, cause séparée, mais, surtout, que la liste giscardienne — quelles que soient les responsabilités dont se croient investis sur ce point tel ou tel stratège de l'U.D.F. ou du P.R. — « tombera » toute prête de l'Elysée au moment opportun.

La majorité et l'opposition sont dans une situation semblable à l'égard de l'Europe. Dans chacune des deux coalitions, une formation a une position claire et l'autre est aux prises avec des difficultés internes. Au P.C.F. et à l'U.D.F., la construction européenne ne pose pas de graves problèmes doctrinaux.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Un gros appétit

Décidément, rien ne semble devoir arrêter M. Hersant dans son amour des journaux. Déjà installé officiellement dans le fauteuil du Figaro *et, officieusement, à* France-Soir, *où il détient quelques pantoufles à sa pointure, le voilà à l'Aurore, dont la directrice générale et le directeur politique vont abandonner leurs fonctions pour laisser place à un homme à lui.*

Et vous allez voir que, au train où vont les choses, on finira par apprendre que M. Hersant a déjà trouvé quelqu'un pour remplacer M. Roland Leroy à la tête de l'Humanité.

BERNARD CHAPUIS.

JOURNÉES MUSICALES DE DONAUESCHINGEN

Stockhausen, Michaël et les autres

Chaque fois qu'on écoute une œuvre nouvelle au Festival de Donaueschingen, il faudrait avoir une pensée pour le prince Joachim von Fürstenberg, qui, pendant ce temps-là, brasse la bonne bière portant son nom. C'est grâce à elle qu'on fait ici de la musique contemporaine depuis plus d'un demi-siècle, et les musiciens ou les mélomanes qui n'aiment pas la bière sont bien coupables : si tous les compositeurs du monde buvaient seulement un verre de Fürstenberg chaque matin, leur travail deviendrait plus léger, et le Festival pourrait durer une semaine au lieu de trois jours. Pour être tout à fait juste, il faut préciser que la radio de Baden-Baden, la Südwestfunk, par ses commandes, la diffusion qu'elle assure, l'orchestre qu'elle prête, est indissociablement liée depuis longtemps au Festival.

Selon une habitude bien établie, les journées de Donaueschingen mettent en regard, chaque année, un des cinq ou six grands compositeurs actuels et une dizaine de jeunes dont la notoriété n'est pas encore établie. La lutte est toujours un peu inégale par le seul fait qu'on juge le travail d'un inconnu en le rapportant à tout ce qui se fait actuellement, alors que, s'agissant d'un créateur dont on suit l'évolution depuis plusieurs années, chaque nouvelle œuvre intéresse déjà par l'éclairage différent qu'elle projette. Il s'ajoute à cela — c'est vraiment injuste — que le soin apporté à l'exécution diffère souvent considérablement : si on est sûr d'avoir entendu ce qu'a écrit Stockhausen, dont l'Ensemble intercontemporain donnait en création *Michaels Reise um die Erde* (qu'on entendra à Paris les 25, 26, 27 et 28 octobre), on ne peut pas en dire autant des partitions exécutées la veille : on a bien entendu les notes, perçu certaines structures, mais on peut difficilement parler d'interprétation, et, sans interprétation, où est la musique ?

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 24.)

LE COMMUNISME A L'EST

Les limites de l'étanchéité

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

L'APPAREIL communiste s'est toujours acharné à cacher aux Soviétiques l'existence d'une réalité extérieure au système et échappant à son contrôle. C'est probablement pourquoi ils sont si souvent tenus dans l'ignorance des catastrophes même naturelles survenant dans leur pays. Malgré le mur de Berlin, la censure, les brouillages d'émissions étrangères, les informations continuent cependant à s'infiltrer.

Une complète étanchéité de la société soviétique ne paraît guère envisageable, ne serait-ce que parce que le monde capitaliste exerce une attraction parfois irrésistible sur les dirigeants eux-mêmes. Du reste, il leur fournit lui-même des antidotes leur permettant de satisfaire, au moins partiellement, certaines exigences attisées par l'exemple occidental.

Entre une ouverture progressive du système qui risque d'entraîner sa dilution dans une réalité foncièrement différente de celle dont il se réclame et un total repli sur soi illusoire, la voie est étroite. Il n'est cependant pas inimaginable qu'elle puisse être durablement suivie à condition que les dirigeants soviétiques parviennent à maintenir deux équilibres fondamentaux, l'un interne, l'autre international.

Tout d'abord, la pérennité du système dans sa forme actuelle suppose un équilibre entre le nombre d'individus ou de groupes passant du mécontentement passif à la dissidence active et sa capacité d'exiler, de déporter, d'interner, de tuer. A première vue, la puissance de l'appareil répressif soviétique conduit à douter que cet équilibre puisse être menacé. Cette stabilité ne paraît plus aussi évidente si on observe la multiplication des foyers de dissidence et la vivacité de certains d'entre eux après plusieurs décennies de répression : libéraux et défenseurs des droits de l'homme, sectes religieuses, ouvriers revendiquant une autre politique sociale, nationalistes des Républiques soviétiques et des Etats satellites, etc. (1). Aujourd'hui isolées, ces révoltes en fermentation ne vont-elles pas éclater un jour en chaîne à la faveur, par exemple, d'une aggravation de la crise économique ?

Les exutoires

Pour empêcher une telle évolution, les autorités soviétiques doivent veiller à ce que, à quelques exceptions près, tous les mécontents continuent à ressentir les risques inhérents à une entrée dans la dissidence comme plus redoutables que la vie insipide que leur offre le système. Pour ce faire, elles disposent de trois catégories de moyens :

— En premier lieu, les démonstrations de force viennent rappeler de temps à autre les risques de la contestation. Elles peuvent avoir pour cible des individus (condamnations d'Orlov, Guinzbourg, Chtaranski, etc.), des groupes sociaux (répression féroce de la révolte de la ville de Novotcherkask en juin 1962, décrite par Soljenitsyne dans *l'Archipel du Goulag*), des pays (invasion de la Tchécoslovaquie). Mais une réactivation trop intense de la répression peut provoquer une déstabilisation du système dangereuse pour les dirigeants eux-mêmes ;

— En second lieu, des soupapes de sécurité apparaissent qui peuvent donner l'impression d'une évolution du système sans empêcher pour autant un immobilisme fondamental. Le foisonnement des anecdotes ridiculisant les dirigeants ou le système, les lettres critiques des lecteurs publiées par la *Pravda* notamment, certaines manifestations artistiques comme les œuvres d'Evtouchenko ou du peintre Glazounov sont autant d'exemples d'une contestation acceptée et servant d'exutoire sans menacer le système. Sur le plan économique, le marché noir remplit un rôle similaire en se substituant dans certains secteurs à des circuits officiels par trop inefficaces. De même, le dédoublement croissant entre la phraséologie officielle et la réalité pourrait permettre aux dirigeants de prendre davantage de liberté envers le carcan doctrinal et d'accepter des aménagements qui ne remettent pas en cause les rapports de forces établis. La limite de telles réformes réside dans l'utilisation de la doctrine comme instrument des luttes d'influence au sein même de la hiérarchie. De ce fait, quiconque s'écarte outre mesure des principes de base offre une cible facile à ses concurrents ;

— Enfin, pour limiter les effets des carences les plus évidentes du système et engager lentement la société soviétique dans la voie de la consommation de masse, les dirigeants paraissent d'abord compter sur le monde occidental.

En laissant deviner aux citoyens les attraits de la « société de consommation », les dirigeants s'engagent dans un processus dynamique dont il leur sera de plus en plus difficile de contrôler l'expansion. Une double dépendance à l'égard de l'Occident devrait en résulter. D'une part, au fur et à mesure que les Soviétiques pourront bénéficier des avantages inhérents à la « société de consommation » (automobiles individuelles notamment), ils auront tout naturellement tendance à s'identifier au « modèle occidental » et seront ainsi contaminés, peu ou prou, par l'idéologie qui le sécrète.

D'autre part, les défaillances de l'économie soviétique dans des domaines extrêmement variés font douter que celle-ci soit à même de relayer les apports extérieurs pour assurer le type de développement économique qu'exige une telle évolution. La dépendance économique devrait donc, elle aussi, s'accentuer.

Pour que cette double dépendance vis-à-vis du monde occidental n'entraîne pas, à la longue, un affaiblissement du système, voire son dévoiement, la politique soviétique doit impérativement obtenir des avantages décisifs sur d'autres terrains. Dans cette optique, trois séries d'actions paraissent être menées de concert :

— D'abord, les apports extérieurs eux-mêmes sont, autant que faire se peut, utilisés pour renforcer la puissance militaire soviétique, soit directement (par exemple par le détournement de certains aspects de la coopération scientifique à des fins militaires), soit indirectement en augmentant les dépenses militaires grâce au répit accordé sur le plan économique par ces rapports extérieurs ;

— Ensuite, les démonstrations de force, déjà « utiles » pour préserver l'équilibre interne, peuvent simultanément démontrer aux Occidentaux la détermination des dirigeants communistes à empêcher le moindre empiétement sur leur pouvoir ;

— Enfin, les percées idéologiques, politiques et militaires à travers le monde doivent contrebalancer l'avance maintenue, sinon accrue, du monde occidental dans le domaine économique et la dépendance qui en découle.

Une telle politique extérieure peut sans doute être définie comme un impérialisme à rebours dans la mesure où il est motivé non par une sur-puissance économique mais, au contraire, par une faiblesse chronique de l'économie soviétique. Il est tentant de l'interpréter comme une actualisation de la « révolution mondiale » prônée par les théoriciens communistes du début du siècle (2). Mais, s'il est conforme à de telles préoccupations idéologiques, cet impérialisme répond également à des nécessités tout à fait pragmatiques. Les dirigeants soviétiques peuvent en effet considérer qu'il s'agit là du prix à payer pour sauvegarder l'équilibre extérieur du système sans lequel l'équilibre interne — et donc le pouvoir — serait en fin de compte menacé.

C'est pourquoi on ne peut exclure que si le monde extérieur oppose une résistance inexpugnable à la pénétration soviétique, le risque de déséquilibre qui s'ensuivrait conduise les dirigeants soviétiques à s'engager dans une logique de la confrontation.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) *Cf.* notamment à ce sujet : André Almarik : l'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ? (1970, nouvelle édition en trad. française au « Livre de poche », 1977). Emmanuel Todd : la Chute finale, Ed. Robert Laffont, 1976.

(2) On peut lire dans cette optique le Court traité de soviétologie à l'usage des autorités, militaires et religieuses, d'Alain Besançon (Hachette, 1976) et la critique qu'en a fait Pierre Hassner : Soviet Foreign Policy, Ideology and Realpolitik (Problems of Communism, sept.-oct. 1977).

La logique du léninisme

par BETTINO CRAXI (*)

AVEC le succès historico-politique du léninisme, la logique jacobine, chargée de toutes ses composantes vieilles et nouvelles qui entraînent la dictature révolutionnaire, prend le dessus sur la logique pluraliste et démocratique du socialisme. La Russie s'achemine sur la voie du collectivisme bureaucratico-totalitaire.

Le but final indiqué par Lénine étant la société sans classe ni Etat, on pourrait parler d'« athérogenèse des fins » dans le sens que les moyens employés ont absorbé l'idéal. Le léninisme au pouvoir serait, de ce point de vue, la démonstration qu'il n'est pas possible de scinder les moyens des fins et que l'histoire n'est pas « rationnelle », mais « ironique », et même « cruelle ». En réalité, le conflit entre bolchevisme et socialisme démocratique ne fut pas un simple conflit sur les moyens à employer pour avancer vers la société idéale. Un tel conflit a été sans aucun doute l'un des facteurs qui ont entraîné une nette démarcation au sein du mouvement ouvrier, mais certainement pas le principal.

Entre le communisme léniniste et le socialisme, il existe une incompatibilité substantielle qui peut être synthétisée dans l'opposition entre collectivisme et pluralisme. Le léninisme est dominé par l'idéal de la société homogène, compacte, indifférenciée. Il y a dans le léninisme la conviction que la nature humaine a été dégradée par l'apparition de la propriété privée, qui a désintégré la communauté primitive en déchaînant la guerre de classes. Et il y a surtout le désir de recréer l'unité originaire en faisant prévaloir la volonté collective sur les volontés individuelles, l'intérêt général sur les intérêts particuliers. En ce sens, le communisme est organiquement totalitaire, dans le sens qu'il postule la possibilité d'instituer un ordre social harmonieux, au point de pouvoir se passer de l'Etat et de ses appareils coercitifs. Ce « *totalitarisme du consentement* » doit être néanmoins précédé par un « *totalitarisme de la coercition* ». Toujours est-il que Lénine n'a pas hésité à décrire la dictature du parti bolchevique comme « *un pouvoir qui s'appuie directement sur la violence et qui n'est lié à aucune loi* ».

Pourtant, le but final reste la société sans Etat, c'est-à-dire « *le paradis sur terre* » (Lénine) successif à la « *résurrection de l'humanité* » (Boukharine). De sorte que l'on peut dire que le but final indiqué par le communisme est « *un règne de Dieu sans Dieu* », c'est-à-dire la construction réelle du règne millénaire de paix et de justice illusoirement promis par le messianisme judéo-chrétien. Ce n'est certainement pas par hasard, donc, que Gramsci est arrivé à définir le marxisme comme « *la religion qui tuera le christianisme* » en réalisant ses exaltantes promesses et en faisant passer, de la puissance à l'acte, l'idéal de la société parfaite.

Un monde purifié

Si cette interprétation du léninisme est correcte, alors l'opposition entre socialisme et communisme est certainement très profonde. Le communisme léniniste a des buts palingénésiques : c'est une religion déguisée en science qui prétend avoir trouvé une réponse à tous les problèmes de la vie humaine. Pour cette raison il n'a pas pu tolérer des rivaux, et en un mot il est « totalitaire ». Milovan Djilas et Gilles Martinet l'ont souligné de façon convaincante : le léninisme, par le fait qu'il aspire à régénérer la nature humaine, à créer un monde purifié de toute chose à caractère négatif, à mettre fin au scandale du mal, est une *doctrine* millénaire qui, une fois au pouvoir, ne peut pas ne pas produire un Etat idéologique soutenu par une caste.

Gramsci a théorisé sans périphrase la nature « *totalitaire* » et même « *divine* » du parti communiste, qu'il a, pas par hasard, défini « *le foyer de la foi et le gardien de la doctrine du socialisme scientifique* ». Le parti marxiste-léniniste, du fait qu'il incarne le projet de désaliénation totale de l'humanité, est une institution charismatique qui contient en son sein toutes les vérités et toute la morale de l'Histoire. Il exprime l'éthique et la science du « *prolétariat idéal* » qui doit illuminer « *le prolétariat réel* » et lui indiquer « *la voie du salut* » (ainsi que l'on peut le lire dans la résolution du II[e] Congrès du Komintern). « *Les clés de l'Histoire* » sont entre ses mains puisqu'il oriente son action à la lumière de l'unique doctrine qui soit en même temps scientifique et « salvatrice ». Pour cette raison le communisme ne peut pactiser avec l'esprit critique, le doute méthodique, la pluralité des philosophies, enfin avec tout ce qui représente le patrimoine culturel de la civilisation occidentale, laïque et libérale.

Par rapport à l'orthodoxie communiste, le socialisme est démocratique, laïque et pluraliste. Il n'a pas l'intention d'élever une doctrine au rang d'orthodoxie, il ne prétend pas établir des limites à la recherche scientifique et au débat intellectuel, il n'a aucune recette absolue à imposer. Il reconnaît que le droit le plus précieux de l'homme est le droit à l'erreur. Et cela, parce que le socialisme n'a pas l'intention de se mettre comme succédané, idéal ou réel, des religions positives.

De la prétention du communisme à produire l'« homme neuf » dérive tout logiquement le dessein de restructurer tout le champ social selon un critère unique et absolument engageant. Le principe fondamental a été formulé par Lénine en des termes non équivoques : « *Le parti au complet corrige, désigne et dirige sur la base d'un critère unique* » pour substituer à « *l'anarchie du marché* » la « *centralisation absolue* ».

Les bolcheviques, à peine eurent-ils conquis le pouvoir, commencèrent, conformément à la doctrine, à détruire systématiquement, méthodiquement, chaque centre de vie autonome et opérèrent de façon à concentrer tout le pouvoir politique, économique et spirituel en une unique structure de commandement : l'appareil du parti.

Tout cela explique évidemment la bureaucratisation intégrale de la société, qui, comme on peut le lire dans *Etat et Révolution*, devient pour cette raison même « *un unique bureau et un unique établissement industriel* », dirigé du haut de l'appareil du parti, qui veillera sur les hommes afin que ceux-ci ne s'écartent pas du droit chemin fixé par l'orthodoxie. D'où la description du projet collectiviste par Djilas : « *L'Etat communiste opère pour atteindre la complète dépersonnalisation de l'individu, des nations et même de ses appartenants. Il aspire à transformer la société entière en une société de fonctionnaires. Il aspire à contrôler, directement ou indirectement, salaires et traitements, logements et activités intellectuelles.* »

A ce point, nous pouvons tirer quelques conclusions d'ordre général. Léninisme et pluralisme sont des termes antithétiques : si le premier prévaut, le second meurt. La démocratie (libérale ou socialiste) suppose l'existence d'une pluralité de centres de pouvoir (économiques, politiques, religieux, etc.) en concurrence entre eux et dont la dialectique empêche la formation d'un pouvoir absorbant et totalitaire. En conséquence, la possibilité que la société civile ait une certaine autonomie par rapport à l'Etat et que les individus et les groupes puissent jouir de zones protégées de l'ingérence de la bureaucratie. La société pluraliste est une société laïque dans le sens qu'il n'y existe aucune philosophie officielle d'Etat, aucune vérité obligatoire. Dans la société pluraliste, la loi de la concurrence n'opère pas seulement dans la sphère économique mais aussi dans la sphère politique et dans celle des idées. Cela suppose que l'Etat est laïque seulement dans la mesure où il ne prétend pas à exercer, outre le monopole de la violence, le monopole de la gestion de l'économie et de la production scientifique.

Les vrais marxistes-léninistes ne peuvent pas tolérer de contre-pouvoirs, des idéaux communautaires différents de celui du collectivisme. Ils s'arrogent donc le droit-devoir d'imposer le « socialisme scientifique » aux récalcitrants. Pour Gramsci, le prince devenait « l'unique régulateur » de la vie humaine. Le but final est la société sans Etat, mais, pour y parvenir, il faut étatiser toute chose. Tel est, en résumé, le grand paradoxe du léninisme.

Mais comment tirer la liberté totale du pouvoir total ? Au lieu d'augmenter la puissance de la société contre l'Etat, l'Etat s'est rendu omnipuissant, avec toutes les conséquences prévues par tous les intellectuels de la gauche révisionniste, qui ont vu dans le monopole des ressources matérielles et intellectuelles la matrice de l'autoritarisme d'Etat. Si nous voulons avancer vers le pluralisme socialiste, nous devons nous diriger vers la direction opposée de celle indiquée par le léninisme : nous devons répandre le plus possible le pouvoir économique, politique et culturel. Le socialisme ne coïncide pas avec le stalinisme.

Le socialisme, ainsi que l'a rappelé Norberto Bobbio, est la démocratie pleinement développée, donc est le dépassement historique du pluralisme libéral et non pas son anéantissement. C'est la voie pour accroître et non pas réduire les niveaux de liberté, de bien-être et d'égalité.

(Traduit par Teresa Gubern.)

(*) Secrétaire général du parti socialiste italien.

Budapest 1956 : une révolution pluraliste et prolétarienne

par ANDRÉ RESZLER (*)

LA révolution qui éclata à Budapest le 23 octobre 1956 n'a pas fait l'objet jusqu'à présent d'une analyse comparée qui aurait permis d'en saisir l'originalité à partir des traits qu'elle a en commun avec les révolutions des deux derniers siècles.

Une attente messianique, qui suppose la division de l'histoire en un avant et un après radicalement opposés — et la division concomitante de la société en deux classes opposées, — est le trait central des révolutions « modernes ». Ce n'est pas cependant une société parfaite — *la nouvelle Jérusalem ou le paradis terrestre* — que les combattants de Budapest veulent construire. Ils ignorent en général l'impératif d'absolus politiques ou idéologiques. S'ils sont unis dans l'élan de la négation, ils n'ont pas une image solidement intégrée de la société « future ». Ils croient dans la vertu créatrice de la liberté — notion indissolublement liée à une « pratique » dont ils se saisissent — et acceptent la diversité des allégeances, traditions et croyances — ou encore des rêves — à laquelle le *monolithisme* de l'« Ancien Régime » stalinien a mis fin alors que la Hongrie d'après guerre n'avait encore nullement épuisé les *virtualités du pluralisme*.

La notion du pluralisme telle qu'elle apparaît dans les « actes fondateurs » de la révolution se réfère certainement, par réaction, au monolithisme obsessif d'un régime politique « monocolore ». Sa force ne provient pas cependant de sa seule valeur de négation. Elle se situe dans le prolongement d'un système pluraliste ambigu qui est instauré au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui est abrogé en 1948-1949 alors qu'il n'a pas échoué, malgré ses imperfections aux yeux de l'homme de la rue.

Ce n'est pas seulement en paroles que la Hongrie révolutionnaire s'engage *sur la voie du pluralisme politique*. *L'organisation* de la vie politique correspond à l'esprit du pluralisme dans lequel on aperçoit le premier signe distinctif de ce phénomène. En effet, malgré l'opposition quasi totale de la population à un parti communiste totalitaire, la mise hors la loi de ce parti n'est réclamée par personne. On veut que le parti communiste redevienne ce qu'il avait été avant la prise du pouvoir, c'est-à-dire un *parti politique* parmi d'autres : un élément constitutif d'un arc-en-ciel parlementaire. Fait extraordinaire, sous la conduite d'Imre Nagy, ce parti cherche à s'adapter à l'exigence *du pluralisme nouvellement formulée* et renonce à l'exercice monopolistique du pouvoir. Il cherche à raviver *la coalition* de partis qu'il avait éliminée *brutalement* de la scène politique.

Le *parti* communiste *réformé* — il est dominé pendant quelques jours par une équipe acquise depuis peu à la *notion du pluralisme* — jouera-t-il, à l'avenir, un rôle conforme à *la part qu'il obtiendra* dans le cadre d'élections librement organisées ? Nul ne sait quelle pourrait être d'ailleurs cette part. Dans une interview, *Georg Lukacs, membre du cabinet* de coalition de Nagy, parle de « 5 %, au maximum 10 % des voix ».

Une dernière remarque au sujet du caractère foncièrement pluraliste *de cette révolution si différente des révolutions* « unitaires » des dix-neuvième et vingtième siècles : ce ne sont pas *les* représentants des partis politiques dissous après la prise du pouvoir de 1948-1949 que le peuple rappelle de leur exil intérieur ou extérieur. Ces derniers sont assez largement oubliés. Le principe du pluralisme qui s'éveille présuppose l'émergence d'une classe politique nouvelle en partant d'une expérience libre et, par conséquent, multiforme.

La révolution pluraliste de la Hongrie de 1956 est, en même temps, une révolution prolétarienne. Elle bat en brèche les théories *qui* voient dans la classe ouvrière — une véritable figure de mythe — le porteur d'une seule et unique idée.

Les protagonistes du drame révolutionnaire, du côté des insurgés, se sont, au départ, les étudiants des facultés de l'université de Budapest, suivis par les ouvriers de la banlieue « rouge » de la capitale — Ujpest, Csepel — et, à titre individuel, par les membres de l'armée et de la police, dissoutes dès les premières heures de la révolution. La bourgeoisie est représentée, malgré elle, par la classe intellectuelle — les membres du Cercle Petöfi, les chroniqueurs du *Journal littéraire*, etc. — qui a préparé le mouvement insurrectionnel à son insu et qui souvent se méfie de l'expérience qui très largement lui échappe désormais. (*Les membres de l'aristocratie d'antan, décimée, regardent la scène en spectateurs. Cette révolution n'est vraiment pas leur affaire !*)

En 1956, neuf étudiants sur dix viennent de milieux ouvriers (55 % des effectifs) ou ruraux (il s'agit des *fils d'ouvriers agricoles et de quelques paysans démunis* ; environ 35 % des étudiants inscrits). Dans le cas des élèves de l'académie *militaire, particulièrement nombreux* du côté des insurgés, la participation « prolétarienne » est encore plus élevée. *A travers les étudiants* issus de ses rangs — de nombreux étudiants sont parachutés dans les facultés après un « recyclage » d'environ un an, après... quatre ans d'école élémentaire, — c'est la classe ouvrière et la campagne appauvrie qui s'insurgent contre les nouveaux maîtres du pays qui exercent, en leur nom, une dictature profondément étrangère à leurs aspirations.

Expérience unique ou modèle des révolutions à venir ?

La liberté d'opinion, de parole, d'expression, est l'exigence première d'un certain nombre d'événements, des moments prérévolutionnaires, dont le « printemps » de Prague. Cette liberté débouche inévitablement sur celle du pluralisme ; sans pluralisme, il n'y a pas d'échange et de confrontation d'idées, il n'y a qu'unisson déguisée en dialogue. Pour cette raison, la révolution hongroise, pluraliste et prolétarienne, est à la fois un événement unique et archétype riche d'actualisations possibles.

(*) Professeur à l'Institut universitaire d'études européennes, directeur du Centre européen de la culture, Genève.

Le Monde

étranger

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON

M. Carter aurait fait à Jérusalem des promesses d'aide financière

De notre correspondant

Jérusalem. — A Jérusalem comme ailleurs, les rebondissements incessants de la négociation de Washington paraissent très surprenants, et le secret dont s'entourent les négociateurs augmente encore l'impression de douche écossaise.

Le cabinet israélien devait se réunir ce lundi soir, après la fin de la fête de Simhat Thora pour examiner le projet de traité de paix. Une deuxième réunion est prévue mardi matin et, si le texte est alors approuvé, MM. Dayan et Weizman pourraient regagner Washington dès mercredi pour conclure la négociation et régler les derniers différends qui demeurent.

Que s'est-il passé en moins de quarante-huit heures pour qu'un tel revirement soit possible ?

Pour emporter vraiment l'approbation israélienne sur son projet d'accord, M. Carter aurait fait à MM. Dayan et Weizman, au cours de leur dernier entretien, des promesses financières très importantes. Jusqu'alors, M. Carter s'était gardé de prendre des engagements précis dans ce domaine. A Camp David, l'administration américaine avait seulement accepté de prendre à sa charge le remplacement des bases aériennes israéliennes dans le Sinaï. M. Carter a déclaré, selon la presse israélienne, qu'il était prêt à répondre favorablement aux demandes israéliennes, tendant à obtenir des Etats-Unis une aide économique et militaire accrue.

Une menace tactique

Pour la prochaine année fiscale, Israël réclamait à Washington, depuis plusieurs mois, un montant de 2 milliards 400 millions de dollars, au titre de l'aide régulière américaine. Depuis les accords de Camp David, les experts israéliens estiment que le coût total du redéploiement de l'armée le long de la frontière de 1967 coûtera près de 2 milliards de dollars: et le gouvernement de Jérusalem souhaite une participation substantielle des Etats-Unis à ces nouvelles dépenses. Il convient de remarquer par ailleurs que M. Weizman a eu, le 20 octobre, au Pentagone, un entretien avec le secrétaire général de la défense, M. Harold Brown, où il a été de nouveau question d'un vaste plan de fournitures d'armes étalé sur dix ans. Les négociations sur ce projet avaient été interrompues pendant des mois par les Américains.

Selon des indications parvenues à Jérusalem, M. Carter aurait finalement décidé de donner ces assurances financières pour amadouer ceux qui, au sein du gouvernement israélien et de la coalition majoritaire à la Knesset, sont restés très réservés, voire hostiles, à l'égard des accords de Camp David. Le silence observé jusqu'à présent par la Maison Blanche à propos de l'aide américaine avait provoqué de la mauvaise humeur en Israël. M. Carter ne l'ignorait pas, et il savait aussi que les tenants de la « tendance dure » pouvaient prendre prétexte de ce silence pour mettre un frein aux négociations. L'action de ces « opposants » qui, au sein du Likoud et du parti national religieux, dénonçaient la semaine dernière les « pressions américaines » n'a pas été étrangère à la décision prise par M. Begin de rappeler MM. Dayan et Weizman à Jérusalem.

On estime en fin de compte dans les milieux politiques proches du gouvernement que cette décision a permis de débloquer la négociation en incitant le président Carter à aller jusqu'au bout de son intervention. Il s'agissait en fait d'une menace tactique qui avait pour but d'amener chacun à abattre ses cartes. Elle signifiait aux Egyptiens qu'ils devaient renoncer à durcir leur position. C'est ainsi que les envoyés du Caire auraient abandonné l'idée d'introduire une clause conditionnelle et restrictive à l'application du futur traité, celui-ci, selon les Egyptiens, devant être révisable au bout de cinq ans si des progrès n'étaient pas accomplis dans les autres négociations.

Mais le « rappel » s'adressait également au président Carter qui en a certainement tenu compte en fournissant des garanties sur l'aide américaine à Israël. La semaine dernière, l'incertitude à propos de cette assistance financière était présentée à Jérusalem comme l'une des difficultés majeures de la négociation.

Et puis, M. Begin, en convoquant MM. Dayan et Weizman, donnait satisfaction aux éléments les plus intransigeants de sa coalition qui réclamaient de plus en plus des éclaircissements et craignaient que la délégation israélienne ne soit contrainte à faire des concessions inacceptables. M. Begin entendait placer les dirigeants de cette opposition au sein de la droite devant leurs responsabilités, et leur faire comprendre qu'ils ne pouvaient se permettre de provoquer une rupture. En même temps, les réticences de cette opposition renforçaient la position du premier ministre et des négociateurs israéliens à Washington, leur permettant de faire face aux exigences égyptiennes — ou aux pressions américaines. On remarque à Jérusalem que M. Begin, en dépit de la crise de la semaine dernière, est toujours resté confiant dans le succès des pourparlers.

FRANCIS CORNU.

● *L'ambassade d'Israël à Paris* a informé, samedi 21 octobre, le ministère français des affaires étrangères que, « *en raison des derniers développements de la conférence de Washington, qui faisaient peser trop d'incertitudes sur son calendrier* », M. Dayan demandait le report de sa visite officielle en France, prévue pour les 30 et 31 octobre.

Les réserves de M. Sadate

(Suite de la première page.)

Cet optimisme se renforçait au cours de la nuit, puisque le porte-parole du département d'Etat, M. Sherman, pouvait annoncer dimanche matin : « *Les principaux problèmes ont été résolus pour ce qui concerne les délégations égyptienne et israélienne. Le texte du traité de paix a été soumis pour approbation aux deux gouvernements.* » M. Sherman précisait que les deux points les plus difficiles — le lien avec le règlement d'ensemble, et la date d'ouverture des relations diplomatiques entre l'Egypte et Israël — figuraient parmi ces « *problèmes résolus* ». Restaient à régler des questions moins importantes, comme celle du pétrole du Sinaï

Des engagements politiques en marge du traité ?

On note ici que M. Dayan a fait des déclarations plus réservées à son retour à Jérusalem, que le « oui » du Caire n'est pas encore garanti et qu'enfin l'opposition de droite en Israël peut encore réserver des difficultés. M. Carter compte bien toutefois que le général Dayan reviendra, ici, mercredi comme prévu, et pourra parapher le document dans un délai rapide. Dans le privé, les officiels laissent entendre que l'Egypte s'est montrée fort conciliante sur la question du « *lien* ». Le compromis intervenu est décrit comme reposant sur la base du « *50-50* », c'est-à-dire que Le Caire a fait la moitié du chemin en direction d'Israël, qui rejetait tout lien formel entre les deux accords cadres de Camp David. Selon certaines informations, ce « *lien* » serait formulé d'une manière assez lâche et vague dans le préambule du traité, et il ne serait pas question de fixer des dates pour la mise en place de nouvelles institutions en Cisjordanie et à Gaza.

On n'exclut pas pour autant que des engagements politiques seront pris en marge du traité pour donner à M. Sadate l'assurance d'un changement dans les territoires occupés au fur et à mesure que la paix s'établira entre l'Egypte et Israël. M. Carter tient beaucoup lui-même à camoufler — sinon à éviter — la conclusion d'une paix séparée : son intérêt lui commande de ne pas laisser son collègue égyptien démuni d'arguments face aux critiques des autres Etats arabes, donc de renforcer la pression sur M. Begin pour l'amener à accepter un commencement d'exécution de l'autre accord de Camp David. C'est sans doute la conscience de cet intérêt américain qui a amené la délégation égyptienne à renouveler sa confiance au président Carter.

MICHEL TATU.

● *La frontière syro-irakienne* et les espaces aériens entre les deux pays, fermés depuis plus de deux ans, a été rouverte dimanche 22 octobre, annonce-t-on officiellement à Damas. — *(A.F.P.)*

La situation au Liban

DES BLINDÉS SYRIENS ONT TIRÉ DE NOUVEAU SUR BEYROUTH-EST

Plusieurs obus tirés par des blindés syriens sont tombés dimanche 22 octobre en début de matinée sur la région de Dekouaneh, banlieue nord-est de Beyrouth, faisant un certain nombre de blessés parmi la population, annonce la radio phalangiste. Toutefois, ce bombardement est le premier incident notable qui se soit produit depuis l'instauration d'un cessez-le-feu entre les milices conservatrices et les soldats syriens de la Force arabe de dissuasion (FAD) et le déploiement vendredi de « casques verts » saoudiens dans certains points chauds du secteur est de la capitale libanaise, peuplé de chrétiens.

D'autre part, une certaine tension règne depuis quelques jours dans la région de Jbeil (Byblos), à une trentaine de kilomètres au nord de Beyrouth, où vivent plusieurs milliers de musulmans chiites en plein cœur de la région chrétienne du Liban. Une délégation représentant les habitants de la région a été reçue samedi par le premier ministre libanais, M. Selim El Hoss, auquel elle a remis un mémorandum faisant état d'attaques depuis trois jours, par des éléments armés, de villages chiites de la région. Deux personnes ont été tuées, plusieurs maisons dynamitées.

A Khartoum, on indiquait samedi que le président Nemeiry avait décidé de maintenir au Liban pour une nouvelle période de trois mois le contingent soudanais de la FAD. M. Giscard d'Estaing lui avait envoyé vendredi un message lui demandant d'agir dans ce sens. — *(A.F.P.)*

● *M. Couve de Murville*, hôte du Club de la presse d'Europe 1, dimanche 21 octobre, a notamment déclaré sur le Liban :

« *On peut penser que si un jour l'occasion est propice la Syrie ne manquera pas d'annexer tout ou partie du Liban (...). La France est contre, elle a toujours été pour l'existence du Liban, c'est elle-même d'ailleurs qui l'a créé il y a bien longtemps maintenant et à cet égard la politique n'a jamais changé et ne peut pas changer parce que l'opinion publique française ne l'accepterait pas.* »

LA CRISE EN IRAN

Le climat social et universitaire ne cesse de se dégrader

Le gouvernement iranien a marqué un point dimanche 22 octobre, avec l'arrêt de la grève que les employés de la raffinerie d'Abadan, la plus importante du monde avec une production journalière de 600 000 barils, observaient depuis mercredi

Ce succès est cependant largement contrebalancé par la détérioration croissante du climat social et universitaire et la désorganisation des activités économiques, qui a atteint un degré inquiétant. L'extension des grèves crée une atmosphère d'anarchie, et la présence de l'armée dans les grandes villes n'empêche plus la multiplication des réunions contre le régime sur les campus de la capitale et les manifestations de caractère politique et religieux en province.

La journée de samedi et surtout celle de dimanche ont été marquées par des heurts violents entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont fait plusieurs victimes, notamment dans la ville d'Hamadan, dans l'ouest du pays. Se référant à des informations téléphoniques reçues de cette région, un porte-parole de l'ayatollah Khomeiny a annoncé, à Paris, qu'il y a eu trente à quarante morts, alors que les autorités font état d'un policier et de cinq manifestants tués.

Des manifestations se sont aussi déroulées à Bushehr (un tué au moins) et à Téhéran, où deux mille étudiants ont tenu une réunion pacifique contre le régime à l'université technique d'Aryamehr,

Sur le plan social, la grève générale des postiers, qui dure depuis près de trois semaines, les nombreux arrêts de travail dans les banques et l'extension des mouvements revendicatifs dans le secteur privé gênent considérablement les activités économiques. Samedi, un début de panique été enregistré à Téhéran à la suite de la fermeture momentanée des pompes à essence et de la raréfaction du gaz butane à usage domestique.

Le premier ministre, M. Djaafar Charif-Emami, semble dépassé par les événements. Face à l'agitation universitaire, il a nommé ministre de l'enseignement supérieur M. Abolfazl Ghazi Fahriat-panahi, fonctionnaire peu connu, en remplacement de M. Nahavandi, qui avait donné sa démission

D'autre part, le budget alloué à la réalisation du programme d'énergie atomique, qui prévoyait vingt centrales nucléaires d'ici à la fin du siècle, sera sérieusement réduit. Les quatre centrales en construction, dont deux par la société française Framatome, ne seront pas affectées par ces restrictions budgétaires.

L'ayatollah Khomeiny a fait savoir qu'il a reçu dimanche le docteur Mehdi Barzagan, ardent partisan de Mossadegh, et président du Mouvement pour la liberté en Iran et du Comité pour la défense des droits de l'homme. Une nouvelle rencontre était prévue ce lundi. L'ayatollah a aussi reçu M. Nasser Minachi, autre dirigeant de l'opposition. M. Arim Sandjabi, président du Front national, le plus important mouvement d'opposition, a annoncé dimanche qu'il allait venir à Paris. M. Ardechir Zahedi, ambassadeur d'Iran à Washington, devait lui aussi venir dans la capitale française, à l'issue d'une mission d'information à Téhéran.

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS SALT DE MOSCOU

MM. Vance et Gromyko se sont rencontrés pendant huit heures

De notre correspondant

Moscou. — M. Cyrus Vance, qui était arrivé samedi 21 octobre à Moscou pour une nouvelle série de négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT), devait être reçu ce lundi en début d'après-midi par M. Leonid Brejnev. Dimanche, le secrétaire d'Etat américain a eu en deux fois près de huit heures d'entretiens avec son collègue soviétique, M. Andreï Gromyko. Aucun détail n'a été révélé sur le contenu des conversations.

On sait cependant qu'au cours de la première réunion, uniquement consacrée aux SALT, seuls MM. Vance et Gromyko ont pris la parole pour exposer leurs points de vue respectifs sur les questions encore en suspens. M. Vance a indiqué que la discussion du matin avait été « *sérieuse et concrète* » et celle de l'après-midi « *constructive* ».

Certains observateurs américains y ont vu une note optimiste. Il n'est pas exclu, selon eux, que la délégation soviétique, où les militaires sont représentés par le maréchal Ogarkov, premier vice-ministre de la défense, ait fait des propositions positives. L'agence Tass se contente de déclarer que les deux interlocuteurs ont « *discuté en détail des moyens éventuels de trouver des solutions réciproquement acceptables aux questions non encore résolues* ».

Ces entretiens seront-ils les derniers avant la signature du traité SALT II ? Ils ont en tout cas commencé dans une atmosphère marquée par des rumeurs contradictoires. A l'optimisme tempéré affiché par Washington s'opposait l'attitude beaucoup plus circonspecte des milieux américains de Moscou, qui n'excluaient pas une, voire deux nouvelles séries de négociations avant la conclusion de l'accord. Dans l'avion qui amenait M. Vance à Moscou, un « haut fonctionnaire américain » a déclaré que la fin était proche, mais que les derniers détails étaient les plus difficiles.

Ces « détails » concernent quatre questions :

— la définition et le nombre de missiles de croisière (cruise) américains qui pourraient être transportés par un bombardier ;

— l'expérimentation de nouveaux missiles jusqu'en 1985, date d'expiration du traité SALT II (il s'agit du missile mobile MX pour les Américains et des fusées monobloc pour les Soviétiques) ;

— le calendrier du démantèlement des vecteurs, dont le nombre total ne doit pas dépasser deux mille deux cent cinquante, ce qui implique que les Soviétiques doivent en détruire deux cent cinquante ;

— enfin, le problème du bombardier soviétique Backfire, que les Américains considèrent comme une arme stratégique.

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● L'ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE FRANÇAIS détenus ou disparus en Argentine et en Uruguay a annoncé, dimanche 22 octobre, la disparition de huit nouvelles personnes. Il s'agit de deux familles : M. Roger Julien (qui a la double nationalité française et uruguayenne), sa femme et leurs deux enfants; et M. Jean Marcel Soler-Guinard (double nationalité française et argentine) sa femme et leurs deux enfants. Ces familles ont disparu à Buenos-Aires. L'association estime qu'il y a actuellement vingt Français disparus en Argentine, auxquels il faut ajouter cinq détenus en Argentine, et deux en Uruguay.

Canada

● LE PARLEMENT FEDERAL a voté une loi d'urgence enjoignant aux postiers, en grève depuis lundi, de reprendre le travail. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. LIU SHAO-CHI, ancien président de la République limogé au début de la révolution culturelle, est « *toujours vivant* », et des débats sont actuellement en cours pour « *déterminer son rôle et le replacer dans l'histoire* », a déclaré à l'A.F.P. une source sûre de Pékin, confirmant ainsi des suppositions récentes (*le Monde* du 2 septembre). La même source a réaffirmé que le maréchal Lin Piao, ancien ministre de défense, avait trouvé la mort dans un accident d'avion en Mongolie en septembre 1971.

Comores

● M. AHMED ABDALLAH, candidat unique, a été élu dimanche 22 octobre président de la République fédérale islamique des Comores avec plus de 99 % des suffrages. M. Abdallah, qui avait été renversé par un coup d'Etat, organisé en 1975 par M. Ali Soilim, était revenu au pouvoir en mai dernier avec l'aide du mercenaire Bob Denard. — *(Reuter.)*

États-Unis

● LA LOUISIANE, le Texas et l'Oklahoma, ont décidé d'attaquer en justice certains éléments du programme énergétique du président Carter, qu'ils estiment inconstitutionnels. Les attorneys généraux (ministres de la justice) de ces trois Etats, d'où proviennent 85 % du gaz naturel produit aux Etats-Unis, contestent notamment la clause étendant la réglementation fédérale des prix du gaz naturel vendu dans l'Etat producteur. « *Nous estimons que le gouvernement fédéral n'a pas l'autorité constitutionnelle pour contrôler le prix du gaz naturel dans un Etat* », a déclaré le ministre texan de la justice, M. John Hill.

Les poursuites seront entamées le plus rapidement possible après la signature par le président Carter du programme énergétique approuvé, dimanche 15 octobre, par le Congrès (*le Monde* du 17 octobre). — *(A.F.P.)*

● LE GOUVERNEMENT a levé le moratoire qu'il avait imposé pendant l'été sur les voyages de hauts fonctionnaires en U.R.S.S., à la suite des condamnations de plusieurs dissidents soviétiques et des poursuites contre deux journalistes et un homme d'affaires américains (*le Monde* du 20 juillet), a-t-on appris jeudi 19 octobre à Washington. — *(A.F.P.)*

● M. ROBERT DOLE, sénateur républicain du Kansas, colistier de M. Gerald Ford dans la course à la Maison Blanche en 1976, a annoncé à Kewanee qu'il avait l'intention de briguer l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle de 1980. M. Ronald Reagan, ancien gouverneur de Californie, et M. Gerald Ford ont laissé également entendre depuis quelques mois qu'ils pourraient être candidats. — *(A.F.P.)*

Mali

● LA COUR SPECIALE DE SURETE DE L'ETAT siégeant à Bamako a rendu son verdict samedi 21 octobre contre les auteurs de la tentative de coup d'Etat du 28 février dernier. Elle a condamné à mort l'ex-ministre malien de la défense, de l'intérieur et de la sécurité, M. Kissima Doukara, et l'ex-directeur général des services de sécurité, M. Tiekoro Bagayoko. Deux autres anciens membres du comité militaire de libération nationale MM. Karim Dembele, ex-ministre des transports, et Charles Samba Sissoko, ex-ministre des affaires étrangères, ont été condamnés respectivement à vingt ans et cinq ans de travaux forcés. Les autres peines vont de quinze ans de travaux forcés à six mois de prison. Il y a eu quatorze acquittements. — *(Reuter.)*

Somalie

● DEUX MILLE HUIT CENT TRENTE ET UN PRISONNIERS somaliens ont été amnistiés, a-t-on annoncé de source officielle dimanche 22 octobre à Modigascio. Cette mesure a été prise par le général Mohammed Syaad Barre, le chef de l'Etat somalien, à l'occasion du neuvième anniversaire de la révolution. On ignore si les bénéficiaires de cette mesure de grâce étaient détenus pour des motifs politiques ou de droit commun.

EUROPE

Union soviétique

ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

M. Anastase Mikoyan est mort

Moscou (A.F.P.). — L'agence Tass a annoncé la mort, samedi 21 octobre, de M. Anastase Mikoyan. L'ancien président du Soviet suprême est décédé, précise le communiqué, « des suites d'une longue et grave maladie ».

Une longévité exceptionnelle

Anastase Mikoyan fut l'un des phénomènes les plus extraordinaires de la haute société soviétique. D'une part parce que, en dépit des purges et des changements de ligne, il s'est maintenu au premier rang pendant une quarantaine d'années. Ensuite, parce qu'il se retira de la scène sans avoir jamais fait l'objet d'un blâme public. Enfin, parce que, en un temps où l'on ne donnait pas cher de la tête des audacieux, il fut le plus entreprenant, le plus persévérant des explorateurs. Il eut un sens exceptionnel pour flairer la chance et sut habilement la saisir.

Il naquit en 1895, à Sanain, en Arménie. Ses parents l'envoyèrent au séminaire dans l'espoir qu'il échapperait ainsi à la condition ouvrière de la famille. Anastase Ivanovitch croyait-il au dieu qu'il allait prêcher. Ce n'est pas évident. En tout cas, deux ans avant la révolution d'Octobre, il connut les bolcheviks et sans hésiter, il entra dans leur paroisse. Il devait y retrouver un autre prêtre manqué, Joseph Staline.

Révolutionnaire professionnel

Révolutionnaire professionnel, il travaillait à Bakou quand, là comme ailleurs, les léninistes s'emparèrent du pouvoir. Victoire précaire : les anticommunistes n'entendaient pas se laisser faire. Ils s'emparèrent de vingt-six commissaires du peuple promis au peloton d'exécution. Anastase Mikoyan, fait prisonnier par les Anglais qui se trouvaient en Arménie, échappa au sort qui l'attendait. Son nom ne figurait pas — erreur, habileté ou hasard comme l'écrit l'Encyclopédie soviétique ? — sur la liste des commissaires. Pendant deux ans, il resta à Bakou, où il se fit oublier jusqu'au retour de l'Armée rouge, puis il remplit en province diverses missions pour le compte du parti. Dès 1922, il avait été élu au comité central.

Sa carrière prend figure en 1926, lorsqu'il est nommé membre suppléant du bureau politique (il sera titularisé huit ans plus tard après l'assassinat de Kirov). La même année, il est commissaire du peuple au commerce intérieur. A cette époque où la gloire allait aux *bâtisseurs de l'industrie* lourde, il fallait une modestie avisée pour se spécialiser dans la consommation. Lorsqu'il était prisonnier des Anglais, Mikoyan s'était entiché des méthodes de l'intendance britannique. Pourquoi le socialisme dédaignerait-il les procédés qui avaient si bien réussi au capitalisme ? Lui qui avait pris le parti de Staline dans les querelles de succession après la mort de Lénine, il pouvait se permettre d'afficher des opinions plutôt dangereuses alors que le dictateur ne tolérait aucune admiration pour l'Occident. Non seulement Mikoyan dit le bien qu'il pensait des techniques étrangères, mais il réussit en 1936 à se faire envoyer en mission d'étude aux Etats-Unis. Pendant que ses collègues du bureau politique discutaient d'épurations, il se lançait à la découverte des abattoirs de *Chicago et commençait* à cajoler les hommes d'affaires américains. Il se laissa tant absorber par les problèmes de ravitaillement qu'il n'eut pas le loisir de prendre aux purges une part très spectaculaire. C'est là un des secrets de sa réussite : il fut souvent là au bon moment, mais surtout il s'arrangea pour n'être pas là aux pires des moments.

Avant le « rapport secret »

Ce n'est certes pas par hostilité à Staline qu'il se déroba aux besognes les plus répugnantes. Plus que d'autres, et avant beaucoup d'autres, il apporta sa contribution au culte de la personnalité. Du moins se contentait-il de réclamer des biographies du grand homme. Il fut aussi le premier à brûler ce qu'il avait adoré. En février 1956, le parti *tenait son premier congrès depuis* la mort du dictateur. Personne ne disait mot du disparu. Mikoyan rompit le silence. L'histoire du parti rédigée sur les instructions de Staline est truffée de mensonges, dit-il, elle ne sert à rien. Quant à la dernière intervention du secrétaire général sur les problèmes économiques, qui avait été la bible du précédent congrès, elle n'a aucune valeur. Le terrain ainsi déblayé, Khrouchtchev pouvait asséner aux auditeurs les révélations du rapport secret.

Décidément, Mikoyan était voué aux missions d'avant-garde. Alors que le Kremlin essayait d'effacer la querelle du Kominform, il fut le premier homme d'Etat soviétique à passer des vacances en Yougoslavie. En 1959, il précéda Khrouchtchev aux Etats-Unis. Il se rendit aussi au Japon. Premier vice-président du gouvernement depuis 1955, il étendait son champ d'action : au commerce, sa spécialité d'origine, il ajoutait la diplomatie. Ainsi, en 1962, aussitôt après la grande crise des fusées, il partit pour Cuba et répara tant bien que mal les pots cassés avec M. Fidel Castro. Obligé de prolonger son séjour, Anastase Mikoyan ne put même pas revenir à Moscou assister aux obsèques de sa femme. Sur le chemin du retour, il s'arrêta aux Etats-Unis, où il rencontra le président Kennedy. Ce marchand toujours poli mais rude en affaires s'identifiait à la politique de détente.

D'une façon générale, d'ailleurs, il s'identifiait à la politique de Khrouchtchev, qu'il avait soutenu dans les tourmentes. Il était aux côtés du premier secrétaire pour dénoncer Staline, puis pour réduire à néant les efforts du groupe dit antiparti, animé par MM. Malenkov, Molotov, Kaganovitch. Il n'était cependant pas khrouchtchévien de stricte observance. Alors qu'en 1959 les fidèles du premier secrétaire réclamaient des sanctions sévères contre les membres du groupe antiparti, lui il prêchait la clémence. Il tint le même langage en 1961 lorsque bon nombre de délégués au vingt-deuxième congrès se déchaînèrent contre le groupe antiparti.

Des Mémoires sans révélations

Ce personnage vif, noiraud, jouait à merveille le rôle du sage au-dessus de la mêlée. En juillet 1964, il renonça aux tâches absorbantes de premier vice-président du gouvernement et fut nommé *président du présidium du Soviet* suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat. A ce poste, il remplaçait M. Brejnev, qui devait désormais consacrer tout son temps au secrétariat du parti.

Trois mois plus tard, il alla rendre visite à son ami Khrouchtchev, qui se reposait sur les bords de la mer Noire. Pendant que le patron était loin de la capitale, les barons préparaient la révolution de palais. Mikoyan était-il dans le secret de la conspiration ? Sans doute. Fit-il le voyage pour s'assurer que son ami ne se doutait de rien ou pour le préparer tout doucement à la chute ?

Pendant deux ans encore, Mikoyan fut, au bureau politique, le dernier survivant de la période léniniste. Dès 1965, invoquant son âge et sa fatigue, il céda à M. Podgorny la présidence du *Soviet suprême. En 1966 enfin*, ayant bien mérité le repos, il quitta le bureau politique. Avec quelques autres vétérans, il siégea au comité central jusqu'en 1976, après avoir siégé u Soviet suprême jusqu'en 1974. Il était invité aux grandes fêtes.

Retraité, il fit encore œuvre publia ses Mémoires à Moscou. Aucun autre dirigeant suprême n'avait pu en faire autant. Il est vrai qu'il fut un des seuls, sinon le seul, à prendre une retraite tout à fait normale. Malheureusement, il n'a pas poussé l'originalité jusqu'à apporter à ses lecteurs des révélations sur les crises qu'il a vécues.

BERNARD FÉRON.

DEUX GARDES CIVILS ONT ÉTÉ ASSASSINÉS PRÈS DE BILBAO

(De notre correspondant.)

Madrid. — Deux gardes civils ont été tués et deux autres grièvement blessés au cours d'un attentat terroriste, le dimanche 22 octobre, à Las Arenas, localité située à une quinzaine de kilomètres de Bilbao, au pays Basque espagnol. Quatre individus, cachés derrière un mur, ont tiré des rafales de mitraillette sur les gardes civils, qui revenaient à pied d'un match de football. Les tireurs ont pris la fuite en voiture.

Il y a une dizaine de jours, l'organisation séparatiste basque ETA avait assassiné un garde civil et deux policiers appartenant au corps de la police armée dans la même région, en Biscaye. A la sortie de la cérémonie funèbre célébrée à Basauri, le 14 octobre, de graves incidents avaient opposé des compagnons d'armes des deux victimes aux autorités présentes sur les lieux, le gouverneur civil de Biscaye, le directeur général de la sécurité, M. Mariano Nicolas, et l'inspecteur général de la police armée, le général Timon de Lara (*le Monde* du 17 octobre). Ceux-ci avaient été insultés, menacés par environ cinq cents policiers et un millier de personnes appartenant à leurs familles. Ils avaient été obligés de s'enfuir de la caserne où ils s'étaient réfugiés.

Une centaine de policiers avaient été mis aux arrêts. Une procédure de révocation a été engagée contre une trentaine d'entre eux. En outre, environ cinq cents policiers en poste en Biscaye et leurs familles, ont été transférés vers d'autres régions. Selon les autorités, cette mesure a été prise pour relâcher l'état de tension régnant dans les unités de la province. Le malaise de la police a commencé à se manifester publiquement après l'assassinat, le 28 août dernier, de quatre membres des forces de l'ordre. — C. V.

Espagne

LA FIN DU CONGRÈS DU PARTI GOUVERNEMENTAL

L'Union du centre démocratique réaffirme ses options en faveur d'un réformisme prudent

De notre correspondant

Madrid. — Le premier congrès de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti au pouvoir à Madrid, réuni du 19 au 21 octobre, a maintenu à peu de chose près sa direction et confirmé une ligne politique déjà amplement connue. Pour l'essentiel, la philosophie centriste espagnole est fixée. L'U.C.D. se définit d'abord comme un parti européen. Les vivats les plus chaleureux ont été réservés, lors du discours de clôture de M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, qui a été réélu président de l'U.C.D., à cette profession de foi : *« Ce que nous voulons adopter, c'est le modèle politique de l'Europe occidentale. »*

Il s'agit, en outre, d'un parti du centre, *« non d'une droite camouflée ou d'une gauche honteuse »*, comme l'a affirmé M. Suarez. Un parti libéral, atlantiste (il s'est prononcé pour l'adhésion à l'OTAN), néo-capitaliste, non confessionnel, mais proche de l'Eglise, ouvert au réformisme social et aux autonomies régionales.

Pour l'économie de marché

L'un des débats les plus *révélateurs a eu lieu sur le modèle* économique à mettre en œuvre. Le parti propose l'établissement sans équivoque d'une économie de marché, avec les correctifs nécessaires pour éviter de trop grandes disparités sociales et régionales. Le régime franquiste se caractérisait par un interventionnisme qui, selon l'U.C.D., accentuait, au lieu de corriger, les inégalités de départ, notamment dans les domaines fiscal et financier, ainsi que dans l'enseignement. Le parti souhaite un retour au libre jeu des forces du marché, dont il souligne *« l'efficacité »* et *« l'attrait »*. Il insiste en même temps sur la nécessité d'un *« grand secteur public »* pour surmonter les déséquilibres provoqués par la libre entreprise.

Néanmoins, les centristes n'envisagent pas tous de la même façon l'ampleur et l'utilité d'un tel secteur public. Celui-ci ne participe actuellement en Espagne que pour 25 % du P.N.B. C'est l'un des pourcentages les plus bas en Europe occidentale. Faut-il l'élever ? Les congressistes ont refusé, dans leur majorité, d'envisager une participation « croissante » de l'Etat dans l'économie et, sur un point précis, la nationalisation ou non des secteurs électrique et nucléaire, ils se sont déclarés favorables au maintien d'entreprises privées contrôlées par l'Etat.

Défaite des « progressistes » ? La presse espagnole assimile souvent dans ses analyses le progressisme au dirigisme, défendu par le secteur social-démocrate de l'U.C.D. Les libéraux du parti récusent cette assimilation et font remarquer que les dirigistes, au sein de leur formation, sont surtout les cadres technocratiques *issus du franquisme*. Ceux-ci ont formé le noyau de départ de l'Union du centre et imprimé leur marque à la politique appliquée par M. Suarez. Mais l'U.C.D. s'est élargie. L'un des nouveaux membres du comité exécutif est M. Rodrigo Sahagun, issu du patronat, ministre de l'industrie depuis février dernier, qui fait souffler un vent nettement libéral sur les industries sidérurgiques et navales, deux secteurs placés sous la tutelle publique.

La philosophie économique du parti majoritaire est illustrée aussi par un avocat convaincu du libéralisme, M. Garrigues Walker, ministre des travaux publics et du logement, qui s'est attaqué à l'un des tabous légués par le franquisme en préparant un plan de libération des loyers, destiné à relancer la construction de logements.

Autre exemple du plaidoyer centriste en faveur de l'entreprise privée : la place accordée par les congressistes à la liberté de l'enseignement. Alors que le texte soumis à discussion traitait l'école privée de la même façon que le projet constitutionnel, issu d'un compromis avec la gauche, les délégués ont préféré revenir aux positions antérieures du parti, favorables à un contrôle de l'Etat aussi réduit que possible sur les établissements gérés par l'Eglise.

Le problème des autonomies régionales est sans doute l'un de ceux qui ont été analysés avec le plus de lucidité par le parti au pouvoir. Les centristes ont admis l'inévitable : en Espagne, le passage à la démocratie a toujours signifié une relance des revendications autonomistes. Ils ont estimé que ces revendications pouvaient être satisfaites dans de meilleures conditions qu'il y a quarante ans sous la République. L'unité culturelle, économique, sociale du pays a progressé. Les risques de séparatisme sont donc moindres. L'U.C.D. constate en outre que l'Europe supranationale sera aussi une Europe régionale et que la région se prête mieux qu'un cadre plus large au bon fonctionnement des services de l'Etat.

Parti de la « démocratie », c'est paradoxalement dans ce domaine que l'U.C.D. a été le moins convaincant au cours de son congrès. Apparemment peu assurés de sa cohésion interne, les dirigeants du parti ont préféré le système des listes bloquées pour élire les nouvelles instances dirigeantes : un comité exécutif de trente-cinq membres et un conseil politique de soixante. *Dans chaque cas*, il n'y a eu qu'une liste, l'officielle. La plupart des anciens membres du comité exécutif — ministres, parlementaires et hommes de l'entourage présidentiel — ont été reconduits.

La presse a insisté sur les luttes — en coulisses — démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates, deux tendances représentées à la direction du parti. Près de 30 % des délégués ont voté nul et blanc, apparemment peu satisfaits du fonctionnement interne de leur parti. A cet égard, le congrès centriste a souffert de la comparaison — et c'est un autre paradoxe — avec celui du parti communiste en avril.

CHARLES VANHECKE.

Les « Cahiers Léon-Blum »

LA « NON-INTERVENTION RELACHÉE » EN ESPAGNE

Les *Cahiers Léon Blum*, numéros 2 et 3, apportent une contribution intéressante à l'histoire politique de la non-intervention pendant la guerre d'Espagne. En *dehors de textes provenant* des archives du Foreign Office, la partie la plus inédite des *Cahiers* est une conversation avec M. Gaston Cusin.

Haut fonctionnaire des douanes à l'époque, M. Cusin a été chargé tout au long de la guerre d'Espagne de l'aide clandestine aux républicains. Son rôle était déjà connu, mais les *Cahiers* apportent de nombreuses précisions sur les responsables et les cheminements des envois de matériel français ou étranger à l'Espagne. M. Alvarez del Vayo, ancien ministre des affaires étrangères d'Espagne, qui assiste à la conversation, a dit à M. Cusin : *« Vous nous avez aidés énormément. Negrin et moi nous parlions beaucoup de vous. »* M. Cusin précise en passant que c'est l'ancien président du gouvernement hongrois, Geroe, qui coordonnait l'aide soviétique et l'aide française auprès de Negrin, ministre des finances, puis chef du gouvernement espagnol.

Rappelant le rôle personnel joué dès le premier jour de la guerre par Léon Blum, Daniel Blumé, qui présente ces documents, écrit : *« Paradoxalement, c'est après avoir quitté la présidence du gouvernement qu'il a, personnellement, joué le plus grand rôle dans l'acheminement de l'aide à l'Espagne. Lui seul, en effet, pouvait, par sa volonté, sa vigilance et son autorité personnelle, imposer à tous ses successeurs le maintien du dispositif mis en place et la « couverture » de ses interventions quotidiennes. »*

★ Les *Cahiers de Léon Blum* sont édités par la Société des amis de Léon Blum. Siège social : Dominique Hamon, 9, rue des Tournelles, 94 Cachan.

Grèce

La gauche et l'extrême droite progressent aux élections municipales

De notre correspondant

Athènes. — Le second tour des élections municipales qui portait sur cent dix municipalités a vu l'opposition enregistrer de nouveaux succès, gagner la bataille d'Athènes et celle du Pirée.

Dans la capitale, M. Beis, candidat de gauche soutenu par le Pasok, a obtenu 57 % des voix, et l'opposition enregistre ainsi une progression de 4 % par rapport aux élections municipales d'avril 1975. Avec moins de 43 % des voix, M. Plytas est fort loin des 53,8 % obtenus à Athènes par son parti, Nouvelle Démocratie, lors des élections générales du 17 novembre 1974.

L'élection de M. Beis étant certaine, l'intérêt du second tour se trouva essentiellement concentrée sur Le Pirée. En effet, au premier tour, M. Skilitsis, qui, sous la dictature, fut un maire beaucoup plus apprécié pour ses qualités d'administrateur que pour ses options politiques, avait obtenu 48,69 % des voix. Cela fut ressenti comme une provocation par tous les démocrates qui se mobilisèrent et lui interdirent la route de la mairie. Mais la lutte fut sévère et passionnée.

En attendant d'éplucher et d'analyser les résultats des élections municipales, les milieux gouvernementaux, qui persistent à en contester le caractère politique, se livrent malgré tout à plusieurs constatations.

Tout d'abord, le nombre élevé des abstentions, autour de 30 %, montre qu'une grande partie de la population se désintéresse des luttes politiques. Entre les deux tours, le ministère de l'intérieur a multiplié les mises en garde en soulignant que le vote était obligatoire. Ceux qui s'abstenaient risquaient, selon la loi, de se voir refuser un passeport ou un permis de conduire et même d'être frappés d'une peine de prison. Et pourtant très nombreux furent ceux qui ne se rendirent pas aux urnes pour le second tour.

D'autre part, les stratèges de Nouvelle Démocratie enregistrent un échec. Ils escomptaient que le ralliement de personnalités telles que MM. Mitsotakis et A. Cannelopoulos entraînerait un déplacement de voix centristes en faveur du parti au pouvoir. Il n'en a rien été et, l'opposition ayant gagné du terrain dans plusieurs fiefs traditionnellement tenus par la droite, la grogne peut s'installer dans les rangs des députés du parti de M. Caramanlis.

Pour l'instant, l'extrême complexité et la diversité des alliances locales rendent difficile une estimation des résultats obtenus par chacun des partis de l'opposition. Cependant, il apparaît dès maintenant que le parti socialiste Pasok a sensiblement progressé, ainsi que le parti communiste « de l'extérieur » (pro-soviétique).

Pour ce qui est de ce dernier parti, son succès à Athènes est des *plus significatifs*. Le pourcentage de 16 % obtenu par M. Théodorakis l'a été sans l'apport des faubourgs populaires comme Bironos, Zographos, *Kaissariani, par exemple*, qui ont élu leur propre municipalité. Pour les élections générales, ces citadelles de l'extrême gauche relè*vent de la première circonscription* d'Athènes, ce qui permet de rosir le rouge de leurs votes. Les communistes ont donc sensiblement progressé au cœur même de la capitale et non plus seulement dans sa banlieue.

Enfin, ceux que la gauche qualifie de « monarcho-juntistes » (extrémistes de droite, tenants de l'ancien régime militaire, royalistes) ont nette*ment repris du poil de la bête. En* dehors de leur coup d'éclat au Pirée, au premier tour, et bien que mal organisés et sans chef crédible, ils sont parvenus à enlever plusieurs municipalités et à faire élire comme conseillers un certain nombre des leurs camouflés dans des listes « apolitiques ». Ce regain de dynamisme ne peut que pousser les démocrates à faire preuve d'une vigilance accrue.

MARC MARCEAU.

AMÉRIQUES

Cuba

M. Fidel Castro envisage la libération de tous les prisonniers politiques avant la fin de l'année

Un premier groupe de quarante-six prisonniers politiques cubains, qui ont été libérés et autorisés à émigrer aux Etats-Unis, est arrivé samedi 21 octobre à Miami (Floride) (*le Monde* daté 22-23 octobre). Au cours d'une conférence de presse, samedi, à La Havane, à l'occasion de leur départ, M. Fidel Castro a déclaré qu'il avait *« déjà libéré entre douze mille et quatorze mille détenus politiques »* et qu'il espérait qu' *« il serait possible de libérer ceux qui restent avant la fin de l'année »*. Le dirigeant cubain a cependant indiqué que ceux qui *« ont commis des délits très graves »*, et notamment des assassinats, ne pourront pas émigrer.

M. Fidel Castro avait déclaré récemment qu'il restait environ trois mille prisonniers politiques à Cuba. Dans une interview accordée à Mme Barbara Walters, pour la chaîne de télévision américain ABC, en juin 1977, il avait affirmé, d'autre part, qu'ils avaient été plus de quinze mille dans les années qui ont immédiatement suivi la révolution, ce qui permet d'expliquer le chiffre de « douze mille ou quatorze mille » libérations.

Le dirigeant cubain a affirmé samedi qu'il accomplissait ce *« geste de bonne volonté »* pour des *« raisons humanitaires »*. Il a précisé que le *« dialogue actuel »* était *« uniquement entre Cuba et la communauté cubaine à l'étranger* (essentiellement à Miami, où vivent un demi-million d'exilés) *et non avec le gouvernement américain »*. M. Fidel Castro a cependant reconnu que la modification d'attitude des Etats-Unis à l'égard de Cuba depuis l'arrivée de M. Carter au pouvoir avait joué un rôle positif. — *(U.P.I.)*

Portugal

AVANT D'ÊTRE DÉSIGNÉ

Le nouveau premier ministre devra disposer d'une majorité au Parlement

De notre correspondant

Lisbonne. — Le nom du nouveau premier ministre portugais devrait être rendu public ce lundi 23 octobre, après la réunion du Conseil de la révolution convoqué pour la circonstance, et la réception au palais présidentiel de *Belem des délégations* des quatre principales formations politiques représentées au Parlement.

Deux personnalités, qui figuraient sur une liste de « onze premiers ministres possibles » soumise aux dirigeants des partis par le président de la République, se détacheraient du lot : MM. Mota Pinto, ancien député social-démocrate qui a appartenu, en tant qu'indépendant, au premier gouvernement constitutionnel dirigé par M. Soares, et Silva Lopes, actuel ministre des finances. La reconduction de M. Nobre da Costa, suggérée par le général Eanes, aurait été repoussée en raison de l'opposition de la plupart des partis. Seul le P.S.D. de M. Sa Carneiro se serait prononcé en faveur d'une telle éventualité.

Contrairement à ce qui s'était passé lors de la désignation de M. Nobre da Costa, le nouveau chef du gouvernement ne sera officiellement investi qu'après avoir réussi à former un cabinet disposant d'une majorité à la Chambre. Le général Eanes veut ainsi éviter les risques d'un nouvel affrontement à l'Assemblée, qui compliquerait davantage les relations déjà difficiles entre la présidence et les partis politiques.

Le P.S., le C.D.S. et le P.C.P. ont annoncé qu'ils autoriseraient la participation au gouvernement de leurs militants. Les sociaux-démocrates semblent plus réticents. Le P.S.D. préférerait, en effet, aborder les prochaines élections législatives, où il espère progresser, sans se compromettre par l'exercice de responsabilités gouvernementales. Mais cette stratégie de M. Sa Carneiro peut susciter des remous au sein du parti, certains dirigeants sociaux-démocrates ayant laissé entendre qu'ils accepteraient d'entrer dans un cabinet dirigé par un modéré.

L'autre part, la droite portugaise se réorganise. Lors d'un congrès à Lisbonne, le dimanche 22 octobre, le M.I.R.N., l'organisation présidée par le général Kaulza de Arriaga, s'est transformé en parti : le P.D.P., parti de la droite portugaise. — J. R.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

RÉUNI EN CONGRÈS A LUDWIGSHAFEN

Le parti chrétien-démocrate va définir sa stratégie pour les élections de 1980

Ludwigshafen. — Comment revenir au pouvoir ? Comment gagner les élections fédérales de 1980 ? Telles sont les questions posées au congrès du parti chrétien-démocrate, qui s'est ouvert, ce lundi matin 23 octobre, à Ludwigshafen.

En dépit des déclarations optimistes des dirigeants de la C.D.U., les perspectives sont plutôt sombres à l'heure actuelle pour leur parti. Au milieu d'une législature, c'est en général le gouvernement qui se trouve *en position de faiblesse*. Aujourd'hui, cependant, le chancelier Schmidt a le vent en poupe. La situation économique du pays s'améliore de façon visible, le chômage recule, l'activité industrielle reprend. L'orgie de dépenses, à laquelle se livrent de nouveau les consommateurs, manifeste la confiance en l'avenir, fût-elle provisoire, est en train de reprendre le dessus. Il est vrai qu'une tempête monétaire provoquée par la chute ininterrompue du dollar ou une nouvelle hausse du prix du pétrole pourraient transformer l'atmosphère d'une façon brutale. Pour l'instant, toutefois, les électeurs ouest-allemands n'ont guère de raisons de s'en prendre au gouvernement *socialiste-libéral* du chancelier Schmidt.

En revanche, la popularité du leader de l'opposition, M. Helmut Kohl, ne cesse, si on en croit les sondages, de décliner. Cela vaut naturellement au « géant noir », comme on le surnomme en R.F.A., d'être exposé à bien des attaques dans ses propres rangs. Tout récemment, l'ancien candidat de la C.D.U. à la Chancellerie, M. Rainer Barzel, n'a pas craint de dire publiquement que jamais l'opposition chrétienne-démocrate n'avait été aussi inexistante. Même si, dans l'immédiat, aucun rival ne menace sérieusement M. Kohl, celui-ci doit tenir compte du fait que l'insuccès de ses attaques répétées contre le gouvernement de M. Schmidt provoque bien des déceptions au sein de la C.D.U.

Depuis les élections générales de 1974, beaucoup de dirigeants chrétiens-démocrates ont compté sur un revirement des libéraux. Ils ont cru qu'il serait possible de « débaucher » le F.D.P. et de l'amener à rompre son alliance avec les sociaux-démocrates. Cet espoir est aujourd'hui abandonné : le troisième parti

De notre envoyé spécial

a certes connu des revers aux élections de Hambourg et de Basse-Saxe, mais il est parvenu à maintenir ses positions en Hesse et en Bavière, la coalition au pouvoir à Bonn n'apparaît plus menacée.

Dans ces conditions, les chrétiens-démocrates ne peuvent envisager un retour au pouvoir qu'en 1980, et à la condition qu'ils parviennent à arracher par leurs seuls efforts une majorité absolue au Bundestag. C'est là un objectif très difficile à atteindre. Toutes les élections récentes dans les Länder indiquent que la C.D.U. a fait le plein de ses voix. Même en Hesse, où elle avait les meilleures des chances de conquérir enfin la majorité régionale, elle a dû s'incliner devant l'alliance S.P.D.-F.D.P. (*le Monde* du 10 octobre).

Le problème du « quatrième parti »

La C.D.U., et son alliée la C.S.U. bavaroise, souffrent, d'autre part, d'une faiblesse fondamentale : si elles maintiennent une pression constante contre le chancelier Schmidt, les électeurs sont pourtant bien en peine de deviner ce que leur apporterait un gouvernement chrétien-démocrate. Un nouveau programme doctrinal soumis aux congressistes de Ludwigshafen doit, en principe, remédier à cette déficience, et rendre à la C.D.U. une image positive. Encore ce programme, sorti de ce que le chancelier Schmidt appelle par dérision : « *l'usine à papier de la C.D.U.* », ne retient-il guère que les grandes têtes de chapitres, évoquant « *la liberté, la solidarité, la justice* », ainsi que le slogan un peu fatigué de « *l'économie sociale de marché* ». Même si beaucoup de citoyens sont prêts à applaudir des déclarations proclamant qu'un régime chrétien-démocrate favoriserait « *l'épanouissement de la personnalité* », que certains jugent actuellement paralysée par l'étatisme socialiste, ils ne parviennent guère à comprendre quels aspects concrets une telle transformation pourrait revêtir.

Les militants de la C.D.U. eux-mêmes ne paraissent pas très convaincus des bienfaits du programme qu'on leur propose. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir le volume de plus de cinq cents pages qui reproduit les quelque trois mille amendements proposés au programme de Ludwigshafen...

Sur un point au moins, le débat sera probablement esquivé : l'attitude de la C.S.U. bavaroise. M. Franz-Josef Strauss, son président, qui vient de remporter un succès prévisible en Bavière (*le Monde* du 14 octobre), a toujours dénoncé l'« illusion » qui consistait, selon lui, à espérer un renversement des alliances grâce à un revirement des libéraux. Il souhaiterait maintenant étendre son parti — qui constitue l'aile la plus à droite de la famille chrétienne-démocrate ouest-allemande — hors des limites de l'« État libre de Bavière », où il s'est, pour l'instant, cantonné. Selon l'ancien ministre, la C.D.U. et la C.S.U., « *marchant séparément et frappant ensemble* », pourraient enfin conquérir à elles deux la majorité absolue qui leur échappe pour l'instant.

Comme on l'imagine, l'attitude de M. Strauss suscite les inquiétudes les plus vives parmi les dirigeants actuels de la C.D.U. Ceux-ci se rendent compte qu'une victoire — d'ailleurs très hypothétique — acquise dans de telles conditions favoriseraient avant tout les chances du leader bavarois. Mais ils redoutent au moins autant que le calcul des chrétiens sociaux de Munich ne soit valable qu'en théorie, et se révèle, sur le terrain, complètement faux.

En définitive, il semble que, pour l'équipe de M. Kohl la seule voie praticable consiste à rétablir le prestige quelque peu terni de la C.D.U. et à tenter une ouverture politique vers le centre. Pour cela, il leur importe de dissiper l'impression chez les jeunes électeurs — que le parti chrétien-démocrate n'est rien d'autre que l'expression politique du capitalisme classique. La tâche n'est pas facile. Le congrès de Ludwigshafen peut tout au plus amorcer la renaissance dont la C.D.U. a besoin pour ne pas rester dans l'opposition après 1980.

JEAN WETZ.

ASIE

LA RÉPRESSION AU VIETNAM

Dirigeant de l'Eglise bouddhiste

LE VÉNÉRABLE THICH THIEN MINH SERAIT MORT EN PRISON

L'un des plus hauts dirigeants de l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam, le vénérable Thich Thien Minh, qui avait été arrêté le 13 avril, est mort en prison à Ho-Chi-Minh-Ville le 17 octobre, à l'âge de cinquante-sept ans, a annoncé vendredi à Paris la délégation bouddhiste vietnamienne pour la paix. Les causes du décès n'ont pas été révélées.

Thich Thien Minh avait été un militant actif en faveur de la paix au Vietnam. En 1963, il fut emprisonné pendant plusieurs mois par le régime Ngo Dinh Diem parce qu'il avait pris la tête d'un mouvement bouddhiste de protestation. En 1966, il fut gravement blessé dans un attentat ; il en demeura infirme. Condamné en 1969 à quinze ans de travaux forcés par le régime de Nguyen Van Thieu, il dut, neuf mois plus tard, sa libération à une campagne internationale.

La délégation bouddhiste en France indique d'autre part que quatre autres dirigeants de l'Eglise bouddhiste unifiée arrêtés le 6 avril 1977 à la pagode An-Quang de Ho-Chi-Minh-Ville sont encore détenus. Il s'agit de Thich Huyen Quang, vice-président exécutif de l'Eglise bouddhiste unifiée, Thich Quang De, son secrétaire général — qui l'un et l'autre seraient dans un état de santé préoccupant — et de Thich Thuyen An et Thich Theng Buu.

DES RÉFUGIÉS EN FRANCE PUBLIENT UNE LISTE DE CENT SOIXANTE-TROIS ARTISTES ET INTELLECTUELS ARRÊTÉS AU SUD

Organe vietnamien du Comité khméro-lao-vietnamien pour la défense des droits de l'homme (1), la revue *Què Me*, diffusée par des réfugiés vietnamiens en France, publie dans son dernier numéro une liste nominale de cent soixante-trois écrivains, poètes, artistes et intellectuels vietnamiens arrêtés dans leur pays depuis le 30 avril 1975.

« Quand les communistes prirent le pouvoir, écrit la revue, *ils entreprirent aussitôt de soumettre la communauté d'artistes, d'écrivains et d'intellectuels du Sud-Vietnam dont la liberté de pensée et les idées modernes opposaient un premier obstacle pour imposer l'austère idéologie venant du Nord. Ces intellectuels furent convoqués pour signer un rapport détaillé sur leur vie, leurs œuvres et leurs activités.*

» Ce n'était apparemment qu'un « recensement », mais en réalité cela fut utilisé plus tard comme un complet dossier de renseignements par la police. Les autorités communistes lui donnèrent le nom de « réévaluation », ce qui fut justifié dans cette déclaration du général Tran Bach Dang, chef du service de propagande du gouvernement nord-vietnamien dans le Sud (été 1975) : « La » culture du Sud est une culture » d'esclave promue par les impé- » rialistes américains afin de » détruire la révolution. Si la lit- » térature du Sud n'est pas réac- » tionnaire, elle est du moins » décadente. Voilà pourquoi le » parti et le gouvernement du » Nord doivent réévaluer la cul- » tude du Sud. »

La revue *Què Me* publie à ce propos le témoignage d'un ancien employé du service de la censure qui a fui le Vietnam. Cet homme fait notamment état de la saisie de 2 711 mètres cubes de livres dans l'ancienne Saigon, à l'automne 1977. Parmi les auteurs étrangers interdits, il cite : Gide, Pearl Buck, D.H. Lawrence, Herman, Hesse, Camus et Sartre.

(1) 51-53, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, tél. 824-63-17.

(2) 25, rue Jaffreux, 92230 Gennevilliers, tél. 793-10-81.

TÉMOIGNAGE — La révolution est morte

Nous avons reçu de Ho-Chi-Minh-Ville ce témoignage, dont nous garantissons l'authenticité, d'un jeune intellectuel qui désire conserver l'anonymat :

Depuis quelques mois, le parti et le gouvernement affirment au peuple que la Chine populaire est l'ennemi le plus dangereux du Vietnam. L'oligarchie de Pékin est décrite comme une bande de réactionnaires, et les Cambodgiens sont qualifiés de laquais des Chinois. La radio, les journaux, les haut-parleurs implantés partout dans cette ville ne cessent de condamner l'attitude des Chinois. Des séances d'éducation politique sont organisées dans tous les secteurs de l'administration pour mettre les fonctionnaires au courant de l'attitude de Pékin qui s'oppose à l'édification d'une société communiste *pro-soviétique* au Vietnam. Dans les quartiers, des séances ont été organisées le soir pour le peuple.

La guerre avec les Cambodgiens, patente l'année dernière, est désormais déclarée. L'ordre de la mobilisation générale des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans a été signée fin août par Mai Chi Tho, le chef de la police de Ho-Chi-Minh-Ville. Cette mobilisation, valable pour tout le Sud, concerne aussi les jeunes filles de dix-huit à vingt ans qui se porteraient volontaires. Le mot « volontaire » ne veut plus rien dire en langage vietnamien actuel. On vous force à signer un papier d'engagement volontaire et ce papier servira comme preuve que vous êtes réellement volontaire.

Une jeune génération de Vietnamiens qui, à la libération, a cru pouvoir échapper à la guerre, est obligée à présent de faire une nouvelle guerre pour défendre un pays qui n'est plus le leur. Ces gens se demandent pourquoi ils se battraient pour une oligarchie odieuse qui ne leur accorde aucun droit ni aucune liberté. Se battre pour la révolution ? La révolution est bien morte ! Il ne reste plus que les profiteurs de la révolution. En mai 1975, on disait au peuple : *« La révolution est magnanime ; la révolution pardonne ; la révolution apporte le bonheur, etc. »* Aujourd'hui, le mot révolution est démodé, on n'emploie plus que les mots parti et gouvernement. Le parti avant tout, le parti avant le peuple. Le parti ordonne, le peuple travaille. Les membres du parti profitent, le peuple se serre la ceinture. Ce peuple en avait assez de la pourriture et de la dernière guerre et était peut-être prêt à accepter quelque chose de neuf qui amènerait *une certaine prospérité et un* avenir heureux. Ce peuple tombe d'une guerre à l'autre, et d'une pourriture à une autre, qui est pire, aggravée par l'incompétence et la tyrannie d'une bande de cadres fidèles, mais sans éducation.

Comment admettre de faire une nouvelle guerre au profit de gens que l'on déteste, avec un estomac presque toujours creux et un taux de mortalité sur le champ de bataille très élevé à cause d'un service médical préhistorique ?

« La vie est dure et chère »

Les désertions, les refus de servir provoqueront bientôt un contrôle plus dur de la population qui est pourtant déjà très serré. Chaque arrondissement est découpé en sous-quartiers, en « nids » de population. Chaque « nid » groupe de trente à cinquante familles. Chaque sous-*quartier est doté d'un comité populaire* révolutionnaire, d'une compagnie de police et d'une milice armée, sans compter les camarades de la vingt-cinquième heure. Chaque « nid » est doté d'un chef et d'un sous-chef de sécurité choisis parmi les civils, et d'un agent de police. Toute absence durant la nuit doit être rapportée au chef et enregistrée. Un visiteur qui passe une nuit dans le quartier doit être signalé. Toute personne se déplaçant hors de la ville doit être munie d'une autorisation de la police de l'arrondissement et, si l'on va vers la côte, il faut obtenir la permission de la police municipale. Chaque habitant a dû fournir un curriculum vitae portant sur trois générations. Pour obtenir n'importe quel papier, demander du travail, il faut fournir deux exemplaires du curriculum, authentifiés par la police.

L'arrêt brusque du commerce libre en mars a, d'autre part, porté un coup terrible à la population. L'inventaire et le rachat par bons des marchandises, et le contrôle, dit administratif des domiciles des bourgeois ou assimilés, a permis de saisir tous les livres vietnamiens et étrangers qu'on veut interdire.

La vie est dure et chère. Un médecin gagne 60 piastres par mois, un fonctionnaire moyen 40. Le riz *coûte au marché noir 8 piastres le* kilo, et la viande de porc 20 piastres. Comment vivre ? On revend peu à peu tout ce que l'on possède et même les vieux vêtements se vendent cher. Qui n'a pas de travail se fait envoyer vers les « nouvelles zones économiques », autant dire vers la mort.

La récolte de riz de cette année est perdue à cause des inondations et des insectes. L'emploi des engrais organiques favorise la multiplication des insectes. Chacun travaille pour soi et pour sa famille, et non pour les grandes idées ou le parti. Les paysans cultivent juste ce dont ils ont besoin et le delta du Mékong s'appauvrit de la sorte.

Les officiers en rééducation sont toujours à Phuoc-Long, sur la route n° 14. Environ 40 % ont été relâchés, surtout les techniciens (pharmaciens, médecins, ingénieurs). Les officiers à partir du grade de commandant, les officiers du deuxième bureau et de la guerre psychologique ont été transférés au Nord.

LA VISITE

M. Fukuda entend profiter de la ratification du traité avec la Chine pour se faire réélire premier ministre

De notre correspondant

Tokyo. — Bien que, officiellement, la campagne pour l'élection du président du parti libéral-démocrate (P.L.D.), qui, *ipso facto*, devient premier ministre après un vote à la Diète — dont le résultat ne fait pas de doute puisque le parti gouvernemental y dispose de la majorité — ne commence que le 1er novembre, les trois principaux rivaux de M. Fukuda, actuel premier ministre, ont annoncé samedi 21 octobre leur candidature. Il s'agit de M. Ohira, secrétaire général du P.L.D., le principal rival du premier ministre, de M. Nakasone, président du conseil exécutif du parti, et de M. Komoto, l'actuel ministre du commerce international et de l'industrie.

La fin de la session parlementaire extraordinaire, et surtout la visite à Tokyo de M. Teng Hsiao-ping, ont donné le coup d'envoi de la campagne. En effet, d'une part, la fin des débats à la Diète a donné aux hommes politiques une liberté de manœuvre que la nécessité d'une unité du camp conservateur leur interdisait auparavant ; d'autre part, les deux principaux rivaux, MM. Fu*kuda et Ohira, entendent bien* tirer le maximum d'avantages de l'événement diplomatique majeur de ces dernières années : le rapprochement avec la Chine. Le premier ministre compte utiliser la visite de M. Teng pour accroître son prestige ; quant à M. Ohira, il veut surtout montrer que les « vrais amis » de la Chine au sein du P.L.D. sont son propre clan et celui de M. Tanaka, l'ancien premier ministre, qui normalisa en 1972 (M. Ohira était alors ministre des affaires étrangères) les relations avec Pékin.

La popularité des candidats joue cette fois un rôle plus grand que par le passé dans la désignation du futur premier ministre. Lors de son congrès de 1978 le P.L.D. a en effet adopté un nouveau système « plus démocratique » d'élection de son président. Auparavant, celui-ci était *élu par un collège formé des* parlementaires libéraux-démocrates et des délégués des bureaux préfectoraux du parti. Désormais, l'élection se fera selon un système qui s'apparente à celui des primaires américaines.

Dans un premier temps, les membres du P.L.D. choisiront les candidats à la présidence. Les deux personnalités arrivant en tête à la suite de ce vote seront désignées pour l'élection finale du président du P.L.D., le 1er décembre, par les parlementaires.

Les primaires se déroulent à l'échelon préfectoral. Chacune des quarante-sept préfectures dispose d'un certain nombre de points, variant en fonction de sa population (1 point pour mille habitants).

Les électeurs dans ces « primaires » à la japonaise sont les membres du P.L.D., un million cinq cent mille personnes qui se répartissent entre membres proprement dits (un million trois cent mille) et sympathisants (cent quatre-vingt mille).

Sans prendre vraiment le caractère des « primaires » américaines (les Japonais semblent peu mobilisés par la désignation du nouveau premier ministre), le jeu de l'élection du président du P.L.D. devrait donc être plus ouvert que par le passé. L'une des raisons invoquées pour réformer l'ancien système est d'assainir la vie politique nippone en limitant les pratiques d'« achat » des électeurs.

L'augmentation du nombre des personnes intervenant dans les primaires devrait limiter les malversations et réduire les marchandages. Dans une certaine limite seulement, car l'enracinement local *des factions permet* les intrigues des députés en faveur de leur patron. — Ph. P.

AFRIQUE

Laos

L'ARMÉE UTILISERAIT DES GAZ CONTRE LES MONTAGNARDS MÉOS

Bangkok (A.F.P.). — Des gaz mortels sont employés par l'armée laotienne pour réduire la rébellion des montagnards méos, ont affirmé à des journalistes quatre témoins arrivés récemment en Thaïlande. Deux médecins étrangers — qui travaillent dans les camps des réfugiés — ont souligné que les récits des témoins permettent d'avancer qu'une guerre chimique est actuellement menée contre les Méos du Laos.

« Le génocide des Méos, hélas, n'intéresse personne », a déclaré à l'A.F.P. M. Thomas Stearns, chercheur américain qui travaille sur les problèmes de l'après-guerre dans le Sud-Est asiatique. *« J'ai filmé et interviewé les témoins dont les parents sont morts des suites d'épandages de gaz mortels. Des médecins ont diagnostiqué les effets de ce gaz, mais les compagnies de télévisions américaines à qui j'ai proposé mon film m'ont répondu que ce sujet est « sans intérêt ».*

Sénégal

Le président Senghor entend exercer son mandat jusqu'à son terme

De notre correspondant

Dakar. — Dans une interview publiée ce lundi 23 octobre par le quotidien national *le Soleil*, le président Senghor annonce qu'il a la ferme intention d'exercer jusqu'à son terme — mars 1983, — le mandat qui lui a été renouvelé en février pour cinq ans.

En sortant de la réserve qu'il avait observé, le chef de l'Etat met un terme à des rumeurs qui s'étaient amplifiées ces derniers temps, selon lesquelles il pourrait se retirer beaucoup plus rapidement, pour faciliter l'installation définitive de son successeur désigné, le premier ministre, M. Abdou Diouf.

Le président coupe donc l'herbe sous les pieds de ceux qui, dans l'opposition, avaient lancé une campagne sur le thème, qui aurait pu devenir populaire, du caractère antidémocratique des dispositions successorales introduites, en 1976, dans la Constitution. Aux termes de ces dispositions, le premier ministre succède automatiquement au chef de l'Etat, décédé, empêché ou démissionnaire, jusqu'à la fin du mandat en cours, sans avoir à se présenter devant les électeurs, ce qui lui donnerait le temps de se consolider et d'avoir, ainsi, un avantage décisif sur ses rivaux éventuels. Si M. Senghor décidait de se retirer en 1983, rien ne l'empêcherait de faire campagne pour son poulain. Ce qui serait probablement aussi efficace.

La réaction du chef de l'Etat fait partie d'une contre-offensive en règle déclenchée ces derniers temps par le parti socialiste au pouvoir, pour regagner le terrain qu'il semble avoir perdu depuis quelques mois dans l'opinion.

Aux élections qui s'achèvent dans les entreprises pour la désignation des délégués du personnel, la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (C.N.T.S.), liée au parti socialiste, a été bien souvent bousculée par l'Union des travailleurs libres du Sénégal (U.T.L.S), proche du principal parti de l'opposition légale, le parti démocratique sénégalais de Me Abdoulaye Wade. La centrale progouvernementale subit le contrecoup des difficultés socio-économiques engendrées par la très grave sécheresse de l'été 1977 et des mesures d'austérité adoptées pour alléger un peu les souffrances du paysannat, mais qui ont tout particulièrement touché les salariés. Elle est aussi victime du comportement antidémocratique de la plupart de ses responsables.

La plupart des petites formations semi-clandestines d'inspiration marxiste sont d'autre part en train de se regrouper sous l'égide de l'ancien président du conseil, M. Mamadou Dia. Une « Coordination de l'opposition sénégalaise unie » (COSU) a été mise en place entre les cinq partis suivants : le parti socialiste autogestionnaire, qui regroupe les amis de M. Dia ; la fraction clandestine du Parti africain de l'indépendance ; le groupe « Xaré Bi-Andjëf » (Front d'action) ; la Ligue démocratique sénégalaise ; l'Organisation démocratique prolétarienne, qui rassemble des proches du professeur Abdoulaye Ly, un opposant du début des années 60.

Deux autres formations plus importantes, les Rassemblement national démocratique (R.N.D.), du professeur Cheikh Anta Diop, qui n'a toujours pas obtenu sa *légalisation*, et le Parti africain de l'indépendance (PAI), de M. Majhemouth Diop, qui a un statut légal, sont invitées à se rapprocher de ce noyau initial, en vue de constituer un vaste front de toute l'opposition, légale ou non. L'éventuel aboutissement de ces projets pourrait créer une dynamique menaçante pour le pouvoir, encore qu'une telle coalition serait assez hétéroclite et minée par des rivalités de clans et de personnes.

En faisant savoir qu'il ne se retirera pas, au plus tôt, avant quatre ans, M. Senghor a, de toute façon, répondu à ceux qui spéculaient sur la relative inexpérience politique de son successeur désigné. A l'inverse, en abandonnant à ce dernier, depuis quelques mois, de plus en plus de prérogatives il lui donne le temps de s'affirmer, tout en permettant à *son parti de réorienter son* action pour mieux répondre à l'attente des masses.

PIERRE BIARNÈS.

Zaïre

Gbadolite en deuil, Gbadolite en fête...

De notre envoyé spécial

Gbadolite. — Dimanche 22 octobre, à une vingtaine de kilomètres de l'Oubangui, un des plus importants affluents du Zaïre, le général Mobutu a clos à Gbadolite, son village natal, une série de cérémonies qui, pendant une semaine, ont marqué le premier anniversaire de la mort de sa femme. Décédée le 22 octobre 1977 dans une clinique de Lausanne, Mama Mobutu, qui souffrait d'insuffisance cardiaque, était étroitement associée aux activités politiques de son mari et jouait un rôle important au sein du Mouvement populaire de la révolution, le parti unique zaïrois.

L'empereur Bokassa Ier de Centrafrique, les présidents Ahidjo du Cameroun et Habyarimana du Rwanda assistaient aux cérémonies ainsi que vingt-cinq délégations étrangères. Plusieurs chefs d'Etat s'étaient fait représenter par leur épouse. Au côté de la princesse Paola de Belgique, on a pu voir Mmes Valéry Giscard d'Estaing, Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Eyadema (Togo), Senghor (Sénégal), Bagaza (*Burundi*), *etc.*

Les cérémonies, commencées jeudi, se sont principalement déroulées à l'église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire et dans l'église-crypte Marie-de-la-Miséricorde en présence de nombreux prélats et d'une foule importante venue s'incliner devant le cercueil en acajou massif dans lequel repose la dépouille mortelle de Mama Mobutu, embaumée en Suisse.

Il fallait un grand effort d'imagination pour se remémorer l'épreuve de force qui, il y a moins de cinq ans, opposait une partie de la hiérarchie catholique en la personne de Mgr Malula, archevêque de Kinshasa, au chef de l'Etat zaïrois. Alors que la conférence épiscopale du Zaïre a, il y a quelques semaines, rédigé un document très critique à l'encontre du régime, le président de cette conférence et neuf autres évêques ont concélébré la messe de requiem de Gbadolite. Le général Mobutu a apparemment rallié à sa personne l'Eglise comme les autres forces politiques.

Les cérémonies de Gbadolite étaient, semble-t-il, essentiellement un hommage rendu par le chef d'Etat à sa femme, et une manifestation d'unanimité nationale. Ces cérémonies ont aussi intimement mêlé le faste chrétien et la mentalité païenne, la tristesse et la joie, le sens de la mort et le sens de la fête. Un habitant de Gbadolite eut aussi ce mot : *« Ici, Mobutu, ce n'est pas le président de la République, c'est le grand chef du Zaïre... »*

PHILIPPE DECRAENE.

Rhodésie

Selon les autorités militaires

1 500 maquisards auraient été tués en Zambie la semaine dernière

Le haut commandement militaire rhodésien a officiellement annoncé, samedi 21 octobre, à Salisbury, que plus de mille cinq cents guérilleros nationalistes ont été tués lors des raids déclenchés par les forces armées rhodésiennes en territoire zambien la semaine dernière.

Interrogé à ce sujet, à son retour d'un voyage de deux semaines aux Etats-Unis, M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a indiqué qu'il n'*« avait pas été tenu informé à l'avance »* de ces opérations militaires. M. Smith a ajouté : *« Une telle décision est du ressort des militaires qui sont responsables de la sécurité de la Rhodésie. Les militaires ont le pouvoir de prendre toutes les décisions qu'ils estiment nécessaires. »*

De source militaire, on indique à Salisbury que les forces rhodésiennes ont non seulement attaqué une base de guérilleros située non loin de Lusaka, capitale de la Zambie (*le Monde* du 21 octobre), mais aussi deux autres centres analogues et neuf camps annexes. L'endroit le plus éloigné de la frontière rhodésienne touché par les opérations, selon le haut commandement, se trouve à quelque 150 kilomètres au nord-est de Lusaka.

Dans un message adressé au président zambien, M. Kaunda, le président algérien, M. Boumediène, a fait part à ce dernier de son « inquiétude » et de son « indignation ». L'Egypte a également condamné l'intervention rhodésienne. — (*A.F.P., A.P.*)

« Comme aux premiers temps de la guerre d'Indochine »

Mkushi (Zambie) (*A.P.*). — Tout rappelle les premiers temps de la guerre d'Indochine : les armes soviétiques et chinoises, les huttes couvertes d'un toit de chaume, les tunnels, les tranchées, le sable, la chaleur et l'odeur de mort qui émane des ruines fumantes de ce camp de la guérilla en lutte contre le régime de Salisbury. Le camp se trouve à Mkushi.

Vingt-quatre heures après le raid contre le camp de Mkushi, les soldats rhodésiens sont toujours occupés à brûler et à détruire les petits bâtiments d'argile, les huttes de terre et les tentes grises épargnés par le bombardement.

Une cinquantaine de cadavres, pour la plupart des hommes, mais aussi deux jeunes femmes, le corps criblé de balles, sont allongés à terre. La plupart des morts tiennent encore à la main des fusils d'assaut de fabrication soviétique.

Selon les archives découvertes par les soldats envoyés après le bombardement, la base de Mkushi comptait deux mille trente-six personnes, dont mille quatre-vingt-deux guérilleros à l'entraînement.

« Nous avons fait de nombreux morts, des centaines », explique un porte-parole des forces de sécurité. Il pense également que plusieurs centaines de blessés sont morts dans la forêt. Le raid contre le camp de Mkushi a commencé deux heures après l'attaque lancée jeudi dernier contre le quartier général de M. Joshua Nkomo, dirigeant de la ZAPU, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Lusaka.

M. Nkomo a affirmé que la première attaque avait fait 266 tués et *800 blessés. Il a également* déclaré qu'il s'agissait en fait d'un camp de réfugiés.

Au cours du raid contre Mkushi, un parachutiste rhodésien a été tué. Les Rhodésiens n'ont fait que deux prisonniers, une jeune fille de dix-neuf ans et un homme âgé d'une trentaine d'années. La jeune fille a été autorisée *à parler aux journalistes*. Effrayée, elle a expliqué qu'elle avait été enlevée par les guérilleros de M. Nkomo dans le courant de l'année. Elle a dit s'appeler Finah Naba et être arrivée en Zambie après un voyage de deux semaines. Elle a échappé au raid de jeudi en se réfugiant dans un trou où les parachutistes *rhodésiens* l'ont retrouvée.

Malgré une faucille et un marteau peints sur un bâtiment et une casquette à visière de style soviétique retrouvée à terre, rien ne prouve que des instructeurs soviétiques ou cubains aient résidé dans le camp.

[Le correspondant de l'Associated Press *a été conduit* à Mkushi par les militaires rhodésiens précise l'agence. C'est la première fois depuis le début de la guerre que des correspondants étrangers ont pu visiter une base de la guérilla touchée par un raid. Cet article, ajoute A.P., a été soumis à la censure militaire et « de légères modifications y ont été apportées ».]

ASIE

DE M. TENG HSIAO-PING AU JAPON

Pékin et Tokyo au «rendez-vous historique»

(Suite de la première page.)

Le point remarquable de ce traité, conséquence logique du voyage à Pékin de M. Nixon en février 1972, suivi, quelques mois plus tard, de la normalisation des relations diplomatiques entre la Chine et le Japon, c'est qu'il n'a pas été dicté par la nécessité de régler un contentieux ancien mais exclusivement par celle de préparer l'avenir.

Le traité sino-japonais n'était pas une condition *sine qua non* de l'approfondissement des rapports étatiques entre les deux pays : leurs relations sont en effet pleinement « normalisées » depuis 1972, et ils ont signé depuis lors quatre traités (sur le commerce, l'aviation, les transports maritimes et les pêches) qui forment le cadre du développement de leurs échanges. Dans ces conditions, le traité du 12 août n'est en rien un acte de paix mettant fin à un état de guerre — aucune disposition de l'accord ne fait d'ailleurs référence à cette question. En fait, les deux parties étaient d'accord pour reconnaître implicitement qu'elles n'étaient plus en guerre à partir du moment où elles normalisaient leurs relations.

Dans ce contexte, le traité de paix et d'amitié consacre une convergence entre la Chine et le Japon qui s'inscrit non pas dans le cadre d'une histoire événementielle mais dans une perspective de longue durée, supposant un espace commun — historique, culturel — sino-japonais. Celui-ci prend aujourd'hui la forme d'une complémentarité d'intérêts économiques, voire politiques, qui sera sans doute l'un des facteurs déterminants de la vie internationale.

Au Japon, le rapprochement avec la Chine semble perçu dans l'opinion publique comme un *« phénomène naturel »*, *« dans l'ordre des choses »*. A partir du moment où le premier ministre Fukuda a réussi à imposer le traité aux éléments pro-taiwanais de son parti, il semble que le Japon ait basculé d'un seul bloc en faveur du resserrement des liens avec la Chine. Comment expliquer autrement par exemple le fait que le gouvernement ait fixé les dates de la visite de M. Teng Hsiao-ping bien avant la ratification du traité par la Diète ? On peut certes s'interroger sur le rôle des députés dans un pays où l'exécutif ne paraît attacher à la ratification d'un traité qu'une valeur de formalité. Plus profondément, dans ce cas précis, il est clair que le gouvernement peut agir ainsi parce que personne — à l'exception de l'extrême droite — ne s'oppose au rapprochement avec la Chine.

Autre symptôme de ce consensus : recevant récemment une délégation venue de Pékin, M. Fukuda a parlé de *« la destinée commune de la Chine et du Japon »*. Comme le soulignait le quotidien *Sankei*, si cette formule *(unmei kyodotai)* à la connotation très forte (elle est en particulier employée pour désigner le sens du groupe des alpinistes en cordée) avait été utilisée dans le cas de tout autre pays que la Chine — les Etats-Unis, par exemple, — elle aurait provoqué un tollé et des interpellations à la Diète. S'agissant de la Chine, aucune réaction.

La fin d'un malaise

Si l'on fait abstraction de la complémentarité économique des deux pays, l'engouement actuel des Japonais pour la Chine s'explique surtout par le sentiment obscur d'appartenir à une ère de civilisation commune, de renouer avec un courant profond de leur passé culturel. C'est un peu la fin d'un malaise : pendant plus de deux décennies, le Japon, sous la tutelle américaine, a activement participé à la politique d'encerclement de la Chine, et soutenu Washington dans toutes ses menées anti-chinoises.

Or le Japon a grandi dans l'ombre de la Chine et lui doit beaucoup — ainsi qu'à la Corée — dans la formation de sa civilisation, comme en témoignent nombre de fouilles archéologiques. Une culture nippone autonome est née d'une imitation parfois involontairement infidèle, de la civilisation chinoise sans, au départ, une vigoureuse prise de conscience nationale, comme ce fut le cas en Europe à la Renaissance. Tout au long de l'histoire du Japon, la Chine a été la grande référence (qu'il s'agisse d'assimilation ou de phénomène de rejet). Longtemps le *Dit du Genji* (2), qui témoigne de la maîtrise des lettres japonaises dès le onzième siècle, passa pour une œuvre secondaire parce qu'écrite en japonais — langue des femmes de la cour et non en chinois qui demeurait l'écriture des hommes instruits (3).

En dépit d'un siècle de modernisation, les traces d'une « présence » chinoise multiséculaire au Japon sont très présentes : l'écriture parsemée d'idéogrammes est le point de rencontre le plus immédiat. L'étude des textes chinois, en lecture japonaise *(kanbum)*, est d'autre part intégrée à l'enseignement secondaire comme la tradition classique en Occident. Le bouddhisme, enfin, repose au Japon sur une littérature en chinois.

D'une manière symptomatique, c'est en insistant sur ce passé commun que les Chinois ont, depuis plusieurs années, cherché à approfondir leurs relations avec le Japon. Visitant Kyoto, au lendemain de la normalisation diplomatique entre Pékin et Tokyo, une mision chinoise a saisi l'occasion pour rappeler que l'ancienne capitale nippone fut bâtie sur le modèle de Chang-An en Chine. En même temps, en acceptant une réplique d'une cloche de bronze du temple Myoshinji, qui fut déposée par la suite au temple Kuang-Chi à Pékin, les Chinois marquaient que le bouddhisme fut l'un des traits d'union entre les deux pays. Le sentiment des Japonais de trouver en Chine une civilisation mère a, certes, été tempéré depuis Meiji, notamment par le côté *« antiquité du Japon »* que prend la Chine à partir de l'adoption de la conception occidentale évolutionniste de l'histoire qui place le grand voisin dans une situation de « retard » par rapport au Japon. Cette conception nourrira d'ailleurs le pan-asiatisme nippon lorsque le Japon colonialiste — hissé au rang des puissances occidentales — entendra sauver la Chine *« attardée »* et *« sale »*.

Au lendemain de la guerre, à la remorque des vainqueurs, les Japonais, qui, apparemment, cherchent à exorciser leur défaite en se fondant dans les rangs du plus fort, rejetèrent d'autant plus facilement la Chine dans le camp ennemi. Avec cette restriction cependant, le Japon n'a jamais eu peur de la Chine, fût-elle *« rouge »*, et ne s'est jamais senti menacé par elle : le retard du développement de la Chine, sa position défensive et, enfin, la confrontation avec l'U.R.S.S. en sont les raisons principales.

Cela dit, tant sur le plan économique que politique, le rejet de la Chine ne s'est pas fait facilement et n'a jamais vraiment été « consommé » par les Japonais. Même à l'époque où, à la suite de Dulles et McCarthy, les dirigeants japonais avaient tendance à confondre la Chine avec le diable, les échanges entre les deux pays se développaient. A la suite de la conférence de Bandoung (1954), qui marqua l'offensive diplomatique chinoise basée sur les principes de coexistence pacifique, Pékin va multiplier les ouvertures en direction de Tokyo. Dès la fin de la guerre, les communistes chinois sont convaincus de la complémentarité des deux pays. Comme le rappelle Sanso Nosaka, président du P.C. japonais, dans un de ses ouvrages, lorsqu'il quitte en 1946 Yenan — où il s'était réfugié cinq ans auparavant, — il convint avec Mao que l'action du parti communiste japonais devrait contribuer à promouvoir les relations économiques, jugées *« essentielles »* par ce dernier, entre la Chine et le Japon.

Soutenu par l'opinion publique et les milieux d'affaires qui voient dans la Chine un *« partenaire naturel »*, le cabinet libéral Ishibashi (déc. 56 - fév. 57) est sur le point de reconnaître la Chine et de rompre avec Taiwan. Mais les pressions que Washington, déjà agacé par la normalisation des relations du Japon avec l'U.R.S.S. (1956), exerce sur le parti conservateur, dans les affres d'une montée des socialistes aux élections, vont provoquer un violent coup de barre à droite : le cabinet Kishi est formé (1957). La réapparition de ce personnage est ressentie à Pékin comme une gifle : vice-ministre de la défense du cabinet Tojo, M. Kishi avait purgé une peine de trois ans de prison comme criminel de guerre. Prenant prétexte d'un incident à la foire chinoise de Nagasaki, Pékin rompt toute relation avec le Japon. Les contacts ne seront maintenus qu'au prix du travail de Japonais amis de la Chine, comme le prince Saionji (*« ambassadeur officieux »* du Japon à Pékin) ou M. Fujiyama, ancien ministre des affaires étrangères. Leur action, ainsi que celle du P.C. nippon qui, jusqu'à sa rupture avec Pékin en 1966, à propos de la question d'un front uni au Vietnam excluant l'U.R.S.S., ont assurément permis aux Japonais de prendre conscience que, en dépit d'un passé récent, la Chine et le Japon ne sont pas des adversaires naturels et que leurs raisons de se rapprocher sont plus fondamentales que leurs différences.

Les rappels du passé

Depuis la normalisation des relations entre les deux pays, la Chine met l'accent sur les humiliations et la discrimination raciale subies avec le Japon de la part de l'impérialisme occidental (oubliant volontairement que les Japonais firent chorus avec celui-ci pour dépecer la Chine). Elle insiste surtout sur le soutien que certains Japonais apportèrent à Sun Yat-sen, le fondateur de la République en 1911. Au début du siècle, le Japon exerça une influence décisive sur la formation des Chinois réformateurs et révolutionnaires : en 1906, 13 000 étudiants chinois étaient au Japon ; beaucoup se mêlèrent alors aux mouvements socialistes nippons. Chou En-lai commença ses études à Tokyo. Cette quête commune de liberté, la découverte de l'idéal socialiste forment assurément l'un des épisodes les plus riches de l'histoire des relations entre les deux pays. Pas plus que la Chine nationaliste, qui invita en 1929 des Japonais à l'inauguration du mausolée élevé à Sun Yat-sen près de Nankin, la Chine populaire ne renie la dette que le fondateur de la République chinoise a reconnue aux Japonais en écrivant, peu avant sa mort : *« L'histoire officielle de la révolution chinoise devra rappeler en détail l'inestimable œuvre de nos amis japonais. »*

Certes, le sentiment d'appartenir à une communauté culturelle sino-japonaise est faible dans la génération d'après guerre. A l'exception des « maos » inconditionnels, la grande utopie qu'a représentée la Chine est, d'autre part, en régression, au Japon comme en Occident. Mais, à une époque où le Japon, ayant repris confiance en lui-même, las d'un engouement pour l'Occident qui a fait de l'Amérique l'archétype de ses valeurs, découvre que le modèle qu'il a suivi un peu servilement ne l'a conduit qu'à un pragmatisme sans horizon ni identité, l'expérience chinoise peut devenir un sujet de réflexion pour nombre d'intellectuels.

Au-delà des jugements sur la révolution chinoise, la question plus fondamentale que pose la Chine aux Japonais est celle de l'autonomie par rapport à un modèle. Confrontée comme le Japon à la menace de l'Occident, elle a utilisé ce qu'elle apprenait à l'étranger, en l'occurrence le marxisme, pour construire un système proprement chinois. Pour beaucoup d'intellectuels nippons, en revanche, l'occidentalisation a conduit à des impasses : la modernisation forcenée de Meiji a débouché sur le militarisme, et finalement la reddition, devant l'Occident qu'il fallait tenir en respect. La seconde vague d'occidentalisation qui débute en 1945 a donné naissance à une société mercantile et hédoniste : autre impasse, que voilent momentanément les succès économiques.

Ayant privilégié les relations économiques et militaires avec les Etats-Unis, le Japon a aujourd'hui un appétit d'identité. L'hostilité aux valeurs occidentales, la quête des racines d'une culture dans son terroir, qui se manifestent chez certains écrivains, témoignent d'une désillusion qui n'est pas sans parenté avec le rejet par des intellectuels de l'ère de Meiji — Soseki, Nagai Kafu, par exemple, — de l'utilitarisme occidental. Au slogan *« wakai yosai »* (esprit japonais et technique occidentale) qui prévaut depuis Meiji, les Japonais ne seront-ils pas tentés, un jour, comme le note Tibor Mende, de préférer *« technique japonaise, esprit chinois »* pour y gagner une identité ? Quoi qu'il en soit, cette convergence de facteurs a créé un climat très favorable dans l'opinion publique nippone à un rapprochement avec la Chine quand celle-ci décide de passer des relations de *« peuple à peuple »* à des rapports d'Etat à Etat.

PHILIPPE PONS.

(2) Récemment paru en français dans une traduction de René Sieffert aux Presses orientalistes de France.

(3) Au fur et à mesure que se desserraient les liens avec le continent, la pratique du chinois se perdit, et, aux idéogrammes se mêlèrent les *kana* (caractères chinois simplifiés employés par les Japonais comme symboles phonétiques et dépourvus de toute signification) : ce qui a abouti au système hybride d'écriture du japonais moderne qui unit idéogrammes et syllabaire.

(4) *Idem*, ouvrage cité.

Prochain article :
LE TORRENT CHINOIS

Réforme électorale, cumul des mandats, financement des partis

Le premier ministre commence ses consultations en recevant une délégation du R.P.R.

Chargé par l'Elysée de recueillir l'avis de chacune des principales formations de la majorité et de l'opposition sur les trois projets évoqués par le chef de l'Etat dans sa conférence de presse du 14 juin dernier (réglementation du financement des partis politiques, limitation du cumul des mandats et instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les villes de plus de 30 000 habitants), le premier ministre commence ses consultations en recevant, le mardi 24 octobre à 9 h. 30, une délégation du R.P.R. composée de MM. Claude Labbé, président du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, Yves Guéna, conseiller politique du mouvement, et Alain Devaquet, secrétaire général.

M. Raymond Barre doit recevoir ensuite, mercredi 25 octobre à 16 h. 45, une délégation de l'U.D.F. comprenant MM. Jean Lecanuet, président du conseil du mouvement, Roger Chinaud, président du groupe giscardien de l'Assemblée, et Adolphe Chauvin, président de l'intergroupe du Sénat.

Les trois délégués du M.R.G., MM. Michel Crépeau, président, Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président, et Jean Béranger, sénateur, seront reçus le mardi 31 octobre à 15 heures.

La délégation du P.S., qui doit être reçue le mardi 7 novembre à 15 h. 30 et non le 30 novembre, ainsi que cela avait été initialement prévu, sera composée de MM. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemlée nationale, et Marcel Champeix, président du groupe du Sénat.

Le P.C., refusant de participer à ce qu'il nomme « une fausse concertation », a décliné l'invitation qui lui avait été adressée.

La position du R.P.R. sur chacun des trois sujets figurant à l'ordre du jour de ces consultations a été arrêtée le 29 juin dernier par le comité central du mouvement, qui s'est prononcé *« contre toute réforme de la loi électorale tendant à introduire la proportionnelle pour les communes de plus de trente mille habitants »*, et qui a également exprimé *« les plus expresses réserves à l'égard de toute initiative tendant à restreindre la liberté de choix des électeurs sous le prétexte de limiter les cumuls de mandats »*. Le R.P.R. estime que cette dernière question ne doit pas être tranchée par un texte réglementaire. C'est à titre personnel que M. Jean-Louis Masson, député R.P.R. de la Moselle, a déposé, en juin, une proposition de loi visant notamment à interdire le cumul des fonctions de député ou de sénateur avec plus de deux autres fonctions (membre de l'Assemblée européenne, conseiller municipal, conseiller général, conseiller régional, membre d'un comité économique et social régional).

En ce qui concerne la réglementation du financement des partis, la position du mouvement gaulliste est plus nuancée. Le comité central du R.P.R. a approuvé, certes, *« toute initiative tendant à organiser et à contrôler le financement des partis politiques »*, mais il a souligné que *« toute mesure de cette nature ne peut être que générale et obligatoire »*. Les premières formules avancées suggérant que l'Etat subventionne les formations qui s'engageraient à accepter certains contrôles financiers, M. Claude Labbé avait explicité dès le 29 juin la position du R.P.R. sur ce point : *« Quelle serait la situation entre un parti acceptant le contrôle de ses finances et recevant des fonds publics et un autre qui, refusant le contrôle ne recevrait aucun subside ? Il sera difficile, par exemple, de faire admettre aux Français de subventionner un parti, comme le parti communiste dont les sources habituelles de financement ne seraient pas taries et qui bénéficierait cependant de fonds d'Etat. »*

A l'occasion de leur entrevue du 9 octobre avec le premier ministre, MM. Labbé, Falala et Guéna avaient demandé l'ajournement de ces trois projets. M. Barre leur avait répondu que leurs crintes étaient pour le moins prématurées, le gouvernement n'ayant pour l'instant arrêté aucune décision.

L'ouverture de ces consultations sur des projets qui déplaisent aux gaullistes pourrait mettre à l'épreuve la « trêve » décrétée par M. Jacques Chirac. Le président du R.P.R. a indiqué, samedi 21 octobre à Saint-Quentin, que la délégation gaulliste rappellerait simplement les positions du mouvement à M. Barre.

L'U.D.F., qui approuve sans réserve les orientations du chef de l'Etat, n'a pas encore précisé ses propres souhaits. Deux commissions ont été créées en septembre, l'une pour étudier le problème du financement des partis, sous la présidence de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat, l'autre pour examiner la question du cumul des mandats, sous la présidence de M. François Léotard, député du Var. Elles ne déposeront pas leurs conclusions avant plusieurs semaines mais MM. Lecanuet, Chinaud et Chauvin feront part au premier ministre de l'état d'avancement de leurs travaux. Pour la proportionnelle, l'U.D.F. se déclare favorable, par principe, à la présence des minorités politiques locales au sein des conseils municipaux mais elle n'a arrêté, pour le moment, aucun projet précis.

Le mouvement giscardien dispose, toutefois, de plusieurs éléments de réflexion, certains de ses députés ayant déjà déposé plusieurs propositions de loi.

MM. Fernand Icart, Roger Chinaud et vingt-six de leurs collègues proposent d'interdire le cumul de tous les mandats électifs en laissant aux seuls sénateurs la possibilité de détenir un autre mandat. La proposition de loi organique (n° 121 rectifiée) qu'ils ont présentée en avril vise à empêcher le cumul du mandat de député avec celui de conseiller régional, conseiller général, maire ou conseiller municipal. Ils proposent également (proposition de loi n° 178 rectifiée) d'interdire le cumul du mandat de conseiller général avec celui de conseiller municipal et de faire siéger aux conseils régionaux les suppléants des députés à la place des députés eux-mêmes comme c'est le cas actuellement.

Un autre texte (n° 478), déposé par M. André Chazalon (U.D.F., Loire) et vingt-trois autres députés du même groupe, propose de rendre le mandat de député incompatible avec la fonction de membre de l'Assemblée européenne.

M. Henri FERRETTI (U.D.F., Moselle) et vingt-sept autres députés du groupe giscardien ont déposé, d'autre part, une proposition de loi (n° 287) tendant à réglementer le financement des campagnes électorales et celui des partis politiques. Ce texte propose notamment que pendant les campagnes pour les élections législatives, l'Etat avance *« aux candidats qui accepteraient de souscrire un engagement de limitation du montant de leurs dépenses »* une somme d'argent destinée à couvrir leurs frais de campagne. En contre-partie *« le total de leurs dépenses ne devrait pas dépasser le double de la somme avancée par l'Etat. Seuls les candidats qui n'auraient pas obtenu 5 % des suffrages devraient rembourser la somme avancée par l'Etat. »* Les candidats bénéficiant de cette aide financière devraient publier un état détaillé de leurs dépenses électorales. Cette proposition de loi suggère aussi de *« normaliser le financement privé des partis bénéficiaires d'une subvention publique en leur faisant obligation de publier les noms et les adresses de toutes les personnes effectuant en leur faveur des dons ou legs d'un montant supérieur à 50 000 F. »*

Le financement des campagnes électorales fait également l'objet d'une proposition de loi (n° 606) de Mme Florence d'Harcourt (N.-I., Hauts-de-Seine), laquelle préconise, d'une part, que le Parlement fixe, trois mois avant le début de chaque campagne électorale, le montant maximum des dépenses que les candidats ou listes de candidats peuvent engager et, d'autre part, que le bilan des recettes et dépenses de chaque candidat soit visé par un commissaire aux comptes et remis au préfet dans les dix jours suivant la fin de chaque campagne électorale.

Le M.R.G. veut élargir la discussion

Les délégués du M.R.G. se proposent de débattre avec le premier ministre de la proposition de loi sur le financement de la vie publique (n° 531) déposée en juin par M. Michel Crépeau auquel s'étaient associés M. Gaston Defferre et les membres du groupe socialiste et apparentés de l'Assemblée nationale. Ce texte prévoit de limiter le volume des dépenses électorales à 100 000 F pour chaque candidat, cette somme étant *« augmentée de 5 000 F par tranche de dix mille électeurs inscrits au-delà de cent mille »*. Tout candidat aux élections législatives devrait adresser au président de la commission de recensement des votes *« un duplicata de chaque facture des dépenses engagées pour la campagne électorale »*.

En cas de dépassement du plafond ainsi institué ou de déclaration fausse ou incomplète, le candidat serait passible d'une amende de 50 000 à 500 000 francs. La proposition de loi de M. Crépeau demande également que l'Etat contribue au financement des partis en accordant une dotation financière à chaque formation ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au plan national. Faisant référence aux systèmes en vigueur en Allemagne de l'Ouest et en Italie, le M.R.G. évalue à 8 francs par électeur la charge que représenterait l'institution d'un tel système en France. Il propose aussi que chaque parti publie un rapport comptable annuel de l'origine de ses ressources et du montant de ses dépenses.

Les dirigeants des radicaux de gauche sont favorables, en outre, à la limitation du cumul des mandats et à la proportionnelle pour les élections municipales, mais eux non plus n'ont pas arrêté leurs suggestions sur ces deux points. Ils doivent les préciser au cours de la prochaine réunion de leur comité directeur, le 28 octobre, à Bordeaux. Figurera notamment à l'ordre du jour un projet présenté par M. André Dubosq, membre du bureau national, adjoint au maire de La Rochelle, qui préconise d'introduire la proportionnelle en distinguant, lors des élections municipales, l'élection de la « municipalité », composée du maire et des adjoints réglementaires, de celle des conseillers municipaux. Ce mode d'élection consisterait à élire la « municipalité » au scrutin majoritaire sur liste bloquée et le reste du conseil municipal au scrutin de liste à la proportionnelle.

Le M.R.G. souhaite, toutefois, élargir son échange de vues avec M. Raymond Barre à ses autres sujets de préoccupation. Ainsi, M. Michel Crépeau se propose-t-il de présenter au premier ministre une série de propositions visant à améliorer le fonctionnement des institutions et du Parlement par une meilleure association de l'opposition aux travaux législatifs. Puisqu'il est à nouveau question d'« ouverture » le M.R.G. entend prendre au mot le gouvernement.

Au nom du P.S., M. François Mitterrand, qui a jugé inutile — comme M. Chirac — de répondre personnellement à l'invitation qui lui avait été adressée, a écrit à M. Barre que MM. Gaston Defferre et Marcel Champeix, mandatés par le bureau exécutif du parti, se rendront à l'hôtel Matignon afin de s'entendre *« communiquer les intentions du président de la République sur le mode d'élection des conseils municipaux, le financement des partis et le cumul des mandats électifs »*. Les termes mêmes de cette lettre semblent indiquer que les délégués socialistes n'iront pas chez M. Barre avec l'intention de collaborer à la préparation de ces projets, bien que le P.S. soit favorable aux orientations du chef de l'Etat, ainsi que M. Mitterrand l'avait indiqué à l'occasion de sa conférence de presse du 28 juin (*le Monde* du 30 juin). Ignoré par le P.C., poussé par l'U.D.F. mais freiné par le R.P.R., sollicité par le M.R.G. mais nullement encouragé par le P.S., M. Barre va ainsi se trouver, au cours de ses consultations, dans une situation difficile, condamné à rechercher auprès de ses interlocuteurs, au-delà des discussions techniques, un consensus politique qui paraît impossible.

ALAIN ROLLAT.

UNE ÉTUDE COMMENTÉE DE LA CONSTITUTION DE 1958

Le centre de droit constitutionnel de l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne et les éditions Economica (49, rue Héricart, 75015 Paris ; tél. : 578-12-92) annoncent la publication, sous la direction de MM. François Luchaire, président honoraire de l'université de Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel, et Gérard Conac, professeur à l'université de Paris-I, de deux volumes d'analyses et de commentaires de la Constitution de 1958, étudiée article par article.

Ces deux volumes, comportant chacun un millier de pages, paraîtront respectivement en décembre 1978 et en mars 1979. Les souscriptions (200 F pour les deux tomes jusqu'au 30 novembre 1978 et 250 F après cette date) sont à adresser aux éditions Economica (par chèque ou par C.C.P. : La Source 32-760 08 U).

● *M. Arnaud Lepercq*, député R.P.R. de la Vienne, nous précise que dans le scrutin final sur la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1979 il a voté « pour » et non pas « contre », ainsi qu'il ressortait de l'analyse diffusée par les services de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 20 octobre).

CABINETS PRÉSIDENTIELS ET MINISTÉRIELS

Les Annuaires Châteaudun viennent de faire paraître la douzième édition de leurs « Cabinets présidentiels et ministériels. »

Cet ouvrage de cent vingt pages ne se contente pas d'indiquer les noms et titres des membres des cabinets présidentiels et ministériels, il comporte aussi des notes sur la répartition des tâches au sein des équipes ministérielles, ainsi que des indications biographiques. Prix de l'annuaire : 147 F (22, rue de Châteaudun, Paris-9e).

● *Le 182e numéro des* cabinets ministériels (25, rue d'Aboukir, 75002 Paris) vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des conseils économique et constitutionnel, ainsi que du maire de Paris et des préfectures de l'Ile-de-France et de police (quatrième édition).

AU COURS DE SON VOYAGE DANS LE PUY-DE-DOME

M. Giscard d'Estaing prononcera un discours sur le développement économique du Massif Central

M. Valéry Giscard d'Estaing devait quitter Paris, le lundi 23 octobre en fin de matinée, pour Chamalières (Puy-de-Dôme), ville dont il avait été conseiller municipal de 1967 à 1977, maire de 1967 à 1974, et où il avait annoncé, le 8 avril 1974, sa candidature à la présidence de la République. Le chef de l'Etat devait être accueilli par le maire, M. Claude Wolff (P.R.), puis dîner avec le conseil municipal dans un hôtel de la ville.

Après avoir passé la nuit dans sa propriété de Chanonat, M. Giscard d'Estaing, accompagné de M. Joël Le Theule, ministre des transports, inaugure, mardi matin, la déviation de la Roche-Blanche, sur la R.N. 9. Le président de la République déclare à ce sujet, dans une interview publiée lundi par le quotidien *la Montagne*, que *« cette voie de type autoroutier, débouchant sur le Languedoc, deviendra dans l'avenir un grand axe central du trafic vers l'Espagne »*. M. Giscard d'Estaing inaugurera ensuite le tronçon Thiers-Mussat de l'autoroute B 71, qui doit relier Clermont-Ferrand et Saint-Etienne *« au plus tard en 1983 »*. Le chef de l'Etat précise enfin, à propos de l'autoroute A 71 Paris-Clermont-Ferrand, que *« l'objectif est de signer la concession de la section Bourges-Clermont l'année prochaine, ce qui devrait permettre la mise en service d'Orléans-Clermont-Ferrand dans les délais prévus, autour de 1983-1984 »*.

En fin de matinée, M. Giscard d'Estaing sera accueilli à l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand par le maire, M. Roger Quilliot, sénateur (P.S.) du Puy-de-Dôme. L'un et l'autre prononceront une allocution, celle du chef de l'Etat étant consacrée en partie au plan de désenclavement routier du Massif central.

Le président de la République rejoint par MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, et Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, se rendra ensuite à Ambert, où il déjeunera en compagnie du maire, M. Roger Chanoine (maj.) et des élus locaux. Au cours d'une réunion qui se tiendra au gymnase du lycée, M. Giscard d'Estaing prononcera un discours sur le développement économique de la région. Il quittera Ambert pour Paris en fin d'après-midi.

A Montargis (Loiret)

LE MAIRE COMMUNISTE (SUSPENDU) PARTICIPE A UNE MANIFESTATION OFFICIELLE

M. Max Nublat (P.C.), qui avait été suspendu pour un mois par le préfet du Loiret de ses fonctions de maire de Montargis pour avoir employé un peintre en bâtiment, secrétaire de section du P.C. à Orléans, qui a perçu son salaire sans fournir la moindre prestation (*le Monde* du 10 octobre), a participé, dimanche 22 octobre, au vernissage du Salon national d'art photographique, organisé dans la salle des fêtes de la mairie.

Après le discours d'inauguration prononcé par M. Lucien Creissel, sous-préfet du Loiret, M. Nublat a pris la parole pour féliciter les organisateurs et il a remis au lauréat du Salon la médaille d'honneur de la ville de Montargis. M. Nublat a expliqué qu'il usait ainsi de la délégation que le maire intérimaire — également communiste — lui avait accordée.

UNE DÉLÉGATION DU P.C.F. S'EST RENDUE AU VIETNAM

Une délégation du P.C.F. conduite par M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, s'est rendue au Vietnam du 12 au 19 octobre. Elle a eu des entretiens avec les principaux dirigeants du P.C. vietnamien. Le communiqué publié au terme de cette visite souligne que *« la délégation du P.C.F. a réaffirmé la solidarité active des communistes français avec la lutte des communistes vietnamiens pour la mise en œuvre des décisions de leur quatrième congrès, pour l'indépendance et la souveraineté de leur pays, pour l'édification de la société socialiste »*.

CORRESPONDANCE

Les ouvriers au P.S.

M. Michel Rocard avait indiqué, lors d'une réunion à Besançon (le Monde du 3 octobre), que les ouvriers représentent entre 35 et 50 % des adhérents du P.S. M. Georges Laroche, médecin à Meudon, nous écrit :

Cette affirmation est en complète discordance avec les conclusions d'une étude scientifique publiée dans le numéro d'avril 1978 de la *Revue française de science politique*, consacré à la « Sociologie du parti socialiste ».

En effet, selon M. Patrick Hardouin, qui a réalisé un travail analytique à partir du fichier national du P.S. en 1973, le pourcentage des ouvriers au plan national était de 14,4 seulement. (En 1951, la S.F.I.O. comptait 24,3 % d'ouvriers parmi ses adhérents.)

Il semble nécessaire de s'entendre sur la signification des mots. Qui est ouvrier ? Pour parvenir aux 40 % annoncés par M. Michel Rocard, il faut faire entrer dans cette catégorie socio-professionnelle non seulement les adhérents qui sont employés (13,3 %), mais aussi les cadres moyens (7,6 %), et encore les cadres supérieurs (8,1 %), c'est-à-dire tous les salariés.

Serait-ce pour contre-balancer les propos de M. Chevènement, selon qui le P.S. aurait été investi par la bourgeoisie, que M. Rocard pare ainsi son parti d'une coloration « prolétarienne » quelque peu outrée ?

TROIS ÉLECTIONS CANTONALES

AVEYRON : canton de Capdenac-Gare (1er tour).

Inscr., 7 126 ; vot., 5 166 ; suffr. expr., 5 031. MM. Pierre Riols, P.S., m. de Capdenac-Gare, 2 251 voix ; Jacques Dournes, maj., 2 060 ; Jean-Marie Gras, P.C., 720. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Paulin Mazars, U.D.F., décédé le 27 août dernier, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 798 voix contre 2 674 à M. Claude Delhon (P.S.) sur 5 472 suffrages exprimés, 5 572 votants et 7 696 inscrits. Au premier tour, Paulin Mazars était arrivé en tête avec 2 562 voix contre 1 478 à M. Delhon et 1 128 à M. Boules, P.C.

Alors que Paulin Mazars avait manqué de peu sa réélection dès le premier tour de mars 1976 avec 49,55 % des suffrages exprimés, son successeur, M. Dournes n'obtient cette fois que 40,94 % des voix. Le candidat du P.S., qui pour cette élection partielle arrive en tête du ballottage, recueille 44,74 % des suffrages exprimés, alors que M. Delhon, en 1976, n'en avait totalisé que 28,43 %. Quant au P.C., son score qui était de 22,01 % en mars 1976, n'est que de 14,31 % cette fois.]

SEINE-MARITIME : canton de Bellencombre (2e tour).

Inscr., 4 240 ; vot., 2 749 ; suffr. expr., 2 594. Mme Annick Bocande, maj., 1 449 voix, ELUE ; M. Jean Moulin, maj., 1 145.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Henri Brunel, maj., récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 783 voix contre 776 au conseiller général sortant, M. Paul Godefroy, réf. ; 723 à M. Benet, mod., et 173 à M. Chauvel, P.C.

Au premier tour de cette élection partielle, six des sept candidats en présence se réclamaient de la majorité. Seuls les deux arrivés en tête avaient la possibilité de se maintenir au second. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 240 ; vot., 2 589 ; suffr. expr., 2 515. Mme Bocande, maj., 658 voix ; MM. Jean Moulin, maj., 454 ; Jacques Benet, maj., 360 ; Paul Godefroy, maj., 311 ; Guy Rabourdin, maj., 278 ; Serge Lasgi, P.C., 257 ; Marcel Rudi, maj., 197. Le P.S., qui n'avait pas investi de candidat, soutenait au premier tour le représentant du P.C.]

TARN-ET-GARONNE : canton de Montauban (2e tour).

Inscr., 7 174 ; vot., 4 099 ; suffr. expr., 3 915. MM. Michel Hamecher, M.R.G., 2 694 voix, ELU ; Marcel Pecou, R.P.R., 1 221.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Marceau Hamecher, M.R.G., sénateur, décédé le 27 août dernier, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 3 145 voix contre 1 432 à M. Daniel Poinsard, U.D.R., sur 4 577 suffrages exprimés, 4 758 votants et 6 952 inscrits.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle ont été les suivants : inscr., 7 176 ; vot., 3 946 ; suffr. expr., 3 882. MM. Michel Hamecher, M.R.G., 1 318 voix ; Edouard Cabanillas, P.S., 1 069 ; Marcel Pecou, R.P.R., 736 ; Michel Dejean, P.C., 466 ; André Izarié, U.D.F.-C.D.S., 293.

Bien qu'au second tour il y ait eu 33 suffrages exprimés de plus qu'au premier tour, M. Hamecher, frère du conseiller général décédé, ne retrouve pas l'ensemble des voix de gauche du premier tour. La différence est de 159 suffrages. Il est élu avec 68,81 % des suffrages exprimés, alors que le 15 octobre le total des voix qui s'étaient portées sur lui, sur MM. Cabanillas (P.S.) et Dejean (P.C.) représentait 73,49 % des suffrages exprimés.]

L'U.D.F. lance une campagne d'animation et d'adhésions

Plusieurs responsables départementaux de l'Union pour la démocratie fraçaise se sont réunis, samedi 21 octobre à Paris, pour préparer la campagne nationale « d'information et d'animation » que l'U.D.F. doit entamer au mois de novembre, et jusqu'au 1er mars 1979. Cette campagne est destinée à mieux faire connaître l'U.D.F. et à assurer son expansion. Un affichage important, avec pour slogan « *Avec l'U.D.F., rassemblons les Français* », est prévu. Dans le même temps, une campagne d'adhésions aura lieu sur le thème : « *Sept jours pour l'U.D.F.* ». Les adhérents à l'U.D.F. seront admis dans les fédérations départementales « *à égalité de droits et de devoirs* » avec les militants des partis constituants (P.R., C.D.S., parti radical, M.D.S.F., Clubs Perspectives et Réalités).

Toutefois, l'absence d'adresse sur certaines affiches pourrait rendre difficile la démarche des candidats à l'adhésion. Il est vrai que le recrutement direct auquel sont très attachées les instances dirigeantes de l'U.D.F. est considéré avec méfiance par les états-majors des partis et notamment par celui du P.R.

Ce dernier, soucieux de faire apparaître le P.R. comme l'élément le plus dynamique de l'alliance, a d'ailleurs lancé sa propre campagne d'adhésions une semaine avant l'U.D.F. (*le Monde* daté 15-16 octobre), engageant ainsi une véritable course aux adhésions.

M. BLANC (P.R.) : l'U.D.F. n'est pas un parti.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a participé, le samedi après-midi 21 octobre, à Montmorency (Val-d'Oise), à la convention départementale de cette formation. Il a notamment déclaré : « *L'U.D.F. n'est pas un parti politique. Il y a beau temps que les Français ont tout compris et tout appris de ce qu'ils peuvent attendre de certains partis politiques. C'est un mouvement, c'est un rassemblement, c'est une force politique d'un type nouveau. Chacun y est chez soi mais y garde sa personnalité. Notre personnalité, à nous républicains, c'est d'abord d'être giscardiens de toujours. Oui, cela crée entre nous et Valéry Giscard d'Estaing des liens d'une nature particulière. Pourquoi le nier ? Cela ne nous empêche pas d'être accueillants sans réticence envers les autres.* »

La convention départementale du P.R. du Val-d'Oise était présidée par M. Michel Poniatowski. MM. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, ont participé à la manifestation.

● *Le Mouvement des démocrates* que préside M. Michel Jobert estime, après la réunion, le samedi 21 octobre, de son conseil national : « *Il faut avoir la résolution et le courage d'agir plus fort et plus vite contre l'inflation et contre les inégalités. D'abord erronées, souvent partielles, toujours insuffisantes, les thérapeutiques gouvernementales, successivement appliquées depuis quatre ans, suscitent finalement plus de mécontentements que de résultats.* »

● *Le conseil national de l'Union des gaullistes de progrès*, qui a siégé le samedi 21 octobre, a estimé que la précédente réunion du conseil national, le 3 septembre, était statutaire et il a confirmé la « *lutte entreprise en 1974 contre le pouvoir giscardien et sa politique d'abandon national devant les féodalités capitalistes et l'hégémonie germano-américaine* ». Le conseil national a renouvelé « *son entière confiance à son secrétaire général Dominique Gallet* ». Il a convoqué pour les 2 et 3 décembre à Paris une convention nationale.

A SAINT-QUENTIN

M. Jacques Chirac : critiques et réserves sont compatibles avec une majorité pluraliste

De notre envoyé spécial

Saint-Quentin. — « *Dans la discussion ou la dispute, dans la prière ou la bataille, le chevalier est toujours en avant. Dès l'aube résonne son épée, piaffe son cheval, et les premiers sons de trompette le trouvent prêt.* » Cette chanson chevaleresque polonaise, *Piesn Rycerska*, entonnée par la chorale des mineurs de Douai au moment où le héros de la fête pénètre sous l'immense chapiteau, plus de cinq mille voix la couvrent et y font écho : « *Chirac ! Chirac ! Chirac !* »

Depuis l'aube, le samedi 21 octobre, le président du R.P.R. rencontre les cadres et les militants du Nord et de la Picardie : les chargés de mission régionaux et les secrétaires départementaux au Théâtre municipal, puis les membres des comités départementaux autour d'un buffet campagnard. L'ancien premier ministre répond ensuite pendant une heure aux questions des responsables économiques et sociaux avant de participer à la grande fête R.P.R. au stade omnisports, route de Cambrai.

La fête : plusieurs orchestres et le Martin Circus sous deux chapiteaux. Parmi les quarante stands, celui des « têtes politiques » s'offre à l'ardeur militante. Si l'on rate les deux masques de François Mitterrand et de Georges Marchais, on peut toujours se payer la tête de V.G.E... Pendant une demi-heure, M. Jacques Chirac se mêle à la foule et fait le tour des stands, mais ne se livre pas au jeu de massacre. M. Charles Bignon, ancien député, prudent, l'y avait précédé et avait conseillé : « *Ne lui demandez pas de jouer. Attention aux journalistes...* »

« *Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile.* » Citant Sénèque, M. Jacques Braconnier, sénateur R.P.R. de l'Aisne, ancien maire de Saint-Quentin, salue en M. Jacques Chirac celui qui ne s'abandonne pas aux « *effets pernicieux de la fatalité* », ajoutant : « *Pour nous, gens du Nord, la réalité n'est pas de celles dont on peut se satisfaire. L'angoisse nous étreint.* »

Prenant la parole « *dans une ville qui connaît plus que d'autres le drame du chômage* », le président du R.P.R. évoque les problèmes de l'emploi (*lire page 37*) et l'Europe (*lire page 10*), et il conclut : « *Nous critiquons souvent l'action du gouvernement, mais, par ailleurs, nous l'avons montré, nous restons dans la majorité. La critique ou les réserves sont compatibles avec la définition d'une majorité pluraliste. Notre mouvement étant le plus important, cela nous confère des responsabilités plus grandes.* »

G. D.

M. Mitterrand : si aucun frein n'est mis à l'armement nucléaire, la guerre est fatale

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., qui était le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., a notamment déclaré à propos de la prestation télévisée du président de la République dans le cadre de l'émission « Questionnaire » (*le Monde* du 18 octobre) :

« *Je trouve que M. Giscard d'Estaing s'occupe très commodément de l'an 2000. J'aimerais bien qu'il s'occupe un peu de 1978. (...) L'an 2000, je trouve que c'est un peu commode, et, jusqu'ici, je n'ai pas encore aperçu la queue d'une grande idée.* »

Il a ajouté, à propos des perspectives de conflit mondial :

« *Le premier soin des puissants de ce monde, et notamment de M. Giscard d'Estaing, c'est de veiller en priorité absolue à ce qu'il n'y ait pas de dissémination de l'arme nucléaire et à ce qu'il n'y ait pas accumulation supplémentaire de ces armes terribles. C'est ça le problème numéro un. Or j'observe que ceux qui distribuent tant de bonnes paroles et qui font tant de commentaires distingués sur ce problème se gardent bien, pour ce qui les concerne, de contribuer à la diminution du potentiel nucléaire qui détruira la terre. (...)*

» *Je pense que si aucun frein n'est mis, par accord international, à l'armement nucléaire et à l'accumulation des stocks d'armes atomiques la guerre est fatale. (...)*

» *Je voudrais faire appel aux dirigeants soviétiques, aux dirigeants américains, dont on dit qu'ils sont en train de reprendre leurs conversations SALT. Je fais appel au président de la République française, je lance un appel à tous ceux qui se trouvent détenir les moyens, les secrets de la science pour le développement de ces armes destructrices, je dis qu'il faut commencer par cela. Toute forme de désarmement ou de non-surarmement qui sera engagée par les grandes puissances pourrait être débattue aux Nations unies afin que cela devienne la loi commune. C'est indispensable, sans quoi nul n'empêchera d'ici à l'an 2000 ou aux alentours de l'an 2000 la guerre de ravager la surface de la Terre. Je dis cela avec la gravité nécessaire. Ce sujet en vaut la peine. Il faut le comprendre. La France, sur ce plan, a des devoirs, je souhaiterais qu'elle puisse les remplir.*

● *Le congrès du parti socialiste* est convoqué pour les 6, 7 et 8 avril 1979. Deux conventions nationales se dérouleront avant. Le 25 novembre les socialistes adopteront leur règlement intérieur. Les 10 et 11 février 1979 ils arrêteront leur « projet de société ».

UNE LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE PARIS DU M.R.G.

M. Pierre Mattei, conseiller de Paris, président de la fédération du Mouvement des radicaux de gauche dans la capitale, nous a adressé la lettre suivante :

M. Thierry Jeantet, candidat malheureux au poste de président de la fédération de Paris du M.R.G., a cru devoir faire état, pour essayer d'expliquer sa défaite, du nombre élevé de pouvoirs qui ont été présentés le soir de cette élection (*le Monde* du 11 octobre). Les statuts de notre Mouvement sont précis à cet égard. Chaque adhérent peut disposer au plus de cinq pouvoirs de membres du Mouvement à jour de leur cotisation. Pour ma liste, qui a été élue en totalité, il y a eu soixante-huit mandats ; pour la liste de Jeantet, il y en a eu quarante-deux.

Où est le problème ? Personne n'a d'ailleurs contesté au cours de la réunion la légalité de l'élection, qui a d'ailleurs été contrôlée par les partisans des deux listes (...).

La vérité est que, malgré l'appui du bureau national et tout spécialement de MM. Schwartzenberg et François Luchaire, et malgré les maigres résultats de l'élection du quatorzième arrondissement, dus au fait que le président de notre Mouvement avait préféré soutenir une candidate socialiste qu'un membre de son propre parti, la liste Jeantet a été largement battue. Il se confirme donc que les représentants au bureau national de la fédération de Paris sont minoritaires dans leur propre fédération.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

P.S. : rendre l'Europe capable de vivre ses potentialités

Le comité directeur du parti socialiste a adopté, le samedi 21 octobre, le manifeste qui servira de base à sa propagande lors de l'élection européenne du 10 juin. Le CERES (minorité du P.S.) a voté contre le texte, après avoir vainement tenté de l'amender en demandant, par exemple, qu'aucune référence ne fût faite à la déclaration commune des P.S. de la C.E.E.

Un débat s'est également déroulé à propos de la politique monétaire, et plus particulièrement des accords de Brême. M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat, a fait adopter, en dépit de l'opposition de M. Michel Rocard, un amendement sur la coopération monétaire.

C'est en fonction des positions fixées par le manifeste du P.S. que ce parti appréciera, « *le moment venu* », « *les résultats des négociations engagées après l'accord monétaire de Brême* ». Le député des Yvelines souhaitait, pour sa part, que le P.S. ne marquât pas d'hostilité à l'accord de Brême. Le CERES, à l'inverse, demandait une condamnation explicite de cet accord.

En complément du manifeste, le comité directeur a adopté, à l'unanimité, un texte présenté par M. Jean-Pierre Cot rappelant qu'à l'intérieur du groupe socialiste à la future Assemblée européenne les députés socialistes français conserveront leur liberté de vote, comme c'est le cas actuellement.

Le Manifeste socialiste pour l'élection européenne comprend quatre chapitres. Le premier, intitulé « Européens parce que socialistes », souligne que « *la politique de la France ne peut être celle du retour à un nouvel isolement* » et préconise la création d'une Europe seule capable de « *devenir un acteur du changement sur la scène mondiale* ». Le deuxième chapitre est intitulé « L'échec de l'approche libérale ». Il dénonce « *l'absence de toute politique volontariste et structurelle* ». Le troisième chapitre, « L'Europe dans la stratégie socialiste », souligne que, « *si la conquête du pouvoir national sur la base des engagements qui sont les leurs reste aujourd'hui l'enjeu essentiel du combat politique* [des socialistes], *la réalisation de son programme par un gouvernement de la gauche au niveau de notre pays se heurtera à d'autant moins de difficultés que notre environnement européen sera moins marqué par le libéralisme et l'atlantisme* ».

Le quatrième chapitre, « Les propositions socialistes pour l'Europe », développe quatorze points allant de l'emploi et de la politique sociale à la détente en passant notamment par les politiques industrielle, agricole, monétaire, régionale, la planification, l'élargissement, les relations avec le tiers-monde...

En conclusion, le manifeste du P.S. affirme :

« *Il y a eu, il y aura encore, bien des manières de concevoir l'Europe. Hier, les socialistes se sont opposés à une certaine conception gaulliste, mettant au service de l'objectif juste d'une Europe européenne une démarche nationaliste souvent périmée et un mépris injustifié de la puissance de transformation des luttes des travailleurs. Aujourd'hui, les socialistes s'opposent au libéralisme giscardien et à sa vision du monde, où l'européisme et le mondialisme de façade dissimulent de plus en plus difficilement l'acceptation pour la France d'une place de vassal de second rang, dans un empire américain accepté dans son fonctionnement et ses finalités. Hier l'isolement de la France, aujourd'hui sa dilution, ont réduit le rôle qui peut être celui de notre pays.*

» *Rendre l'Europe capable de vivre les potentialités dont nous l'avons vu dotée ; rendre l'Europe capable de répondre au nouveau défi de la crise ; favoriser pour cela son évolution dans le sens d'une plus grande identité entre les blocs, d'une part, dans le sens d'une maîtrise réellement démocratique de sa vie économique et sociale, d'autre part : tels sont, pour aujourd'hui, les objectifs que proposent les socialistes à notre pays et aux hommes et aux femmes de progrès qui ont toujours été dans l'Histoire à l'origine de son rayonnement.*

» *Un plus grand nombre de représentants socialistes à l'Assemblée européenne demain, la dynamique nouvelle que créera l'arrivée au pouvoir en France des représentants des forces populaires après-demain : voilà qui peut transformer ces objectifs en réalités.*

» *A terme, et avec l'appui de l'ensemble des forces du travail de notre continent, l'ambition du P.S. est et demeure de voir se réaliser la perspective exemplaire d'une Europe libérée de toute tutelle extérieure et mettant enfin en œuvre la voie originale du socialisme dans la liberté.* »

M. Couve de Murville : nous pouvons toujours refuser l'élargissement du Marché commun

M. Couve de Murville, évoquant dimanche 22 octobre, au Club de la presse d'Europe 1, l'élargissement de la Communauté européenne, a notamment déclaré : « *Politiquement, les trois pays dont il s'agit ont maintenant un régime intérieur politique normal, par conséquent vocation à adhérer. Il n'y a aucune sorte de raison permettant de dire que l'on s'oppose par principe à ces candidatures.*

» *Economiquement, la situation se présente différemment parce que l'entrée éventuelle de ces pays dans la Communauté européenne économique, c'est-à-dire dans le Marché commun, posera des problèmes très graves, en particulier pour les pays dont les économies sont un peu comparables à celles de ces trois candidats, c'est-à-dire la France et l'Italie. Il y a des problèmes agricoles de première grandeur, sur lesquels on ne peut pas imaginer que toutes les précautions nécessaires ne soient pas prises pour éviter que l'économie dite méditerranéenne, par exemple de la France, ne soit pas sauvegardée. Cela veut dire le marché des vins et des fruits et légumes.* »

A propos des garanties pour les productions méditerranéennes, l'ancien premier ministre a fait remarquer : « *Nous avons toujours le droit de refuser la ratification.* »

M. Couve de Murville juge d'autre part « inopportun » l'appel au suffrage universel pour l'Assemblée européenne, estimant que cela aboutit à un « faux-semblant ». Il conclut : « *D'une part, je ne suis pas partisan d'un cumul excessif de mandats élus; d'autre part, il me semble que la question se pose très sérieusement de savoir si nous devons admettre ou pas le cumul des mandats, aussi des indemnités, entre parlementaires nationaux et parlementaires européens. Les Anglais ont pris la sage ou la courageuse décision de ne pas admettre le cumul. Ce sont les seuls. Je considère, pour ma part, que la question se pose.* »

M. CHIRAC : seuls les gaullistes savent ce qu'ils veulent faire.

Au cours d'un meeting régional R.P.R., à Saint-Quentin (Aisne), M. Jacques Chirac a déclaré le samedi 21 octobre : « *Nous ne voulons pas d'une Europe dans laquelle la France, province d'un grand ensemble, cesserait d'exister et renoncerait à sa vocation millénaire d'apporter un message au monde. L'Europe doit être confédérale.*

» *L'Europe a progressé tant que nous étions six, stagné depuis que nous sommes neuf. A douze ses institutions ne seraient pas adaptées. Il y a une contradiction entre la volonté d'élargir et celle de renforcer l'Europe.* »

« *L'Assemblée européenne doit respecter le cadre du traité de Rome*, a ajouté le président du R.P.R., *telle est bien l'option du gouvernement français, mais nos partenaires tiennent un langage différent. Comment ne pas s'inquiéter quand certaines voix parlent de pouvoir législatif ou constituant, et de compétences élargies aux affaires étrangères, à la défense? En Europe un seul pays conduit une politique étrangère, c'est la France. Une seule puissance possède une défense, c'est la France. On nous entraîne avec une extraordinaire légèreté dans un jeu où chaque partenaire a sa règle propre. Or le pot au milieu de la table c'est le destin de la France. Seuls les gaullistes savent ce qu'ils veulent faire. Qu'on nous dise quelle est la règle du jeu. Que le Conseil européen de décembre dise d'une même voix ce que doit être cette Assemblée européenne et qu'il garantisse que le cadre du traité ne sera pas dépassé, faute de quoi nous y serions très hostiles : on créerait beaucoup plus de forces centrifuges que centripètes. Il y aurait un risque d'éclatement de l'Europe.* »

M. PONIATOWSKI : ceux qui s'opposent à l'Europe mettent en cause notre sécurité.

Devant la convention de la fédération départementale du P.R. du Val-d'Oise, M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, président d'honneur du parti républicain, a déclaré le samedi 21 octobre à propos de la construction européenne : « *C'est pour mieux protéger les intérêts de chaque pays que l'Europe est nécessaire. C'est l'égoïsme national qui commande la solidarité européenne. Vouloir définir trop strictement les institutions européennes et les fixer trop longtemps à l'avance n'est pas réaliste. Elles dépendront des nécessités, des événements, des volontés et des psychologies nationales.*

» *La volonté européenne n'est pas la recherche dès le départ d'un chef-d'œuvre parfait dans sa conception et son équilibre. Elle sera un long et patient effort pour édifier pierre à pierre notre maison commune, selon les besoins, les espoirs et les goûts de chacun des participants. L'an prochain, les pays membres de la C.E.E. vont poser une nouvelle pierre d'angle avec l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. La politique politicienne en fera un débat sur les points secondaires de l'institution.* »

M. Poniatowski a conclu : « *Ceux qui s'opposent, à notre droite comme à notre gauche, à l'association européenne mettent en cause notre sécurité et notre avenir, ils agissent contre nos intérêts les plus directs et les plus essentiels.* »

Dans ses éditions datées 22-23 octobre, *le Monde* a publié des extraits de la déclaration de M. Michel Poniatowski consacrés à la politique intérieure.

DES PROBLÈMES DIFFÉRENTS SELON LES PARTIS

(Suite de la première page.)

L'un est hostile au processus actuel, comme l'a rappelé dimanche à Châteaubriant M. Charles Fietrman, l'autre lui est favorable.

Pour le R.P.R. et le P.S., en revanche, les perspectives sont moins claires. Quand M. Chirac affirme, comme il l'a fait à Saint-Quentin ce week-end, qu'en ce domaine « *les gaullistes sont les seuls à savoir ce qu'ils veulent faire* », on peut se demander s'il n'anticipe pas sur les décisions que prendront deux congrès extraordinaires de son parti, le 12 novembre prochain et au début de l'année 1979. En attendant, force est de constater que des différences de sensibilités s'expriment toujours dans le mouvement — notamment entre des personnalités comme MM. Michel Debré et Jacques Chaban-Delmas — et que les gaullistes ne savent peut-être pas encore exactement ce qu'ils « *veulent faire* ».

La réunion du comité directeur du parti socialiste a montré qu'un désaccord demeure, entre la majorité qui dirige la formation et le CERES, sur la finalité de la politique européenne. Contre l'avis de la minorité, un manifeste a été adopté dont l'objet est de définir les propositions du P.S. pour l'Europe et qui vise, en fait, à obtenir une révision de la politique communautaire.

Dans *l'Humanité* du 23 octobre, Jean Le Lagadec reproche à ce document de s'engager « *dans la voie régionale d'une social-démocratie régnant à la manière allemande sur l'Europe* ». Il estime en outre que le parti socialiste « *préconise la même voie que M. Giscard d'Estaing en matière financière* ». Le débat sur ce sujet au sein du P.S. a d'ailleurs fait apparaître une nouvelle fois des appréciations divergentes en matière de politique économique entre les partisans de M. François Mitterrand et M. Michel Rocard.

A huit mois de l'échéance, dans l'opposition comme dans la majorité, les stratégies et les doctrines sont loin d'être établies avec précision.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *Dans « la Lettre de la Nation »* (organe officiel du R.P.R.) du lundi 23 octobre, M. Pierre Charpy écrit : « *Le plus grave reproche qu'appellent les propos de Michel Poniatowski est d'avoir déformé l'attitude du R.P.R. vis-à-vis de la construction européenne. Faisant l'amalgame entre le P.C. et le R.P.R., il a accusé celui-ci d'agir « contre » nos intérêts les plus directs et » les plus essentiels » en s'opposant à l'association européenne. Où a-t-il pu trouver quoi que ce soit qui fonde une telle accusation ? Les gaullistes — y compris les plus intransigeants sur le respect de l'intégrité nationale — ne se sont jamais opposés à l'association européenne.* »

LES ÉTUDIANTS DÉMOCRATES EUROPÉENS PRÉSENTENT DES PROPOSITIONS AU PREMIER MINISTRE.

M. Raymond Barre a reçu, le samedi matin 21 octobre, à l'hôtel Matignon, une délégation de l'organisation des Etudiants démocrates européens (EDE), créée en 1961 à Vienne (Autriche) afin de regrouper les associations de jeunes libéraux, démocrates-chrétiens et conservateurs des pays d'Europe occidentale. La présidence de cette fédération internationale étant assumée, depuis l'été dernier, par le mouvement des jeunes giscardiens — Autrement — M. Hugues Dewarvrin, porte-parole de celui-ci, a remis au premier ministre une série de propositions que l'EDE adresse aux chefs d'Etat et de gouvernement, au président de la Commission européenne et aux leaders des partis politiques de la C.E.E. et du Conseil de l'Europe. L'EDE souhaite notamment la création d'un fonds européen de l'éducation qui faciliterait les échanges d'étudiants, de professeurs et de chercheurs et pourrait financer l'étude d'un « *programme d'urgence* » pour aider les jeunes à trouver un premier emploi. L'organisation demande aussi la création d'une université européenne et la mise au point d'un système d'équivalence des diplômes. M. Barre a indiqué à ses interlocuteurs que la création de sections européennes dans chaque université lui paraissait préférable à la création d'une université européenne, en raison des difficultés de gestion qu'une telle initiative susciterait.

RECTIFICATIFS. — Des erreurs de transcription ont déformé certains des propos tenus, le vendredi 20 octobre, à l'Assemblée nationale par MM. André Giraud, ministre de l'industrie, et Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat chargé des P.M.I. (*le Monde* daté 22-23 octobre). Le premier s'est étonné que l'on accuse le gouvernement « *de vouloir délibérément faire obstacle à la publication d'informations* » sur le nucléaire, alors que « *des mètres cubes de documents ont été publiés sur ce sujet* ». Quant au second, il a précisé que l'Agence pour la création d'entreprises « *sera mise en place* » avant la fin de l'année. Il n'a jamais déclaré qu'elle assurerait mille emplois.

La bataille industrielle, c'est notre affaire à tous.

Bataille : Parce que, depuis cinq ans, tous les pays, toutes les entreprises, sont engagés dans la plus impitoyable des courses aux débouchés. Nos concurrents viennent de partout : d'Europe, d'Amérique, du Japon. Et aussi du Tiers Monde. Demain, de Chine. Une bataille industrielle mondiale. Chacun doit vendre ou régresser. Vendre ses produits. Manufacturés, c'est-à-dire fabriqués dans les usines. Et supérieurs aux autres par la qualité, l'originalité, l'efficacité, le prix.

Notre affaire à tous : Parce que notre société vit, en grande partie, directement ou indirectement de l'industrie, de sa prospérité. Seule une industrie nationale forte garantit l'emploi, le niveau et la qualité de la vie et la place de la France dans le monde. Soutenir l'idée industrielle est devenu l'impératif individuel numéro 1.

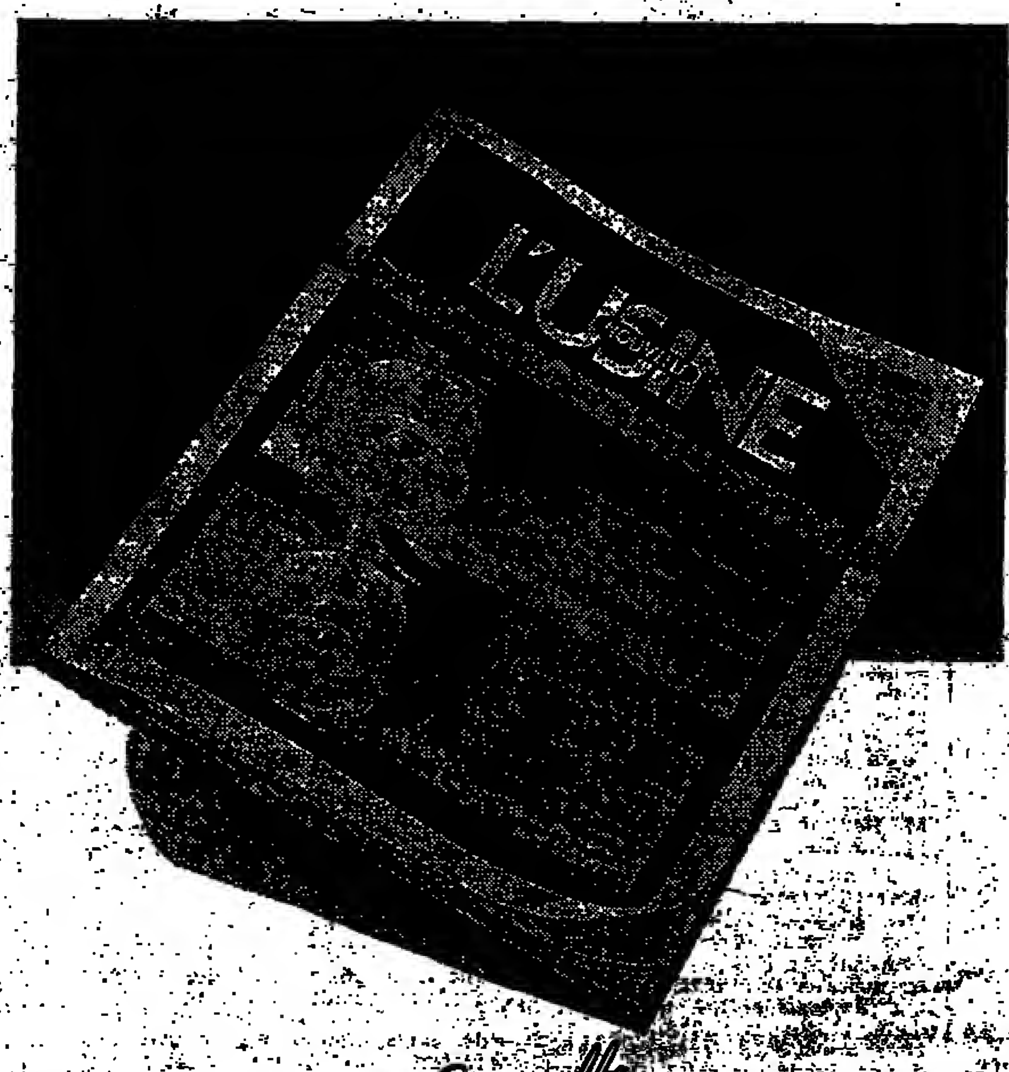
L'industrie nouvelle : L'industrie, pleinement consciente de l'enjeu, a choisi de lutter. Et de se transformer. Ses objectifs sont multiples • Investir, pour adapter son appareil de production aux marchés qu'elle peut gagner • Renforcer la gestion de sa production • Se doter d'une véritable force de vente (et d'achat) • Développer des emplois techniques • Lancer des programmes de recherches réalistes et adaptés • Parler moins d'économies d'énergie et de matières premières, mais en faire • Donner aux techniciens, à l'ingénieur, la place que leur métier mérite • Susciter de nouvelles vocations d'industriels, créer de nouvelles entreprises, etc.

A cette industrie nouvelle, confrontée à tant de difficultés, il faut une information nouvelle. Un journal. Son rôle : montrer à l'entreprise, à tous ceux qui y consacrent leur vie d'hommes, les voies de l'avenir. C'est ce rôle que veut jouer L'Usine Nouvelle. Simplement, en s'efforçant de donner, pour tout problème industriel, qu'il soit immense ou pratique, une solution.

C'est pourquoi, puisque l'industrie change, L'Usine Nouvelle change :

dans sa forme • elle sera plus compacte, plus maniable, plus commode • elle sera d'une lecture plus aisée.

dans son fond • l'édition hebdomadaire est conçue comme un guide pour l'action de toutes les fonctions, tous les jours • l'édition mensuelle est consacrée aux techniques et aux techniciens • dans chaque édition, des rubriques nouvelles rigoureusement adaptées aux besoins actuels des hommes de l'industrie.



Quelques exemples des nouvelles rubriques de L'Usine Nouvelle:

Hebdomadaire: "Cette semaine" (en un coup d'œil, l'explication de l'actualité). "Industries et Marchés" (tout ce qu'il faut savoir sur vos marchés et vos concurrents). "Dossier" (faits et chiffres sur la grande question industrielle de l'heure). "Acheter/Vendre" (rubrique permanente de marketing industriel). "L'homme au travail" et "Le marché de l'emploi".

Mensuel: "Leurs solutions" (des cas vécus à l'usine). "Un métier" (une fonction technique, une carrière). "Les utilisateurs parlent" (les techniciens jugent leurs équipements).

26 octobre 1978. Pour mieux aider l'industrie nouvelle, l'usine nouvelle change.

La nouvelle

L'USINE NOUVELLE

15, rue Bleue - 75009 Paris - Téléphone 246.72.37.

Le Monde

société

LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION

Un vent de jeunesse souffle brusquement sur l'Église

Cié du Vatican. — A Rome, nul n'en doute : c'est un grand pontificat qui a commencé, dimanche 22 octobre, par l'imposition du pallium à Jean Paul II. Cette messe solennelle sur la place Saint-Pierre n'a fait que renforcer l'impression des jours précédents. On se trouve devant un homme d'une incontestable présence qui sait sortir des sentiers battus, tout en étant traditionnel, et qui exprime une force dont l'Eglise catholique avait apparemment besoin.

L'unanimité des commentaires est frappante. A gauche comme à droite, dans le petit peuple et parmi les intellectuels, tout le monde fait la même remarque : « Un gran papa » (un grand pape). Au point que certains électeurs de l'ex-archevêque de Cracovie commencent à s'inquiéter. « Ne le couvrez pas trop de louanges », demande un cardinal anglo-saxon. « Vous allez créer une immense attente qui risque d'être déçue. »

Mais, pour le moment, les catholiques de Rome vont de ravissement en ravissement. Ce Polonais les enchante par ce qu'il dit et la manière dont il le dit ; par ses gestes inattendus qui torturent le protocole ; par son aspect enfin, si différent de l'image classique du prélat gracile ou mielleux.

De notre correspondant

A la mort de Jean Paul Ier, beaucoup se demandaient comment son successeur ferait pour reconquérir les foules. Non seulement la question a été résolue en quelques jours, mais Jean Paul II a fait franchir à la papauté un saut impressionnant de qualité. *« Depuis Pie XI, personne n'avait parlé ainsi »*, murmurait dimanche un religieux de la Curie, tandis que sur la place de nombreuses personnes pleuraient. *« Maintenant, l'Eglise a un chef »*, entend-on dire. Que *« Papa Wojtyla »* soit conservateur ou progressiste ne semble plus intéresser grand monde. *« Avec lui, au moins, on est sûr d'aller loin et de voler haut. »*

« Et le ski, Sainteté ? »

Samedi matin (*notre édition datée 22-23 octobre*), c'est la presse qui avait eu le coup de foudre. Dans un entretien improvisé (non prévue au programme), balayant toutes les règles en usage, Jean Paul II a répondu du tac au tac à des dizaines de questions impertinentes, sous les yeux horrifiés des responsables du protocole. De mémoire de vaticaniste, jamais pape n'avait tenu une conférence de presse. Et c'est un homme venu de l'Est, — là où la presse n'a pas de liberté, même surveillée — qui a inauguré le procédé.

Une autre expérience de ce genre est-elle envisageable à l'avenir ? *« Quand ils me le permettront*, répond Jean Paul II. *Et puis nous verrons comment vous me traiterez. »* Au Vatican se sent-il bien ? Un peu prisonnier, peut-être ? *« Bah ! Cinq jours sont déjà passés. Si ça continue ainsi, c'est passable. »* Et le ski, Sainteté ? Irez-vous skier à Marinello ? *« Ça, je ne sais pas s'ils me le permettront. »*

Jean Paul II n'a pas esquivé d'autres questions, plus délicates. Les nouvelles nominations à la Curie ? *« Pour le moment, rien. »* Un voyage en Pologne ? *« Si on m'y autorise. »* Au Liban ? *« Ce serait utile, mais il faut trouver une solution. »* Et Puebla, à la conférence des évêques latino-américains ? Non, *« c'est prématuré »*.

Pas une hésitation, pas un faux pas : du grand art. Le pape « oublie » la bénédiction — comme la veille devant les diplomates, — et les responsables du protocole doivent le lui rappeler. A croire que Jean Paul II ne veut pas mêler les genres ni indisposer les non-catholiques auxquels chacun de ses discours fait allusion.

« N'ayez pas peur ! »

Malgré son souci constant d'apparaître comme l'évêque de Rome et donc de parler italien, ce pape polyglotte n'arrête pas de « déprovincialiser » le Vatican. S'il s'est exprimé en français et en anglais devant les journalistes, on a entendu onze langues dans sa bouche sur la place Saint-Pierre le lendemain.

Ex-archevêque de Cracovie, nouvel évêque de Rome, Jean Paul II s'est retrouvé devant ses deux diocèses en même temps. Parmi les deux cent mille personnes présentes, il y avait une majorité de Romains, mais trois mille Polonais en fête, qui avaient fait le voyage de Varsovie ou de New-York, applaudissaient et criaient à tout rompre. Les paroles du pape allaient des uns aux autres, sans oublier les téléspectateurs de quarante-six pays — un record — qui recevaient les images de la place Saint-Pierre.

La cérémonie a été semblable à celle du 3 septembre pour l'investiture de Jean Paul Ier. Cent vingt-cinq délégations étrangères étaient présentes, parmi lesquelles le président du Conseil d'Etat polonais, M. Henryk Jablonski, et le ministre des cultes, M. Kazimierz Kakol, les souverains d'Espagne, du Luxembourg et de Monaco, les présidents libanais et irlandais, ainsi que M. Barre, premier ministre français, et M. Andreotti, président du conseil italien. On notait l'absence du général argentin Videla, qui fut contesté la fois précédente, et, en revanche, la présence du docteur Donald Coggan, archevêque de Cantorbury, qui apprécie l'image universelle que l'Eglise catholique a voulu se donner en élisant un non-Italien.

Un à un, les cent dix-sept cardinaux présents ont prêté obédience à Jean Paul II. L'accolade de paix, prévue dans le rituel, a été remplacée par une embrassade chaleureuse, le pape posant ensuite ses mains sur les épaules des prélats agenouillés, leur parlant familièrement, se levant même pour accueillir les plus vieux. Exceptionnellement, le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, a eu droit à la deuxième place, entre le doyen du Sacré-Collège et le camerlingue.

C'est l'homélie qui devait constituer le moment le plus marquant de la messe. S'exprimant d'une voix forte et vibrante, le pape a confirmé qu'il était un excellent orateur. L'expérience théâtrale du jeune Karol Wojtyla a laissé des traces. Jean Paul II sait s'adapter aux applaudissements de l'assistance, retirer ou ajouter un mot du texte écrit selon le climat ambiant. Il martèle ses mots pour dire : *« N'ayez pas peur ! »* Mais chuchote presque pour demander : *« Souvenez-vous de moi aujourd'hui et toujours dans vos prières. »*

Le nouveau pape, qui s'exprime à la première personne du singulier, refuse lui aussi la tiare : *« Ce n'est pas le moment de revenir à un rite qui (injustement) a été considéré comme symbole du pouvoir temporel des papes. »* Mais il prend soin d'expliquer le sens de la triple couronne qu'on déposait jadis sur leur tête. Jean Paul II veut être le *« serviteur des serviteurs »* de Dieu, *« servir l'homme et l'humanité entière »*. Dans cet esprit, il prononce une phrase qui ne passera pas inaperçue : *« N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ ! A sa puissance salvatrice ouvrez les frontières de l'Etat, les systèmes économiques et politiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation, du développement. »*

« Sauvez le Liban ! »

Le pape distribue des *« merci »* aux chefs d'Etat, aux cardinaux, aux évêques, aux prêtres, aux Romains et enfin aux téléspectateurs. Mais, à la fin de la messe, ignorant le protocole, il va suivre la hiérarchie inverse. Au lieu d'aller saluer les têtes couronnées, Jean Paul II descend les marches, vers la foule. Il y a un moment de panique parmi le service d'ordre.

Un enfant est là, avec son bouquet de fleurs. Le pape lui fait signe d'approcher, reçoit le bouquet, chiffonne les cheveux de l'enfant. Ce n'est que bien après, lorsqu'il aura salué et resalué les fidèles, regardé les drapeaux qui s'agitent, la banderole suppliante *« Saint-Père, sauvez le Liban ! »*, que Jean Paul II passera devant les délégations officielles, d'ailleurs sans s'arrêter, et de nouveau, il observe la foule. Il prend sa croix à deux mains, la brandit en l'air... des ovations lui répondent.

Mais ce n'est pas fini. Si le pape entre dans la basilique, suivi de tous les cardinaux, c'est pour réapparaître dix minutes plus tard, seul, à sa fenêtre. *« Chers frères et sœurs, je désire reprendre la magnifique habitude de mes prédécesseurs et réciter avec vous* l'Angelus Domini. » La foule exulte, de nouveau quelques fortes paroles sur l'histoire du monde et le mystère de l'Eglise, sur le Verbe qui se fait chair et le Fils de Dieu devenu homme. Puis, sur un autre ton, il s'adresse aux jeunes : *« Vous êtes l'avenir du monde, vous êtes l'espérance de l'Eglise, vous êtes mon espérance. »* Et enfin, à la surprise générale : *« Très chers, il faut fermer... il faut fermer parce que c'est l'heure du déjeuner... »*

Le pape, qui n'a visiblement pas faim, reste encore un moment avant de s'arracher à sa fenêtre. Mais les ovations le rappellent. Il revient, salue une dernière fois. On ferme, on ferme pour de bon.

Gageons que dimanche prochain il y aura foule sur la place Saint-Pierre. Avec Jean Paul II, l'imprévisible est arrivé. Un vent de jeunesse souffle brusquement sur l'Eglise, même si on ne sait pas très bien encore ni d'où il vient ni où il va.

ROBERT SOLÉ.



(Dessin de CHENEZ.)

LE DISCOURS DU PAPE A LA TÉLÉVISION POLONAISE

« N'ayez pas peur ! Ouvrez toutes grandes les portes au Christ. Ouvrez les frontières des Etats, les systèmes économiques et politiques ! »

Cette deuxième phrase du pape — ainsi que d'autres — n'aurait pas été traduite en polonais par la télévision de ce pays. C'est du moins ce que transmet une dépêche de l'A.F.P. de Varsovie, dépêche qui a été confirmée quelques heures plus tard.

Toutefois, la direction de la télévision polonaise soutient que cette phrase n'a pas été omise par son correspondant et propose de le prouver en présentant les bandes de magnétoscope enregistrées pendant la transmission en direct de la cérémonie romaine.

N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ

déclare le pape dans son homélie

Jean Paul II a pris comme point de départ de son homélie la confession de foi de saint Pierre, premier « pape », rapportée par saint Matthieu : « Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant »

« Vous tous qui, jusqu'ici, cherchez Dieu, a déclaré le pape, *vous tous qui avez la chance inestimable de croire, et vous aussi qui êtes tourmentés par le doute, veuillez accueillir encore une fois, aujourd'hui et en ce lieu sacré, les paroles prononcées par Simon-Pierre. Ces paroles contiennent la foi de l'Eglise. Elle contiennent la vérité nouvelle, bien plus, la vérité ultime et définitive sur l'homme. Le fils du Dieu vivant »*

Après avoir rappelé que saint Pierre est venu à Rome sans peut-être le vouloir, Jean Paul II a parlé de son élection.

« Mais sur le siège de Pierre monte, aujourd'hui, un évêque qui n'est pas romain, a-t-il dit. *Un évêque qui est fils de la Pologne. Mais dès cet instant, il devient lui aussi romain. Oui, romain ! Il l'est aussi parce qu'il est fils d'une nation dont l'histoire, depuis ses plus lointaines origines, dont les traditions millénaires sont marquées par un lien vivant avec le siège de Pierre, fort, ininterrompu, profondément ancré dans les sentiments et dans la vie, une nation qui est demeurée toujours fidèle à ce siège de Rome. O dessein inscrutable de la divine Providence ! »*

Jean Paul II a terminé son homélie par cette invocation :

« Le nouveau successeur de Pierre sur le siège de Rome élève aujourd'hui une prière fervente, humble et confiante : O Christ, fais que je puisse devenir et demeurer un serviteur de ton unique pouvoir ! Un serviteur de ton pouvoir tout imprégné de douceur ! Un serviteur de ton pouvoir qui ne connaît pas de déclin ! Fais que je puisse être un serviteur ! Ou mieux, le serviteur de tes serviteurs !

» Frères et sœurs, n'ayez pas peur d'accueillir le Christ et d'accepter son pouvoir ! Aidez le pape et tous ceux qui veulent servir le Christ et, avec la puissance du Christ, servir l'homme et l'humanité entière !

» N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ ! A sa puissance salvatrice, ouvrez les frontières des Etats, les systèmes économiques et politiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation, du développement.

» N'ayez pas peur ! Le Christ sait ce qu'il y a dans l'homme ! Et Lui seul le sait ! Aujourd'hui, si souvent l'homme ignore ce qu'il porte au-dedans de lui, dans les profondeurs de son esprit et de son cœur. Si souvent il est incertain du sens de sa vie sur cette terre. Il est envahi par le doute qui se transforme en désespoir. Permettez donc, je vous prie, je vous implore avec humilité et confiance, permettez au Christ de parler à l'homme. Lui seul a les paroles de vie, oui, de vie éternelle !

» Aujourd'hui, justement, l'Eglise entière célèbre sa journée missionnaire mondiale, c'est-à-dire qu'elle prie, qu'elle médite, qu'elle agit, pour que les paroles de vie du Christ parviennent à tous les hommes, et qu'ils les écoutent comme un message d'espérance, de salut, de libération totale. »

ÉDUCATION

L'AGITATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Une nouvelle race de lycéens

Une « coordination nationale » a réuni, samedi 21 octobre, au lycée Jean-Jaurès de Montreuil (Seine-Saint-Denis), des élèves d'une soixantaine de lycées, dont une dizaine de province. Les participants ont arrêté le principe d'une journée d'action mercredi 25 octobre et d'une nouvelle « coordination nationale » le 4 novembre. L'agitation qui continue dans un certain nombre d'établissements, ainsi que les manifestations et grèves de ces dernières semaines, sont très différentes de celles observées ces dernières années. Elles dénotent la mobilisation d'une nouvelle race de lycéens.

Plusieurs organisations politiques de gauche avaient jugé bon de dépêcher à cette coordination un certain nombre de leurs dirigeants nationaux ou de leurs permanents : socialistes du M.J.S., communistes du M.J.C.F., trotskistes de la L.C.R., et de l'A.J.S., « autogestionnaires » des C.C.A. et syndicalistes du Centre confédéral de la jeunesse C.G.T. Afin de prévenir els critiques dont font l'objet, en pareille circonstance, les « non lycéens », ces dirigeants se tenaient prudemment dans le couloir. Tous étaient cependant venus avec la même préoccupation : *« Votre mouvement m'intéresse. »*

Un mouvement que chacun s'efforce de canaliser à son profit, mais qui frappe aussi par sa nouveauté. Qui eût cru que le 13 octobre, un mois après la rentrée, dix mille lycéens manifesteraient dans les rues de Paris ? Qui eût prédit ces occupations, ces séquestrations, ces grèves, limitées certes à quelques établissements (1), mais durables ? Pas la Fédération de l'éducation nationale (FEN), dont le secrétaire général, M. André Henry, estimait début septembre que cette rentrée ne serait *« ni meilleure ni pire que la précédente »*. Ni M. Christian Beullac dont l'erreur — et l'excuse pour un ministre de l'éducation novice — est d'avoir trop misé sur les bons rapports qu'il entretient avec la FEN. Ni davantage M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, auteur d'un plan de « relnce » du sport à l'école, dont M. Beullac aurait volontiers fait l'économie.

C'était compter sans la volonté des minorités communistes et trotskistes de la FEN d'en découdre, et négliger l'existence d'un syndicat C.F.D.T. (le SGEN), minoritaire lui aussi, mais actif. On a accusé les communistes d'encourager l'agitation, de chercher à occuper le terrain abandonné par la majorité socialisante de la FEN, de tenter ainsi d'apporter une nouvelle preuve du « virage à droite » du P.S. On a dit que certaines municipalités (P.C.) de la banlieue « rouge » de Pris avaient mis des cars à la disposition des lycéens pour allem manifester. Tout cela est vrai. Et il est indéniable que le prochain renouvellement des représentants des enseignants au sein des commissions paritaires a provoqué une certaine surenchère (*le Monde* du 11 octobre).

Mais cela n'explique pas tout. Dans certains établissements, la crainte du chômage a incité les élèves à se diriger plus nombreux vers l'enseignement long. Dans le département de la Seine-Saint-Denis, où l'agitation est la plus sensible, on compte ainsi 15 % d'élèves suppémentaires en seconde AB, par rapport à l'année dernière. Un petit nombre d'enseignants s'est, en fin de troisième, opposé à cette orientation. Une majorité, par conviction personnelle ou syndicale, a fermé les yeux. Dix classes de seconde AB ont été créées dans ce département, mais pas suffisamment pour empêcher l'effectif moyen d'augmenter (il est actuellement de trente-six). Mêm si cet effectif moyen est inférieur au maximum autorisé (quarante), la suracharge de ces classes est à l'origine de la colère des élèves, des pjrents et des enseignants.

Surcharge

Dans deux des six lycées de la Seine-Saint-Denis, où l'agitation n'a pas cessé depuis la rentrée, une classe terminale a été supprimée. Cette suppression, justifiée selon les autorités académiques par les normes en vigueur, n'a pas eu seulement pour effet d'augmenter l'effectif moyen des autres terminales. Combinée avec l'accroissement du nombre des élèves en seconde, elle a doné aux lycéens de l'ensemble du second cycle le sentiment d'être dans un entonnoir : un grand nombre d'entre eux n'entreront pas en terminale.

Dans un entretien accordé le 4 octobre à deux agences de presse (*le Monde* du 6 octobre), M. Beullac a déclaré à propos de ce phénomène : *« Nous constatons cette année un afflux plus important que prévu d'élèves entrant en seconde. (...) Si cela est vérifié (...), nous devons en tirer les conséquences quant aux moyens à dégager pour accueillir ces élèves. »* Mais la promesse ne vaut, semble-t-il, que pour l'année prochaine.

Dans le même entretien, le ministre de l'éducation a avancé une idée qui, au-delà des parents d'élèves qu'elle visait, rend parfaitement compte du changement de physionomie du mouvement lycéen. *« J'observe*, déclarait-il en substance, *une montée du consumérisme, sans esprit de responsabilité. »* Passons sur l'esprit de responsabilité : le ministre ne convaincra jamais ses adversaires que les choix budgétaires qui ont été faits s'imposaient absolument. Mais les revendications des lycéens ont effectivement changé. Si la critique de l'« école de classe » figure toujours (mais en fin de liste) parmi leurs doléances, des exigences plus concrètes sont mises en avant : la surcharge des classes, la sécurité dans les ateliers, le vacarme provoqué par des travaux de réfection, l'absence d'éducation physique, le nombre insuffisant de planches à dessin industriel, pour prendre l'exemple d'un lycée parmi d'autres.

La fin de l'idéologie ? L'émergence en tout cas d'une conscience syndicale. Devenus respectables, les lycéens peuvent désormais manifester aux côtés des organisations d'enseignants « responsables », on l'a vu le 13 octobre à Paris, malgré les quelques heurts qui se sont produits. Ce rapprochement, difficilement concevable il y a quelques années, explique la persistance de l'agitation dans certains établissements où, sans le soutien actif des professeurs, le mouvement se serait plus rapidement essoufflé.

De manière significative, le mouvement lycéen ne met plus en scène les mêmes acteurs. On n'a guère noté d'agitation dans les établissements du centre de Paris d'où étaient pourtant parties les grèves des années passées. Plus significatifs encore sont les accents « soixante-huitards » des rares lycéens de la capitale qui ont tenté de se joindre au mouvement : *« L'école ne doit plus être le boudoir de l'apprentissage de l'ordre. (...) Soyons responsables, non de l'ordre, mais de notre bien-être. (...) Non à la répression sexuelle sous ses formes sexistes, moralistes et autres carcans. »*

Pourrissement

Ces citations extraites d'un tract du lycée Claude-Monet (13e) n'ont évidemment rien à voir avec ce qu'on a pu lire et entendre au même moment dans certains établissements de la Seine-Saint-Denis. En se syndicalisant, le mouvement lycéen a émigré des quartiers bourgeois vers la bnlieue ouvrière. S'il est toujours, comme le prouvent les sondages, le fait d'un petit nombre, sa composition sociale a profondément changé.

Face à ces revendications, M. Beullac, pour qui *« l'éducation ne doit pas rester à l'écart de l'effort financier du pays »*, semble avoir pris le parti de ne pas céder. Le mouvement paraît s'essouffler, les vacances de la Toussaint commencent le 26 octobre au soir et l'agitation lycéenne des années précédentes n'a, en général, guère survécu aux congés de printemps.

Cette tactique qualifiée de « pourrissement » par ses adversaires comporte cependant certains dangers. Exaspérés par l'indifférence des pouvoirs publics, des lycéens de la Seine-Saint-Denis sont décidés à se faire entendre par tous les moyens, on l'a vu le vendredi 18 octobre, lorsque des dizaines d'entre eux ont envahi la Bourse (*le Monde* daté 22-23 octobre). L'agitation pourrait persister jusqu'au 13 novembre, date de la discussion à l'Assemblée nationale du projet de budget de l'éducation. Plusieurs grèves et semaines d'action d'enseignants et de parents sont prévues d'ici là. La rentrée universitaire s'annonce elle aussi agitée.

Une course de vitesse s'est engagée entre l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) et la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) de M. Alain Krivine, pour tenter de canaliser le mécontentement actuel. La L.C.R., dont le congrès, en janvier 1979, doit décider du lancement officiel d'une organisation politique de jeunes, souhaite aussi créer, afin de concurrencer l'UNCAL, proche des communistes, un syndicat d'élèves baptisé Coordination permanente des lycées, par analogie avec la Coordination permanente des lycées d'enseignement professionnel (LEP), subventionnée par la C.G.T., et qui groupe, outre des militants communistes, un certain nombre de « gauchistes ». Les projets de la L.C.R. ont reçu l'appui tacite des jeunes socialistes.

L'UNCAL, dont la « syndicalisation » du mouvement lycéen sur fond de chômage justifie *a posteriori* les thèses, semble décidée à s'opposer coûte que coûte à cette initiative. A en juger par les invectives et manœuvres dont les coordinations récentes ont été le théâtre, la bataille risque d'être rude.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Il y a en France environ deux mille cinq cents lycées et lycées d'enseignement professionnel.

DE JEAN PAUL II

A WADOWICE

« Voilà le miracle ! »

De notre envoyé spécial

Wadowice. — Dimanche matin, 9 h. 55 à Wadowice. Dans les rues, battues par un vent mauvais, de cette petite ville située au pied des Beskides, à 70 kilomètres de la frontière slovaque, pas une âme ne se montre. Le ciel est gris. Une pluie fine et pénétrante frappe le visage. Sur la route de Cracovie, en venant jusqu'ici, nous avons vu tomber les premiers flocons de neige.

Jean Paul II est né, il y a cinquante-huit ans, dans ce décor rude au caractère déjà montagneux. A la façade de la bâtisse aux murs ocre, qui passera désormais pour la maison natale du nouveau pape — en réalité le jeune Karol Wojtyla serait né ailleurs, mais on ne sait plus trop où, — flottent le drapeau rouge et blanc de la Pologne et l'oriflamme blanc et jaune du Vatican. Des cierges brûlent dans l'encadrement des fenêtres.

Au-dessus de l'église baroque voisine, le portrait de l'enfant du pays a été accroché. Des maisons proches parvient déjà la voix d'un reporter. Dans quelques minutes, la radio et la télévision polonaises vont commencer la retransmission en direct et intégrale de la cérémonie d'installation du pasteur suprême. C'est en soi un événement : jamais cela ne s'était fait depuis l'instauration de la République populaire. Dans une petite salle du presbytère, quelques personnes sont assises en cercle autour d'un appareil de télévision en couleurs : deux femmes, l'une aux pommettes rougies par le grand air, toute vêtue de noir ; l'autre plus âgée, les cheveux gris noués en chignon derrière la tête, un visage rond comme une bille, qu'éclaire un sourire enfantin dévoilant une dentition clairsemée ; un jeune homme barbu, essayant malaisément de traduire en allemand, pour un collègue autrichien, le commentaire du reporter ; un chauffeur et deux prêtres ; un jeune vicaire et le père Zacher, le vieux curé de la paroisse, personnage pittoresque sorti tout droit d'un roman du dix-neuvième siècle et absolument intarissable sur les moindres faits et gestes de Jean Paul II depuis sa plus tendre enfance.

« Qu'il est beau ! »

L'œil rivé à l'image, le nez sur l'écran, le père Zacher ne perd pas de vue une seconde le déroulement de la cérémonie. Le pape apparaît entouré d'une nuée de prêtres et d'officiants. *« Qu'il est beau ! »*, s'exclame quelqu'un. *« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit »* : la femme la plus âgée se signe. La caméra montre un groupe de pèlerins venus de Czestochowa, où sont rassemblés en ce moment même, autour de la basilique de la Vierge noire, des milliers de croyants. Les deux femmes cherchent, dans la foule des cardinaux, à reconnaître la haute stature de Mgr Wyszynski, le primat de Pologne.

Le corps penché en avant à en perdre l'équilibre, le Père Zacher explique avec volubilité à l'assistance les différentes phases de la cérémonie. Puis commence le défilé des cardinaux. *« Mais qu'est-ce qu'il leur raconte*, demande l'une des femmes, *et en quelle langue ? Il n'y a qu'à Wyszynski qu'il n'a rien dit. » « Oh ! mais c'est qu'il connaît beaucoup de langues, notre pape »*, répond le vieux curé. Et il les énumère tout en comptant sur ses doigts. *« Et celui-là, qui c'est ?* interroge-t-il de sa voix tonitruante. *Ah ! tiens, Suenens, c'est donc lui. »*

L'apparition de chaque cardinal africain est accueillie avec des exclamations. *« Varietas coloris »*, s'écrie le Père Zacher. Apparemment, on ne voit pas passer beaucoup de Noirs dans la région. C'est pour le curé une occasion de faire sur-le-champ une leçon d'histoire et de géographie réunies. *« Le Zaïre, c'est le Congo*, dit-il d'un ton définitif. *Il y avait beaucoup de Français et de Belges là-bas, dans le temps. »* L'Australien, le Pakistanais, le Coréen passent sur l'écran. *« L'Eglise est vraiment universelle »*, constate-t-il avec un brin de surprise et, se renversant sur le dossier de sa chaise, il s'écrie en français : *« Voilà le miracle ! »*

Le jeune prêtre sort se dégourdir un peu les jambes. Il revient avec des chocolats fourrés et quelques bouteilles de Pepsi-Cola. On aborde la lecture de l'Evangile. Lorsque le pape s'adresse en polonais à ses compatriotes et évoque sa chère ville de Cracovie, les deux femmes derrière nous ne peuvent plus se retenir : elles fondent en larmes. Le curé Zacher, soudain, est devenu muet. Un frisson communicatif traverse notre petit groupe.

De son passage par l'école du Théâtre Rhapsodique, Jean Paul II a appris à exprimer la vérité profonde du mot. Son verbe fort et chaleureux gagne les cœurs. Le spectacle est devenu communion. A l'Eucharistie, la femme en noir s'est agenouillée et s'est mise à prier. Le curé Zacher se recueille en silence. La cérémonie approche de la fin. Les dernières scènes de salutations au public détendent l'atmosphère. Pendant trois heures et demie, les catholiques polonais ont eu pleinement accès à la télévision d'Etat. Cela aussi n'est-il pas un miracle ?

MANUEL LUCBERT.

ÉDUCATION

L'APPLICATION DU PLAN POUR LE SPORT A L'ÉCOLE

La « relance » de la grogne

Un professeur qui fait la grève de la faim, des présidents d'université qui menacent de démissionner, des étudiants qui occupent les directions régionales de la jeunesse et des sports, des grèves à répétition dans toute la France : que se passe-t-il dans le petit monde de l'éducation physique ?

A l'origine du conflit, un plan, baptisé *« plan de relance »* par son promoteur M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Conçu à partir de statistiques nationales, ce plan peut apparaître comme l'exemple même de la mesure technocratique, décidée sans véritable concertation, et sans tenir compte des situations locales et des hommes. *« Mon directeur de cabinet,* affirme M. Soisson, *a reçu les syndicats plus de dix fois les uns et les autres, si bien qu'en juin-juillet, ils connaissaient l'ensemble du dossier. »*

Il y eut d'abord une erreur de méthode. Annoncer qu'on va relancer l'éducation physique dans l'enseignement secondaire, puisque cent cinquante mille collégiens et lycéens n'ont, en 1977-1978, reçu aucun enseignement de cet ordre, cela ne peut que satisfaire parents et enseignants. Mais M. Soisson n'a divulgué les détails de son plan que le 31 août, à quinze jours de la rentrée. Obliger les chefs d'établissements à refaire leurs emplois du temps deux semaines avant la rentrée était une maladresse.

Mais c'est le contenu du plan lui-même qui n'est pas acceptable aux yeux des enseignants. Pour plusieurs raisons que l'on ne peut dissocier. M. Soisson annonce qu'il « relance » l'éducation physique alors qu'il ne fait que demander aux professeurs d'E.P.S., de travailler une heure de plus (dix-huit heures au lieu de dix-sept pour les certifiés et vingt et une heures au lieu de vingt pour les adjoints). En outre, le « redéploiement » (1) oblige nombre d'enseignants à faire deux heures supplémentaires — payées certes, mais rendues obligatoires par les situations locales.

Les enseignants d'E.P.S. critiquent le fait — dont même le R.P.R. s'est déclaré choqué, — que les crédits nouveaux affectés à leur discipline soient consacrés uniquement à des heures supplémentaires alors que tant d'étudiants attendent des postes. En agissant ainsi M. Soisson heurtait de front les « profs de gym » qui ont un esprit corporatiste très développé, né dans l'intimité des CREPS (2) et des U.E.R. d'éducation physique. Accepter de faire des heures supplémentaires ce serait fermer l'avenir à leurs camarades plus jeunes.

Des activités accessoires ?

Enfin, beaucoup de professeurs voient dans l'animation sportive, qui a lieu hors de l'école le mercredi après-midi, la meilleure manière d'initier leurs élèves au sport. Demander à chaque enseignant de renoncer à une heure par semaine de cette animation, c'est indiquer clairement qu'on tient cette activité pour accessoire, alors que c'est le seul moment de la semaine où des scolaires « motivés » se réunissent pour faire du sport.

Et que dire des universités et de l'éducation spécialisée, qui manquent déjà cruellement d'enseignants d'éducation physique et auxquels le ministre enlève le peu qu'ils ont (six cents professeurs « redéployés » au total) ?

On comprend, dans ces conditions, que les « profs de gym » soient mécontents. Le « plan de relance » n'a donné à l'école que des enseignants déjà en place ailleurs ou les nouveaux que prévoyait déjà le budget (respectivement 600 et 794 postes).

On comprendrait qu'un ministre demande à ses enseignants un coup de collier pour que les élèves puissent faire de l'éducation physique et du sport. Mais le ministère aussi devrait faire un effort en dégageant des postes et des crédits, ce qui n'est pas le cas. Pour l'instant, le plan n'a « relancé » que l'agitation et les grèves.

ROGER CANS.

(1) En élevant la barre de 17 à 18 heures ou de 20 à 21 heures, on « libère » certains postes... à condition que les collègues « bouchent les trous » en faisant des heures supplémentaires.

(2) Centres régionaux d'éducation physique et sportive, où sont formés en trois ans des « professeurs adjoints ». Les « professeurs » sont formés en quatre ans dans les U.E.R.E.P.S. Ces unités sont, la plupart du temps, très isolées des autres U.E.R. d'une université.

UNESCO

OUVERTURE A PARIS DE LA VINGTIÈME CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Le rééquilibrage des moyens d'information

La vingtième session de la conférence générale de l'UNESCO aura lieu à Paris du 24 octobre au 28 novembre, au siège de l'organisation, place Fontenoy. Cette réunion biennale est pour l'UNESCO l'unique occasion de réunir tous les pays membres (cent quarante - quatre actuellement) afin de débattre en profondeur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Comme à la précédente conférence générale de Nairobi, en novembre 1976, la vingtième session sera essentiellement consacrée aux problèmes de l'information dans le monde, et notamment au « rééquilibrage » des moyens d'information entre pays nantis et pays démunis. Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mahtar M'Bow, présentera aux délégués un rapport intérimaire établi par la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication.

Sous la présidence de M. Sean Mac Bride, ancien ministre irlandais des affaires étrangères, prix Nobel de la paix, cette commission s'est efforcée pendant deux ans de rassembler tous les éléments d'information concernant les moyens modernes de communication, depuis l'édition et la presse jusqu'à l'informatique et aux télécommunications par satellites. Le rapport de la commission Mac Bride doit, dans l'esprit de ses promoteurs, contribuer à instaurer *« un nouvel ordre international de l'information et de la communication »*.

En mettant explicitement en cause le *« monopole de l'information détenu par les grandes agences internationales de presse »*, la conférence de Nairobi avait suscité de vives discussions. Il est vraisemblable que la conférence de Paris connaîtra à nouveau d'âpres débats autour de ce rapport.

Le débat devrait se cristalliser autour du « point 22 » de l'ordre du jour, qui prévoit l'étude d'un *« projet de déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale et à la lutte contre la propagande belliciste, le racisme et l'apartheid »*. Ce projet de déclaration a demandé des années de négociations et de consultations.

L'idée avait été lancée en 1970, mais c'est seulement à la conférence de 1972 qu'avait été adoptée une résolution demandant la mise en forme d'un projet de déclaration. En 1974, un « avant-projet » avait été rédigé par un consultant suédois, le professeur Hilding Eek, et le texte — très remanié — avait été présenté à la dix-huitième conférence générale. Les délégués demandèrent une « révision » du projet. A Nairobi, une nouvelle version du texte a été repoussée et il a fallu attendre le mois d'août dernier pour qu'une version *« susceptible d'emporter le consentement général »* soit enfin mise au point.

La discussion du texte devrait commencer le 16 novembre. Il est possible que son adoption définitive soit encore repoussée de deux ans — jusqu'à la conférence de Belgrade, en 1980 — s'il ne se trouve pas de majorité suffisante à Paris. En effet, les responsables de l'UNESCO préfèrent différer l'adoption d'un texte jugé fondamental plutôt que d'y rallier une simple majorité. Le « consensus » est souhaité, c'est-à-dire pratiquement l'unanimité.

Parmi les autres points à l'ordre du jour de cette vingtième conférence générale, on note plusieurs rapports à implications « politiques » : la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, un projet de déclaration sur la race et les préjugés raciaux, le désarmement, les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés par Israël et la résolution de 1976 relative au statut de Jérusalem, avec notamment la question des fouilles.

Les délégués aborderont aussi des points « techniques » comme le projet de « charte de l'éducation physique et du sport », une éventuelle *réglementation* internationale « concernant la sauvegarde et la conservation des images en mouvement » (films, vidéocassettes, etc.) ou un projet de convention pour enrayer l'évasion des patrimoines culturels et artistiques.

Une part importante des travaux sera consacrée à l'examen du budget de l'UNESCO pour 1979-1980. Si les problèmes de rentrée des cotisations ne se posent plus aujourd'hui (1), la chute du dollar entraîne de nouvelles difficultés financières pour l'organisation. En effet, alors que les pays membres versent leur quote-part en dollars, l'UNESCO effectue 70 % de ses dépenses en francs français. Or le budget avait été calculé à Nairobi pour un dollar équivalant à 4,80 F, alors qu'il dépasse à peine 4,20 F aujourd'hui. Le conseil exécutif demandera à la conférence d'approuver un budget de 303 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 15 % par rapport à l'exercice précédent (plus 800 000 dollars pour l'organisation de la conférence de Belgrade en 1980). Comme cette augmentation compense à peine le manque à gagner dû à la faiblesse du dollar, il est vraisemblable que la conférence devra se prononcer sur une augmentation des cotisations.

La délégation française est présidée par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation. En feront également partie : MM. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation ; Roger Vaurs, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques ; François Valéry, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO ; Jean Thomas, président de la commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture ; Jean Sirinelli, professeur à l'université de Paris-Sorbonne ; M. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française et président-directeur général de *Midi libre*.

M. Giscard d'Estaing prononcera, le vendredi 27 octobre, un discours à l'UNESCO sur le thème : « L'éducation et les enseignants dans la société moderne ».

ROGER CANS.

(1) Seuls une dizaine de pays particulièrement démunis n'ont pas réglé leur dette à l'UNESCO pour 1975-1976. Le non-paiement de la cotisation entraîne en principe l'interdiction de vote.

● *La création d'une agence d'information multinationale*, dirigée, à part égale, par des journalistes des pays développés et par des journalistes du tiers-monde est suggérée par un groupe d'experts pour redresser les déséquilibres de l'information entre les pays en voie de développement et les Etats industrialisés. Ce groupe d'experts internationaux, présidé par Mme Françoise Giroud, a été créé à l'initiative d'une fondation américaine, le Twentieth Century Fund, pour enquêter sur la circulation internationale des informations.

Les principales dispositions du projet

Le « projet de déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale », *tel qu'il est présenté à la conférence générale de l'UNESCO, est précédé d'un historique qui montre le cheminement suivi par le projet depuis 1972, notamment pour tenir compte des objections exprimées lors de la session de Nairobi, en 1976.*

Les modifications les plus importantes apportées aux précédents projets concernent deux points :

— Toute mention de la responsabilité de l'Etat vis-à-vis des activités des organes d'information et toute invitation à mettre en œuvre des mesures législatives ont été écartées de la présente rédaction ;

— Le titre de la déclaration a été modifié : *« Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la* contribution *(au lieu et place de « emploi ») des organes d'information... »*

Les principales dispositions du projet soumis à la discussion de la vingtième session de l'UNESCO sont les suivantes :

ARTICLE PREMIER

Le renforcement de la paix et de la compréhension internationale et la lutte contre la propagande belliciste, le racisme et l'apartheid exigent une circulation libre, réciproque et équilibrée d'informations exactes, complètes et objectives. Les organes d'information ont le devoir et la responsabilité d'y contribuer. Pour ce faire, les journalistes et autres agents des organes d'information doivent jouir d'un statut qui les assure d'une protection adéquate.

ARTICLE II

3) En vue du renforcement de la paix et de la compréhension internationale et de la lutte contre la propagande belliciste, le racisme et l'apartheid, il est essentiel que les organes d'information contribuent à promouvoir les droits de l'homme, notamment en faisant entendre la voix de ceux qui luttent contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'occupation étrangère, contre l'apartheid et d'autres formes de discrimination raciale, et qui ne peuvent s'exprimer sur leur propre territoire, dans le respect de la souveraineté et de la législation des pays où sont situés ces organes d'information.

4) Pour que les organes d'information soient à même de promouvoir dans leurs activités les principes de la présente déclaration, il est indispensable que les journalistes et autres agents des organes d'information, exerçant leur activité en conformité avec les principes de la présente déclaration dans leur propre pays ou à l'étranger, jouissent d'un statut et soient assurés d'une protection qui leur garantissent les meilleures conditions pour exercer leur profession avec rigueur et objectivité.

ARTICLE VII

En faisant largement connaître les objectifs et les principes qui, en vertu des résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies, constituent la base d'un nouvel ordre économique international, les organes d'information contribuent efficacement au renforcement de la paix et de la compréhension internationale.

ARTICLE VIII

Il incombe particulièrement aux organes d'information jouissant d'un grand rayonnement international d'agir conformément aux principes énoncés dans la présente déclaration.

ARTICLE XI

1) Dans le respect des dispositions constitutionnelles visant à garantir la liberté de l'information et en application des instruments et accords internationaux pertinents, il incombe aux Etats de faciliter l'application de la présente déclaration et de veiller à ce que les organes d'information juridiquement placés sous leur autorité directe s'y conforment ;

2) Il importe que les Etats encouragent une circulation plus libre, plus large et mieux équilibrée d'informations exactes, complètes et objectives ;

3) A cette fin, il est nécessaire que les Etats facilitent l'obtention, par les organes d'information des pays en développement, des moyens pour se renforcer et s'étendre et favorisent la coopération de ceux-ci entre eux et avec les organes d'information des pays développés ;

4) De même, sur la base de l'égalité des droits, de l'avantage mutuel, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du respect de la souveraineté nationale, y compris du respect de la diversité des cultures, éléments du patrimoine commun de l'humanité, il est essentiel que les Etats encouragent et développent entre tous les pays, en particulier entre les pays qui ont des systèmes économiques et sociaux différents, les échanges tant bilatéraux que multilatéraux entre organes d'information ;

5) Pour que cette déclaration soit pleinement efficace, il appartient aussi aux Etats de contribuer, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires de chaque pays, à promouvoir un statut des journalistes et des autres agents des organes d'information et à rechercher les normes qui seraient internationalement acceptées pour que ceux-ci soient à même d'exercer leur profession avec rigueur et objectivité.

Des réactions

Le projet de déclaration de l'UNESCO sur *« la contribution des organes d'information au renforcement de la paix »*, connu au début du mois d'octobre, suscite déjà de vives réactions.

● *La Fédération nationale de la presse française* et l'Union syndicale de la presse quotidienne régionale, dans un communiqué commun, déclarent :

« Conscientes du rôle des organes d'information dans les efforts destinés à promouvoir la compréhension internationale et le renforcement de la presse, les organisations estiment cependant que le projet de déclaration a tendance à vouloir dicter aux journaux leur ligne de conduite et à justifier une intervention des Etats dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information et se déclarent opposées à toute résolution qui tendrait à limiter la responsabilité et la liberté des organes d'information. »

● *M. R. MacDonald*, journaliste australien, qui représentait l'Institut international de presse à un congrès à Miami, le 10 octobre, a affirmé que ce projet représentait *« une menace contre l'accès des journalistes aux nouvelles dans le monde »*. Selon lui, *« le projet peut être utilisé pour empêcher le fonctionnement et la diffusion des agences d'information des services télégraphiques, des journaux et des magazines »*.

M. MacDonald a déclaré que l'I.I.P. n'était nullement opposée à la multiplication des agences de presse du tiers-monde et soutenait les efforts du Comité mondial pour la liberté de la presse, destiné à assurer la formation de journalistes et de techniciens des communications dans les pays en voie de développement.

● *L'hebdomadaire britannique « The Economist »* estime que le projet de l'UNESCO *« est une attaque non déguisée contre la liberté de la presse »*. Rappelant qu'une première version du projet, soutenue par l'Union soviétique et ses « alliés », avait été repoussée à Nairobi en 1976, le journal affirme que la nouvelle version est *« encore moins acceptable pour tous ceux qui sont concernés par la liberté de la presse »*.

● *Des responsables de la presse de langue allemande* — directeurs de journaux d'Allemagne, de Suisse, du Luxembourg et d'Autriche, — réunis à Vienne, ont publié une *« mise en garde »* contre le projet qui *« conduira à une restriction et à une réglementation de la liberté de la presse existante »*.

« La requête des pays en voie de développement d'être représentés de façon adéquate dans l'échange d'information international mérite d'être appuyée, poursuit la déclaration. *Le moyen approprié, en cette matière, est la constitution d'agences de presse efficaces et capables dans les pays du tiers-monde. »*

JUSTICE

A Courtenay (Loiret)

Un homme tue son fils, qu'il avait pris pour un cambrioleur

Stéphane Golisset, huit ans, fils d'un commerçant de Courtenay (Loiret), se lève samedi à 1 h. 30 dans la maison familiale. Il a soif. Sans allumer et en faisant le moins de bruit possible, il descend à la cuisine. Son père Jacques, vingt-neuf ans, est réveillé par un « bruit insolite » au rez-de-chaussée de la maison. Il saisit la carabine 22 long rifle qui ne quitte pas le pied de son lit et sort de la chambre. Apercevant une ombre dans l'escalier, sans un mot, il tire. Stéphane, atteint à la tempe, est tué sur le coup. M. Golisset, qui, après avoir été interrogé par la police, a été laissé en liberté, affirme que « le coup est parti tout seul », avant qu'il ait eu le temps de dire ou de faire quoi que ce soit, au moment où il tentait d'atteindre l'interrupteur pour éclairer l'escalier. A Courtenay, où abondent les pancartes « défense d'entrer », « chien méchant » et autres avertissements, on explique le geste de M. Golisset par la peur, la multiplication des cambriolages. Mais certains s'interrogent : « Comment en est-il arrivé à tirer, à tuer, sans même demander : « Qui va là ? »

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « LÉGITIME DÉFENSE »

« Sans nous... »

« *C'est un accident,* a déclaré M. François Romerio à propos de l'affaire de Courtenay. *Je ne suis pas un buveur de sang ; mes amis non plus. Nous demandons que le crime s'arrête le plus pacifiquement du monde. Nous n'avons pas dit qu'il fallait tuer les petits garçons dans les pâtisseries* (voir encadré). *Mais c'est la peur qui fait que les gens se croient en état de légitime défense sans l'être. De toute façon, ils font moins de bavures que les permissionnaires. Et puis, c'est involontaire, ce ne sont pas des crimes.* »

Avant d'avoir connaissance de l'« accident » de Courtenay, les responsables départementaux de Légitime défense s'étaient réunis samedi 21 octobre à Issy-les-Moulineaux sous la présidence de M. Romerio pour « *faire le bilan de l'activité de l'association* », créée en janvier dernier (*le Monde* du 19 janvier), et « *préparer le combat pour 1979* ». Légitime défense était ce samedi une association heureuse : douze mille huit cents adhérents, une section dans chaque département — « *Il faudra bientôt démultiplier certaines en raison du nombre des adhésions* », — et des militants ne manquant pas de certitudes. « *Nous sommes sûrs que sans nous M. Peyrefitte n'aurait pas abordé le sujet des permissions de sortir et n'aurait jamais élaboré de projet de loi* », indiquait M. Max Florentin, trésorier de l'association. N'oubliant pas qu'il a été magistrat, M. Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat, « *bien que partageant la conviction* » de son ami, se montrait moins catégorique : « *On n'affirme pas sans preuve,* précisait-il. *Nous avons eu une influence certaine sur la loi Peyrefitte. Notre action n'a peut-être pas été la seule, mais elle a été déterminante.* »

Les mesures visant à retirer aux criminels détenus qui écrivent leurs Mémoires le bénéfice de leurs droits d'auteurs (*le Monde* daté 22-23 octobre) est aussi, selon ses dirigeants, une victoire de Légitime défense, qui « *avait soulevé le problème au moment de l'affaire Goldman. L'association n'existait pas en tant que telle, mais Mᵉ René-Henri Garaud était l'avocat du brigadier Quinet, grièvement blessé lors de la fusillade du boulevard Richard-Lenoir* » (1).

LÉGITIME DÉMENCE

Si l'on en croit les partisans de l'association Légitime défense, le petit Stéphane n'est pas mort tué par une balle de 22 long rifle tirée par son père. S'il est mort, c'est parce qu'il avait soif ou bien parce que l'escalier de la maison grinçait, ou encore parce que la nuit porte si mal conseil qu'elle est remplie de ces cambrioleurs dont on parle tant le jour qu'ils sont partout dans l'ombre même là où ils ne sont pas. Bref, si Stéphane est mort, c'est la faute à l'insécurité.

Et surtout n'allez pas en conclure que dans une société où l'on finit par tirer sur tout ce qui bouge, une société qui fabrique de la peur, tirer sur sa propre peur revient à se suicider : on dirait alors que vous êtes du côté des voleurs. — B. C.

Pays perdu

Forte de ces succès, Légitime défense n'est pas, pour l'avenir, à court de projets : « *D'abord il faut étudier les textes injustes sur la protection des victimes* ». Au total, une vingtaine d'articles du code pénal « *que l'association conteste et dont elle demande la modification, en particulier l'article 463 sur les circonstances atténuantes, et cette majorité de faveur octroyée à l'accusé aux assises puisqu'il faut 8 voix sur 12 pour le condamner. Aussi en ce qui concerne l'accès au dossier, l'accusé peut se faire communiquer les pièces gratuitement, alors que la partie civile doit payer les photocopies. Encore une fois la victime est lésée. Il conviendrait également d'accorder des avantages fiscaux aux personnes qui engagent des dépenses pour leur défense et celle de leurs biens — par exemple le blindage des portes.* »

Les animateurs de Légitime défense vont d'autre part « *poursuivre le tour de France d'information entrepris il y a quelques semaines* » (*le Monde* daté 8-9 octobre), et Mᵉ Garaud continuera son action sur les affaires qui lui sont confiées. « *Nous attendons, le 9 novembre, l'arrêt de la cour d'appel de Reims sur l'affaire Legras* » (*le Monde* du 14 octobre) — M. Lionel Legras, un des « pionniers » de Légitime défense, avait installé un transistor piégé dont l'explosion, le 26 novembre 1976, a tué un cambrioleur. « *Puis il y a l'affaire de M. Gilles Lagadec, notre principale action du moment.* » M. Lagadec a été poignardé par un cambrioleur qu'il poursuivait et venait de ceinturer (*le Monde* du 11 juillet).

Le véritable mal, pour Légitime défense, n'est pas dans les « accidents » comme celui de Courtenay, mais dans le climat d'insécurité qui entraîne ces réactions de peur. « *Un pays où la pègre fait la loi est un pays perdu* », proclamait une banderole au-dessus de la tribune d'Issy-les-Moulineaux. Et M. Florentin de commenter : « *Si à l'école, au lieu de faire de la politique on faisait de la morale et du civisme, on n'en serait pas là.* » Travail, famille, patrie ? « *Ce n'est pas pour me déplaire,* conclut M. Florentin. *Je suis un patriote, les honnêtes gens aussi. Quand tous les voyous auront été éliminés, alors on pourra vivre en paix.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) La cour d'assises de la Somme a, le 4 mai 1976 (*le Monde* du 6 mai 1976), reconnu Pierre Goldman non coupable du meurtre de deux pharmaciennes, boulevard Richard-Lenoir, pour lequel il avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 14 décembre 1974 par la cour d'assises de Paris (*le Monde* daté 15-16 décembre 1974), mais l'avait par ailleurs condamné à douze ans de réclusion pour sa participation à diverses attaques à main armée.

QUELQUES TITRES DANS LA PRESSE

Le Matin : « *Une nouvelle victime de la légitime défense* ».

Le Parisien libéré : « *C'est l'insécurité qui a tué à Courtenay* ».

L'Humanité : « *Bavure de l'autodéfense* ».

France-Soir : « *Tragique méprise à Courtenay* ».

L'Aurore : « *La peur meurtrière* ».

Libération : « *Il aurait dû faire une sommation* ».

Neuf victimes en deux mois

● Le 14 août 1978, un restaurateur de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), M. Pierre Dupraz, trente-huit ans, est inculpé de tentative d'homicide involontaire et écroué à la maison d'arrêt de Bonneville pour avoir blessé à coups de couteau M. André Cadoux, vingt-huit ans, qui tentait, avec ses complices, de lui faire signer sous la menace une reconnaissance de dette.

● Le 18 août, le passager d'une voiture immobilisée à la suite d'un accident, M. Dablan, est grièvement blessé en allant chercher du secours : croyant à une agression, M. René Mérillon, employé des ponts et chaussées, à Saint-Cyr-les-Champagnes (Dordogne), s'empare de son fusil en entendant sonner à la porte de sa maison, en pleine nuit. Le coup de feu part accidentellement.

● Le 18 août, un cafetier des minières, près de Payré (Vienne), est inculpé d'homicide volontaire pour avoir tué, d'un coup de feu, M. Raymond Hugon qui, selon le propriétaire du bar, s'était introduit chez lui.

● Le 24 août, un pâtissier de Florange (Moselle), M. Raymond Leroy, tire à deux reprises sur deux jeunes garçons qui tentaient de pénétrer dans son immeuble. L'un d'eux, Hocine Sakhi, treize ans, est tué sur le coup. Après avoir été écroué à la prison de Metz, M. Leroy est remis en liberté sur décision du juge d'instruction.

● Le 28 août, un cambrioleur de vingt-cinq ans, M. Serge Deleu, qui tentait de dérober la recette d'un restaurant de Prémesques, près d'Armentières (Nord), est grièvement blessé par un employé de l'établissement.

● Dans la nuit du 29 au 30 août, M. Marcel Hucleux, un ingénieur chimiste, tue un jeune cambrioleur âgé de vingt-trois ans, à Verrières-le-Buisson (Essonne). M. Hucleux est remis en liberté sur instruction du parquet d'Evry.

● Le 4 septembre, une restauratrice de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) tire sur un jeune voyou qui s'était introduit dans sa cuisine pour y dérober un porte-monnaie et un transistor.

● Le 12 septembre 1978, le « videur » d'un bal à Stuckhange (Moselle) se sent débordé par une bande de jeunes qui tentaient d'entrer sans payer : il se saisit de sa carabine et blesse grièvement un jeune homme de vingt ans, M. Claude Gérard.

● Le 12 octobre 1978, un habitant de Mourmelon-le-Petit (Marne), M. Emile Thibaut, soixante-trois ans, tue, avec une barre de fer, un homme âgé de trente-neuf ans, M. René Boerena, qui semblait rôder, dans la soirée, près de son domicile. M. Thibaut a été laissé en liberté provisoire : l'enquête devra montrer s'il a agi en état de légitime défense.

Faits et jugements

Un trafiquant d'anéthol tué par les douaniers.

M. Michel Genou, qui, selon la police, convoyait de l'anéthol à bord d'une DS break entre la Suisse et la France, a été tué, samedi matin 21 octobre, dans une rue de Crozeilles (Haute-Savoie), par une brigade volante de la douane française. Ses complices ont abandonné le corps quelques minutes après la fusillade. La voiture, criblée de balles, a été retrouvée le lendemain sur un parking de Genève.

La douane française enquêtait depuis plusieurs mois sur un trafic d'anéthol, produit dont la vente est totalement libre en Suisse, trafic très organisé dont l'un des axes partirait de Genève. L'anéthol serait ensuite convoyé par Annecy, Grenoble, et la route Napoléon vers le midi de la France. Les douaniers français avaient, semble-t-il, été informés la veille du passage clandestin de la cargaison et connaissaient le numéro d'immatriculation de la voiture qui la transportait.

M. Michel Genou, âgé de trente-neuf ans, barman, était un trafiquant notoirement connu des services de police suisses et français. Un mandat international avait été lancé contre lui il y a plusieurs mois. Il ne serait pas étranger à certaines opérations illégales de transport d'or, de devises, d'armes et de drogue entre la France et la Suisse. — (*Corresp.*)

● *Les trois militaires,* qui ont trouvé la mort, vendredi 20 octobre, dans un accident d'hélicoptère au camp du Larzac (Aveyron), sont le capitaine Olaria-Torrès, trente-neuf ans, originaire de Tours (Indre-et-Loire) ; l'adjudant-chef Jean-Claude Gelan, trente ans, originaire de la Meuse, et l'adjudant Jean-François Clementi, trente et un ans, originaire de Cannes (Alpes-Maritimes). Pour une raison inconnue, l'appareil a percuté contre le sol, à l'intérieur du périmètre actuel du camp militaire et pris feu. Ses occupants ont été carbonisés.

● ERRATUM. — Une erreur a déformé le sens du communiqué publié par l'Organisation de libération de la Palestine (dans nos éditions du 20 octobre) à la suite de l'attentat commis le 11 octobre contre les locaux de la librairie Palestine à Paris. Les agressions dénoncées par l'O.L.P. étaient attribuées à des « *groupes fascistes et pro-sionistes* » et non « *gauchistes et pro-sionistes* »).

SPORTS

JUDO

Les Français champions d'Europe par équipe pour la huitième fois

Déçus par les résultats des championnats d'Europe individuels d'Helsinki (« le Monde » du 9 mai 1978), les judokas français ont montré, samedi 21 et dimanche 22 octobre, à Paris, qu'ils restaient parmi les meilleurs en remportant sans coup férir le titre par équipes disputé par onze nations devant un public clairsemé mais enthousiaste. On pourra toujours épiloguer sur ce résultat en soulignant l'absence des athlètes de la République fédérale d'Allemagne, alors qu'ils avaient fait main basse sur les titres individuels en Finlande. Reste que, pour décrocher ces lauriers — la huitième fois depuis la création de l'épreuve en 1951, — les sept Français se sont soumis à un rude entraînement justement récompensé.

Après quinze jours d'un terrible entraînement

« *En ligne !* » A 2 heures et demie sonnantes, pendant les quinze jours qui précèdent la rencontre internationale, la voie de stentor de l'entraîneur national Serge Feist, cet ancien champion d'Europe d'allure presque frêle, retentit. Le bourdonnement de la salle de judo de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), le « *dojo* », cesse. Une soixantaine de garçons, tondus ou chevelus, petit ou grands, s'agenouillent silencieusement face à la rangée des entraîneurs.

C'est parti pour une heure et demie. Les « *sélectionnés* », c'est-à-dire ceux qui vont disputer les championnats d'Europe par équipe, mais aussi les juniors et les universitaires qui ont de prochains rendez-vous internationaux, entament une série infernale de combats, les « *tates* ». Entendez que toutes les six minutes, ils changeront de partenaires pour avoir en face d'eux un garçon frais qui va « *leur entrer dans le lard* ».

C'est une tempête, l'océan déchaîné qui déferle, qui gronde, les kimonos entremêlés sont pareils à l'écume bouillonnante des vagues. « Tirez fort, ramassez les jambes », conseille Serge Feist aux assaillants. « *Imposez-vous* », lance-t-il aux « *sélectionnés* ». Bientôt l'odeur acide des corps ruisselants de sueur emplit la salle, les survêtements baillent, les bouches s'ouvrent à la recherche d'un supplément d'oxygène. Les corps sont ivres de judo.

Au terme de cette quinzaine, baptisée pudiquement stage, il y a une condition physique à toute épreuve, une adaptation à toutes les situations de combat et à tous les adversaires. Et l'espoir de vaincre, la volonté de triompher.

Quatre à deux

Pour cela, il faut d'abord sortir de la poule de qualification. Sept Italiens, sept Polonais, sept Britanniques, sept Belges, sont en travers de la route des sept Français : vingt et une victoires au total sur vingt-huit combats et la porte des demi-finales leur est ouverte. Ce sont maintenant sept Allemands de l'Ouest qu'il faut bouter hors du « tatami ». Presque une formalité : comme à la parade, six belles victoires et une petite défaite. Il ne reste plus qu'à attendre la télévision pour commencer la finale. Contre les Soviétiques ! Tout droit sortis, eux aussi, de leur poule qualificative, à peine accrochés au passage par les Suisses, surprenants, mais velléitaires, même pas embarrassés par les Polonais en demi-finale. Ils alignent une équipe composée de bric et de broc, ces Soviétiques, des « bleus » et des « chevaux de retour » pêle-mêle. Vengeront-ils leur défaite de 1976, quand, impertinents et déchaînés, les Français étaient allés arracher la victoire à Kiev ? Gagneront-ils pour la treizième fois ce titre repris en 1977 à Ludwigshafen ?

Premier combat (moins de 60 kilos). Thierry Rey est nerveux, trop. Champion en 1977, vice-champion en 1978 de cette catégorie, Pogorelov paraît plus solide, domine, est sur le point de gagner. D'un rien. De trop peu pour empêcher Rey, survolté, de refaire la différence, d'égaliser. Nul.

Deuxième combat (moins de 65 kilos). Solodoukhine paraît irrésistible : une fois, duex fois, il bouscule Yves Delvingt. L'ancien champion d'Europe ne s'avoue pas vaincu pour autant, cherche une solution, au sol, debout, obstinément. Et la trouve *in extremis*, inespérée : le Soviétique est fauché, boulé, plaqué, irrémédiablement battu. Une victoire à zéro. L'ambiance se chauffe. EgDCsoixanL

Troisième combat (moins de 71 kilos). Nevzorov, l'intouchable, le redoutable, le demi-dieu olympique des tatamis, l'élégant Nevzorov découvre, stupéfait, déconcerté, qu'un Alain Landart, l'obscur, le timide, peut le promener, le mener en bateau, lui mettre le nez dans la poussière, que rien ne peut l'en empêcher, ni les ruses de renard ni les vieilles ficelles. Deux à zéro. Coubertin n'en revient pas, Coubertin délire. Qui aurait parier 1 kopeck sur les chances de Landart ?

Quatrième combat (moins de 77 kilos). Tchoulouyan, « Tchou », a la gagne. Ça se sent. Ça se voit. Et Bytchenok est trop tendre aujourd'hui. Trois à rien. L'applaudimètre est au plus haut.

Cinquième combat (moins de 86 kilos). C'est au tour de Tripet celui qui a donné la victoire aux Français à Kiev, celui sur qui tout peut se jouer encore une fois. Suspendu au revers de Jateskevitch, il le secoue à la volée comme un carillonneur sonne l'angélus. Mais le Soviétique en a vu d'autres et il a de la malice. Une clé douloureuse au bras et Tripet s'en va pleurer de dépit. Trois à un. Tout peut encore changer.

Sixième combat (moins de 95 kilos). Veretchev remue beaucoup, donne l'illusion d'agir, en trompe même l'arbitre, qui pénalise Parisi. Juste ce qu'il faut pour stimuler le bel Angelo, qui retourne le Soviétique comme une crêpe et l'aplatit pour le compte. Coubertin explose. Quatre à un. C'est gagné maintenant pour la France.

Reste à parfaire ce succès, à « emballer le paquet ». Le public réclame une victoire de Jean-Luc Rougé dans le septième combat (plus de 95 kg). Il la veut aussi cette victoire, le grand frisé. Mais vaincre à la fois un arbitre et Kouznetzov est au-dessus de ses forces. Quatre à deux. Mais cela ne compte plus.

Le public applaudit à tout rompre. Comment si peu de monde peut-il faire autant de bruit ? Les sept Français sont pour la huitième fois champions d'Europe par équipes. Ils pensent déjà au prochain rendez-vous : les championnats du monde, qui se dérouleront ici même en décembre 1979. Les dirigeants auront alors à régler une nouvelle fois leur entraînement draconien. Mais le plus difficile sera sans doute d'organiser une pareille rencontre dans le vieux stade Coubertin qui, à chaque occasion, se révèle un peu plus inadapté.

ALAIN GIRAUDO.

RUGBY

Les jeux de main de Bayonne

De notre envoyé spécial

Bayonne. — *Quand Serre, l'allier de Bayonne, plongea dans l'en-but, concluant un des plus beaux essais que l'on ait vus sur ce vieux stade, qui est au rugby ce que la Scala est à l'Opéra, Jean Dauger, qui a bien dû en marquer une centaine sur ce gazon et sous ces poteaux, Dauger, héros de notre jeunesse, me planta un gros baiser sur la joue. Faute de mieux... Le rugby comme ça, le rugby en fanfare, comment voulez-vous qu'on n'en soit pas fou ? Comment voulez-vous qu'on s'empêche d'aller rabâchant que c'est ainsi qu'il faut jouer, parce que précisément ici ce n'est qu'un jeu, un peu sage et très fou, tout jeune et très ancien, ce jeu de ballon-vole, né sous ces lourds nuages imbibés de soleil, au début du siècle, né de la rencontre d'un sorcier gallois nommé Owen Roe et du peuple basque tout entier.*

Je ne sais pas si les jeunes Bayonnais d'aujourd'hui valent leurs fameux aînés. Mais je sais que ce XV dérivant de l'Adour est digne de ses prédécesseurs légendaires, sinon par la virtuosité, la vitesse ou l'efficacité, du moins par l'esprit, une certaine attitude morale qui est tout, et qui fait, par exemple, comme ce dimanche, qu'une équipe dominée sur le plan musculaire pendant les deux tiers du match peut surmonter ce handicap, peut-être même se jouer de la supériorité adverse et transformer l'épreuve de force en une danse du scalp autour de son bourreau.

Cinquante minutes durant, la forte et vive équipe de Biarritz, rivale traditionnelle entre toutes de celle de Bayonne, tint à la gorge ses gracieux voisins, en forçant, tournant, écrasant la mêlée, accaparant le ballon en touche et dans les mêlées. Une sorte d'avarice, un excès de prudence, la peur de l'aventure le ligotant, le beau demi d'ouverture de Biarritz Roger Aguerre n'osa pas lancer ses attaquants, et se contenta de canonner au pied les lignes adverses. Ainsi perdit-il ce match.

Les Bayonnais avaient plié sous l'orage. Mais n'avaient pas rompu. Il leur restait à reprendre, indemnes, la direction du jeu. Une demi-heure durant, on les vit alors non pas donner une leçon de rugby, car rien ne ressemble moins à un cours magistral que cette éclatante récréation, mais à se faire plaisir, et si fort que leurs forces en paraissaient avivées, de minute en minute. Chaque point marqué semblait exacerber leur rage de jouer.

Le score (23 à 10) est trop lourd pour l'équipe de Francis Haget, très proche en valeur pure de sa rivale. Mais, ce qui fait plaisir ici, c'est qu'avec Bayonne un état d'esprit, une certaine idée du rugby, l'ont emporté avant tout. Une idée, un esprit qu'incarne avec une candide simplicité le grand joueur qu'est Roland Pétrissans dont l'équipe de France se prive bien tristement. Et aussi quelques jeunes gens qu'il forme à son image, l'arrière Uthurrisq, aux mains magiques de pelotari, et le demi d'ouverture Alvarez, fils de cet André Alvarez qui fut peut-être le meilleur arrière jamais revêtu du maillot tricolore, et à coup sûr le plus loyal joueur qu'aient jamais rencontré les équipes britanniques.

Il est là, André Alvarez, couvant d'un œil tendrement critique ce garçon au poil doré qui porte son nom et suit son exemple. Et cette fête du jeu devint ainsi une fête de famille.

JEAN LACOUTURE.

GYMNASTIQUE

OUVERTURE DES XIXes CHAMPIONNATS DU MONDE A STRASBOURG

Nadia et les poupées soviétiques

Strasbourg. — Nadia, « la divine », la « petite fée de Montréal », la « reine des Jeux Olympiques 1976 », a pu participer presque incognito, dimanche 22 octobre, au défilé d'ouverture réunissant les trois cent quatre-vingt-deux compétiteurs des trente-trois pays admis aux dix-neuvièmes championnats du monde de gymnastique organisés du 22 au 29 octobre à Strasbourg. En gagnant 3 centimètres et 10 kilos (1,58 mètre pour 49,6 kilos) et en abandonnant sa queue de cheval et ses rubans au profit d'une coiffure courte qui accentue le nouvel arrondi du visage, Nadia Comaneci est presque devenue méconnaissable. Il faudra désormais attendre sa prochaine apparition en compétition, mardi 24 octobre, à 11 h. 10, pour juger si elle a pu s'adapter à cette transformation morphologique et demeurer la reine.

Champions olympiques par équipes depuis 1960, les Japonais feront une nouvelle fois confiance à leurs anciens : Mitsno Tsukahra (trente et un ans), Eizo Kenmotju (trente ans) et Hiroshi Kajiyama (vingt-cinq ans). Pourront-ils, cette fois encore, résister aux Soviétiques, qui présenteront, autour de Nikolaï Andrianov, l'équipe qui abordera les Jeux de Moscou avec les mêmes ambitions de domination que son homologue féminine ?

Favorites de ces championnats du monde, les gymnastes soviétiques n'ont pas attendu le premier jour de compétition pour se faire remarquer. De toutes les participantes au défilé d'ouverture, elles étaient incontestablement les plus petites. Les spectateurs de Montréal avaient découvert avec stupéfaction une concurrente à peine plus grande qu'une poupée, Maria Filatova (1,35 mètre pour 29,5 kilos à quinze ans), mais celle-ci était restée dans l'ombre de ses sculpturales aînées.

Dimanche, à Strasbourg, Maria Filatova n'avait pas évolué physiquement, mais c'est elle qui ouvrait la marche d'une délégation bâtie à son image, où Nelly Kim fait vraiment figure de grande sœur. Cette évolution vers la miniaturisation des gymnastes féminines n'est certes pas nouvelle. A l'occasion d'un colloque réuni à l'initiative du docteur Léglise, médecin de la délégation française, sur le thème : « Gymnastique et croissance », le docteur Lopez (Cuba) a révélé que des Jeux olympiques de Mexico 1968 à ceux de Montréal 1976, les concurrentes ont en moyenne perdu 2,4 kilos (47,4 kilos au lieu de 49,8 kilos), et surtout 8 centimètres en taille (1,58 mètre au lieu de 1,66 mètre), alors que la moyenne d'âge avait au contraire augmenté de quatre mois (dix-huit ans et deux mois au lieu de dix sept ans et huit mois). Force est de constater que ce phénomène s'est fortement accentué en deux ans, puisque les Soviétiques, meilleures gymnastes du monde, présentent cette fois une équipe dont la moyenne de taille n'atteint pas 1,50 mètre.

Dangereuse évolution

Menacées à Montréal par les Roumaines au classement par équipes devancées dans le concours général par Nadia Comaneci, les Soviétiques n'ont pas tardé à organiser leur riposte pour retrouver leur suprématie à Moscou. A la perfection des enchaînements de Nadia Comaneci, gymnaste classique d'exception, elles ont décidé de riposter par des mouvements où la dynamique, l'agilité spatiale, le rythme, l'originalité dans les combinaisons de plus en

De notre envoyé spécial

plus acrobatiques, sont portés à leur maximum et conviennent en particulier beaucoup mieux à des concurrentes jeunes et de petit gabarit.

Le premier conflit avec cette nouvelle école éclata aux championnats d'Europe de Prague, en mai 1977, et se termina par le retrait de toute la délégation roumaine, après les épreuves de saut et à la poutre, où Nadia Comaneci et Theodora Ungareanu étaient devancées par Nelly Kim, Maria Filatova et Helena Moukhina. Depuis, les Roumaines sont revenues à la compétition, mais les Soviétiques ont conservé la suprématie

Au danger que représente la prise de risques croissants sur des engins aussi difficiles que la poutre par des gymnastes qui ne bénéficient pas, loin de là, de la préparation foncière des Soviétiques, s'ajoute désormais celui de la contagion des petits gabarits dans la gymnastique. Si cette évolution se poursuit, ne risque-t-on pas de voir se détourner de la gymnastique toutes les jeunes filles promises à une croissance normale, qui recherchaient précisément dans ce sport un développement corporel harmonieux ? La gymnastique ne s'assimilera-t-elle pas alors à un spectacle de cirque exhibant des petites femmes caoutchouc ?

GÉRARD ALBOUY.

GOLF

LE « TOURNOI DES CHAMPIONS » A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Trevino super-joueur

Saint-Nom-la-Bretèche est au golf un peu ce que le sirop d'orgeat est au pur malt : ni le même goût ni la même préparation. Une fois par an pourtant, il arrive qu'on y rencontre de vrais joueurs attirés dans l'endroit par des invitations-tout-compris, un sens aigu de leur image de marque et avec, à chaque fois, en prime, un petit happening « bien parisien » comme l'on dit... Cette année, c'était M. Chirac qui les recevait à l'Hôtel-de-Ville, pour leur serrer la main et leur dire tout le bien qu'il pensait de ce sport, où, si l'on veut réussir, il faut, selon l'expression, « *avoir la « pêche* ».

Ainsi, peut-on dresser les vélums publicitaires et demander à une dizaine de « pros » de faire le spectacle dans des empoignades « bidon », bidon si l'on peut dire puisque le gagnant empochait tout de même, cette année, 17 000 dollars. De quoi s'appliquer...

Pas mal de monde quand même durant quatre jours sur le terrain de Saint-Nom-la-Bretèche où on trouvait à l'affiche Lee Trevino, Gary Player et Tom Watson. Il ne manquait que Jack Nicklaus pour faire le carré d'as. Car ces trois gentlemen sont actuellement les plus haut perchés au classement mondial, le seul qui tienne dans cette aimable confrérie : ceui de l'argent. Watson est le mieux nanti avec la somme annoncée de 340 000 dollars de gains pour 1978. Mais également présents sur les pelouses, Andy North, vainqueur de l'U.S. open 1978 ; Graham Marsh, un Australien qui, l'année dernière, sur ce même gazon, avait fait avaler ces clubs à l'orgueilleux Ballesteros ; en « vedette américaine », un Japonais, Isao Aoki, septième à l'Open britannique tout de même ; Bob Byman, vingt-trois ans, qui sous la bannière étoilée, a fait du bon travail dans le circuit européen, et un Français, tout à fait de chez nous, tout à fait moyen avec une moustache à l'anglaise et un très joli finish de swing : Patrick Cotton, vingt-cinq ans.

« L'homme foudroyé »

Il faut y revenir, car c'est la première fois depuis pas mal d'années qu'on voit un nouveau nom apparaître dans le ciel bas du golf français, jusqu'à présent presque entièrement dominé — couvert — par un vieux baroudeur basque et très dévoué à la cause, Jean Garaïalde. Patrick Cotton qui va boucler ses quatre tours avec beaucoup de courage et que sa fragilité n'aura pas complètement perdu puisqu'il termine ses quatre passages en marquant un deux au-dessus du par pour 72 trous (72, 75, 72, 71).

Celui qui va décrocher la timbale, les rires et les bravos, c'est Lee Trevino. Il termine avec un score de moins 16 sous le par. Autrement dit il est descendu seize fois en dessous du score idéal, score — tous les golfeurs vous le diront — pourtant déjà parfaitement inhumain à atteindre (1). Ses cartes : 70-69-67-66. C'était la première fois qu'on le voyait en France. Très étonnant. Il a appris à jouer au golf en cachette pour qu'on ne le surprenne pas à manier des ustensiles un peu trop voyants dans la misère de son milieu. Le voilà en place dans les annales quand, il y a quelques années — le golf est quelques fois un sport dangereux, — la foudre lui tombe sur le col. A force de travail l'« homme foudroyé » s'est reconstruit un swing ; les muscles des jambes ne pouvant plus soutenir son mouvement, il l'a installé autour des épaules. Et il a recommencé à gagner.

Confiance en lui qui pourrait paraître démesurée : il domine la balle ce petit bonhomme rond et court avec un « éclairage intérieur » encore jamais vu. Relativement rapide, il frappe la balle en anticipant tellement le coup qu'il donne l'impression de s'en désintéresser. Ce n'est plus son affaire de taper, c'est vulgaire et technique. Et il sait tout de la technique. Comme le rapporte André-Jean Lafaurie dans le catalogue de présentation, « *Trevino, selon les observateurs anglais et les spécialistes, possède la plus fantastique science du jeu de tous les champions actuels* ».

Il est vrai que, durant le dernier tour, Tom Watson, qui jouait avec lui — contre lui, — a pu paraître assez plat. Cette nouvelle diva, de dix ans son cadet, ce nouveau grand joueur, n'a pas tenu la « distance Trevino ». Style parfait et très ennuyeux. Watson, c'est le surdoué qui traite Mozart sans plaisir. Moins il cependant pour le bon élève Watson qui termine ex aequo à la deuxième place avec Gary Player, ce fou de golf qui n'arrive pas vraiment à se mettre au diapason de la petite phrase qu'il lançait il y a déjà près de vingt ans aux instances internationales : « *Je serai un jour le plus grand ou rien.* »

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

(1) Un parcours de golf comporte dix-huit trous répartis sur environ 6 000 mètres. Ce qu'on appelle un trou est, en fait, la portion de terrain comprise entre le départ et l'arrivée au drapeau (le trou). Ces dix-huit « morceaux » du parcours ont des longueurs différentes : les longues que l'on doi. atteindre dans un score idéal (le par) en cinq coups ; les moyennes en quatre coups ; les courtes, en trois coups. Les terrains sont généralement « étalonnés » à 72 (soixante-douze coups).

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Les sixièmes « Foulées rennaises » disputées le 22 octobre sur 8,5 kilomètres, avec une importante participation, ont été remportées par le Britannique Ian McLeod (24 min. 7 sec.), devant son compatriote Simmons (24 min. 8 sec.) et le Belge Schoofs (24 min. 11 sec.).

A New-York, le troisième marathon organisé dans la cité géante, devant plus d'un million de spectateurs, a été gagné par un coureur de Boston âgé de vingt-neuf ans, Bill Rogers, en 2 h. 12 min. 11 sec, tandis que la Norvégienne Greto Waitz, âgée de vingt-cinq ans, établissait un nouveau record du monde féminin officieux de la distance en 2 h. 32 min. 11 sec., améliorant le record de l'Allemande Christa Vahlensiek de deux minutes.

JEAN BALU EST MORT

Jean Balu est mort le samedi 21 octobre à l'âge de soixante-cinq ans. Président de la commission technique et membre du comité directeur de la Fédération française d'athlétisme depuis douze ans, ce professeur d'éducation physique s'était dévoué bénévolement pour l'athlétisme. D'abord chronométreur, puis vice-président de la ligue d'Ile-de-France, Jean Balu s'était ensuite consacré à un travail administratif et technique et avait participé à la renaissance l'athlétisme français dans les années soixante aux côtés de Robert Bobin.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION NATIONALE I (cinquième journée aller)

Le Mans b. *Limoges	103-100
Caen b. *Challans	98-78
Tours b. *Clermont	133-98
*Berck b. Monaco	106-92
*Nice b. Avignon	108-83
*Antibes b. Orthez	71-69

Mulhouse - Villeurbanne reporté à mercredi.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (seizième journée)

*Strasbourg b. Marseille	4-1
*Monaco et Bordeaux	2-2
*Nîmes b. Sochaux	2-1
*Lyon b. Paris S.-G.	4-2
*Nantes b. Valenciennes	4-0
*Lille et Angers	0-0
Nancy b. *Laval	4-1
*Reims et Bastia	1-1
*Paris F.C. b. Nice	3-0
Saint-Etienne b. *Metz	1-0

Classement. — 1. Strasbourg, 24 pts (1 match en moins) ; 2. St-Etienne et Monaco, 21 ; 4. Lyon, 20 ; 5. Sochaux, 19 (1 match en moins) ; 6. Nîmes et Nantes, 18 ; 8. Metz, Bordeaux et Lille, 17 ; 11. Bastia et Paris S.-G., 15 ; 13. Angers et Laval, 14 ; 15. Nancy et Valenciennes, 13 ; 17. Marseille, 12 ; 18. Paris F.C., 11 ; 19. Nice, 10 ; 20. Reims, 9.

L'A.S. Saint-Etienne doit rencontrer la P.S.V. Eindhoven mardi 24 octobre au Parc des princes, lors d'un match amical organisé pour le compte de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (U.S.J.S.F.).

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION NATIONALE I (quatrième journée)

POULE A

*Tourcoing b. Mulhouse	28-21
*Voltaire b. Strasbourg	20-14
*Stade Messin b. Paris	22-19
Metz b. *U.S. Ivry	26-24

Gonfreville-Stella Sports reporté.

POULE B

Dijon b. *Stade Toulousain	27-20
*Nîmes b. Cannes	19-17
*Saint-Martin-d'H. b. Marseille	18-15
*Altkirch b. Nancy	27-12
Gagny b. *PUC	25-18

Hippisme

Le pari tiercé organisé dans la quatrième course à Longchamp a été gagné par El Condor *(13), devant* Jambage *(11) et* Fango *(1).*

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (troisième journée)

GROUPE A

Poule A	
*Toulon b. Oloron	21-10
Graulhet b. *Gaillac	11-3
Auch b. *Bagnères	15-12
*Aurillac b. La Rochelle	37-6
Béziers b. *Thuir	28-9
Poule B	
*Brive b. Montauban	20-8
*Bourg b. Montferrand	21-9
Racing b. *Mauléon	19-3
*Romans b. Perpignan	15-9
*Avignon b. Carcassonne	23-3
Poule C	
Mazamet b. *Tarbes	23-13
*Pau et Lourdes	21-21
*Castres et Agen	16-16
*Nice b. Tulle	26-18
St. Toul. b. *Mont-de-Mars.	13-10
Poule D	
*St-Jean-de-Luz b. Bourgoin	25-0
*Bayonne b. Biarritz	23-10
*Bègles b. Le Boucau	37-0
*Narbonne b. Dax	22-10
*Tyrosse b. Valence	20-9

GROUPE B

Poule E	
*Marmande b. Le Creusot	4-3
*Beaumont b. Cahors	11-7
Vic b. *Condom	13-10
*Salles b. Bedarrides	25-13
*Millau et Grenoble	7-7
Poule F	
*PUC b. Orthez	21-4
*Chambéry b. Rodez	24-0
*Mimizan b. La Seyne	13-10
*La Voulte b. Castelsarrasin	34-0
Périgueux b. *Lannemezan	12-9
Poule G	
Mérignac b. *Arras	18-12
Albi b. *Carmaux	17-10
Saint-Médard b. Bergerac	15-8
*Castelnaudary b. St-Claude	18-7
*Nîmes b. Limoges	18-0
Poule H	
*Peyrehorade b. La Teste	15-10
*Vichy b. Dijon	15-6
*Montchanin b. Saint-Girons	22-7
*Angoulême b. Voiron	57-9
*Lombez b. Fumel	43-8

RADIO-TÉLÉVISION

LE RAPPORT DE M. JOËL LE TAC

L'échec de la réforme de 1974

L'Assemblée nationale examinera, jeudi 26 octobre, le budget de la radio-télévision. Selon M. Joël Le Tac, rapporteur spécial de la commission des finances pour la radio-télévision, *« il ne s'agit pas de revenir à l'O.R.T.F., mais bien de réformer la réforme issue de la loi de 1974 »*. Le député R.P.R. de Paris dénonce point par point dans son rapport, l'échec du système audiovisuel français qui risque d'entraîner une dégradation de la qualité des programmes et des licenciements de personnels, et se traduit déjà par un alourdissement général des charges.

Les chiffres exposés à l'appui de ce réquisitoire abondent, témoignant tous à des titres divers du déficit : *« En 1974, dernière année de l'O.R.T.F., le résultat d'exploitation de l'Office avait été bénéficiaire (38,5 millions de francs). En 1977, dernier exercice pour lequel on ait des résultats définitifs, un seul des sept organismes issus de l'ex-O.R.T.F. dégage un bénéfice, c'est Radio-France (4,5 millions de francs). »* Si les sociétés de programmes équilibrent leurs comptes, T.D.F., l'INA et la S.F.P. enregistrent à elles trois une perte globale de l'ordre de 65 millions de francs.

D'autre part, les frais divers de gestion, qui s'élevaient en 1974, pour l'O.R.T.F., à 72 millions de francs, atteignent, en 1978, pour l'ensemble des organismes qui en sont issus 132 millions (soit une progression de 83 % en quatre ans). En 1974, environ quatorze mille sept cents personnes travaillaient à l'O.R.T.F. Elles sont, en 1978, environ quinze mille quatre cents, soit sept cents de plus (le nombre de journalistes a crû de 20 % en raison de la création de rédactions dans chacune des chaînes).

Il n'aura pas fallu quatre ans pour qu'on en arrive là, souligne M. Joël Le Tac, qui explique que la réforme a été *« nourrie au départ d'arrière-pensées, certaines inavouées, d'autres à peine dissimulées, quelques-unes proclamées »*. Evoquant la question de la redevance, dont la perception a été peut-être à tort confiée à l'administration des finances, le rapport constate que *« l'accroissement de son volume, qui a doublé en cinq ans, est moins dû à l'augmentation du nombre de comptes qu'à l'essor de la télévision en couleurs et aux majorations successives de cette taxe (...). D'autre part, la suppression de la redevance radio au 1ᵉʳ janvier 1978 aurait dû permettre une simplification appréciable des tâches du service de la redevance (...). Or, cette simplification ne semble pas s'être répercutée sur les frais de fonctionnement du service. »*

Les mécomptes de la S.F.P.

M. Joël le Tac critique sévèrement le recours accru aux recettes de publicité et donc la multiplication du nombre de spots diffusés par les sociétés de programmes. Proposant des remèdes, il évoque la possibilité de répartir autrement la redevance.

De même, il déplore que les grandes missions internationales confiées à l'ex-O.R.T.F. semblent s'être diluées en opérations ponctuelles de type commercial.

Une large place est consacrée à la S.F.P., *« pièce maîtresse en péril de mort »*.

Il écrit : *« Nous en arrivons là à l'erreur de départ qui a présidé à la conception de la loi de 1974 et qui aboutit à ce qu'il faut bien appeler une crise, au travers des mécomptes de la S.F.P. (...). A cet échec qui fait tomber une grande partie du bel édifice rêvé par les réformateurs de 1974, il y a évidemment plusieurs raisons. Des raisons psychologiques qui ont pesé d'autant plus lourd que la personnalité de son président était d'une force peu commune (...). Chargé de la difficile mission de donner la vie à ce monstre « concocté » par des jeunes gens d'élite et sûrs d'eux-mêmes, il s'en est pris pour le père et s'est attaché à le parer de tous les atours. Au plus, peut-on lui reprocher d'avoir pris les Buttes-Chaumont pour le château de Versailles. Le fait est là : l'Empire, les Studios de Bry, dont il rêvait de faire la « Cinecitta » européenne, la somptueuse galerie marchande de la rue des Alouettes, au cœur de ce petit quartier populaire qui sent la frite, tout cela relevait bien évidemment d'un rêve. La réalité n'était pas loin, hélas ! Un trou financier, des emprunts dont on ne sait comment ils pourront être remboursés, la mise en cause d'une institution naguère l'orgueil de l'édifice audiovisuel, la pierre angulaire de la loi de 1974, désormais accrochée au cou de la R.T.F. (...).*

» A ces raisons d'ordre psychologique, s'en ajoutent bien évidemment d'autres. D'abord l'absence totale d'une politique commerciale. *S'il y en avait eu une, on se serait sans doute aperçu que le marché européen de l'audiovisuel, celui qui était en apparence à la portée de la S.F.P., était quasiment saturé (...). Ensuite,* la réticence — assez naturelle au demeurant — des sociétés de programmes à s'alimenter en programmes à la S.F.P. *Riche princesse à sa naissance, voici la Société française de production devenue la Cendrillon des sociétés de programmes : un conte de fées à l'envers. »*

Dans une motion adoptée par son comité directeur, le 21 octobre, le parti socialiste déclare qu'il *« n'est pas dupe de cette crise artificiellement provoquée »*. Il ajoute : *« La S.P.P. pourrait connaître un plein emploi si le gouvernement imposait aux sociétés de programmes une tout autre attitude à l'égard du service public. Et, d'abord, si l'essentiel des programmes était réalisé par la S.F.P., dont c'est la vocation, et non par un grand nombre de sociétés privées, d'importances inégales, mais dont les bénéfices sont en augmentation spectaculaire. »*

VU

Vive le cinématographe ?

A la télé, ce qu'on préfère — et de loin — ce sont les films. Le ciné, « le bon vieux ciné », on adore ça, on y va quand on peut, quand on en a le temps, les moyens. Et pourtant on ignore tout ou presque de son histoire, de son passé, de ses débuts. Combien d'entre nous fréquentent de façon assidue les cinémathèques ? Combien pourraient briguer le titre de M. Cinéma, décerné par Pierre Tchernia ? Combien connaissent, par exemple, les inventeurs du septième art ? Parce qu'il y en a eu plusieurs, oui, Louis Lumière n'était pas seul en piste.

Et Gaumont ? Saviez-vous que, flanqué du prénom de Léon, ce nom de salle et de maison de production désignait à l'origine un chef d'industrie à la tête d'un énorme empire rival de celui de Pathé... Charles ?

Ces renseignements, nous ne les tenons pas exclusivement de « la Merveilleuse Histoire du cinéma », racontée de chapitre en chapitre, de dimanche en dimanche, par Claude-Jean-Philippe. Sa série suscite l'intérêt, ouvre l'appétit, donne envie d'en apprendre davantage et renvoie aux livres, aux dictionnaires appropriés (1). C'est à cela que se juge la réussite d'une entreprise de ce genre. Elle doit satisfaire, sans la rassasier, notre curiosité et la maintenir en éveil désormais, à l'affût, aux aguets.

Ce qui frappe dans ces émissions, c'est la spontanéité, le frémissement de vie capté par les bandes d'actualité tournées à la fin du siècle dernier. Elles avaient 17 mètres, longueur déterminée par la contenance des boîtes ! A ce propos, une dernière colle : la date de la fameuse représentation publique donnée par les frères Lumière dans les sous-sols du Grand Café ? 28 décembre 1895.

Ces sorties d'usine, ces embouteillages dans les rues ; bientôt ces images de jamais vu, ces reportages rapportés des quatre coins du monde, et, plus tard, ces scènes de tranchées dont la censure n'a pu édulcorer l'horreur, l'atrocité ; et ces personnages de légende, Méliès, Max Linder, émergeant du tissu politique et social de l'époque... c'est un régal, véritablement, que cette encyclopédie en noir et blanc.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Encyclopédie du cinéma.* Ed. Bordas.

LUNDI 23 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE, d'I. Allen (1961), avec W. Pidgeon, J. Fontaine, B. Edent, P. Lorre, R. Sterling. (Rediffusion.)

Le commandant d'un sous-marin atomique américain conçoit un plan dangereux pour sauver la Terre menacée de destruction par un anneau de feu.

Un film de science-fiction qui, faute de budget et d'ambition, reste un spectacle terne.

Vers 22 h. 10, Débat : Des climats et des hommes.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Variétés : Brel tel qu'en lui-même.

21 h. 30, Question de temps : La fête de la musique.

J.-F. Kahn a suivi pendant trois semaines cet été la tournée de l'Orchestre national de France au Japon.

22 h. 35, Zigzag : Les cartes postales, de M. Pamart.

Les photographes — souvent anonymes — des cartes postales, ont été les premiers témoins irréfutables de notre siècle avant la naissance des actualités cinématographiques.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA MORT AUX TROUSSES, d'A. Hitchcock (1959), avec C. Grant, E.M. Saint, J. Mason, J. Royce Landis, L.G. Carroll, P. Ober.

Un publiciste new-yorkais, pris pour un agent secret et accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, traverse les Etats-Unis, de New-York au Dakota, poursuivi par des espions et par la police.

Brillante anthologie de la plupart des films d'Hitchcock. Mise en scène pure sur des situations et des thèmes connus.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Il salto mortale », de L.-C. Sirjacq. Réalisation G. Peyrou. Avec M.-A. Duthell, C. Sellers et E. Scob ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Vierge au cercle d'or ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Afghanistan ; à 23 h., Le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix : hommage à M. Journet ; 20 h. 30, En direct de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Suite n° 3 en ré majeur » (Bach) ; « Cantates » (Bach), par les Chœurs et Orchestre Bach de Mayence, direction D. Hellmann ; 23 h., Ouvert la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

MARDI 24 OCTOBRE

La grève entraînera probablement la mise en place sur les trois chaînes d'un programme minimum. Sur Antenne 2, les « Dossiers de l'écran » seraient remplacés par le film « Drôle de frimousse », de S. Donen, avec H. Hepburn, F. Astaire.

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 16 h. 55, Feuilleton : Le grand amour de Balzac (rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Une femme, une époque (Marilyn Monroe).

La légende de la star, adulée et solitaire jusqu'au suicide, dans l'Amérique des années cinquante.

21 h. 30, Emission littéraire : Livres en fête, par Jacques Paugam et Jean d'Ormesson.

Léonardo Sciascia, Pascal Jardin, Hervé Bazin, et quelques autres, dont René Char et Hélène Bleskine.

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale.

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame : Etre un homme aujourd'hui, est-ce difficile ? ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... l'île Maurice ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Le groupe Abba) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA, de S. Kramer (1972), avec G.C. Scott, F. Dunaway, J. Palance, J. Mills, W. Lucking.

Au début du siècle, une fille indomptable défend, avec son vieux père et un vagabond, son terrain pétrolifère contre une puissante compagnie.

Un vrai film d'aventures bien ficelé. Scènes pittoresques, suspense, humour, violence et romance sentimentale.

Vers 22 h., Débat : Le pétrole et les énergies de remplacement.

Avec, entre autres, M. A. Giraud, ministre de l'industrie.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association pour une renaissance démographique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : TROIS HEURES POUR TUER, d'A. Werker (1954), avec D. Andrews, D. Reed, D. Foster, R. Coogan, S. Elliott, L. Hugo.

Accusé à tort d'un meurtre, sauvé du lynchage par celle qu'il aime, un homme obtient du shérif trois heures de sursis pour confondre, s'il le peut, le vrai coupable.

Inspiré par le succès du film Le train sifflera trois fois, *une tragédie de l'Ouest aux rebondissements bien soutenus.*

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues franco-italiens : M.-A. Macciocchi et G. Vincent (le poids du passé de nos deux pays) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : portrait de S. Bussotti ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Hou Bati Afghanistan ; à 23 h., Le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En direct du Victoria Hall... Orchestre de la Suisse romande. Direction A. Dorati. Avec J. Norman, soprano : « Symphonie n° 96 en ré majeur, le Miracle » (Haydn) ; « Schéhérazade, trois poèmes symphoniques pour soprano et orchestre » (Ravel) ; « Symphonie n° 5 en ut mineur, opus 67 » (Beethoven) ; 21 h. 30, Ouvert la nuit : A. Roussel, K. Reinecke, G. Ropartz ; 23 h., L'ivre de pierre : les nouveaux monuments de Paris... promenade musicale ; 1 h., Jazz-pastel : le cabaret.

LE P.C. ET EVA BRAUN

Une délégation de la fédération du P.C.F. de Seine-Saint-Denis, conduite par Mme Marie-Thérèse Gourtmann, député, et M. James Marson, sénateur, s'est rendue, dimanche 22 octobre, au siège de FR 3 pour exiger l'annulation des « Dossiers noirs » consacrés à Eva Braun. Dans *l'Humanité* du 23 octobre, Bernard Weisz écrit, après la diffusion de cette émission : *« Diffuser ce film alors qu'il est possible de rencontrer des rescapés d'Auschwitz dans la rue est une insulte à la Résistance, donc à la France »*.



MÉDECINE

« Laissez-les vivre » veut lancer une campagne en faveur d'une retraite décente pour la mère de famille

« Le cerveau est le premier organe sexuel » (Mme Suzanne Champetier, enseignante, militante de Laissez-les vivre). « Il ne faut pas interdire le divorce, mais mettre en œuvre une thérapeutique du mariage qui peut, c'est certain, sauver tous les couples » (docteur Chauchard, président de Laissez-les vivre). « Toutes les biographies des femmes de la bande à Baader montrent qu'elles n'avaient pas d'enfant, et ce n'est pas là un phénomène fortuit même si toute hypothèse scientifique, à partir de là, est difficile pour l'instant à formuler » (professeur Jérôme Lejeune, conseiller scientifique de Laissez-les vivre). Trois citations au hasard de ce septième congrès de l'association Laissez-les vivre, qui se déroulait à Montrouge les samedi 21 et dimanche 22 octobre, montrent que les deux cents militants présents lors de ces journées ont des idées toujours fortes sur la sexualité, le mariage ou les enfants.

Leur combat contre les « *avortoirs, ces centres de mort* », contre « *le ministre de la santé et de l'avortement* », contre les « *profiteurs et corbeaux qui règnent autour des charniers de petits qui ne verront pas le jour* » a été réaffirmé avec une vigueur particulière. En effet, la révision d'ici un an par le Parlement de la loi de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse est l'occasion pour les adhérents de Laissez-les vivre de tenter de faire en sorte que « *les marchands de la vie l'emportent sur les marchands de al mort* ».

Un matériel de « propagande » est mis à la disposition des adhérents notamment des montages audiovisuels sur « *les débuts de l'être humain* », « *des prématurés qui ont survécu* » ou, enfin, « *la vie ou la mort* ». Certaines campagnes très concrètes, notamment sur le droit à une retraite décente pour la mère de famille, qui permettrait au pays d'après le secrétaire général du mouvement, le docteur Tremblay, « *de ne pas sombrer dans la dénatalité, la ruine économique et la mort* », seront menées.

Enfin, dans les lycées et collèges, il s'agit d'enseigner la « maîtrise de soi ». le « sens de l'effort », la « valeur de la personne », devaient dire, en substance, de valent dire, en substance, de nombreuses enseignantes lors d'une « table ronde » le dimanche, où le terme même de contraception ne fut pas prononcé.

Les militants de Laissez-les vivre ont refusé toute assimilation avec l'extrême droite et le fascisme. Ils se sont situés simplement contre la « *coalition des partis de gauche et des agents des multinationales* » et contre la « *guerre subversive menée sur le territoire par l'étranger* ». Ils pensent mener leur action grâce à des comités créés dans les quartiers, les usines, les villages.

Leurs cibles sont nombreuses : le bébé-éprouvette, l'euthanasie, les chanteurs disco et la jeunesse punk, le divorce par consentement mutuel, et enfin la psychanalyse dont l'idée principale d'après le docteur Baruk (psychiatre) est le « *refus de dominer ses instincts et ses désirs et la volonté de suivre ces derniers dans tous les cas* ». Il s'agit là de tout un programme qui devrait assurer la pérennité du mouvement même après la révision l'année prochaine de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

NICOLAS BEAU.

● *Les internes des hôpitaux de Paris* se mettront en grève mardi 24 octobre, pour demander de meilleures conditions de rémunérations et une réduction de leurs horaires de travail, notamment pendant les gardes qu'ils sont amenés dans certains cas à assurer quinze nuits par mois. La sécurité des malades, en tout état de cause, sera assurée pendant la grève par un service minimum.

La préparation du décret sur les « contre-visites » médicales

LE CONSEIL DE L'ORDRE NE TIENDRA PAS DE « LISTE » DES MÉDECINS CONTROLEURS

Le conseil de l'ordre, dans une motion récemment adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des présidents et secrétaires généraux, déclare ne pas vouloir prendre parti sur le principe du contrôle médical des arrêts de travail (*le Monde* du 19 septembre 1978), puisqu'il s'agit d'une loi acceptée par le Conseil constitutionnel.

En revanche, il demande que le contrôle s'effectue dans le respect des droits des malades et des règles déontologiques : « *Tout particulièrement en cas de désaccord entre les conclusions du médecin traitant et celles du médecin contrôleur, le malade doit disposer d'une possibilité de recours. Dans tous les cas, le médecin traitant doit être averti du contrôle et doit pouvoir formuler ses observations.* »

On peut lire également dans cette motion : « *L'information selon laquelle l'ordre aurait accepté de désigner les médecins contrôleurs, dont il tiendrait la liste, est inexacte. Les critères d'admission (ancienneté, expérience, indépendance...) devraient être définis en accord avec toutes les parties en cause (syndicats médicaux, employeurs et salariés). L'ordre ne peut que formuler un avis sur les candidatures.* »

Le Monde de l'ÉCONOMIE

La nouvelle économie américaine

LORSQUE ce jeune industriel du Michigan fut nommé directeur du ministère de l'intérieur dans l'administration de M. Carter, il licencia le quart des fonctionnaires de son administration centrale, tirant les conséquences de ce qu'il croyait savoir de l'excessive bureaucratie washingtonienne. Deux mois plus tard, appelé à répondre à une

PAR JACQUES ATTALI

commission d'enquête du Sénat sur les dangers courus par l'environnement en raison des forages pétroliers dans l'Alaska et mis au courant de l'énorme appareil d'enquête dont dispose le Congrès, il voulut, pour préparer son audition, convoquer les experts du ministère en matière pétrolière. Impossible de les trouver : ils faisaient partie du personnel renvoyé. Aujourd'hui, il reconstitue ses services.

Les exemples de ce genre abondent dans l'administration américaine actuelle. Ils ne sont pas anecdotiques mais, au contraire, illustrent une réalité nouvelle et mal comprise parce que déformée par des analyses superficielles et partisanes. Ainsi, les mythes répandus en Europe sur le prétendu renouveau libéral et le retour à un capitalisme sans Etat, non seulement ne reposent sur aucun fait, mais sont nuisibles, car ils risquent, s'ils sont crus, de conduire à de graves erreurs d'analyse quant à la stratégie économique des Etats-Unis et à ses conséquences sur l'économie mondiale, et en particulier européenne.

Vers un appareil d'Etat renforcé

Certes, on entend beaucoup parler aujourd'hui de « dérégulation » ; certes, la « proposition 13 » réduisant les ressources fiscales de l'Etat californien, et une loi équivalente dans le Tennessee, constituent la base électorale de nombreux candidats conservateurs aux primaires des élections sénatoriales et gouvernementales de novembre prochain ; certes, les hommes d'affaires ultra-libéraux font entendre leur voix. Mais en fait, tout cela n'est que l'apparence et non la structure de la mutation des Etats-Unis.

En réalité, la « dérégulation » n'est jamais organisée comme un retour naïf au marché, mais au contraire comme un moyen d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques ; la « proposition 13 » conduit certes à une privatisation de certains services publics, mais aussi, et peut-être surtout, à déplacer le pouvoir financier des autorités locales vers le gouvernement fédéral ; le principal débat sur les dépenses publiques porte non sur leur réduction, mais sur les formes de leur extension par une généralisation de la sécurité sociale.

Le contexte idéologique lui-même n'est pas du tout celui quon dit ici : jamais la pensée radicale n'a été plus florissante, plus sérieuse, mieux enracinée dans la communauté scientifique et universitaire, alors que les maîtres américains des soi-disant « nouveaux économistes » français, tels Buchanan, Tullock ou Becker, sont complètement oubliés des principaux cercles académiques et dirigeants américains.

Jamais le pouvoir des grandes entreprises américaines ne s'est plus appuyé sur l'Etat pour organiser cette immense mutation de ces structures de production et des principes de sa politique économique rendue nécessaire par la crise.

S'il fallait faire un pari sur les tendances, je dirais qu'on est à la veille d'un renforcement considérable de l'appareil d'Etat américain. Non pas, au sens européen classique du mot, par une augmentation du nombre des fonctionnaires fédéraux ou une croissance de la part du P.N.B. socialisé, ni même par une centralisation du pouvoir économique entre les mains du président, mais par la mise en place d'un tout nouvel Etat, disposant de pouvoirs de nature radicalement neuve : la traditionnelle dynamique conflictuelle entre le législatif et l'exécutif conduit aujourd'hui à un renforcement réciproque des technocraties du Parlement et des ministères sur des terrains de pouvoirs nouveaux suscités par la crise. En voici quelques exemples, parmi mille cas :

● L'Office d'analyse technologique créé auprès du Sénat pour contrôler toutes les grandes innovations technologiques, à la suite de l'affaire du SST (1), a incité chaque ministère à se doter de moyens nouveaux, parfois réellement puissants, d'analyse et d'évaluation de l'impact des progrès techniques dans son secteur. Ainsi, par exemple, les remarquables études qu'il a publiées l'année dernière sur l'impact des systèmes informatiques sur les dépenses de santé et d'éducation ont poussé le ministère concerné à monter sa propre structure de contrôle technologique et d'orientation des industries du matériel médical et du matériel éducatif.

● Une immense réorganisation du pouvoir est en cours dans les domaines les plus modernes des télécommunications (banques de données, satellites de communication, mini-informatique), provoquée par le rapport d'une sous-commission du Sénat. Le contrôle politique de ce secteur, centralisé jusqu'au président Nixon, avec très peu de moyens à la Maison Blanche, est maintenant réparti, avec beaucoup plus de compétences humaines et de moyens financiers, entre le Sénat et le département du commerce.

Washington, milieu d'affaires

● Le système de financement des dépenses publiques est depuis quatre ans l'objet d'une immense et silencieuse réorganisation autour de l'Etat fédéral. Dans le domaine de la santé par exemple, sont mises en place des institutions de planification des investissements hospitaliers et un système semi-centralisé, unique au monde, de définitions de normes nationales de qualité, de soins et de délivrance de médicaments.

● Les incitations à l'exportation cessent d'être des paroles pieuses ou des subventions globales et se développent sous forme de financements sélectifs et d'agences d'aide aux P.M.E., sous l'égide encore du ministère du commerce, principal bénéficiaire de la nouvelle évolution des pouvoirs.

Ainsi, plus que jamais, les centres de décisions économiques se déplacent vers Washington ; nul ne s'y trompe : le nombre des grandes sociétés dont le siège social est à Washington ne cesse d'augmenter, la valeur locative des immeubles dans la capitale fédérale s'accroît.

(Lire la suite page 20.)

(1) L'avion supersonique civil.

Les nouveaux libéraux et le dollar

A en juger par un certain nombre d'économistes qui se croient modernes parce qu'ils reprennent à leur compte les outrances « néo-libérales » de Milton Friedman, on avait enfin trouvé la bonne méthode pour maîtriser l'inflation. Sur leurs conseils, le système de la Réserve fédérale, suivi (avec quelque retenue) par la Bundesbank, la Banque nationale suisse et quelques autres instituts d'émission, a pris l'habitude, depuis quelques années, de se fixer des objectifs chiffrés (se présentant, dans le cas américain, sous forme d'une « fourchette ») pour la croissance de la masse monétaire. Pour des raisons tout à fait différentes, les normes fixées sont en 1978 largement dépassées, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Allemagne et en Suisse. La façon dont les autorités monétaires ont été débordées devrait amener les « experts » à modérer l'enthousiasme que leur inspirait leur propre thérapeutique et à réviser leurs recommandations, si tant est que la leçon des faits puisse influencer le jugement des doctrinaires.

C'est en Suisse que la méthode préconisée a subi son échec le plus spectaculaire. Pour empêcher la hausse du franc suisse de prendre des proportions catastrophiques pour l'économie helvétique, la Banque nationale s'est crue obligée d'intervenir massivement sur le marché des changes. Au cours de la seule période allant du 2 au 17 octobre, elle a acquis l'équivalent en devises étrangères (surtout des dollars, mais aussi des florins et des francs belges qu'elle a achetés pour aider le deutschemark à ne pas crever son plafond au sein du « serpent ») de quelque 4,5 milliards de francs suisses. Ce dernier chiffre représente une addition de moyens de paiement égale à 8,2 % de la masse monétaire, telle qu'elle était évaluée à fin juillet (dernière statistique disponible). En l'espace de quinze jours, le taux d'augmentation aura été supérieur à celui que la Banque centrale s'était assigné pour l'année entière, soit 5 %. A telle enseigne que son président, M. Fritz Leutwiler, a annoncé jeudi dernier que l'objectif était abandonné. Aujourd'hui, on table sur un accroissement de la masse monétaire au moins égal à 15 % pour 1978. En Allemagne, les résultats seront sans doute moins ridiculement éloignés de l'objectif (+ 8 %) fixé au départ, mais M. Otmar Emminger ne fait plus mystère des dangers que comporte cette situation.

Se fondant sur une intuition juste, à savoir que l'inflation est un phénomène d'ordre monétaire, et qu'il est vain de chercher à la réduire si on ne maîtrise pas la création de monnaie, les économistes néo-libéraux commettent en cette occasion comme en d'autres plusieurs graves erreurs d'appréciation. Influencés par leurs maîtres américains, qui raisonnent implicitement sur l'hypothèse d'un vaste espace économique fermé (comme on croit que sont les Etats-Unis), ils sous-estiment systématiquement l'effet perturbateur de l'immense désordre qui règne sur les marchés des changes. Eux qu'on pourrait croire, de par leurs convictions, à l'abri des illusions les plus communes sur la capacité réelle des autorités officielles à commander aux faits économiques, ils y succombent sans y prendre garde. Jusqu'à l'été de 1977, les dirigeants allemands et suisses ont été effectivement en mesure de neutraliser à peu près l'effet des afflux de capitaux extérieurs ; ils ont perdu ce pouvoir à partir du moment où la fuite devant le dollar s'est dangereusement accélérée.

Un autre tort est de ne s'intéresser qu'à l'aspect quantitatif du phénomène. Encore convient-il de se demander quelles sont les causes de l'émission, faute de quoi on s'expose à laisser tourner ses lignes de défense. Aux Etats-Unis, par exemple, l'existence d'un considérable déficit budgétaire complique beaucoup la tâche des gestionnaires du dollar.

LE PROGRAMME SUR L'ÉNERGIE

Sauf pour le gaz, pas de relèvement du prix des combustibles

Dans sa version initiale, le programme sur l'énergie présenté il y a dix-huit mois par le président Carter était fondé sur l'institution d'une taxe destinée à élever progressivement au niveau mondial le prix du pétrole produit aux Etats-Unis. Cette disposition a été, parmi d'autres, écartée par le Congrès. La loi votée par ce dernier il y a huit jours et signée par le président ne prévoit plus, sauf pour le gaz, d'augmenter le prix des combustibles. Elle comprend en revanche de nombreuses mesures d'incitation fiscale destinées à encourager les économies d'énergie ainsi que la conversion au charbon et aux autres sources d'énergie, concurrentes des hydrocarbures.

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — *« Nous sommes là pour faire cesser la chute du dollar »*, proclamait bien haut un représentant démocrate de l'Ohio peu avant de voter, le 15 octobre, la nouvelle politique énergétique américaine. Mais l'adoption de ce texte n'a pas eu à l'étranger l'effet escompté.

Malgré une déclaration de la Maison Blanche se réjouissant d'avoir *« montré tant au monde qu'à nous-mêmes notre volonté de contrôler notre consommation d'energie et, par-là, de contrôler notre destin en tant que nation »*, le dollar a connu dès le 16 octobre un nouvel accès de faiblesse à l'annonce de l'excédent commercial japonais du mois de septembre.

Présenté le 20 avril 1977 par le président Carter comme *« l'équivalent moral d'une guerre »*, ce combat pour une nouvelle politique énergétique s'est transformé au fil des mois en un vulgaire match de boxe entre la Maison Blanche et le Congrès. Le texte, tel qu'il a été finalement voté peu avant la clôture de la session parlementaire, aux premières lueurs de l'aube — certains représentants jouant du banjo et du saxophone pour se tenir éveillés, — n'apparaît plus que comme un lambeau de l'ambitieux programme présidentiel. *« Jamais je n'ai vu autant de lobbistes au Capitole »*, reconnaissait le président du comité énergétique du Congrès, le sénateur démocrate Henry Jackson. Il est difficile, aux Etats-Unis, de ne pas céder pour partie aux pressions conjointes, et parfois contradictoires, des producteurs d'énergie, des industriels, des défenseurs de l'environnement des fermiers et des associations de consommateurs.

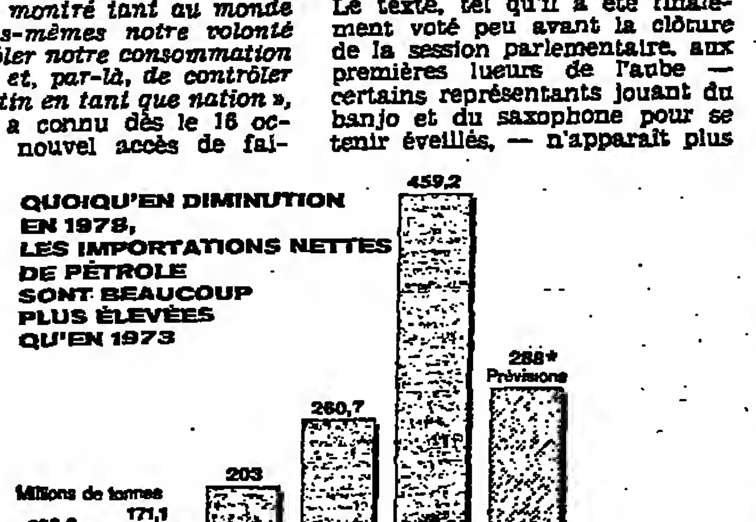
Il est d'autant plus ardu de convaincre le Congrès de l'imminence d'une crise mondiale et de la nécessité d'adopter des mesures propres à la conjurer ou à s'en accommoder que les derniers dix-huit mois ont correspondu à une détente sur le marché des hydrocarbures et à l'arrivée sur la côte ouest-américaine du pétrole de l'Alaska. Telle qu'elle devrait être signée par le président Carter, cette loi comporte cinq volets.

La mesure la plus controversée

● Le plus controversé concerne le prix du gaz. Actuellement, 40 % du gaz — celui qui est produit et vendu dans un même Etat (interstate) — est libre de tout contrôle. Il n'en est pas de même pour le gaz vendu à un autre (intrastate) qui est soumis à une législation fédérale sur les prix. Désormais, cette dualité du marché est supprimée, l'ensemble du gaz produit aux Etats-Unis étant dans un premier temps contrôlé avant d'être progressivement libéré. Le 1er janvier 1985, le gaz découvert après le 20 avril 1977, sera en vente libre. Le 1er avril 1987, la même mesure interviendra en faveur du gaz produit par extension des réservoirs existants (en fonction notamment de la profondeur des puits). Dans dix ans, enfin, le 31 décembre 1988, tout contrôle devrait être supprimé. Entre-temps, si les prix connaissent une hausse exagérée, à partir du 1er juillet 1985, pour deux ans, le président ou le Congrès pourront réimposer pour dix-huit mois un contrôle des prix. Un relèvement progressif des prix du gaz nouvellement découvert est possible entre la mise en œuvre de ce texte et 1985. Cela pour tenir compte, entre autres facteurs, de l'inflation.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 20.)



La forte progression des importations de pétrole s'est traduite par une dépendance accrue vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement. Alors qu'en 1973 les importations brutes représentaient 38 % environ de la consommation totale, cette proportion a été de près de 50 % (49,8 % exactement) en 1977.

HERBERT SIMON, NOUVEAU PRIX NOBEL

Un novateur discret
Le père des sciences de la décision

LE choix de Herbert Simon comme prix Nobel d'économie va surprendre les Français, même et peut-être surtout les spécialistes. En effet, cet homme de sciences discret, aux publications peu nombreuses, n'a pas fait beaucoup parler de lui en France car il n'appartient pas officiellement à cette discipline ni d'ailleurs à aucune autre. Il fut, certes, très sérieusement politiste, psychologue et même effectivement économiste, mais ne réussit jamais à s'intéresser aux querelles internes de chacune de ces branches. Comme il n'est, d'autre part, ni essayiste ni même philosophe, comme enfin sa pensée trop originale dépasse de loin les controverses faciles qui occupent le devant de la scène, on comprendra que les éditeurs français ne se soient guère intéressés à cet inclassable (1).

Mais pourquoi le Nobel ? Parce qu'il commence à apparaître clair désormais que Herbert Simon a été le père des sciences modernes de la décision, parce que sa pensée complexe mais toujours très pratique a constitué une des rares révolutions des sciences sociales contemporaines, parce que l'étendue de son influence se fait de plus en plus profondément sentir, non seulement dans la réflexion mais dans la pratique de l'action.

De quoi traite Simon ? De beaucoup de choses en apparence éloignées : du comportement ad-

PAR MICHEL CROZIER

ministratif, des processus cognitifs dans l'élaboration d'un plan, des caractéristiques de la prise de décision, de la théorie ou plutôt des théories de l'organisation, de la science de l'artificiel comme moyen de connaissance, de la simulation du comportement humain dans les ordinateurs.

Mais qu'est-ce qui l'intéresse dans ces analyses et ces expériences si diverses ? C'est de tester les postulats explicites et implicites sur lesquels nous nous fondons pour comprendre le comportement d'autrui et pour agir.

Critique du concept d'optimisation

Quoi de plus naturel, dira le lecteur français cultivé, des douzaines d'épistémologues savants font cela très bien depuis des années. Mais Simon, s'il est fort cultivé, n'est pas savant de cette façon. Pour lui, dans la meilleure tradition américaine, il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas le jeu infini de miroirs dans lequel se complaît l'intelligentsia postfreudienne, c'est la pertinence de l'outil intellectuel dont se sert l'homme pour agir.

Simon, de ce point de vue, est le critique le plus radical du rationalisme étroit des ingénieurs, des économistes, mais aussi des spécialistes des sciences sociales. Ce qu'il découvre toutefois, ce n'est pas l'irrationnel, ce n'est pas le cosmique, c'est tout simplement la limite de nos rationalités et la rationalité au second degré de ces limites.

Je prendrai, pour me faire comprendre, un des points les plus fondamentaux de son apport. Managers et responsables vivent, comme les économistes qu'ils jugent abstraits, dans l'illusion que, pour prendre une bonne décision, ils doivent optimiser l'utilisation des ressources dont ils peuvent disposer en fonction des objectifs et des contraintes. Simon, le premier, démontre empiriquement que leur comportement ne correspond jamais à ce modèle et qu'il est bon qu'il en soit ainsi ; il montre, à partir de ce constat des faits, que l'action ne reprend du sens que dans la mesure où l'on accepte de considérer que l'homme n'est pas capable d'optimiser mais qu'il se contente de la première solution qui lui paraît satisfaisante en fonction des critères implicites ou explicites qu'il s'est donnés ou auxquels il a été conditionné.

Cette réflexion conduit à d'autres recherches sur les processus cognitifs et organisationnels qui rendent impossible, même si le coût de l'information est nul, de parvenir à optimiser. L'homme, démontre Simon, est condamné à une rationalité limitée. Le modèle du *one best way* taylorien qui reste encore le modèle dominant dans la pratique de l'action, par exemple en France, est fondé sur une complète illusion et peut aboutir aux pires erreurs.

Mais cela ne veut pas dire, tout au contraire, que le comportement de l'homme ne puisse être compris. En utilisant des modèles de rationalité limitée, c'est-à-dire en éliminant tout raisonnement d'optimisation, Simon a été capable, par exemple, de programmer sur ordinateur le comportement des spécialistes des portefeuilles d'investissements.

Les modèles de rationalité limitée qu'on a développés à partir du renversement de perspectives qu'il a imposé sont des modèles à la fois plus riches et plus immédiatement pratiques que les modèles d'école *a priori* que les managers prétendent suivre.

Toutes les sciences de la décision ou de l'action, le mot importe peu, sont tributaires du renouvellement apporté par Simon.

Les spectaculaires progrès rendus possibles par l'informatique ou la télématique peuvent bien nous faire rêver. Ils ne se réaliseront que si changent, enfin, les modes de raisonnement étroits des diverses technocraties qui auront à les utiliser. Aucune leçon n'est donc plus importante à méditer pour y parvenir que celle de Herbert Simon.

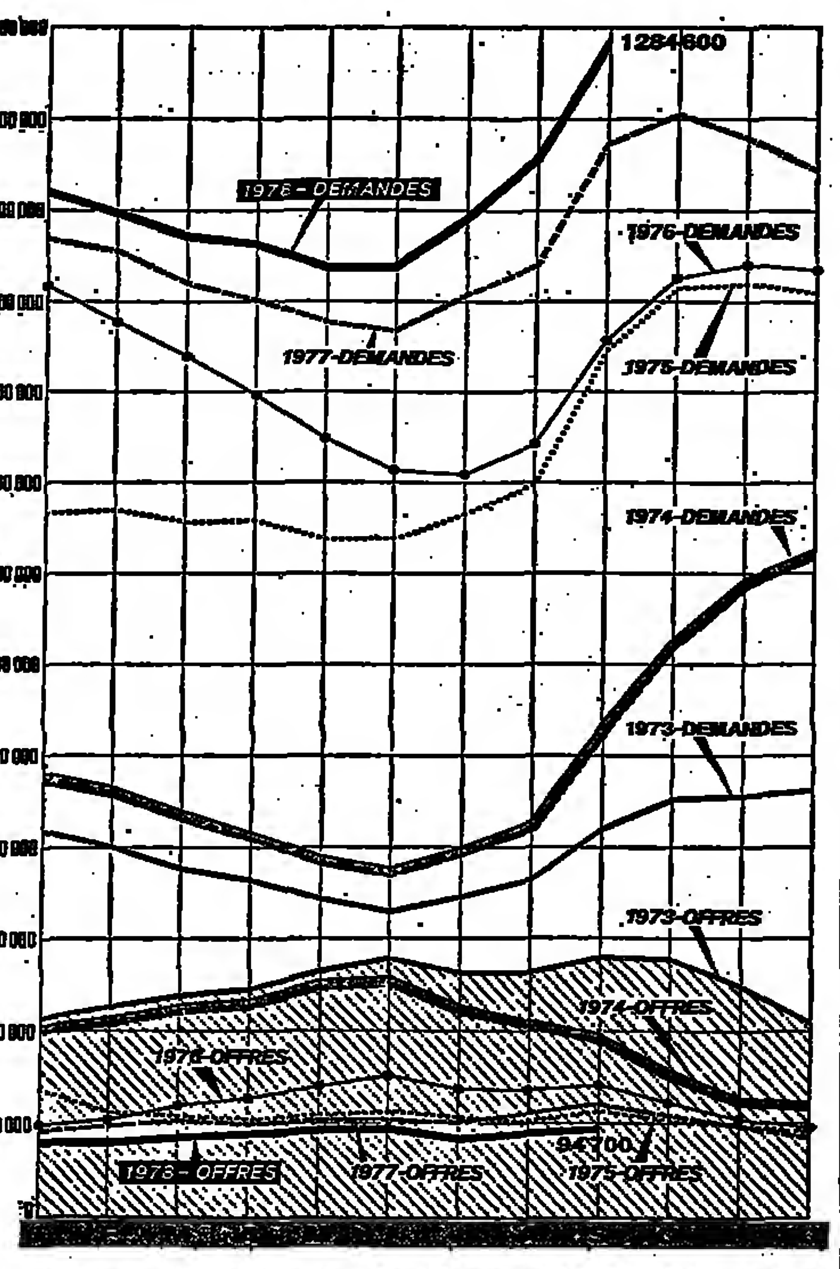
A l'heure où la France lance sa nouvelle école de guerre des managers sous le patronage bien dangereusement dogmatique d'Auguste Comte, on aimerait que l'establishment français fût aussi sensible à la véritable innovation que le jury du Nobel.

(1) Deux de ses ouvrages, toutefois, ont été traduits, mais ont eu une diffusion très restreinte : *les Organisations*, en collaboration avec J. March, Dunod, 1964 ; *la Science des systèmes, science de l'artificiel*, Ed. de l'Epi, 1974.

L'ŒUVRE A CE JOUR

Public Administration, 1950 ; *Models of Man*, 1957. En collaboration avec J. March, *Organizations*, 1958 ; *Administrative Behavior*, 1957 ; *New Science of Management Decision*, 1960 ; *The Shape of Automation for Men and Management*, 1965 ; *The Science of the Artificial*, 1969, « MIT en français » : *Human Problem Solving*, 1972 ; *Representation and Meaning*, 1972 ; *Skew Distribution and Sizes of Business Firms*, 1977 ; *Models of Discovery*, 1977.

Les demandes d'emploi continuent d'augmenter...



Tandis que s'éternisent les négociations engagées entre le C.N.P.F. et les syndicats sur la réforme de l'indemnisation du chômage — une septième rencontre est prévue pour le 2 novembre, — la situation de l'emploi continue de se détériorer : le nombre des demandes non satisfaites a atteint, fin septembre, le chiffre record de 1 284 600, en données observées, contre 1 156 700 en août, soit une augmentation de 11,1 % (+ 9,3 % en un an).

Les offres non satisfaites se sont légèrement accrues d'août à septembre, passant de 88 700 à 94 700 (+ 6,8 %, mais — 22,8 % en un an), cependant le ministère du travail et de la participation fait remarquer lui-même que « bien qu'assez sensible par rapport au mois d'août 1978 la croissance du volume des offres d'emplois enregistrées à l'A.N.P.E. reste essentiellement d'origine saisonnière et ne traduit donc pas un véritable redressement de la situation ».

Les données corrigées semblent bien conduire à la même conclusion : faible diminution des demandes d'août à septembre — 1 276 500 à 1 235 300, soit — 3,2 %, mais + 9,1 % en un an — et minime augmentation des offres : 82 800 à 84 100, soit + 1,6 %, mais — 22,9 % en un an.

Deux autres signes sont révélateurs de cette situation inquiétante : les nouvelles inscriptions à l'Agence nationale pour l'emploi, pour licenciements économiques ou non et pour fins de contrat à durée déterminée, ont fait un bond énorme d'août à septembre, passant de 105 000 à 163 200 (+ 54,1 % et + 12,3 % en un an). C'est en grande partie la conséquence du fait que les entreprises ont, dès la rentrée, recommencé sur une grande échelle le « dégraissage » de leurs effectifs.

Et puis l'ancienneté du dépôt de la demande non satisfaite s'est encore accrue en un an : en septembre 1978, 47 % des chômeurs étaient inscrits à l'A.N.P.E. depuis moins de trois mois contre 49 % en septembre 1977, et 36,3 % l'étaient depuis plus de six mois contre 34,3 % il y a un an. C'est surtout pour les demandeurs âgés de cinquante ans et plus que la situation est la plus dramatique : en septembre 1978, 65,4 % d'entre eux étaient au chômage depuis plus de six mois, dont 43 % depuis plus d'un an.

Enfin, le nombre des chômeurs percevant les allocations ASSEDIC est passé de 653 842 en août à 668 699 en septembre (+ 1,02 %). Parmi eux, 182 237 touchaient l'A.S.A. (Allocation supplementaire d'attente, 90 % du salaire brut antérieur) contre 180 770 le mois précédent (+ 1 %).

La nouvelle économie américaine

(Suite de la page 19.)

Et on entend souvent cette boutade : « *Au lieu de jouer au golf avec son banquier et de prendre le train pour voir son sénateur, il vaut mieux maintenant faire le contraire.* » L'imbrication de la politique économique et celles des grandes firmes tend à prendre le pas sur la dépendance de ces firmes à l'égard du système bancaire.

Il ne s'agit pas là seulement de mutations institutionnelles : à nouvelle politique, nouvelle stratégie économique. Non encore totalement explicite au niveau de l'exécutif en raison des traumatismes récents, mais parfaitement claire à l'analyse des comportements des pouvoirs des administrations, une grande mutation est en cours, mettant l'Etat au service de la réalisation d'une triple mutation de l'économie :

● Dans ses techniques de production, qui seront de plus en plus automatisées, réduisant massivement l'emploi industriel.

● Dans sa production, qui se focalisera sur les secteurs de haute technologie et sur les matériaux de base (charbon, agriculture).

● Dans sa demande, qui s'oriente à l'intérieur vers des produits nouveaux, telle l'informatique individuelle incorporée dans les biens de consommation et à l'extérieur vers les marchés mondiaux de grande consommation.

Ainsi, l'objectif explicite de certains hauts responsables publics et privés est de voir en cinq ans la part du commerce extérieur dans le P.N.B. américain passer de 8 à 10 %, centralisant la production aux Etats-Unis au détriment même des filiales américaines en Europe et en transférant aux secteurs de profit une part croissante des dépenses publiques. L'évolution relative récente des monnaies vient renforcer l'amélioration structurelle de la compétitivité américaine.

Ainsi, en un an, le prix des téléviseurs fabriqués aux Etats-Unis a baissé d'un tiers sur le marché japonais. De même, General Motors prévoit d'augmenter ses exportations en Europe de voitures produites aux Etats-Unis de 50 % en deux ans, restant cependant à une part extrêmement faible du marché (1,2 %).

Après la crise

Avec cette stratégie, on voit donc se former l'image de ce que sera la nouvelle économie américaine après la crise.

Sur le plan intérieur, une économie en croissance moyenne avec un volant élevé de chômage, une réduction très sensible de l'emploi industriel et de la durée du travail ; une société du désœuvrement dans la norme, de la solitude dans l'amoncellement d'outils de communication ; un Etat fédéral régulateur cybernétique plus qu'administrateur bureaucratique, gouvernant par la qualité de la loi plus que par la force de la bureaucratie, concentrant des pouvoirs jusqu'ici exercés au niveau des Etats, orientant sous la pression des grands groupes d'intérêt, mais hors des lois du marché, les éléments structurels de la croissance, c'est-à-dire la technologie lourde, les réseaux de communication et la commercialisation internationale.

Sur le plan extérieur, à l'impérium du dollar succédera celui des données. La nouvelle économie américaine aura en effet de moins en moins intérêt à ce que le dollar joue le rôle de monnaie de transaction internationale, afin de pouvoir utiliser l'arme monétaire comme outil de la compétitivité et, surtout, pour mettre en place une autocontrainte imposant l'amélioration des exportations et les économies d'énergie. Pour autant, les Etats-Unis ne perdraient pas leur pouvoir économique international qu'ils assureront par le contrôle des principales banques de données financières et techniques et des principaux réseaux mondiaux de communication.

Cette nouvelle économie n'est pas pour demain, car sa mise en place passe par le dépassement d'une contradiction : d'une part, l'inflation doit diminuer, car, après avoir aidé à la diminution des dettes des entreprises, elle pèse aujourd'hui sur la compétitivité internationale et sur l'orientation des investissements. D'autre part, le dollar doit rester faible pour maintenir la compétitivité. Aussi, la stabilisation des prix ne doit-elle pas entraîner une hausse du dollar.

Un avenir redoutable

Ainsi, l'Amérique semble aujourd'hui sans projet ; elle n'est pour autant pas sans avenir. Un avenir redoutable qui devrait dès aujourd'hui conduire l'Europe à prendre parti sur les enjeux majeurs qu'implique cette évolution. Au moins les trois suivants :

1) L'Europe doit-elle reprendre à son compte une partie du fardeau économique que représente l'étalon des échanges internationaux ?

2) L'Europe doit-elle renoncer à une orientation autonome de la technologie et du modèle de consommation, pour fonctionner comme une filiale du système centralisé aux Etats-Unis ?

3) Faut-il transformer l'administration dans le même sens qu'aux Etats-Unis et faire apparaître un Etat cybernétique plus que mécanique, législateur plus que gestionnaire, soumis au Parlement autant qu'à l'exécutif ?

A un moment où les gouvernements européens s'obstinent dans des politiques à court terme, où l'exécutif américain flotte sans projet, une administration se met en place, discrète, efficace et compétente. Elle installe une nouvelle économie américaine, élément essentiel de notre futur. Si on ne relève pas les défis qu'elle nous lance, si on continue de croire aux vertus nostalgiques d'un libéralisme anachronique parce que ne s'occupant pas des enjeux réels de la crise, l'Europe deviendra vite périphérique, au sens nouveau que l'informatique donne à ce mot.

Par contre, si nous apprenons à diriger ces mutations pour les mettre au service d'un projet de société, si nous ne nous contentons plus de gérer des formes d'Etat de moins en moins adaptées à cette fin de siècle, le temps pourra s'avancer de nouveau en Europe dans le sens d'une plus grande liberté.

JACQUES ATTALI.

Le programme sur l'énergie

(Suite de la page 19.)

Il est envisagé d'accroître le prix du gaz « intrastate » de près de 150 % en six ans, au cas où le rythme d'inflation annuel atteindrait 6 %. Enfin, pour éviter que le renchérissement ne soit supporté par les petits consommateurs et pour encourager les industriels à se reconvertir au charbon, le gaz le plus cher sera réservé dans un premier temps aux plus gros utilisateurs.

La taxation des automobiles

● Un second volet du programme prévoit toute une série de taxes ou de crédit d'impôt pour favoriser les économies d'énergie. La mesure principale concerne l'automobile. A partir de 1980, les nouveaux modèles seront en effet taxés en fonction de leur consommation. Versé par les constructeurs, cet impôt pourra être répercuté sur l'acheteur. Il en coûtera par exemple 200 dollars en 1980 pour une automobile consommant 16,9 litres aux 100 kilomètres (15 miles par galon). L'année suivante, une taxe de 200 dollars correspondra à une consommation de 13,8 litres aux 100 kilomètres, et la progression sera telle qu'en 1985 l'imposition sera de 365 dollars (7 000 francs) pour une automobile dépassant 18,8 litres aux 100 kilomètres.

Des crédits d'impôt seront d'autre part offerts (avec un maximum de 300 dollars) aux propriétaires et locataires d'immeubles qui installeront des systèmes d'isolation thermique dans leur résidence principale entre 1977 et 1985. Enfin, des remboursements du crédit d'impôt seront accordés pour favoriser des installations solaire, géothermique ou éolienne. En bénéficieront aussi les industriels qui abandonneront le gaz de ville et les petits producteurs indépendants d'hydrocarbures, de source géothermique.

● La troisième partie de cette loi a pour but d'inciter les industriels à se convertir au charbon. Les centrales électriques et la plupart des usines construites après le 20 avril 1977 devront brûler du charbon comme combustible plutôt que du pétrole ou du gaz naturel. Certaines dérogations à ce principe pourront toutefois être admises. Les anciennes centrales abandonneront elles aussi le gaz naturel en 1990 et elles ne pourront désormais user plus de gaz qu'elles ne l'ont fait en moyenne dans la période 1974-1977.

Le projet adopté par le congrès tente de promouvoir les économies d'énergie. Les compagnies d'électricité seront tenues d'informer et parfois de financer les particuliers qui désireront climatiser leur résidence. De plus, 900 millions de dollars seront affectés aux écoles et aux hôpitaux et 65 millions aux bâtiments publics. Pour la mise en place de procédés économisant l'énergie il est prévu une enveloppe destinée à financer des opérations de démonstration solaire. Enfin, outre les automobiles, les réfrigérateurs, les cuisinières, les conditionneurs d'air, les machines à laver devront répondre à certains critères de consommation énergétique.

Comme l'E.D.F.

La cinquième partie de la loi est consacrée à la structure des tarifs d'électricité. Sur le modèle d'Electricité de France, les compagnies américaines se verront recommander de mieux adapter leurs prix aux coûts réels de l'électricité et d'adopter, en conséquence, des taux différents pour les heures creuses et les heures de pointe, les saisons creuses et les saisons pleines. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une obligation. Voilà, après une première analyse, l'essentiel de la nouvelle politique énergétique américaine.

Il n'est plus question de cette taxe d'égalisation du pétrole brut — jadis présentée comme la pierre angulaire du projet, — qui aurait progressivement porté le prix du baril de pétrole produit aux Etats-Unis au niveau des cours mondiaux. Oubliées aussi les menaces présidentielles d'imposer des quotas ou des droits à l'importation si cette taxe n'était pas votée et, perdue dans les méandres du Capitole, cette autre taxe sur les gros consommateurs de gaz et de fuel qui aurait obligé les industriels à se reconvertir des hydrocarbures à d'autres sources d'énergie.

D'une manière générale, et à l'exception du gaz, le Congrès a rejeté toutes les dispositions qui auraient directement augmenté le prix de l'énergie pour le consommateur. Non content d'affaiblir grandement le propos initial du président Carter, le texte voté est loin d'être exempt de tout reproche. Le compromis sur le gaz, notamment, apparaît à ce point compliqué que nombreux sont ceux qui s'interrogent sur son avenir. Qualifié de « *Frankeinstein de l'économie* » par un sénateur, il ne prévoit pas moins de vingt prix différents pour le gaz dans la période précédant la suppression des contrôles. Et l'administration elle-même a reconnu qu'il faudrait trois cents contrôleurs supplémentaires pour faire appliquer le texte. « *Ce compromis,* ironise un opposant, *aura plus d'effets sur le bien-être des juristes que sur la production de gaz.* »

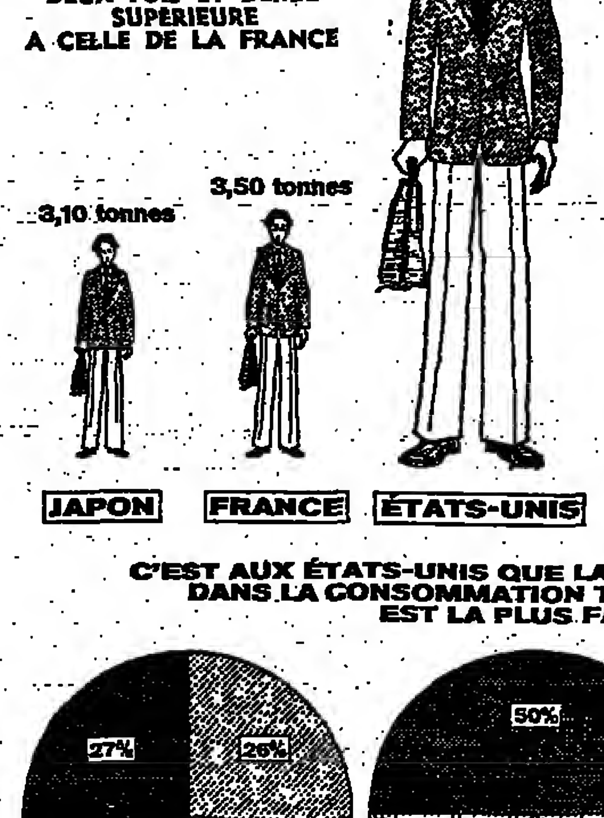
Le débat reste ouvert sur les conséquences de cette nouvelle politique. La Maison Blanche estime que la loi telle qu'elle a été adoptée permettra en 1985 l'économie de deux millions et demi de barils de pétrole par jour (125 millions de tonnes par an), soit près de 5 % de la consommation d'alors. Mais les critiques les plus vives affirment que l'économie ne sera pas à la hauteur de celle annoncée par l'administration. En matière d'offre et de demande énergétique, toute prévision est hasardeuse.

Hausse probable des importations

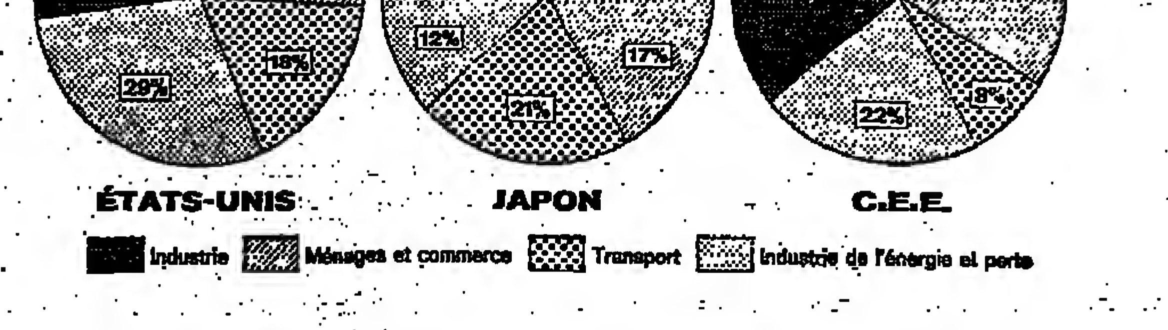
Le rythme de croissance de la consommation d'énergie pourra-t-il être ramené dans ce pays, où la fringale d'électricité et d'essence est immense, de 6,2 % (taux moyen de 1963 à 1973) à 2,5 % ? La production de charbon atteindra-t-elle les 1,2 milliard de tonnes prévues par la Maison Blanche ? Tous s'accordent cependant à reconnaître que, contrairement aux vues du président Carter, en avril 1977, les importations pétrolières ne baisseront pas. Le secrétaire général à l'énergie, M. Schlesinger, a estimé récemment qu'elles passeront de 400 millions de tonnes en moyenne actuellement à 450 ou 500 millions en 1985. C'est sans doute ce qui a fait dire au président américain au lendemain du vote : « *Ce n'est pas la fin du chemin, mais c'est un début très important.* »

BRUNO DETHOMAS.

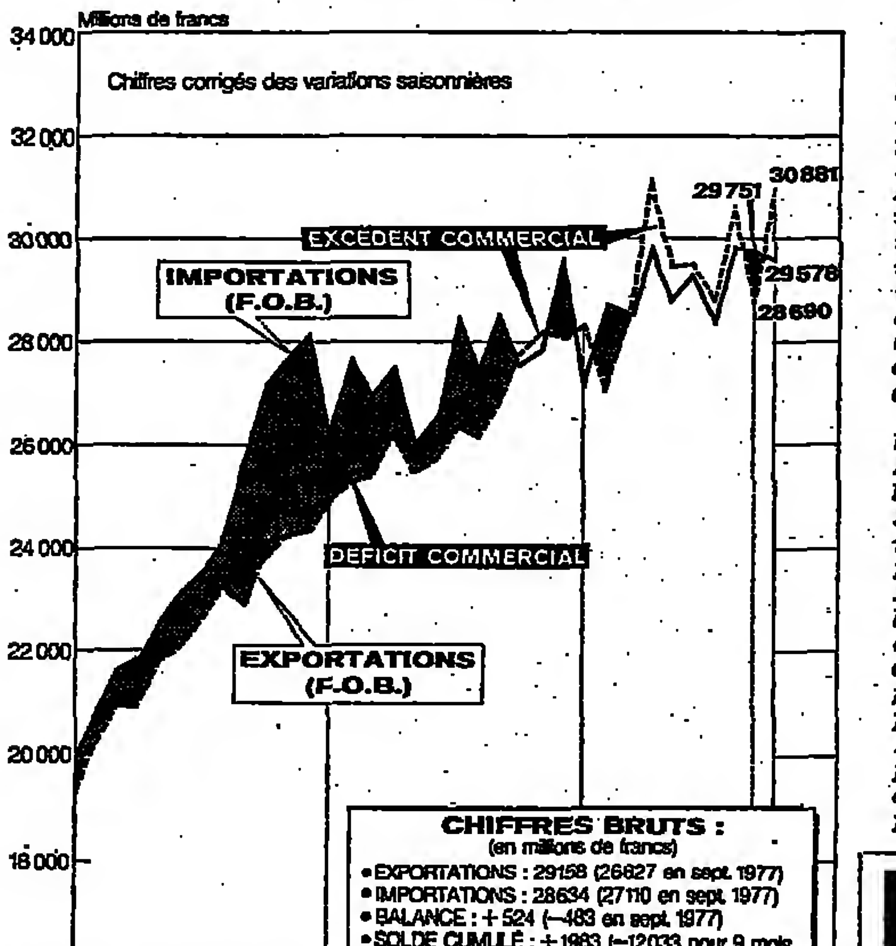
LA CONSOMMATION PAR HABITANT (1977) EST PRESQUE DEUX FOIS ET DEMIE SUPÉRIEURE A CELLE DE LA FRANCE



C'EST AUX ÉTATS-UNIS QUE LA PART DE L'INDUSTRIE DANS LA CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE EST LA PLUS FAIBLE



Commerce extérieur : vers un excédent en 1978



Après les déficits de 20 milliards de francs, puis de 11 milliards enregistrés en 1976 et 1977, la balance commerciale de la France sera équilibrée, et même probablement excédentaire en 1978. Les résultats du mois de septembre, qui ont été bons (la valeur des exportations dépassant de 1,3 milliard de francs la valeur des importations), confirment que le déficit enregistré en août était accidentel. Depuis le début de l'année l'excédent commercial atteint 1,98 milliard de francs.

Il est intéressant de noter que le déficit commercial de la France vis-à-vis de l'ensemble de la C.E.E. tend à se réduire : 3,4 milliards de francs par trimestre en 1977 ; 3,1 milliards de francs au premier trimestre 1978, 1,9 milliard au second, 1,4 milliard au troisième. Le commerce extérieur de la France reste déficitaire vis-à-vis de l'Allemagne fédérale (— 780 millions de francs en septembre) et des Etats-Unis (— 500 millions de francs). Il a, en revanche, été excédentaire de 1 milliard de francs avec la Grande-Bretagne.

Réactions au projet «PARTAGE»

M. Lionel Stoléru a exposé dans « le Monde » du 2 octobre les raisons pour lesquelles il estimait que son projet « Partage » inspiré par un passage de « Démocratie française » et qui vise à organiser la « participation à la revalorisation du travail d'atelier dans la gestion de l'entreprise », devrait faire l'objet d'une loi. Ces deux articles ont été écrits en réponse à l'initiative du secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation.

Du dialogue imposé par un gouvernement paternel

par ETIENNE RICORD (*)

UNE fois encore, on va rigidifier un peu plus le droit du travail. Le schéma est simple : sous peine de blocage social — donc économique — la divergence entre attentes humaines au travail et conception patronale du pouvoir tend la corde au point qu'elle menace de se rompre. Mais le patronat — réaliste et pragmatique comme il se doit — ne reconnaîtra les limites de résistance de la corde qu'après la rupture (excellente preuve de logique expérimentale). Aussi accepte-t-il la tension en spéculant sur l'essoufflement du tireur adverse. Et comme, pour leur part, les syndicats dominants n'ont rien à perdre de la rupture, ils n'ont aucune raison de modifier cette situation, bien au contraire.

Le pouvoir politique — la majorité gouvernementale, — plus sensible, et pour cause, à l'opinion publique et aux risques qu'elle révèle, décide d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard (souviens-toi de 68). Il faut donner du mou. Si les employeurs ne le font pas spontanément, nous, gouvernement, avec le prolongement de notre majorité parlementaire, allons les y forcer (« *Au niveau des recommandations gouvernementales*, écrit M. Stoléru, *M. Beullac et moi-même avions adressé, le 4 avril 1977, une lettre au C.N.P.F. recommandant la « faculté d'expression dans l'atelier ». Deux ans plus tard, les effets tardent à se faire sentir.* »).

Et le législateur, comme à l'accoutumée, dans la pesanteur complexe du règlement uniformisé, va contraindre les parties à participer : nous dialoguerons, ô joie ! puisque le code du travail nous l'impose.

Le processus, hélas, n'est pas nouveau.

Parmi les illustres précédents, citons, par exemple :

— Les comités d'entreprise qui, comme chacun sait, « coopèrent avec la direction » des entreprises ;

— La participation aux fruits de l'expansion, brillant accélérateur de l'information économique ;

— La concertation avec les cadres, qui soulève l'enthousiasme général ;

— Le tout neuf « bilan social », qui n'a pas fini, tant il est ouvert, souple et permissif, de stimuler l'initiative contractuelle pour le progrès social.

Autant de démonstrations probantes que, pour obtenir la compréhension entre partenaires, il suffit de leur imposer d'en haut l'institution *ad hoc*.

Ce qui est bon

Dans sa sollicitude paternelle, le gouvernement va jusqu'à choisir pour nous — outre la forme, les moyens (petits moyens il est vrai, mais quelle précision : 50 F par salarié et par an (1), et les procédures — le sujet de la participation, car il sait, dans son immense sagesse, ce qui est bon pour ses enfants : les CONDITIONS DE TRAVAIL.

Comme le thème intéresse beaucoup tout le monde, on va donner — habilement — (« la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne ») une « cagnotte » qui, plus tard (si l'enfant devient raisonnable ?), sera « remise à la décision des ateliers ».

Noble geste, en effet, qui suppose possible un pouvoir de décision dans une organisation entièrement structurée pour le fonctionnement inverse. Audacieuse supposition constamment démentie par les faits.

Que va-t-il se passer ? Comme d'habitude en pareil cas : on inscrira dans les plannings d'entreprise les réunions obligatoires, dans les budgets, les dépenses obligatoires, dans les procès-verbaux, les délibérations obligatoires.

Et la loi sera respectée — respectée et subie ; on dira : « *La loi nous étouffe, nous prend à la gorge, nous surcharge, nous saigne, nous ligote. Ce nouveau poids affaiblit notre rentabilité, augmente notre handicap dans la concurrence internationale (il paraît pourtant qu'il faut gagner). Cela obère nos facultés d'efficacité économique, donc les moyens du progrès social.* »

Et, en toute logique, cela justifiera bien entendu de ne pas faire le moindre pas au-delà du minimum légal. La loi-barrière, la loi-bouclier, la loi-alibi, la loi dénaturée, le triomphe de la lettre sur l'esprit. L'un et l'autre des partenaires institutionnels — employeurs, syndicalistes, — avec ses raisons propres, rejettera d'une façon ou d'une autre, comme une greffe intruse, la contrainte en tant que telle ; et la participation en fera les frais.

Car le dialogue ne peut naître que du besoin de dialogue ; le partage, du désir de partager ; la communication, de la possibilité de comprendre. Les systèmes obligatoires n'ont rien à voir là-dedans, et le pouvoir politique utiliserait autrement mieux son génie créateur en inventant les voies et moyens d'une structure sociale qui permette aux hommes de construire la vie de leurs entreprises, chacun selon sa propre démarche, et qui fasse de l'Etat un coordonnateur de systèmes décentralisés où les moyens ne seraient pas érigés en fins.

Le scandale est que nos entreprises n'aient pas pu susciter, depuis des décennies et malgré le clair enseignement de l'évolution des valeurs sociologiques, les fonctions vitales de libération de la créativité qui leur eussent assuré tout à la fois plus d'efficacité économique et un meilleur équilibre social.

Le scandale est que le sacro-saint couple propriété-pouvoir n'ait jamais été identifié, par les dirigeants eux-mêmes, comme le pire ennemi, à terme, de leurs entreprises (il est vrai que ce « terme » n'est pas le même que celui d'une carrière, et que le déluge est toujours pour après).

Le scandale est que l'interventionnisme légal (conception plus réglementariste que philosophique de la loi) sur des sujets aussi fondamentalement organiques que la participation — c'est-à-dire le dialogue sur la détermination des fins et des moyens, — en jouant sur les effets plutôt que sur les causes, renforce la dépendance juridique et étouffe un peu plus les potentialités d'innovation et le goût du risque qui sont pourtant la seule clef de notre avenir économique.

On ne crée pas la participation en la réglementant, mais en instituant les conditions du dialogue : c'est-à-dire des structures décentralisées et le dispositif pédagogique d'information qu'implique leur fonctionnement. La décentralisation est la seule voie possible. Cette fameuse décentralisation qui est peut-être aujourd'hui la plus agitée des idées et sans doute la moins appliquée.

« *Qui doit décider* », se demande le secrétaire d'Etat. Et il récuse l'entreprise (dont il note que les quelques expériences positives ne se généralisent pas spontanément assez vite) et la politique contractuelle (en soulignant que l'accord de mars 1975 n'a pas créé la participation sociale). Conclusion : il ne reste que la loi. C'est vrai, à ceci près que, dans les structures socio-économiques actuelles, la loi, telle qu'on l'utilise, ne peut rien faire de plus — et même probablement moins — que les autres moyens cités. En revanche, la loi a le pouvoir de modifier les structures fondamentales. Elle n'a pas à trancher au sommet sur les modalités et l'objet du dialogue, mais à mettre le citoyen en mesure de promouvoir sa conception de la vie. Le partage, puisque partage il y a, ne peut vivre et porter de bons fruits qu'inventé et mis en place par ceux qui ont quelque chose à participer, et non pas par un *deus ex machina*.

On attendrait des projets législatifs du gouvernement moins de paternalisme et plus de pédagogie, moins de démagogie et plus de confiance dans la créativité des hommes, moins de défense préventive et plus de risque politique.

Sinon, craignons que le partage ne soit ni plus honnête ni plus réel que certaine huître pour certains plaideurs.

(*) Consultant en structures et relations de travail.

(1) Ce qui est de l'ordre de 0,1 % de la masse salariale.

Le droit à la parole suppose un changement culturel dans l'entreprise

par J.-L. DONNADIEU (*)

L'IDEE de M. Stoléru est proche de ce qu'on a appelé l'auto-organisation. C'est une idée-force. Elle est de celles qui sont aujourd'hui nécessaires. Les attentes et aspirations des travailleurs, globalement, sont connues. Il y a quelque temps déjà qu'elles ont été décelées, identifiées, analysées par les études et les enquêtes. Elles ont été largement exprimées par les travailleurs eux-mêmes, parfois au travers de conflits. Il n'est plus temps de s'interroger sur ce que souhaitent les travailleurs, ni de mesurer l'écart entre leur niveau de formation et d'information et les conditions dans lesquelles ils travaillent. L'interrogation serait plutôt : « Comment fera-t-on, demain, pour que des jeunes aient envie de venir travailler dans les usines? »

Initiative, autonomie, possibilités de s'exprimer et d'être écouté, capacité de contribuer à l'organisation de son propre travail, voilà très grossièrement résumée la demande des travailleurs. Je ne dis pas que c'est la seule. Celle-là existe, elle est profonde et le temps ne pourra qu'accroître ses racines et sa force.

Comment répondre à cette demande ? C'est apparemment très simple : on invite les travailleurs d'un atelier à se réunir et à dire ce qu'ils ont à dire sur les conditions dans lesquelles ils travaillent au moment où l'on parle dans l'atelier où ils sont. Ils réalisent ainsi, en deux, trois ou quatre séances l'inventaire des problèmes de l'atelier.

Lorsque cet inventaire est fait, les travailleurs, en réunion, discutent de la hiérarchie de ces problèmes, les classent et indiquent ceux qui leur paraissent les plus importants, les plus urgents, les plus faciles à traiter, etc. Puis, ils se constituent en petits groupes de trois à six personnes pour étudier avec leurs agents de maîtrise les problèmes qu'ils veulent résoudre, proposent des solutions et, après qu'elles auront été acceptées, en suivent l'application.

Pour beaucoup de raisons, c'est moins simple qu'il y paraît dans ce court énoncé. Comme toute chose, celle-là ne va pas sans *difficulté*.

L'obstacle majeur

Il est vrai que cette démarche en apparence banale, j'allais dire évidente en 1978, constitue un véritable changement culturel pour tous les acteurs de l'entreprise.

L'obstacle majeur est la crainte, pour tous les acteurs, d'engager le processus d'un changement qui les concerne tous.

Il concerne les directions à qui on demande d'accepter, à terme, l'abandon d'un système d'organisation qui a fait ses preuves dans le passé. Elles craignent de ne pouvoir contrôler un changement dont elles redoutent les effets sur leurs entreprises.

Il appelle les cadres à un rôle tout à fait nouveau, auquel ils sont peu préparés : leurs responsabilité sociale devient égale à leur responsabilité technique. C'est un exercice de l'autorité, un langage, une compétence qu'on n'apprend pas dans leurs écoles. Ils savent qu'ils doivent être le moteur de ce changement et se demandent s'ils en sont capables.

Il pose le même type de problèmes à la maîtrise, plus engagée encore sur le terrain et qui se sent mal armée pour affronter une situation inattendue. Les efforts que cela demande, va-t-on l'aider à les faire ? Et si elle n'y parvient pas, que se passera-t-il ? On ne passe pas aisément d'une position « taylorienne », souvent insatisfaisante mais habituelle, à un rôle d'animateur, plus riche, plus responsable mais plus difficile.

Il concerne évidemment les syndicats et les institutions représentatives. C'est vrai, comme le souligne M. Stoléru, que le projet n'affaiblit aucune des prérogatives syndicales existantes. C'est formellement vrai. Mais qui leur assure que ce droit nouveau de la base, certains ne tenteront pas de l'utiliser contre eux ?

Au-delà de ce risque banal, le projet ouvre sur une transformation du rôle des syndicats par rapport aux travailleurs. Faire ce pari du droit à la parole de la base et de sa capacité à contribuer elle-même à l'organisation de son propre travail, c'est pour les syndicats faire des concessions sur les pouvoirs que leur donne l'exclusivité du système actuel de représentation. Le besoin qu'ont, de plus en plus, les travailleurs de s'exprimer eux-mêmes ne place-t-il pas, en vérité, les syndicats dans une situation comparable à celle des directions ?

C'est la véritable formule de la décentralisation, mais les règles du jeu doivent être neuves et hardies. Le sommet, dans ce cas le syndicat, élabore la stratégie sous et avec les conseils de la base. La base réalise et agit sous et avec les conseils du sommet, dans ce cas le syndicat.

Une telle démarche devrait conduire à une procédure qui oblige les parties en présence à une concertation et à une communication exemplaires. Ainsi, dans le cas où directions et syndicats n'auraient pu se mettre d'accord sur les programmes d'amélioration des conditions de travail dans le cadre du projet « Partage », la taxe prélevée sur l'entreprise sera pour tout ou partie versée à un fonds national qui la répartira. Elle prendrait alors le caractère d'un impôt supplémentaire, alors qu'elle pourrait être une ressource nouvelle au bénéfice des travailleurs et de l'entreprise.

Le projet, simple en apparence, est au bout d'une route semée d'obstacles.

Certes, l'enjeu est capital.

La contradiction est frappante entre la nécessité de l'effort pour la productivité du travail et l'exigence d'aspirations à plus de qualité de la vie et de liberté.

Résoudre cette contradiction est le problème majeur des chefs d'entreprise. Ils ont pour cela leur volonté et leurs compétences, et ils disposent d'un ensemble de techniques et de méthodes pour analyser, savoir où porter l'effort, développer les produits, les marchés, peser sur les prix de revient, améliorer la technologie, n'investir qu'à bon escient, administrer et gérer mieux.

Tout cela est nécessaire. Chacun sait aussi que toute cette science de direction ne peut vraiment porter ses fruits que si les hommes qui l'exercent à tous les niveaux sont, comme on dit, motivés. De grands efforts sont faits dans ce sens. Mais pourquoi ne pas appeler tous les travailleurs à participer ?

Il faut, sans doute, un stimulant puissant pour vaincre les hésitations et passer des expériences à la généralisation sans exclure la liberté.

Il y faut peut-être une loi, si elle sait être plus incitative que contraignante. Sinon, l'accessoire passera avant l'essentiel, et l'aspect social de la participation qu'on veut développer s'effacera derrière son aspect institutionnel. Je comprends la volonté du ministre.

Dans les périodes de croissance, chacun répartit comme il l'entend ses profits. Naguère, les entreprises pouvaient, sans danger, prendre le risque de changements qu'elles jugeaient nécessaires, mais dont nous avons vu qu'ils ne vont pas sans grandes difficultés. La crise, aujourd'hui, interdit d'ajouter tous les risques de l'innovation sociale à ceux de la concurrence. Même inévitables, même rentables demain, les changements les plus difficiles ne peuvent plus aussi allégrement être assurés par quelques-uns. La sanction économique immédiate prime tout : rien ne sert de savoir regarder loin, si le sol se dérobe.

Comment aller de l'avant sans une loi qui soit la règle du jeu pour tous ?

Mais comment faire une loi pour qu'elle soit appliquée dans son esprit, non dans sa lettre ?

M. Lionel Stoléru donne lui-même la réponse : des transitions très longues doivent être prévues. Il faut insister sur ce point : la crise comme la qualité du changement à promouvoir donnent au facteur temps une importance décisive.

Le temps est la monnaie de la productivité. Le droit à la parole, cela est certain, commence par manger du temps. Ne peut-on se mettre d'accord, dans l'atelier, pour compenser par l'amélioration de l'activité de production le temps d'abord consacré à la participation sociale ?

(*) *Directeur général chargé des relations humaines B.S.N.-Gervais-Danone.*

Médecine libérale ou de monopole ?

Les dépenses de la séurité sociale progressent à nouveau dangereusement pour l'équilibre financier du régime général. Est-ce seulement la faute, comme on le dit si souvent, de l'assurance-maladie dont les facilités de remboursement seraient une incitation permanente à la surconsommation mondiale ?

par FRÉDÉRIC JENNY
et ANDRÉ-PAUL WEBER (*)

NOTRE système de santé n'est ni aussi libéral que le système américain ni aussi étatisé que le système britannique. L'exercice de ce qu'il est convenu d'appeler en France la médecine libérale reste une caractéristique essentielle du mode de production des services médicaux. De son côté, la création, puis l'extension, de la sécurité sociale, en diminuant pour une vaste population le prix des soins et des médicaments, ont entraîné l'augmentation considérable des dépenses de santé et une lourde charge financière pour l'Etat. Nombreux sont ceux qui voient dans l'assurance-maladie la cause de l'importance de la consommation médicale. Mais, en se livrant à l'analyse économique du marché des soins et à l'étude du code de déontologie qui définit le cadre réglementaire de la profession médicale, on peut se demander si le fonctionnement présent de l'offre de services médicaux n'est pas de nature, indépendamment de l'assurance-maladie, à entraîner à la surconsommation médicale.

Accès bloqué à l'information

Du point de vue de l'analyse économique, il convient de noter une particularité importante de la demande des services offerts par les médecins. Le patient ignore généralement la nature et l'ampleur de ses besoins médicaux. Il requiert alors du médecin un double service, un diagnostic et un traitement. Révélant l'état de santé du patient, le médecin l'informe de sa demande; proposant un traitement, le médecin lui prescrit la quantité et la qualité des soins appropriés. Dans un régime de tarification des services médicaux à l'acte, on peut alors craindre que le médecin n'ait tendance, afin de maximiser ses revenus, à convaincre le « malade » que son état de santé nécessite un volume de soins supérieur à ses besoins réels. Dans une telle hypothèse, la possibilité pour le médecin d'accroître le nombre de ses interventions au-delà du nécessaire est d'autant plus grande que le client n'est pas aisément en mesure de consulter un praticien concurrent moins âpre au gain. De la même façon, la possibilité pour le médecin libéral d'augmenter ses revenus en poussant ses patients dans la voie de la surconsommation est d'autant plus importante que ces derniers sont incapables d'apprécier leur état de santé et de vérifier tant la qualité du diagnostic formulé que le bien-fondé des médications proposées. Au total, pour éviter qu'un système de médecine libérale ne conduise à la surconsommation médicale encore faut-il qu'une concurrence effective se manifeste entre les hommes de l'art et que les médecins offrent aux patients un large accès à l'information.

La théorie enseignant que le volume et la qualité des soins médicaux consommés sont fonction du comportement des médecins, il importe alors d'examiner le cadre et les règles régissant l'exercice de la profession. A ce titre, il est nécessaire d'étudier le code de déontologie et de souligner le caractère globalement anticoncurrentiel de nombreuses de ses dispositions. Certaines d'entre elles restreignent les occasions de choix des patients ; d'autres sont de nature à dissuader les malades de changer de médecin ; d'autres encore ont pour effet de limiter l'information médicale des clients ; le code de déontologie autorise enfin, pour le lot restreint des médecins non conventionnés, la discrimination de prix.

Au titre des occasions de choix des patients, notons que si les médecins disposent d'une très large facilité d'établissement, il leur est en revanche en principe interdit de contrôler plusieurs cabinets. Ainsi l'article 16 du code stipule que :

« *La création ou le maintien d'un cabinet secondaire peut être autorisé par le conseil départemental* (de l'ordre) *lorsque l'intérêt des malades l'exige...*

» *L'autorisation doit être retirée lorsqu'un médecin de même discipline est de nature à satisfaire les besoins des malades.* »

Pour un nombre donné de médecins, la disposition revient ainsi à limiter le nombre des cabinets médicaux. En rendant plus difficile pour les malades l'accès aux médecins qui ne sont pas installés à titre principal à proximité de leur domicile, l'article 16 contribue à diminuer l'intensité de la concurrence entre les praticiens.

Aux termes des articles 60 à 67, toute démarche entreprise par un médecin visant à accroître le nombre de ses patients au détriment de ses confrères est identifiée à un détournement de clientèle. Plus précisément, le médecin appelé au chevet d'un malade que soigne un de ses confrères ne peut, au titre de l'article 61, proposer un diagnostic et un traitement qu'après s'être assuré de la volonté expresse du patient de changer de médecin traitant et avoir prévenu son confrère. Dans le même ordre d'idée, l'article 67 précise que le médecin appelé en consultation par un collègue à propos du cas d'un malade, ne saurait revenir auprès du patient en l'absence du confrère ou sans son autorisation au cours de la maladie ayant motivé la consultation.

Sur le plan de l'information maintenant, ignorant la nature et l'étendue des soins que son état nécessite, le patient peut être tenter de solliciter de façon contradictoire l'avis d'experts différents. Mais permettre à un patient d'avoir accès à des informations contradictoires reviendrait à diminuer le pouvoir du médecin sur son client. Face à un malade qui serait libre de contrôler tant le diagnostic que le caractère adapté des soins prodigués, le médecin susceptible de voir ses prescriptions contestées n'aurait plus guère la possibilité d'entraîner son malade dans la voie de la surconsommation médicale ou de lui administrer des soins d'une qualité insuffisante.

Un mur de silence

Ces considérations éclairent certaines des dispositions du code de déontologie qui rendent très difficile pour le patient la possibilité d'obtenir des informations indépendantes quant à son état de santé, au traitement qu'il doit suivre et au sérieux de son médecin. Ainsi l'article 59 du code interdit à tout praticien « *de calomnier un confrère, de médire de lui ou de se faire l'écho de propos capables de lui nuire dans l'exercice de sa profession* ».

De son côté l'article 61 enseigne que le malade consultant un concurrent de son médecin traitant afin de vérifier le bien-fondé des soins qu'il propose se heurtera à un véritable mur de silence. Le confrère consulté doit, en effet, « *si le malade a simplement voulu demander un avis sans changer de médecin traitant, proposer une consultation en commun et se retirer après avoir assuré les seuls soins d'urgence. Au cas où pour une raison valable la consultation paraîtrait impossible ou inopportune, le médecin pourrait examiner le malade, mais réserverait à son confrère son avis sur le diagnostic et le traitement* ».

Selon l'article 65 encore, si une consultation entre deux ou plusieurs médecins a lieu, les conclusions doivent être rédigées en commun.

Notons enfin qu'en interdisant aux praticiens de recourir à tous procédés « *de publicité ou de réclame* », l'article 11 du code limite l'information du client et réduit encore la concurrence entre les médecins. Certes, une liberté totale en la matière pourrait conduire à des excès préjudiciables aux consommateurs; on reste néanmoins perplexe devant l'interdiction édictée par le code. En effet, pour choisir son médecin, le patient s'en remet fréquemment à la technique du « bouche à oreille », et on peut se demander si les informations ainsi recueillies sont de meilleure qualité que celles qui seraient transmises par la voie d'une publicité informative contrôlée.

Au total, les dispositions restrictives du code assurent chaque médecin d'une clientèle docile, car maintenue dans l'ignorance, et préservent largement le praticien des risques de la concurrence potentielle. Le médecin peut entraîner le patient dans la voie de la surconsommation médicale et se livrer de surcroît à la discrimination de prix sans risque de voir fondre sa clientèle. Le code stipule, en effet, que le médecin libéral non conventionné doit établir sa note d'honoraires en tenant compte notamment de la situation de fortune du patient. Si l'on comprend bien qu'une telle disposition permet aux médecins de maximiser leurs revenus, on voit mal le bénéfice qu'en retirent les patients.

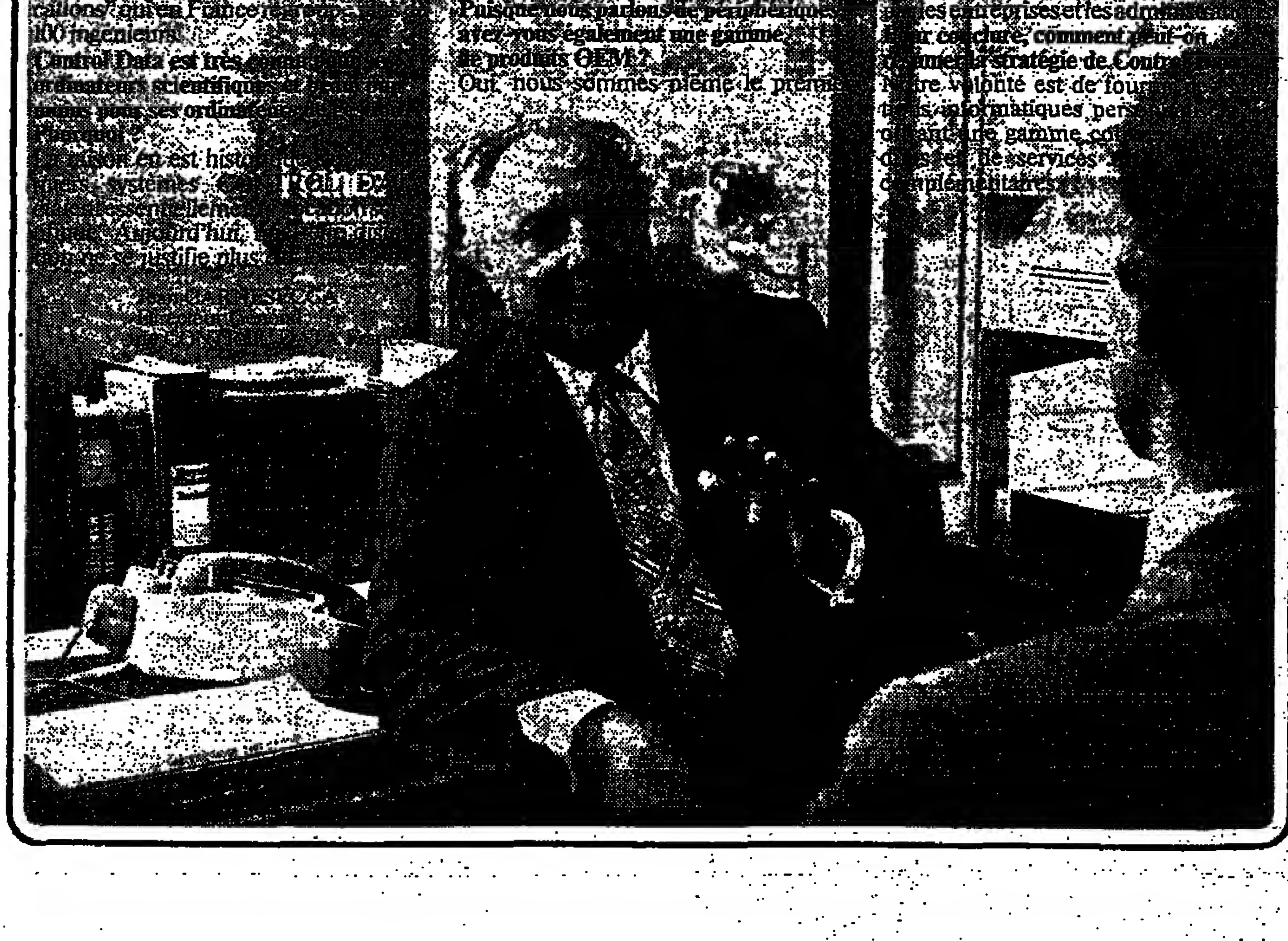
Pas un commerce

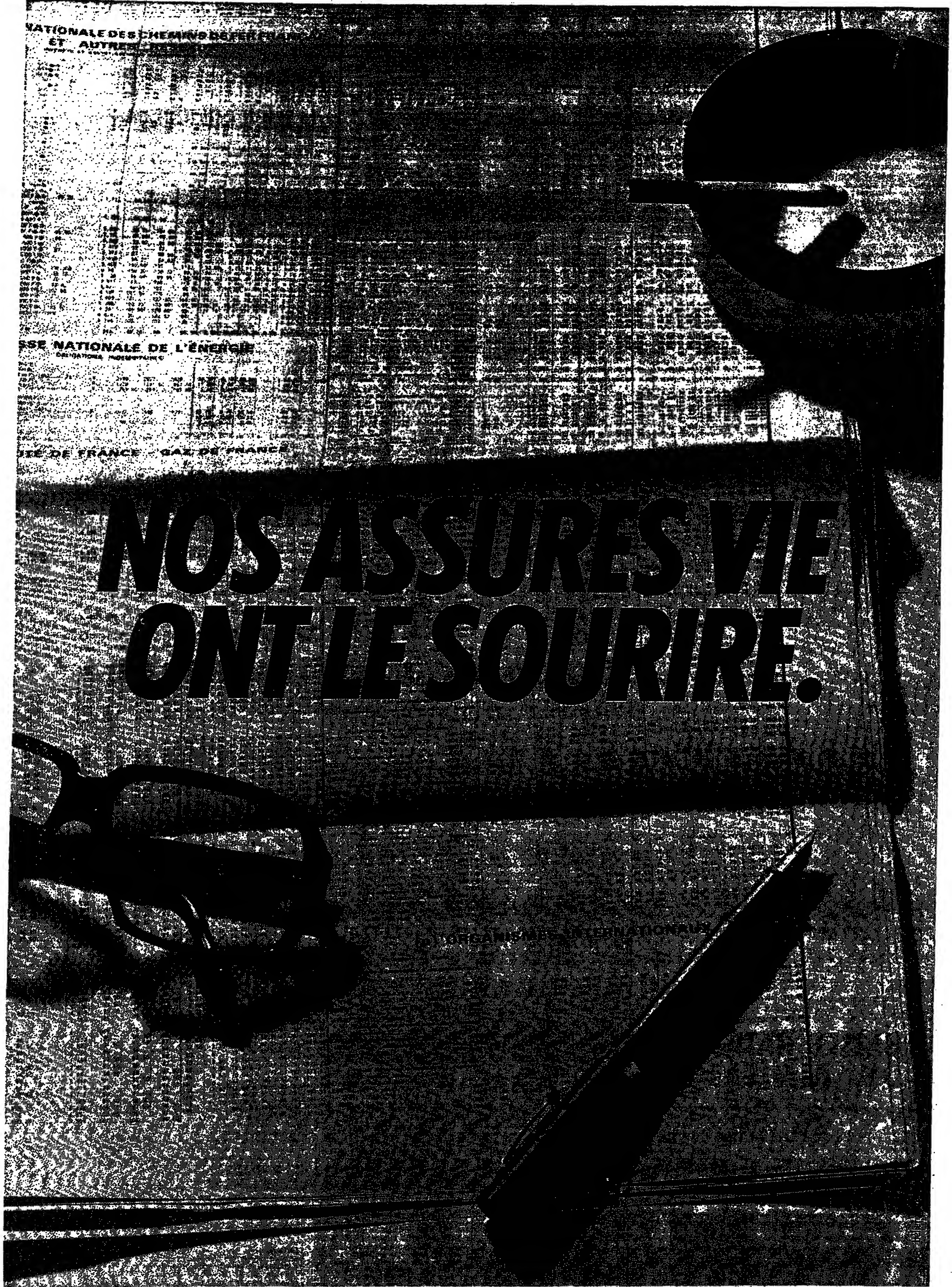
Ainsi, l'analyse suggère que l'importance de la surconsommation médicale n'est pas uniquement liée à l'existence du système de l'assurance-maladie ; elle est encore déterminée par le mode de fonctionnement du marché des services médicaux. Il est difficile de quantifier la part de surconsommation résultant directement des pratiques du corps médical. Il n'en demeure pas moins que certaines des dispositions du code, en restreignant l'information des patients et en limitant la concurrence entre les médecins, tendent à développer la consommation médicale au-delà de ce qui est nécessaire pour maintenir la santé des Français.

Les médecins libéraux sont sans doute peu disposés à adopter les conclusions d'une analyse économique du code de déontologie. S'appuyant sur l'article 11 du code, selon lequel « *la médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce* », ils estiment que l'introduction de la concurrence entre les praticiens développerait un esprit mercantile inconciliable avec l'exercice de leur art. Le raisonnement est cependant peu convaincant. En premier lieu, on saisit mal en quoi l'esprit commerçant serait incompatible avec l'exercice responsable d'une profession. En second lieu, il faut bien convenir que tout offreur de biens ou services tente, quel que soit le mode d'organisation du marché, de maximiser ses profits ; il est alors difficile d'admettre que les entreprises en situation de concurrence fassent preuve d'une plus grande cupidité que les monopoles.

Ainsi, les règles de la médecine « libérale » ne favorisent pas le libéralisme : elles sécrètent un corporatisme confortable pour la profession et préjudiciable à la collectivité. Et, jusqu'à présent, ici comme ailleurs, les pouvoirs publics, soucieux d'échapper aux difficultés, ont plus recouru aux remèdes de bonne femme qu'à la pilule amère mais efficace de la concurrence.

(*) Professeurs d'économie à l'ESSEC.





L'UAP a créé des contrats d'Assurance-vie qui vous permettent de prendre des positions d'investisseur.

Des formules très contemporaines qui constituent de véritables placements dans des secteurs clefs boursiers.

Quand la Bourse bouge, vous êtes dans le mouvement. Avec, en plus toute la sécurité offerte par une Assurance-vie ; et ses avantages fiscaux.

Quand la Bourse monte, nos assurés en bénéficient. Quand la Bourse baisse, l'Assurance-vie résiste.

L'UAP a mis au point des contrats bien armés contre l'inflation.

Des contrats étroitement liés à des valeurs boursières ou non boursières. D'autres contrats basés sur la Pierre...

Les Hommes de l'UAP sauront vous conseiller. Consultez-les.

UAP-VIE

Le Monde

culture

Musique

Stockhausen, Michaël et les autres

(Suite de la première page.)

A l'inverse, la qualité du travail de l'Ensemble intercontemporain atténue largement la déception qu'on éprouve devant cette nouvelle indication d'un tarissement relatif (sinon d'une régression) de l'inspiration de Stockhausen. Après avoir été pendant vingt ans l'un des plus grands compositeurs de notre époque, le plus riche et le plus complet peut-être, on a l'impression qu'ayant tout dit et soucieux de ne pas se répéter il s'attarde maintenant à des recherches beaucoup moins essentielles. On voit bien comment tout cela prend place dans une évolution, et il est évident que ce qu'il écrit aujourd'hui procède de trente années d'une expérience créatrice hors du commun, mais, pour une fois, ce ne sont pas les jeunes compositeurs présentés à côté qu'on est tenté de lui comparer, c'est ce qu'il fait aujourd'hu. avec ce qu'il découvrait hier. En écrivant *Apollon Musagete* ou *le Baiser de la fée* après *le Sacre du printemps, Noces* ou *Petrouchka,* Stravinski posait déjà le même problème. Il ne suffit pas de dire rétrospectivement que cette évolution était déjà inscrite dans les premières œuvres ; la réponse reste ouverte, peut-être est-ce la question qui est mal posée.

Pantomime amoureuse

Le Voyage de Michaël autour du monde est une scène de la quatrème « journée » d'un grand ouvrage dramatique, *Licht (Lumière),* qui illustre les sept jours de la semaine, comme *Sirius* s'inspirait de la succession des saisons. *Der Jahreslauf,* pour danseurs et orchestre, créé à Tokyo en octobre 1977, correspond au mardi, *le Voyage de Michaël* au jeudi, et Stochausen, qui compte l'avoir achevé pour 1980, cherche déjà une scène d'opéra pour le faire représenter. Sans doute la division en « journées » évoque-t-elle irrésistiblement la *Tétralogie,* et lorsque le jeune Markus Stockhausen entre en scène — chemise blanche flottante et pantalon bleu clair au milieu d'un orchestre en queue-de-pie et nœud papillon (Stockhausen lui-même, qui dirigeait, a quitté son habituel vêtement à tout faire), — on peut penser au jeune Siegfried.

Il porte à sa ceinture, comme des armes pour la chasse, les sourdines de sa trompette, l'instrument dont il joue en virtuose et avec lequel il explore le monde. Il rencontrera bientôt une femme vêtue de blanc à l'antique (Suzanne Stephens cor de basset), ce qui donnera lieu à une sorte de pantomime amoureuse tendre et naïve. Après leur départ, deux clarinettistes sautillants viennent se livrer à une parodie grotesque de ce qui précède. La lumière s'éteint et, dans l'obscurité complète, on entend le dialogue lointain de Michaël et de sa compagne qui se clôt sur un unisson longtemps désiré.

Du point de vue de la construction, Stockhausen parle d'une musique « multiformelle » (combinant simultanément plusieurs structures autonomes superposées), et les explications qu'il donne à ce sujet se révèlent comme toujours d'un intérêt indéniable, mais le résultat est loin d'être aussi convaincant. C'est une musique confortable, riche en cuivres et en harmonies pleines, avec des détails intéressants et des passages où le processus mis en route continue son chemin sans événement marquant. Paradoxalement, une oreille ingénue pourrait confondre cela avec telle page de Henze, qui, parti du même point au lendemain de la guerre, avait rapidement pris à tous points de vue la direction la plus opposée, de même que, creusant une galerie chacun de son côté, deux mineurs finissent fatalement par se rencontrer. Une œuvre comme celle-ci ne ternirait sans doute pas la réputation d'un auteur moins grand que Stockhausen, mais on peut se demander si elle suffirait à l'établir.

Glissement progressif

Au contraire, *Sortie vers la lumière du jour,* de Gérard Grisey (1946), que présentait la veille l'Ensemble Musica Negativa, dirigé par Rainer Riehn, porte témoignage non seulement de l'évolution continue de ce jeune compositeur français mais aussi de la qualité évidente de son travail. La pièce, d'un seul tenant, s'articule autour des notes tenues de l'orgue : un do suraigu d'abord, pianissimo, commencé bien avant l'entrée des musiciens et qui va descendre imperceptiblement par l'ajout de notes inférieures jusqu'au ré bémol grave. La forme générale suit un schéma devenu classique : *crescendo-diminuendo, accelerando-rallentando,* en même temps que la densité des événements croît et décroît. Il s'agit donc plutôt d'une étude pour petit orchestre dont le thème serait la continuité et la variété le pari. Ce qu'on perçoit, c'est donc une trame assez large dont tous les éléments constitutifs sont différents, bien qu'aucun ne se détache franchement : le souffle des bois privé de la note qu'il devrait produire, se confond avec le frottement de l'archet sur le chevalet ; les changements de doigté ou de coup d'archet sans quitter la note, le relais d'un instrument par un autre, le glissement progressif du point d'attaque de la corde entre la touche et le chevalet, tout cela fait bouger les sons de l'intérieur et, si on se figure toute la variété de nuances qui peuvent résulter d'une telle façon de traiter un orchestre, on aura peut-être une idée du résultat.

Outre un « journal-opéra » sur le drame de la drogue, *Genossin Cäcilia,* de Hans Wüthrich-Mathaez (1937), dont les bonnes intentions sont plus évidentes que l'abondance des idées musicales, l'ensemble Musica Negativa avait également inscrit à son programme *Gesang zur Nacht,* de Hubert Stuppner (1944) : dans une demi-obscurité, des musiciens au visage peint en blanc qui tirent de leur instrument une avalanche de petits traits mordants et rapides tandis que la chanteuse lance des cris d'oiseau aigus ; c'est joli au début, puis on se lasse. *Vorstadt-Musik,* de Wielfried Michel (1940), à l'inverse, tire parti de la variété complémentaire des climats qui s'enchaînent : à des moments de suspension où tout semble ne tenir qu'à un fil, succèdent des passages polyphoniques jouant sur l'hétérogénéité des timbres et des figures fuyantes ; un crescendo peut alors mener à un *quasi tempo di marcia...* ou à autre chose, car il n'y a rien ici de systématique. C'est peut-être à cause de cela que la fin de l'œuvre se fait un peu désirer ; à moins que ce soit seulement l'impatience de vider encore une grande chope de Fürstenberg à la santé du prince et du Festival 1979.

GÉRARD CONDÉ.

UN OPÉRA DE LA VILLE AU CHATELET

M. Jacques Chirac, maire de Paris, devrait annoncer avant le 15 novembre la création d'un Opéra de la Ville, qui serait installé au Théâtre du Châtelet. M. Alain Lombard, actuel directeur de l'Opéra du Rhin, aurait accepté d'en prendre la direction.

Cet Opéra municipal, qui répond au vœu de MM. Chirac et Landowski, directeur des affaires culturelles, de mettre en place, à côté du palais Garnier, un grand théâtre lyrique populaire, serait doté d'un budget annuel de 50 millions de francs. On indique à la mairie de Paris que, si plusieurs modalités restent à définir, la décision de principe est acquise. Une autre salle parisienne sera réservée aux opérettes « de qualité » et au théâtre musical.

■ RECTIFICATIF. — Dans l'article « La leçon de Messiaen » (« le Monde » daté 22-23 octobre), une erreur de transmission a introduit une confusion entre les élèves de Messiaen et ceux de Massenet. Si plaisante qu'elle soit pour certains, l'ironie du sort ne doit pas l'emporter sur la vérité historique.

Cinéma

« LA FEMME GAUCHÈRE », de Peter Handke

Dans une grande maison austère et chaude, une femme et un petit garçon apprennent l'un avec l'autre, ou l'un contre l'autre, à vivre indépendants et heureux d'eux-mêmes : le premier film de Peter Handke est une leçon de morale. *« Il n'y a de place que pour qui apporte sa propre place »,* tel est le message qu'on lit en épilogue sur l'écran.

Un homme revient d'un long voyage ; il possède cette grande maison avec un jardin, cette femme et ce petit garçon ; il tient la certitude d'une « petite éternité ». Il a une aventure avec sa femme dans un hôtel et, le lendemain, elle a une illumination qu'elle n'expliquera pas. Il faut qu'il s'en aille. Commence l'histoire de la femme gauchère, écrite puis filmée par Peter Handke, qui n'aime pas parler des émotions, qui ne nomme pas les sentiments et montre calmement les décisions et les comportements de personnages exemplaires.

« Plus vous croyez en savoir sur moi, plus je me libère de vous », dit la femme gauchère. Son mari et sa meilleure amie essaient de lui dire qu'elle n'agit pas normalement, qu'on ne renvoie pas ainsi l'homme qu'on aime et qu'il n'est pas concevable de rester seule. Ils exercent toutes sortes de pressions (cela va de la gifle exaspérée à l'humble offre d'argent). La femme gauchère répond rarement, elle construit sa force en silence.

On ne la voit jamais dans sa chambre. Elle est à sa table de travail, au coin du feu, dans le salon, dans la cuisine ou dehors. Souvent, elle a des attitudes d'homme, elle transporte des objets lourds. Parfois, comme dans un film muet, elle a des gestes saccadés et rapides ou bien, bottée, en manteau de fourrure, elle marche dans la rue comme un général en campagne. Une fois, elle pleure contre une fenêtre, à un autre moment, elle se regarde triomphante dans la glace. Ce sont des jalons, Peter Handke n'insiste pas.

Le monde dans lequel la femme gauchère accomplit sa révolution intérieure ne lui est pas hostile. Une multitude de détails se renvoient les uns aux autres, et les gens rencontrés dehors ne sont jamais perdus. Avec beaucoup d'attention, Peter Handke a disposé ses personnages secondaires, de même qu'il a inventé une multitude de petits signes. Les rues s'appellent rue de la Raison, rue de l'Avenir, Terre-Neuve ou villa Elise — et on entend *la Lettre à Elise.* Près du carrefour de la Femme-sans-Tête, l'enfant prend une photo de sa mère et, sur l'instantané, on ne voit que le visage — magnifié — en contre-plongée.

Le contraire d'un film triste

Des plans très brefs, parfois fixes, des séquences qui ne sont jamais closes sur elles-mêmes, donnent au film un rythme très doux. Il procure au spectateur une jubilation qu'il a rarement l'occasion d'éprouver au cinéma ; d'autant plus que *la Femme gauchère* est le contraire d'un film triste. Les acteurs, Edith Clever et Bruno Ganz et l'enfant, pour une fois respecté, apportent une chaleur pleine d'humour que le livre n'a pas. Le film de Peter Handke émeut et rend gai. Après, on a envie de marcher dans les flaques d'eau et d'éprouver sa propre force.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux. (*Le Monde* a publié, dans son numéro du 18 mai, un entretien avec Peter Handke).

Théâtre

« ÇA RESPIRE ENCORE » par le Grat

Un mur gris, long et triste sur lequel une enseigne lumineuse inscrit en rouge : *Ça respire encore.* Il y a une porte vitrée, et une porte ondulée de garage. *« Un décor au carrefour des époques, ouvert au vent des récits dans les courants d'air de l'histoire »,* déclare dans *Théâtre-public,* Jean-Louis Hourdin, l'un des fondateurs du Grat, une troupe qui refuse la hiérarchie et cherche à *« réactiver la culture populaire »,* sans prétendre d'ailleurs y être parvenu.

Son premier spectacle — un coup de maître — s'appuyait sur des sketches de Karl Valentin. *Ça respire encore* enchaîne des textes de Karl Valentin encore, de Dario Fo, Michel Deutsch, une scène de *Wozzeck,* des séquences composées par les acteurs, et l'ensemble propose un *« regard sur les petites vies ».* On touche au quotidien sans viser le réalisme, et même on le fuit. Les histoires s'harmonisent dans une musique d'orphéon — trombone, saxos, accordéon et un tout petit piano — joué par des femmes, ce qui — force de l'habitue — prend un aspect galement subversif.

La musique est à la fois rupture et liaison. Elle vient en contrepoint des scènes comiques et les enveloppe de poésie. Elle crée une atmosphère doucement nostalgique, quelque chose de tendre et de naïf qui évoque les films de 1936. La dureté du monde pour les « petites vies » passe par le filtre du rire, et le rire s'éteint dans le silence des colères réprimées. On voit les solitudes, la méchanceté inconsciente des faibles pour les plus faibles : il y a ceux qui dansent ensemble et font une mauvaise blague au pauvre type qui cherche à les rejoindre. Ils se cachent, jouent au chat et à la souris, font tomber sur lui la porte du garage quand il parvient à les retrouver... Il y a un homme qui croque une pomme et essaie de se mettre au diapason de celui qui la mange bien proprement avec une fourchette et un couteau. Le bien élevé partage un quart-champagne et bêtement, simplement pour marquer la distance, fait semblant de boire et crache à la figure de l'autre...

Il y a des moments forts de ce genre. Les extraits de Dario Fo ou de Karl Valentin, de *Wozzeck* sont moins réussis, en partie parce qu'ils arrivent artificiellement et sont mal maîtrisés. Le disparate est souvent le défaut des spectacles-collages, celui-ci n'y échappe pas. Il représente un moment dans le travail d'un groupe qui veut échapper aux stéréotypes plus ou moins à la mode et n'a pas encore déterminé précisément sa direction. Mais c'est un travail très fin, qui utilise avec beaucoup de science les possibilités du décor, des éclairages, de l'espace et c'est le plus important — qui annonce une indéniable sincérité, un comique poétique attachant, original.

COLETTE GODARD.

★ Lille, jusqu'au 28 octobre. Gennevilliers, 11 et 12 novembre.

Danse

ASHIKAWA YOKO

Chaque civilisation a traduit son angoisse de la mort par la danse. Il appartenait au Japon, qui a vécu Hiroshima dans sa chair, d'inventer la danse macabre de l'ère atomique. C'est l'« ankosuto », ou danse des ténèbres, actuellement présentée par Ashikawa Yoko au Festival d'automne.

La scène est comme un radeau entièrement cernée par le flot du public. Dans une musique de monde en gestation, Ashikawa Yoko paraît vêtue de loques, avec des yeux d'aveugle cillant dans un masque blanc, la mâchoire figée dans un rictus mortuaire. En une heure, dans un paroxysme d'imagination, elle va se métamorphoser entièrement. Elle sera vieille femme, princesse de légende, renard, insecte ou caillou. Mettant en pratique l'enseignement de son maître Hijikata — danser avec un cadavre, — elle va se décomposer littéralement devant nous.

Mais griffues, pieds en dedans, elle tournoie, se ramasse comme si tous ses nerfs se rétrécissaient d'un coup. La voici accroupie, langue tirée, émettant des cris suraigus, bête apocalyptique hurlant à la lune. Maintenant vêtue d'un kimono fleuri, elle oscille comme un somnambule et balaye le sol de deux longues nattes de cheveux. Il y a dans la manière dont elle utilise son corps, sa voix, son regard, une mémoire de gestes archaïques qui rappellent assez Meredith Monk.

Par-delà l'atrocité de ce corps ravagé, tordu, explosé, on perçoit la finalité du mouvement : une dépersonnalisation totale de la danseuse redevenue matière et prête à toutes les réincarnations.

« Je travaille, dit-elle, depuis douze ans avec Hijikata. Il a été mon seul maître. Il a fixé le détail de toutes mes danses, mais une part d'improvisation me revient ; elle est fonction du hasard, des lieux ou des accessoires. L'enseignement d'Hijikata repose sur l'observation de la nature, des animaux, des plantes, qui font partie de l'univers. L'homme est un élément de cette chaîne, et c'est cela qui le sauve de la mort. La danse des ténèbres, à l'origine, était confidentielle. Aujourd'hui, elle touche le grand public japonais. Son avenir est de prendre le relais du « no » et du « kabouki », qui ne sont plus désormais vécus de l'intérieur. »

M. M.

★ Musée des arts décoratifs. Jusqu'au 23 octobre.

Notes

Variétés

Jean Rigaux

Si les chansonniers existaient déjà au siècle dernier, le spectacle de chansonnier montmartrois a vraiment été créé dans les années 20 par des gens comme Roger Ferréol, qui fonda le Théâtre de Dix-Heures. Le chansonnier, souvent alors ancien fonctionnaire, ancien ingénieur, ancien membre d'une profession libérale, brodait à chaud sur l'actualité, à l'exception d'un Noël Noël, qui s'inspirait surtout des petits faits de la vie quotidienne. La plupart cherchaient leurs thèmes dans la politique, travaillaient sur le trait, la pointe, la satire. Le chansonnier était à sa façon l'esprit contestataire de l'époque.

Dans les années 30, la Lune-Rousse, le Perchoir, le Caveau de la République, le Coucou, le Grillon, les Noctambules, le Dix-Heures, plus de dix-sept théâtres abritent ainsi à tour de rôle René Dorin, Jean Rieux, Jean Marsac, Jean Bastia, Raymond Souplex, Jean Rigaux, près d'une centaine de chansonniers.

Aujourd'hui, une douzaine de chansonniers montmartrois survivent — le plus jeune a la cinquantaine — et présentent leur « tour » dans les trois petits théâtres encore en activité. Le genre n'a pas su évoluer ; il est trop resté « plaqué » dans la forme et le fond qui firent son succès dans les années 30. L'esprit chansonnier a lui-même éclaté dans les monologues, dans les soliloques, dans les cafés-théâtres, où Patrick Font et Philippe Val, par exemple, s'en prennent avec agressivité, avec un humour en liberté, au pouvoir quel qu'il soit et non plus aux hommes politiques, comme le faisaient les montmartrois.

Jean Rigaux, qui fit ses débuts en 1929, est un de ces chansonniers qui ont su toujours dépasser les frontières du genre et travailler aussi au music-hall. Avec un talent de conteur, le sens de l'image, de la démesure, Rigaux continue encore, sur un tempo très rapide, à présenter à bâtons rompus un « tour » sur une actualité large ou immédiate, en mariant la tradition et un ton plus moderne. Au Théâtre de Dix-Heures, où il termine le spectacle qu'ouvre Bernard Dimey, Rigaux garde, à l'évidence, tout son punch.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Théâtre de Dix-Heures, 22 h. 10.

Le cirque Gruss à l'ancienne

On connaît la réussite de la famille Gruss et de Silvia Monfort dans leur tentative de retourner, avec les moyens de l'artisan, aux sources du cirque, de reprendre une tradition oubliée, perdue, de redonner au spectacle de la piste toute sa fraîcheur, sa pureté, toute sa poésie naïve.

Avec leur nouveau chapiteau, plus grand (mille deux cents places), plus confortable, ouvert à un éventail plus large de numéros, à plus d'inventions, le Cirque à l'ancienne s'est provisoirement installé au Jardin d'acclimatation. Le spectacle présenté utilise d'autant plus heureusement le nouvel espace que les élèves de l'Ecole du cirque sont entrés dans leur métier et font du beau travail au trapèze, à l'acrobatie, dans un exercice de jonglerie en groupe : toutes disciplines mêlées, cela est offert avec soin, avec le goût de l'ouvrage bien fait, avec finesse et grâce.

Bien entendu, la tradition de la famille Gruss est respectée : les numéros équestres sont de haute qualité comme reste remarquable le travail réalisé avec les éléphants.

C. F.

★ Jardin d'acclimatation, 18 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : l'IRCAM et la Vie musicale actuelle ; 19 h. : la Revue parlée (A. Bosquet).

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Picasso, connais pas.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Patate.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : le Crépuscule du théâtre.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : P. Akendengue.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Lundi 23 octobre

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : M. Bouvet et M. Rousseau, piano ; L. Pezzino et M. Piquemal, chant (Schumann, Schubert, Brahms, Mendelssohn).
Radio-France, 20 h. 30 : J. Bourgès-Maunoury, piano (Bach-Busoni, Schubert, Beethoven).
Athénée, 21 h. : J. Iturbi, piano (Mozart, Beethoven, Chopin, Granados, Ravel, Albeniz).
Salle Gaveau, 21 h. : E. Dubourg, piano (Schubert, Scriabine, Debussy).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre des Concert Barg (Chopin, Mozart, Boccherini).
Théâtre Essaïon, 21 h. : B. Oleg, violon ; Y. Rault, piano (Brahms, Schumann).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : L. Stanese, alto ; I. Piveteau, piano (Brahms, Hindemith, Schumann).
Théâtre d'Edgar, 18 h. 30 : B. Mallet, chant ; M.-P. Siruguet, piano (Duparc, Fauré, Debussy, Ravel).
Ranelagh, 20 h. 30 : S. Abreu, guitare (Purcell, Scarlatti, Henze, Villa-Lobos...).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Chœur de l'Opéra de Stockholm (Ravel, Dvorak, Mendelssohn, Hillerud).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Chœur et Orchestre Bach de Mayence (Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards, 21 h. : Okay Temiz et Oriental Wind.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. : Mannick.
Stadium, 21 h. : Archie Shepp Quartet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Pavillon de Paris, 20 h. : Rory Gallagher.
Mogador, 19 h. 30 et 22 h. 30 : B. B. King.
Palace, 21 h. : Peter Tosh.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Groupe Tamarugo.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-19-00)

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Barychnikov et le Ballet-Théâtre de Marseille R. Petit (la Dame de pique).

EXPOSITION

Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 18 h. : Ma, espace-temps au Japon.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. et 17 h., Première mondiale du cinéma suisse (15 h. : Feu, fumée, saucisse, de L. Lanaz ; C'était un dimanche en automne ; le Moulin de Velley sis à la Quielle, de C. Champion ; Cinéma, de S. Schroeder ; 17 h. : A fleur d'eau, d'A. Seiler ; Ormenis 199 + 69, de M. Imhoof ; Alberto Giacometti, d'E. Scheidegger) ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 21 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau).

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.). Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.). Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CARAPATE (Fr.). Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.). Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DOSSIER 51 (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier (387-35-43).
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
EMBRAYE, BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

(Lire la suite page 26.)





SPECTACLES

(Suite de la page 25.)

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maréville, 9e (770-72-86).

FIST (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-24-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41)

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).

LACHE-MOI LES JARRETELLES (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi).

POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42)

TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysée Point Show, 8e (225-67-29).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN SECOND SOUFFLE (Fr) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Les films nouveaux

LA FEMME GAUCHERE, film allemand de Peter Handke (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Racine, 6e (633-43-71). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ALAMBRISTA, film américain de Robert Young (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). Action Christine, 6e (325-85-78). Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

L'AMOUR EN QUESTION, film français d'André Cayatte : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Boul'Mich, 5e (033-48-29). Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80). Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Bastille, 11e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Convention-St-Charles, 15e (579-33-00). Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GENERAL, NOUS VOILA, film français de Jacques Besnard : A.B.C., 2e (236-55-54). Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Bosquet, 7e (551-44-11). Colisée, 8e (359-29-46). George-V, 8e (225-41-46). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON, film américain de Don Chaffey (v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71). La Royale, 8e (265-82-66). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Napoléon, 17e (380-41-46).

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-F. Laguionie.

L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P. Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 13 h. 15.

Les grandes reprises

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic, 14e (542-67-42).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (734-53-21), mer., jeu., ven., sam.

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) sf mar.).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LES INSECTES DE FEU (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.)

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66) (hor. spé.).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MODERATO CANTABILE (Fr.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42).

MONTEREY POP (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e.

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23). Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-51).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e.

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maréville, 9e (770-72-86).

TAXI DRIVER (A., v.f.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

Les festivals

K. MIZOGUCHI (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : la Vie d'O'Haru, femme galante.

CINEMA ARABE (v.o.), Le Seine, 5e (325-99-95). I. - 15 h. 30 : Noua ; 17 h. 30 : le Charbonnier ; 19 h. : la Terre ; 20 h. 45 : Omar Gatlato ; 22 h. 30 : El Chergui. — II. - 16 h. 45 : la Momie. 20 h. 30 : Chronique des années de braise.

HOMMAGE A LEON TOLSTOI (v.o.), Cosmos, 6e (548-62-25), en alternance : Anna Karenine ; Résurrection ; le Père Serge (1978, 1917) ; Guerre et Paix ; les Cosaques ; le Cadavre vivant.

ROBERT REDFORD (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Ultime Randonnée.

THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Flics et voyous.

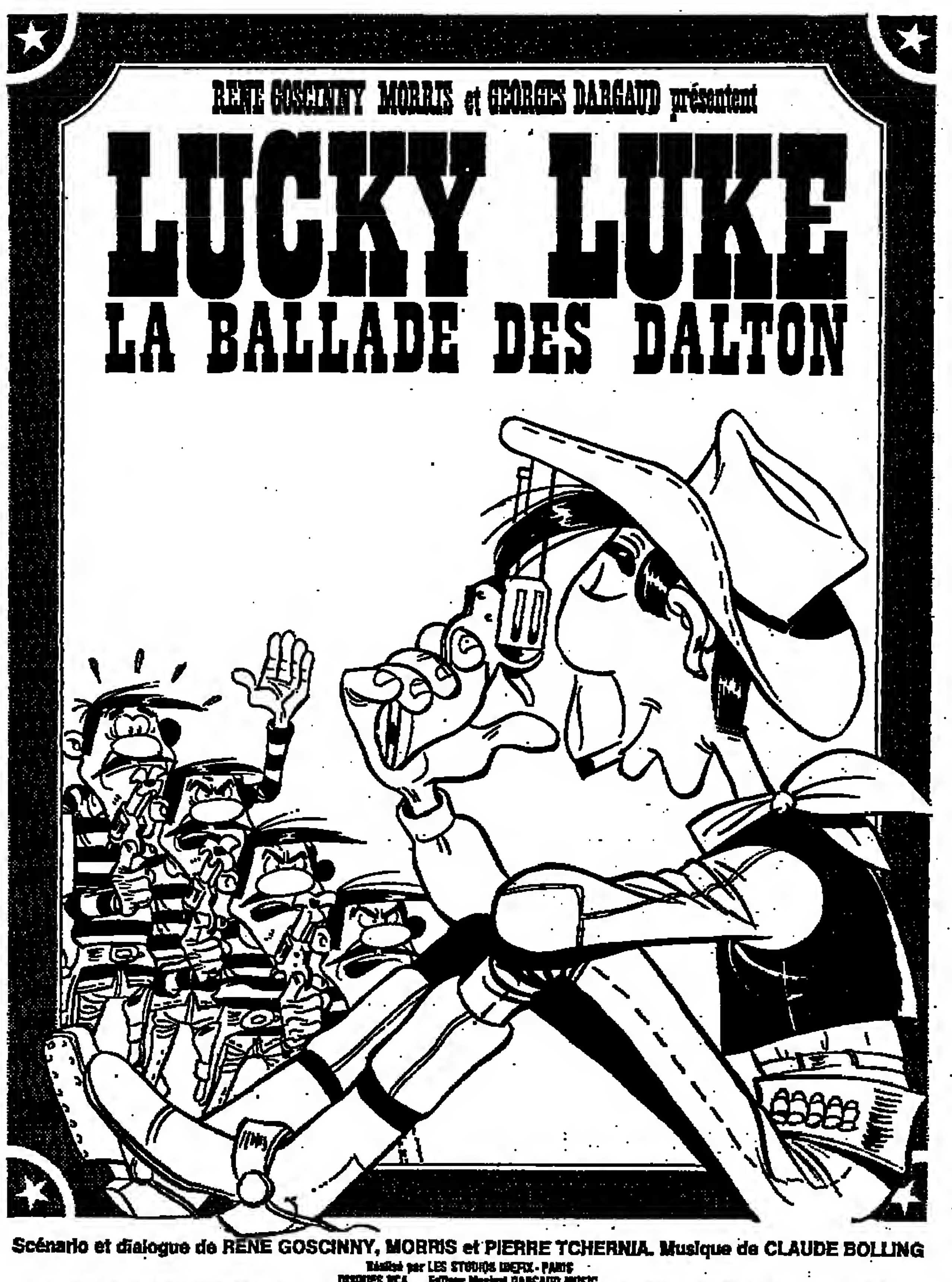
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

LAUREL ET HARDY (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Au Far-West ; 14 h. 45 : En croisière ; 16 h. 15, les Aventures de Laurel et Hardy ; 18 h. : Têtes de pioche ; 19 h. 30 : C'est donc ton frère ; 21 h. : les Compagnons de la nouba ; 22 h. 30 : Sous les verrous.

JULES VERNE (v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Aventures fantastiques.

REVOIR GODARD, Olympic, 14e (542-67-42) : Une femme mariée.

SCIENCE-FICTION (v.o), Studio Raspail, 14e (320-38-98) : Enfer mécanique.



PRESSE

Un appel pour le journal « Rouge »

Nous recevons le communiqué suivant :

A nouveau un journal est menacé de disparaître. Le quotidien *Rouge*, étranglé par les difficultés financières auxquelles est en butte toute la presse d'opinion, est sur le point d'interrompre sa parution s'il ne trouve pas les ressources qui lui sont immédiatement nécessaires. Nous ne sommes pas tous et toujours d'accord avec les opinions exprimées dans ce journal mais, en l'occurrence, là n'est pas la question. Il en va de la liberté d'expression et du pluralisme de la presse. La disparition d'un quotidien quel qu'il soit concerne tous ceux qui savent quel prix il faut attacher à l'existence de divers courants de pensée et à leurs possibilités de se faire connaître de l'opinion publique.

La mort de *Rouge*, après celle du *Quotidien de Paris*, du *Point du jour* et de *J'informe*, serait un peu la mort de cette liberté essentielle dont son existence témoigne. Cela ne doit pas arriver. A toutes et à tous nous lançons un appel pressant, protéger la possibilité pour tous les courants d'opinion de s'exprimer publiquement. *Rouge* est un petit journal qui ne dispose pas d'importants moyens financiers : 8 000 à 10 000 personnes l'achètent tous les jours, 20 000 à 30 000 le lisent. Elles ont le droit de disposer d'un journal de leur choix. Nous avons le devoir de veiller à ce qu'elles puissent continuer à le faire.

Premières signatures : Claude Bourdet, André Bergeron, Benno Besson, Pierre Broué, Christine Buci-Glucksmann, Jean-Pierre Chevènement, Jean Elleinstein, Claude Estier, Daniel Guérin, Roger Garaudy, Stéphane Just, Samuel Joshua, Maxime Leforestier, Pierre Lambert, Christian Lamotte, Gilles Martinet, François Mitterrand, Jean-Jacques Marie, François Maspero, Didier Motchane, Henri Noguères, Madeleine Rebérioux, Catherine Ribeiro, Jean Rony, Michel Rocard, Serge Reggiani, Antoine Sanguinetti, Solo, Coline Serreau, Laurent Schwartz, Michel Therry, docteur Minkowski, Philippe Robrieux, Louis Daquin, Bertrand Tavernier, Daniel Mesguish, Jean-Marie Muller, Maurice Najman, Michel Mousel, Charles Piaget, Victor Leduc, Jacky Mamou, Françoise Maupin, le comité de rédaction des journaux *Positif*, *Anti-Rouille*, les radios : Radio 95, Radio 93, Radio libre Paris, Radio Cortisone, Radio Azimut et les Radioteuses.

★ Journal *Rouge*, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.

RAPATRIÉS

● *L'Association nationale des Français d'Afrique du Nord* (ANFANOMA), rappelant que la date de forclusion pour le dépôt des dossiers d'indemnisation auprès de l'ANIFOM est fixée au 31 décembre 1978, souligne que « *les rapatriés qui veulent éviter d'être irrémédiablement écartés du bénéfice de la loi doivent, pour prendre date, même s'ils n'ont encore pu réunir toutes les pièces requises, adresser à l'ANIFOM, 207, rue de Bercy, 75012 Paris, une lettre recommandée avec accusé de réception pour solliciter les imprimés nécessaires à la constitution de leur dossier en précisant la nature de leur activité et de leurs biens : agriculture, commerce, artisanat, immobilier, etc.* »

L'ANFANOMA indique également que les rapatriés désireux de saisir l'instance arbitrale créée par le décret du 20 août 1978 doivent écrire au secrétariat de celle-ci, 11, boulevard de Sébastopol, 75004 Paris, « *les délais de forclusion étant fixés à deux mois après la date portée sur le décompte d'évaluation de la contribution nationale pour le dossiers non encore liquidés et au 20 décembre 1978 pour les dossiers déjà réglés au titre de la loi du 15 juillet 1970* ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PREMIÈRE IMPORTANCE

recherche

pour son nouveau restaurant
du standing le plus élevé
à l'étranger

UN DIRECTEUR DE HAUT NIVEAU

- Il aura non seulement à répondre aux exigences d'une clientèle d'élite, mais en plus à assurer la réalisation des objectifs de résultats.
- Il sera donc un gestionnaire hors pair.
- Il assumera la direction complète tant des cuisines que de la salle de cent trente couverts et du bar.
- Il conduira la politique du restaurant tant au niveau de la carte qu'au niveau des services et des achats.
- Il participera au recrutement du personnel qualifié et aux préparatifs d'ouverture.
- Il aura une expérience professionnelle confirmée et sera au moins bilingue : français-anglais.

Nous offrons une rémunération de premier ordre avec les avantages habituels à l'expatriation dans le cadre d'un contrat renouvelable de deux ans.

Les candidatures, avec curriculum vitae détaillé, sont à adresser à G.I.B., Service Recrutement, réf. 101, 26, rue du Damier, 1000 Bruxelles.

Consultants

HEC, ESSEC, ESC.
80 000 F +

GRANDE VILLE D'AFRIQUE DU NORD

Nous sommes un cabinet d'organisation financière. Nous réalisons 80% de notre chiffre d'affaires à l'exportation. Notre expansion auprès d'entreprises industrielles nous conduit à rechercher des CONSULTANTS :

Profil : ce sont des jeunes diplômés d'Ecole Supérieure de Commerce possédant une bonne formation comptable.

Mission : participer à la mise en place et à l'exploitation d'un système de gestion comptable et budgétaire.

La rémunération prévue est exonérée d'impôt français.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81012 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Pour participer à la conception et à la mise en route d'installations d'huile et de gaz (G.P.L., G.N.L.) destinés à des champs pétroliers Outremer, TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche

INGENIEUR PROCESS CONFIRME

NIVEAU CHEF DE GROUPE

Diplômés d'une Grande Ecole d'ingénieurs, les candidats auront une expérience de conception et de mise en route d'unités de production sur champs ou d'unités de raffinage et de pétrochimie.

Ils devront en outre posséder une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé.

Leur développement de carrière pourra les mener à des postes de responsabilités d'usine de traitements de gaz ou d'autres installations sur champs. Basés dans un premier temps à Paris, ils seront disposés à accepter une expatriation éventuelle, soit en régime de récupération, soit en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer C.V. + photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous réf.78044.

Booz, Allen & Hamilton

INTERNATIONAL

MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseil en Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous développons nos équipes implantées en Amérique du Sud, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Nous recherchons, pour intervenir auprès d'entreprises nationalisées appartenant à l'industrie pétrolière et sidérurgique, des :

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

capables de :

- concevoir et réaliser des chaînes informatiques de gestion sur systèmes de moyenne ou grande dimension
- diriger et motiver des équipes de projets informatiques.

Les candidats retenus devront avoir :

- au moins 35 ans
- reçu une formation du type école d'ingénieur ou équivalent
- une expérience de mise en place de systèmes
- une bonne connaissance des activités fondamentales d'une entreprise industrielle
- des qualités incontestables de meneurs d'hommes.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber 75016 PARIS

NEW YORK - DUSSELDORF - LONDON - PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Search International

INVITES APPLICATIONS

FOR THEIR CLIENT - MIDDLE EAST - ABU DHABI

- **2 PROJECT ENGINEERS** (Degree or HND in Civil, Mechanical or Chemical Engineering or a related engineering discipline, and membership of a recognized professional engineering institution).
- **3 WELL ENGINEERS** (Degree in Petroleum Engineering-preferable or Mechanical Engineering or related engineering or science subject).
- **1 CONTROL ROOM SHIFT OPERATOR** (General Secondary Education, preferably up to ONC).
- **2 CONTROL TECHNICIANS - ELECTRONICS AND TELEMETRY** (Good Secondary School education - H.N.C. or equivalent qualification in Electrical, Electronic or Instrument Engineering - Full Electrical, Electronic or instrument apprenticeship).
- **1 PROJECT ENGINEER BUILDING/CIVIL ENGINEER** (Degree or Chartered Civil Engineer).
- **1 SENIOR RESERVOIR ENGINEER** (B. Sc. in Petroleum Engineering).
- **1 DEVELOPMENT ENGINEER - PRODUCTION** (B. Sc. in Petroleum/Production Engineering, or Chemical Engineering or acceptable equivalent).
- **1 DEVELOPMENT ENGINEER - MECHANICAL** (B. Sc. or HND in Mechanical Engineering or Equivalent).
- **1 ASSISTANT ESTIMATING ENGINEER** (HNC in Mechanical, Electrical or Civil Engineering or an acceptable equivalent).
- **2 CONTRACTS OFFICERS** (Mechanical/Civil Engineer with extensive contract preparation/negociation experience).

PREFERENCE WILL BE GIVEN TO ARAB NATIONALS
FLUENCY IN ENGLISH A MUST

Handwritten resumes should be sent to : SEARCH INTERNATIONAL
171 Quai du Docteur Dervaux 92600 ASNIERES FRANCE
Attn. P. COTTIN (under ref. ADTR)

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 7

Certains lisent les offres d'emploi du Monde sans sortir d'une grande école.

58 % des diplômés de Grandes Ecoles sont des cadres du secteur privé. Parmi eux, il y en a peu qui ne lisent pas Le Monde. Mais, de même que l'immense majorité des cadres supérieurs ou moyens ne sont pas diplômés de grandes écoles, de même, dans leur majorité, les lecteurs du Monde ont une formation diversifiée : secondaire, universitaire, technique ou commerciale...

Ainsi, de nombreux lecteurs du Monde, qui occupent d'importantes fonctions commerciales, administratives ou de production, n'ont pas reçu de formation supérieure.

(à suivre)



Le Monde - publicité

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier
Chargée des Etudes et de la Réalisation de Stations de Pompage et Compression Pétrole-Gaz

DIRECTION TECHNIQUE - ingénieurs

- Mécanicien
  spécialiste ouvrages concentrés — réf. 102 M
- Instrumentiste
  spécialiste de l'instrumentation et des systèmes d'automatisation, régulation pneumatique et électrique — réf. 129 M
- Process
  conception et fonctionnement des installations d'automatisation, régulation, instrumentation — réf. 121 M

DIRECTION REALISATION - ingénieurs

- Mécanicien
  responsable de la réalisation des travaux d'équipements mécaniques : surveillance, contrôle, essais, réception — réf. 102 B M
- Mise en service station
  responsable des essais et de la mise en service des installations et ouvrages annexes d'un gazoduc 40" — réf. 140 M
- Spécialiste soudure sur pipe
  contrôles non destructifs - gammagraphie - direction technique des équipes de contrôleurs - contre-expertise — réf. 122 M

Il est exigé :
- une solide formation de base ainsi qu'une expérience de 5 années minimum.

Il est offert :
- un logement ou une indemnité de logement
- la sécurité sociale et retraite cadre
- une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable)

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

InterSub

opère une flotte de dix sous-marins destinés principalement à l'inspection des installations pétrolières offshore en Mer du Nord, Medit, USA, Moyen-Orient.
Ses services de recherche et de développement de Rungis recrutent :

1 INGENIEUR NAVIGATION
CHEF DE PROJET

Possédant une connaissance approfondie des systèmes de radiopositionnement et de navigation acoustique sous-marine, si possible complétée par une expérience à la mer.
Au sein du groupe, il sera chargé du développement de nouvelles techniques de navigation et des softwares correspondants.

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

Grande Ecole, débutant ou quelques années d'expérience, possédant de solides notions en mesures physiques et électronique analogique.
Il sera chargé du développement et de la mise en œuvre opérationnelle de capteurs et de systèmes d'instrumentation embarqués.

AGENTS TECHNIQUES
(AT2 - AT3 - AT P)

Niveau BTS ou DUT, débutants ou quelques années d'expérience, ils seront chargés soit du développement de systèmes électroniques de mesure (analogique, digital, microprocesseurs), soit de l'industrialisation et de la mise au point de ces systèmes.

Pour ces postes non-opérationnels, une bonne connaissance de l'anglais et l'aptitude à de courts déplacements en mer sont indispensables.

Adresser C.V., photos et prétentions à : INTERSUB-DEVELOPPEMENT
6, rue Le Corbusier - Silic 305 - 94588 RUNGIS Cédex

P.LICHAU

Entreprise Générale de Bâtiments Industriels,
recherche le

directeur
de sa Filiale
NIGERIA

Le candidat devra avoir :
- l'expérience de la direction d'un département ou d'une Société TCE,
- l'expérience de travaux à l'étranger,
- une parfaite connaissance de l'Anglais.

Sa mission consistera à développer les activités de cette filiale.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V., sous référence 21-M à Degré, 11, rue La Boétie, 75008 Paris (réponse et discrétion assurées).

degré
CONSEIL EN RECRUTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 46, rue Richer, Paris-9e

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé Mondemplois (service M 75), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES SOCIETES PORCELAINIERES DE FRANCE
souhaite renforcer son équipe de vente et recherche

cadre commercial

Il sera formé aux produits par un stage de plusieurs mois à l'usine (petite ville du Centre).
Il aura pour mission d'animer et de gérer les ventes dans le quart Nord-Nord-Ouest de la France.

Ce poste de haut niveau et d'avenir convient à un candidat désireux de faire carrière dans une PME dynamique. Il doit avoir une bonne culture générale (Bac + 3 ans par exemple) et une expérience de vente à des revendeurs plus particulièrement.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 28 M 262
69, rue de Monceau
75008 Paris

Centre de Psychologie Appliquée

Chef de Groupe Système
Orléans

Une des plus importantes sociétés de services informatiques en développement continu recherche pour une mission de longue durée en province un CHEF DE GROUPE SYSTEME.
Avec une équipe de 6 ingénieurs, il sera chargé de développer les possibilités software d'un Iris 80 Biprocesseur utilisé en temps réel et d'assister l'exploitation.
Puis, il prendra en charge avec son équipe portée à 8 ingénieurs le démarrage d'un nouvel ordinateur CII HB 66.
Ingénieur de formation, il a acquis en cinq ans minimum une solide expérience des logiciels H.B. 66 et des études système.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous *référence 920 M à notre Conseil*

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

---

ingénieur travaux neufs
région lyonnaise.

Nous fabriquons des produits de grande consommation avec un parc de machines automatisées. Nous avons les avantages de la moyenne entreprise tout en appartenant à un grand groupe. Nous cherchons un ingénieur mécanicien (ENSI par exemple) pour prendre en charge l'étude et la réalisation de nouveaux automatismes et de nouvelles lignes ou machines de fabrication.
Ce poste convient à un ingénieur mécanicien de 35 ans environ qui a une expérience de BE portant sur du matériel automatisé (électronique, électromécanique, pneumatique, hydraulique).

Ecrire à P. BUCÇAI, réf. 484 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

CONCEPTEUR & CONDUCTEUR TRAVAUX
GENIE ELECTRIQUE ET MECANIQUE

Cette Entreprise bretonne conçoit et réalise des stations de pompage.
Le responsable de ce département engage un jeune ingénieur qui aura en charge les études et devis, le planning chantiers, les achats-appros, la conduite des travaux. Les techniques mises en œuvre (hydraulique, mécanique, électricité, chaudronnerie) nécessitent un esprit imaginatif et réaliste. Début d'expérience souhaitée.
Les candidats retenus seront avisés sous 15 jours.
Adresser s/No 687, C.V. détaillé, avec références, photo et salaire actuel ou désiré au

INGENIEUR A.M. ou équiv.

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES
56270 PLOEMEUR

TOULOUSE
Importante Entreprise d'Installations Electriques recherche

CHEF DU BUREAU D'ETUDES

- Il devra assurer la gestion et l'organisation du travail de 40 personnes en études techniques d'installations électriques du type EDF, SNCF ou Industriel (centrales, postes de transformation, stations de traction, force motrice, VRD), schémas et normes électriques, connections haute tension, etc...
- Formation supérieure (AM - SUP'ELEC) avec expérience similaire et connaissances souhaitées en résistance des matériaux.

Pour inf. compl. adresser C.V. sous réf. 8189 A à

ORES
54 Bis, rue d'Alsace
31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

sperar

Importante entreprise Industrielle (1.300 personnes) de STRASBOURG
notre développement constant impose la création du poste décrit ci-dessous :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
(réf. DR 130).

Fonctions :
Assumer la gestion du personnel ouvriers, employés, techniciens, maîtrise et cadres ;
— Gestion administrative.
— Gestion salariale.
— Gestion des postes de travail : plans de carrière, promotions, évaluation du travail.

Sa responsabilité s'étendra à tous les domaines inhérents habituellement à la fonction tels que formation, discipline, recrutement, surveillance, services sociaux, relations avec les représentants du personnel, des syndicats et des administrations. Le directeur du personnel aura sous son autorité directe le chef du personnel, le chef des relations du travail et le service médical.

Profil du candidat :
35 ans minimum, de formation supérieure, connaissant à fond la juridiction sociale et, ayant exercé dans une entreprise d'un effectif égale ou plus important, des responsabilités similaires pendant plusieurs années.

L'importance des responsabilités entraîne une rémunération élevée.

Veuillez vous adresser à notre conseil (S.E.P.A.M.), 43, rue de la Couronne, 68400 RIEDISHEIM MULHOUSE
Tél. (89) 44-23-93
qui traitera votre candidature avec une entière discrétion.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières recherche

UN SÉDIMENTOLOGUE

Expérience industrielle souhaitée, connaissances dans l'un des domaines suivants appréciées :
— Pétrographie sédimentaire,
— Diagraphies électriques,
— Géologie structurale,
— Etudes de contextes sédimentaires associés minerais.
Le poste est à pourvoir à ORLEANS avec probabilité de missions à l'étranger.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Ecr. avec C.V., réf. et prét., à B.R.G.M. - B.P. 6009
45018 ORLEANS Cedex

SUD OPTIQUE MANOSQUE
recherche
CHEF D'EQUIPE PROFESSIONNEL EBAUCHEUR, POLISSEUR
Libres rapidement
Expérience grands miroirs appréciée. Tél. Sté BERTIN, (42) 26-55-12

MARSEILLE

Vous désirez vous spécialiser dans

LA LOGISTIQUE ET LE TRANSPORT

Stage rémunéré par l'Etat du 6/11/1978 au 4/5/1979 sous conditions :
- avoir moins de 26 ans ;
- formation : Ecole Sup. de Commerce, Licence, D.E.U.G., D.U.T., Gestion, Droit, Sciences Eco.

Envoyer curric. vitae à A.F.T., 368 bd Henri-Barnier, 13016 MARSEILLE. — Tél. : (91) 46-70-02.

THOMSON-CSF

Centre ELECTRONIQUE de BORDEAUX-PESSAC

INGÉNIEUR

Grande Ecole (A.M., E.S.E. ou équivalent) pour service organisation-production.
Bonnes connaissances de l'informatique.
Expérience de gestion souhaitée.
Dégagé des obligations militaires.
Ecrire avec curriculum vitae et photo au Service du Personnel, Boîte Postale 94, 33605 PESSAC.

offres premier emploi

JEUNES,
Vous sortez de l'université ou d'une Grande Ecole, vous êtes actuellement à la recherche d'un emploi
LE CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES INDUSTRIELLES, vous propose un

STAGE DE PREPARATION AUX FONCTIONS DE CADRES

d'une durée de 5 mois, rémunéré par l'Etat.
OBJECTIFS :
— connaître les entreprises, les milieux professionnels, la vie économique.
— s'entraîner aux méthodes de travail dans la vie professionnelle.
— préciser et exploiter les capacités personnelles, les acquis universitaires.
— faire un choix professionnel.

NIVEAU D'ENTREE : minimum BAC + 3
DATE : 20 Novembre-6 Avril 79
CONDITIONS D'AGE : moins de 26 ans au 20 Novembre
REMUNERATION : 75% du SMIC + couverture sociale.

LIEU DU STAGE ET RENSEIGNEMENTS :
CESI Etablissement de Paris-Ile de France
Point F - Plateau du Moulon 91190 Gif s/Yvette
Tél. 941.81.70

Pacte national pour l'emploi

3 stages d'insertion professionnelle

réservés aux jeunes préparant à un emploi de

CADRE DE GESTION EN P.M.E.

dans les spécialités suivantes :
— gestion commerciale ;
— gestion comptable et financière ;
— gestion du personnel.

Ces stages de 6 MOIS sont proposés à des jeunes motivés pouvant faire état d'un niveau de formation BAC + 2.

Ils sont rémunérés par l'Etat à 75 % du SMIC.

LIEU : BOIS-D'ARCY (78).
DEBUT DES STAGES : fin octobre.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à :
Service Formation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE (Val-d'Oise, Yvelines)
4, rue Ampère. — 78390 BOIS-D'ARCY.
TEL. : 043-51-54

JEUNES de 18 à 26 ans
FEMMES veuves, divorcées, chefs de famille, célibataires.

L'I.F.E.R.P.

Institut de formation CONVENTIONNE par l'Etat fondé par les organisations professionnelles et inter-professionnelles de la région parisienne, vous propose :

des stages gratuits et rémunérés

conduisant aux spécialités suivantes :
— GESTIONNAIRES DE PERSONNEL ;
— ASSISTANTS TECHNIQUES DE GESTION ;
— ATTACHES COMMERCIAUX A L'EXPORTATION ;
— COLLABORATEURS DES SERVICES COMMERCIAUX ;
— ASSISTANTS DE MARKETING TECHNICO-COMMERCIAUX ;
— TECHNICIENS DE PRODUCTION ;
— EMPLOYES DE COMPTABILITE ;
— SECRETAIRES CONFIRMEES.

Durée : 5 mois.
Début des stages : courant novembre.
Lieu : région parisienne.

Nombre de participants par stage : 20.

Renseignements : I.F.E.R.P.
Tél. : 776-30-00, postes 55-49 et 55-48.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

IMPORTANT ORGANISME - secteur assurances -

recherche

programmeurs système

ET

ingénieurs système

Ces postes sont à pourvoir dans un service informatique utilisant des ordinateurs IBM 370/138 et 148/VM/CMS. (IBM 3031 prévu pour fin 1979).

Les informaticiens-système que nous souhaitons engager devront être titulaires d'un diplôme Supérieur (ENSIMAG ou Maîtrise d'informatique, option système) ou équivalent, posséder une expérience d'une à trois années de DOS/VS. La pratique de DL1 et/ou de CICS/VS constituerait un atout supplémentaire pour ces fonctions.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leur C.V. et prétentions à Jean PORRACCHIA, réf. 2961M

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM 370/158/155
COBOL - ASSEMBLEUR
SOUS DOS
H.B. 66 SOUS GCOS
ALPHA E.T.T.,
22, rue d'Athènes (9e).
526-62-31/874-75-67.

Important organisme
recherche
pour développer et animer
SECTEUR LOISIRS

PERSONNE CULTIVÉE

niveau licence, bne gestionnaire. Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions sous référ. 1.885, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris.

Important Groupe français de L'EMBALLAGE rech. pour siège social

COMPTABLE

titulaire D.E.C.S.
Poste d'avenir si capable et dynamique. Le candidat doit être libre très rapidement. Adres. lettre manusc. av. photo et C.V. à CHARFA, Direction comptable et financ., 75, r. d'Amsterdam, 75008 Paris.

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes d'instrumentation pour la recherche et l'exploitation pétrolières.
Les "outils" qu'il met au point intègrent des développements technologiques avancés dans de nombreux domaines scientifiques.

Nous recrutons, pour le DEPARTEMENT BREVETS, un

INGENIEUR

(Génie physique ou Instrumentation + Propriété Industrielle).

De formation Grande Ecole ou niveau similaire, complétée par un diplôme du CEIPI (ou équivalent européen), ce cadre a acquis une bonne pratique des brevets en cabinet ou dans une grande entreprise industrielle. Il maîtrise la langue anglaise. Des notions d'allemand seraient aussi appréciées. Le poste est basé à Clamart, mais implique un séjour de 2 à 3 années aux U.S.A. à partir de 1981.

Notre entreprise et le groupe Schlumberger offrent de réelles perspectives professionnelles.

Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la réf. 7849 à Etudes et Productions Schlumberger, 26, r. de la Cavée 92142 Clamart.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

---

emplois régionaux

Jean THOUARD
recherche deux

COLLABORATEURS

de formation supérieure (ESC, Sc. Eco, juridique) pour leur confier le développement des **négociations d'usines, entrepôts, terrains industriels et bureaux** dans les régions de **TOULOUSE** et de **NANTES.**
Nous souhaitons une expérience de 2 à 5 ans comportant une pratique de la négociation ou vente de services à l'industrie (biens d'équipement, crédit, professions juridiques).

Après les avoir formés à nos méthodes, nous les introduirons auprès de notre clientèle et leur permettrons de conduire une activité de type libéral comportant à la fois un salaire de cadre et un intéressement aux affaires.

Écrire avec c.v. détaillé et prétentions à Brigitte PRISSARD sous réf 75411 M
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.
Entière discrétion assurée.

Importante Société
recherche pour la
région ORLÉANS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

E.C.A.M., E.S.A.M. ...

Expérience en études et fabrication mécanique de plusieurs années pour animer jeune Bureau d'Etudes travaillant dans le domaine de pointe de l'armement.

NATIONALITE FRANÇAISE

Ecr. avec C.V. et prét. ss le n° 83.482 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOPAD NESTLÉ
recherche pour son usine
de SAINT-QUENTIN (AISNE)

UN

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Ce poste conviendrait à un jeune I.N.A., E.N.S.I.A.,
Débutant ou possédant une première expérience professionnelle

Adr. les candidatures à la Direction du Personnel, 17-19, quai du Président-Paul-Doumer 92401 COURBEVOIE

Urgt. Foyer de Jeunes Travailleurs ch. animateur socio-culturel diplômé. Conv. coll. F.J.T. Ecrire avec C.V. à F.J.T., bd Rivoli, 85000 Roche-sur-Yon. Tél. (51) 37-12-34.

Féderation éducat. popul. rég. Rhône-Alpes rech. anim. pour travail sur plan fédéral, plus spéc. sect. cultur. Ad. cand. et C.V. à 8.289, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Féderation éducat. popul. rég. Rhône-Alpes rech. animat. pour travail sur plan fédéral, plus spéc. sect. sportif. Cand. et C.V. au n° 8.291, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fédérat. éducation popul. rég. Rhône-Alpes rech. animat. pour travail sur plan fédéral, plus spécialem. dans sect. vacances. Cand. et CV à 8.290 le Monde P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RIVOIRE ET CARRET
recherche pour ses usines
de MARSEILLE
et de NOYON (60)

AGENTS DE MAITRISE TECHNIQUES
Formation DUT - BTS
(technique et/ou gestion)

Si vous êtes intéressés, écrivez en envoyant C.V. complet, photo et prétentions, à RIVOIRE ET CARRET Relations du travail, B.P. 518, 13219 MARSEILLE Cedex 1

Rech. **DIRECTEUR** grande surface pour Bastia (alimentation détail) avec références.
EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt 225-61-10 - 256-37-20

---

mini-informatique scientifique

ingénieurs commerciaux

Pour développer la vente de nos mini-ordinateurs sur le marché des applications scientifiques et industrielles, nous recherchons des candidats de formation supérieure scientifique possédant, si possible, une première expérience professionnelle.
Postes à pourvoir :
LYON - STRASBOURG - PARIS - MARSEILLE.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence H.G. - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

olivetti DIVISION MINI-ORDINATEURS

La contradiction	Le paradoxe	L'injustice
Eprouver en même temps des besoins aigus d'autonomie complète et de sécurité absolue.	Contester toutes formes d'autorité tout en exigeant qu'elles renforcent sécurité et quiétude.	Désirer bénéficier de fortes rémunérations sans accepter les contraintes correspondantes.

Pouvez-vous vous remettre en question ?

Oui ?

- Vous vous libérez des préjugés sociaux et culturels qui vous éloignent de certaines activités négligées par vous.
- Vous découvrez les vertus de la responsabilité, du caractère, de la puissance de travail, de la solidarité et de l'imagination.

Oui

- Nous prenons en charge la longue (6 à 8 mois) formation qu'exige la Vente de Services sophistiqués et le Management des vendeurs.
- Nous garantissons système de rémunérations juste, important, progressif et perspectives promotionnelles rapides.

A la condition d'avoir 23 ans et une formation niveau Bac ou plus

envoyez sans attendre 1re lettre manuscrite à SAINT-MARTIN, réf. MA 1239 91, rue Croix-Nivert — 75015 PARIS, qui transmettra *(Rappelez la référence. Merci).*

F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie
DEPARTEMENT VITAMINES ET CHIMIE FINE
recherche son

responsable division
"recherche et développement"

Scientifique de formation (Ingénieur agronome, Docteur Vétérinaire, Ingénieur-biochimiste, Ingénieur ENSIA, avec une expérience similaire, si possible au sein d'un Groupe multinational), il aura une connaissance approfondie de l'alimentation humaine et de la nutrition animale (additifs alimentaires, et particulièrement vitamines). Il devra être familiarisé avec les problèmes de législation. Il devra faire preuve de qualités humaines pour encadrer une équipe d'une vingtaine de personnes, de beaucoup d'aisance dans les relations et la communication, pour dialoguer avec les clients et les chefs de division commerciale.
Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo récente (retournée) et prétentions au Département du Personnel - F. HOFFMANN LA ROCHE et Cie - 52, bd. du Parc - 92521 NEUILLY-sur-SEINE

Ingénieur Bureau d'Etudes

100 000 F

VYGON STERILE

Société française leader sur le marché du matériel médico-chirurgical à usage unique (taux d'expansion : 30% par an) recherche un ingénieur pour développer la fonction Etude.
Il sera chargé d'améliorer les techniques existantes de fabrication, d'étudier les produits nouveaux, de concevoir les outillages nécessaires à leur réalisation.
Nous voyons à ce poste un ingénieur type Arts et Métiers ou Electromécanicien ayant plusieurs années d'expérience en B.E., si possible dans une entreprise de transformation des plastiques. Ce poste est à pourvoir à ECOUEN.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81013 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Ingénieur d'Affaires
Equipements Export

150 000 F +

Une société française de très grande notoriété dans le domaine des équipements industriels, développe une nouvelle activité de réalisateur-ensemblier pour des installations clés en main, et recherche un INGENIEUR GRANDE ECOLE ayant une première expérience des mécanismes de l'exportation. **Champ d'action : le monde entier.**

Rattaché au Directeur Général, il prospectera la clientèle étrangère et négociera les affaires avec le soutien des services techniques du siège. Il démarrera seul mais aura ensuite plusieurs ingénieurs à encadrer. **L'expérience de la sidérurgie ou de la fonderie serait très appréciée.**
La disponibilité pour les déplacements ainsi qu'une parfaite connaissance de l'anglais et si possible d'une autre langue sont indispensables. Poste à pourvoir à PARIS.

Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81015 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Vous êtes :

- Diplômé H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C., ...
- Débutant, ou vous avez quelques années d'expérience dans le marketing, la vente...

et vous avez déjà prouvé que vous pouviez faire face à des situations difficiles nécessitant puissance de travail et faculté d'adaptation.

Vous désirez :

- travailler dans une société fabriquant des produits de grande consommation, et située sur des marchés porteurs.
- Participer activement à son expansion.

Nous vous proposons :

1) Des postes

d'ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS

qui vous permettront d'aborder un marketing complet.

2) Des postes

dans **LA VENTE**

qui vous apporteront la formation indispensable pour accéder à des responsabilités au sein de notre Direction Commerciale.

Les candidats intéressés devront envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à n° T 08957 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

sema informatique

l'une des divisions de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche dans le cadre de son développement :

ingénieurs confirmés

Ayant de 3 à 6 ans d'expérience en informatique et en organisation. Ils seront responsables de la conception et de la mise en œuvre d'importants systèmes de gestion. Ces postes conviennent à des ingénieurs de formation Grandes Écoles, disposés à effectuer des séjours en province et à l'étranger. Anglais souhaitable. (Réf. 10203/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema sélection Paris - Lille Lyon - Marseille

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,88
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

organisera à Paris les 27, 28, 29 Novembre 78 un

concours

pour le recrutement d'

ADMINISTRATEURS FINANCIERS

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
- être de nationalité française
- être âgés de 27 ans au — et 35 ans au +
- être titulaires d'un des diplômes exigés des candidats au 1er concours d'entrée à l'ENA
- avoir assumé pendant une durée minimum de 3 ans des fonctions d'analyse ou de contrôle dans un ou plusieurs établissements de caractère financier.

Les candidatures doivent être adressées à la C.N.C.A. avant le 31 Octobre 1978.

Pour tous renseignements concernant le programme du Concours et les conditions d'inscription, téléphoner au :

Service du Personnel de la C.N.C.A.
83, bd. Pasteur - 75015 PARIS
Tél. : 320.56.40

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION

désire confier à un praticien des techniques audio-visuelles la responsabilité des éditions existantes et du développement de son secteur :

PRODUITS AUDIO-VISUELS

(Diapos - films - son - vidéo ••• et produits nouveaux)

destinés à la formation scolaire et professionnelle et au grand public.

Sa mission :
- effectuer la recherche marketing et établir le plan de développement,
- concevoir les différents produits en liaison avec les auteurs ou les organismes producteurs,
- contrôler la réalisation et la fabrication,
- définir la politique de vente et en suivre l'application.

Ce travail d'équipe suppose un animateur de haut niveau, enthousiaste et imaginatif, et sera confié de préférence à un homme de formation supérieure commerciale ou de gestion, ayant utilisé les moyens audio-visuels si possible dans l'enseignement, la formation ou l'entreprise.
Les contacts internationaux rendent l'anglais indispensable.

Écrire avec c.v. détaillé et photo, en précisant la rémunération actuelle, sous référence 75418 M, à D. JOUSSET.
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

SOCIETE D'ENGENIERIE
Filiale important Groupe International
recherche

Ingénieur d'Affaires haut niveau

pour direction projets bâtiments tertiaires et équipements collectifs
- action technico-commerciale export nécessaire : forte expérience préférence pays Moyen-Orient ou Anglophone.
- anglais courant
- voyages fréquents
- rémunération attractive pour collaborateur motivé et expérimenté.

*Adresser C.V. à no 83819
CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01
qui transmettra.*

Kodak recherche pour sa

DIRECTION INFORMATIQUE

INGÉNIEUR

Il participera à la conception et à la réalisation de systèmes informatiques orientés TEMPS RÉEL.
Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans lui aura permis d'acquérir de solides connaissances en SOFTWARE MINI.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 86
KODAK PATHÉ Service du Personnel
8 et 26, rue Villiot, 75012 PARIS

---

*Voulez-vous vous mettre en première position face à l'avenir ?
Voulez-vous être un membre responsable pour participer à notre développement dans le secteur industriel ?*

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur Mondial d'Ordinateurs

recherche pour son Agence Industries, à PARIS

un ingénieur commercial confirmé

GRANDS ET MOYENS SYSTEMES

- Vous avez trois ans d'expérience réussie dans la vente de produits informatiques;
- Vous êtes de formation supérieure et vous aimez la vente;
- Vous avez le goût des contacts humains;
- Votre expérience de la gestion de production sera un atout supplémentaire.

Vous désirez :
- prendre en charge et développer un territoire;
- analyser les besoins des prospects et des clients avec l'aide d'une équipe compétente de techniciens;
- négocier au plus haut niveau avec les directions informatiques, financières et générales jusqu'à la conclusion d'un contrat.

Si vous êtes assurés de pouvoir remplir cette mission, merci de nous adresser une lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sous référence : M 23, à SPERRY UNIVAC - Service du Personnel - 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX.
(réponse et discrétion assurées).

SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES
Siège à Paris, filiale d'un groupe de dimension internationale recherche :

INGENIEUR D'AFFAIRES

SA MISSION, assurer le développement d'un centre de profit, fournisseur de prestations dans le secteur du transport et du tourisme.

SON PROFIL :
- une aptitude à négocier face à des interlocuteurs de haut niveau, tant en France qu'à l'Etranger,
- une expérience commerciale dans le domaine informatique (Hard ou Soft) ou dans le domaine du tourisme,
- une formation supérieure (grande école commerciale ou équivalent),
- âge : 30 ans minimum,
- anglais obligatoire.

Rémunération élevée et perspectives d'évolution importantes pour candidat de valeur.

Ecrire s/réf. 8180 à P. LICHAU S.A. BP 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

DIEBOLD FRANCE
recherche

INGÉNIEURS CONSEILS

Diplômés Grandes Ecoles

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseils en Informatique de Gestion. Notre développement nous amène à rechercher des Hommes de potentiel élevé, désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité pour effectuer des interventions très diverses, mais toujours de haut niveau.

Les candidats devront nous apporter une expérience pratique dans au moins l'une des disciplines suivantes :
- AUDIT INFORMATIQUE
- ARCHITECTURE DE SYSTEMES
- ANALYSE DE SYSTEMES
- TELETRAITEMENT
- TELECOMMUNICATION
- TRAITEMENT DE TEXTES

Cette expérience de plusieurs années aura été acquise soit dans une entreprise industrielle, soit chez un constructeur, soit dans un cabinet de conseil.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boétie - 75008 PARIS.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL PARIS (17e)
Secteur : ASSURANCES
équipé de : IBM 370/138 et 148/VM/CMS
(IBM 3031 fin 1979) + TP
recherche

programmeurs-analystes

- GAP II
- PL/1 avec si possible CICS et DL/1
- Nécessairement expérimentés ils devront s'intégrer à un équipe jeune, gérant des projets variés.

Adresser C.V. et prétentions annuelles à :
D. DERYNCK
118, rue de Tocqueville - 75017 PARIS

PREPARATEURS III
EN CHAUDRONNERIE ET OUTILLAGE CORRESPONDANT

PREPARATEURS III
EN MECANIQUE

Connaissant matériel moderne de reproduction, programmation, etc.
Adresser C.V. et prétentions à ATS
15, avenue Victor Hugo 75116 - PARIS

---

ingénieur chef de projet informatique

La Division Après-Vente d'une Importante Société de Constructions Aéronautiques recherche un Ingénieur Grande Ecole (sup Aéro, Centrale, Mines, Ponts, Télécom, Sup Elec) pour son Service Informatique.

Agé de 38 ans environ, le candidat devra posséder une expérience significative dans une fonction analogue (Constructeur, utilisateur ou Société de Services).

La connaissance des grands systèmes IBM, de PL1 et d'IMS est nécessaire.
Des connaissances supplémentaires en GAP 2 et petits systèmes seraient appréciées.
Lieu de travail : Vélizy.
Déplacements possibles : Bordeaux et USA.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.01/CP/188 à ADEQUATION Conseil en Recrutement 54, av. de Versailles 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

UNILEVER FRANCE
recherche pour une de ses sociétés située à PARIS

Analyste de Gestion

Pour participer au développement de systèmes informatiques de gestion (analyse fonctionnelle et organique) centralisée ou sur mini-ordinateurs, et à des études d'organisation.

Le candidat retenu sera obligatoirement diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs (avec formation complémentaire en gestion) et aura déjà acquis une expérience professionnelle similaire d'au moins 2 ans. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Paris, avec possibilité de déplacements répétés en province.

Le salaire annuel, fonction de l'expérience, ne sera pas inférieur à 80.000 F.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions au Département Central du Personnel (réf. XIII/78) - 8, avenue Delcassé - 75384 Paris Cedex 08.

---

roussel-uclaf
recherche pour le SERVICE TRESORERIE de sa DIRECTION FINANCIERE

UN COLLABORATEUR

Il sera plus particulièrement appelé à s'intéresser à la gestion du risque de change dans le groupe et à la recherche de financements adaptés aux besoins des unités, tant en France qu'à l'étranger.

Par ailleurs, il participera aux principales missions du service (prévisions de trésorerie, change, relations bancaires, comptes clients).

Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur de gestion (HEC - ESSEC par exemple), possédant une bonne expérience bancaire internationale.
Anglais nécessaire, Allemand souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à A.M.P. sous référence 5620/0
40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS (qui trans.)

Dans le cadre de son développement en TELETRAITEMENT

DIDOT BOTTIN - Paris 15è

Leader dans le domaine de la composition programmée et de la gestion de fichiers d'abonnés, d'adhérents, prospects, etc...
recherche DES

ingénieurs-informaticiens

Chargés de développer de nouvelles applications sous CICS/VS, DL/1, en PL/1 sous HLPI ainsi que de transposer les applications existantes en Assembleur DOS/VS.
Ces postes conviendraient à des jeunes ingénieurs d'une ou deux années d'expérience désireux d'acquérir à terme des responsabilités dans des projets d'envergure.
Le dynamisme, un esprit ouvert sur l'analyse ainsi qu'une bonne connaissance des techniques citées seront les critères de notre choix.
Une formation complémentaire sera cependant assurée dans tous les cas.

pupitreur confirmé

2 ans expérience, niveau IUT ou équivalent pour IBM 370/148 - DOS/VS sous POWER - CICS/DL1.
Horaire 3X8 sur 5 jours.

Nombreux avantages sociaux - 5 semaines congés - Restaurant - Mutuelle - 13ème mois.

Adresser C.V. à Direction du Personnel - Sté DIDOT BOTTIN - 28, r. du Dr. Finlay 75738 Paris Cedex 15.

Nos recettes (C.A. 77 : 300MF) résultent de nombreuses transactions d'une valeur moyenne de 20F réparties entre une quarantaine de points de vente. Nous avons à exercer sur ces opérations un

contrôle de collecte

Rigoureux :
— Application des procédures.
— Détection et prévention des fraudes.
— Enquêtes sur les anomalies.

Nous recherchons un

CADRE FONCTIONNEL

pour accomplir ces missions.

L'activité est centrée sur la proche province Ouest et requiert mobilité et autonomie.
Le niveau de rémunération ne sera pas inférieur à 72.000 F/an.
Il est prévu que le titulaire dispose d'un véhicule de service.

Si vous êtes intéressé, envoyer C.V. à

L'OCEANE L'AQUITAINE

COFIROUTE
77, av. Raymond Poincaré
75116 Paris

ENTREPRISE BATIMENT T.C.E.
recherche
pour Région Parisienne

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

La fonction comprend :
— démarches commerciales ;
— coordination travaux ;
— situations ;
— mémoires ;
— règlements.

Formation ingénieur ou équivalent, expérience de quelques années entreprise bâtiment, si possible restauration entretien.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à :
GIRAM
29, rue Henri-Gautier - Z.I.
93000 BOBIGNY

Société de Conseil en commercialisation
Publicité, Promotion des ventes
Paris-8e
recherche

COLLABORATEUR

destiné à participer au développement de la société
Exp. indispensable : Chef de Groupe ou Directeur Commercial. Vocation : responsabilité de budgets Publicité et Promotion, relation avec les clients. Participation envisageable.

Env. lettre manuscrite et C.V. détaillé avec prét. sous n° 768959 M. REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	45,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

IRTE
CONSEILS ET RÉALISATIONS INFORMATIQUES
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Nous demandons :
— Formation commerciale ;
— Sens de la négociation ;
— Expérience réussie dans société similaire ;
— Volonté de réussir.

Nous offrons :
— Une équipe jeune et dynamique ;
— Perspectives d'avenir vers poste Directeur commercial ;
— Rémunération intéressante.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, 3, rue de Provence - 75009 PARIS.

attaché de direction informatique

Important Groupe du secteur tertiaire, nous recherchons un INGENIEUR GRANDE ECOLE pour notre Département Informatique.

Dépendant du Directeur Informatique, le candidat âgé de 35 ans environ, devra avoir une expérience solide en informatique de production (IBM 370/148, sous DOS.VS.CICS). La connaissance du secteur Etudes sera un atout supplémentaire.

Le poste pourra évoluer vers des responsabilités importantes.

Lieu de travail : PARIS (Nation).

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence 62.06/AD/166 à ADEQUATION. Conseil en Recrutement, 54, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

- Nous gérons un important patrimoine immobilier ;
- Nous gérons des opérations de construction à Paris et en Province ;
- Nous sommes aussi B.E.T.

Le Collaborateur

A QUI NOUS CONFIERONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS

Questions d'Assurance

devra :
- posséder une formation juridique supérieure,
- avoir passé quelques années dans un cabinet de courtage,
- posséder une solide expérience du service sinistres dans une compagnie.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous le n° 83.453 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LE LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue SUD-OUEST de PARIS, recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience

Pour les activités suivantes :
- logiciel système, principalement compilateurs
- logiciel d'application temps réel, en particulier téléphonie.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise - Nationalité française exigée.

Adresser C.V. et prétentions à L.C.T., 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78 - VELIZY - VILLACOUBLAY

RESPONSABLE EXPORTATION

- Vous avez une expérience de quelques années de la négociation commerciale dans le secteur des produits de consommation.
- Votre formation agronomique, votre pratique courante de la langue anglaise et peut-être vos connaissances dans les produits phytosanitaires vous ont permis d'acquérir cette expérience.
- Vous êtes décidé, dans un cadre élargi de responsabilités, à rejoindre une société à vocation internationale, au sein d'une équipe déjà constituée où vous pourrez vous exprimer.

LA QUINOLEINE, filiale du Groupe PHILIPS, vous offre immédiatement cette chance et vous demande de prendre contact avec son Directeur de l'Exportation : M. François CASTANIER, qui attend votre lettre manuscrite accompagnée de votre C.V., de votre photo et de la rémunération souhaitée.

Il s'engage à vous répondre personnellement et confidentiellement.

LA QUINOLEINE, 43, r. de Liège, 75008 Paris.

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS

POUR SUPPORT TECHNIQUE LOGICIEL

Formation : Grandes écoles.

Expérience : 2 à 5 ans dans le domaine de l'informatique ou débutants ayant bonnes connaissances de base en logiciel.

Fonction : Contrôle et suivi technique des produits logiciels nouveaux en clientèle. Gestion technique de l'état des produits.

Lieu de travail : LOUVECIENNES.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. ITC 2 à SEMS — Service du Personnel - 36/38, rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES.

BONGRAIN GERARD
recherche

chef de produits senior

- son dynamisme doit lui permettre d'intégrer une équipe Marketing performante et de participer à l'évolution et à la gestion de produits de forte notoriété sur les différents marchés Européens.
- Il doit avoir 30 ans minimum, une expérience confirmée de quelques années dans cette fonction pour des biens de grande consommation et si possible alimentaires, avec la pratique courante de l'Anglais.
- poste à pourvoir d'urgence.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 310-M (réponse et discrétion assurées)

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY 93340 LE RAINCY

CONSTRUCTEUR SPÉCIALISTE ROBINETTERIE NUCLÉAIRE
recherche
région parisienne
ou à terme Ouest de la France

UN INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

Formation E.C.P., A.M., I.N.S.A. (mécanique), E.N.S.I. de Nantes, Nancy, Poitiers ou équivalent anglais lu exigé.

Nous recherchons un INGENIEUR ayant une bonne formation technique de base et déjà une première expérience dans le domaine de l'assurance qualité.

Ecrire avec C.V. détaillé à R. GROSSARD 3, Villa George-Sand - 75016 PARIS, qui transmettra.

INSTITUTION DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES
recherche pour banlieue NORD

ANALYSTE PROGRAMMEUR

COBOL ANS 370/115

2 ans expérience minimum R.P.G. II souhaités.

Envoyer curric. vitae détaillé et prétentions à : A.P.C., 2, avenue du 8-Mai-1945 95202 SARCELLES CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche pour son Service

Micro-Électronique

RESPONSABLE

ATELIER SÉRIE

(Niveau V)

— Niveau BAC F2 ou F3 minimum.
— Expérience de l'encadrement et de la gestion de production (3 ans mini).
— Sens des relations humaines.
— Anglais lu souhaité.

Lieu de travail : banlieue SUD.

Ecrire avec C.V. à n° 83.925 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

THAÏS 2

apporte chaque matin, par télex, des conseils boursiers, élaborés par une méthode informatique exclusive, relatifs :
— aux soft commodities (cacao, café, sucre...),
— aux monnaies (Franc, Livre, Yen, Mark...),
— aux métaux (Or, Argent, Cuivre, Etain...).

Si vous êtes introduits auprès de :
— responsables d'achats,
— directeurs financiers,
— traders,
— services bancaires.

Chaque nouvel adhérent que vous apporterez vous sera rémunéré par un pourcentage mensuel cumulable.

INTÉRESSÉ ?

Ecrivez à l'attention de M. CREMEL, à
ORDITEC SYSTÈMES
15, rue Vignon, 75008 PARIS.

ANCIEN

interne
chef de clinique assistant

DES HOPITAUX DE PARIS

Votre expérience clinique, votre rigueur scientifique, votre connaissance des problèmes de la politique de santé,
peuvent nous aider au sein du Département Médical
d'un GRAND GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
à réaliser des
ESSAIS CLINIQUES DE HAUT NIVEAU,
à
AMELIORER L'INFORMATION MEDICALE
et à étudier de façon fructueuse les
PROBLEMES DE SANTE.
Cette activité est compatible avec un exercice clinique.

SI INTERESSE, écrire avec C.V., photo récente à No 83.446, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPEMENT D'ASSURANCES
recherche
pour son département sinistres

4 GESTIONNAIRES DÉBUTANTS

FORMATION :
maîtrise en droit privé minimum (options droit des assurances et droit de la construction appréciées).

FONCTIONS :
ils seront chargés, au sein d'une équipe, du suivi et du règlement de dossiers sinistres de la construction (amiables et contentieux).
Avantages sociaux.

Env. C.V., photo et prétent. sous le n° 10.231 à : EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney. — 75002 PARIS

GROUPE PRODUITS CHIMIQUES PARIS OUEST
recherche

UN ASSISTANT ADMINISTRATIF

INSEAD ou équivalent

Anglais courant indispensable. Poste évolutif. Env. C.V., photo et prétentions sous n° T 08962 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société Parisienne de service à Etablissements multiples RECHERCHE SON
AUDIT INTERNE
Niveau BTS COMPTABLE/DUT ou équivalent. Déplacements fréquents.
Adress. C.V. lettre manuscrite à THOR PUBLICITE, 38, rue des Bourdonnais, PARIS (1er).

Centre Médico-Chirurgical de la Porte de Choisy, 15, aven. de la Porte-de-Choisy, PARIS-13e, Mo Porte-de-Choisy, recherche
INFIRMIER (IÈRE) PANSEUR (EUSE)
DIPLOME (E). Se présenter Bureau du Personnel.

Laboratoire pharmaceutique équipé d'un IBM 32 rch.
son RESPONSABLE D'ANALYSE PROGRAMMATION
DE PREFERENCE DEBUTANT.
Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo récente à : Laboratoires NEGMA, rue Fourny, ZAC, 78530 BUC.

CAISSE RETRAITE recherche pour son SIEGE A PARIS (8e)
CHEF COMPTABLE
Diplôme exigé certificat comptable du D.E.C.S. Ecrire avec C.V., photo et prétentions HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous référ. 30758.

AT 3 ÉLECTRONICIENS
Logique, service maintenance. C. FREEMAN - 285-59-53.

BANQUE PRIVEE rech. pour Paris
ATTACHÉ COMMERCIAL
pour responsabilité et développement d'un bureau.
Envoy. lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à T 08.956 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SERVICE DOCUMENTATION PARIS-14e recherche
DOCUMENTALISTE
— Formation technique domaine mécanique, électricité, niveau maîtrise.
— Solide connaissance anglais, allemand.
— Expérience professionnelle appréciée.
— Nombreux avantages sociaux.
— Horaires à la carte.
Adress. C.V. et prétent. sa réf. 1.496 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche pour ses laboratoires d'études
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
— Débutant ou avec quelques années d'expérience.
— Diplômé ESE, ENSI, ou équivalent.
Pour études et développement d'équipements aéronautiques.
Bonnes connaissances des asservissements et de l'électronique numérique.
Ecrire avec C.V. Service du Personnel, B.P. 74, 91301 MASSY.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS sur HONEYWELL BULL 34 COBOL sous GCOS.
ALPHA E.T.T. 22, rue d'Athènes (9e). 526-63-31/874-51-95.

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS, recherche, disponibles rapidement,
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Tél. 225-13-46/359-27-90
● PL I + IMS DB/DC
● ASM/COBOL + CICS.
Tél. 225-13-46/359-27-90 ou envoyer C.V.

Prof. phy.-ch., prof. anglais exp. 2e cycle. Ecrire Cours B.-Palissy, 94 Boissy-Saint-Léger.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Diplômés grandes écoles débutants, susceptibles, après formation :
— de réaliser des études en laboratoire. (réf. 11)
— d'effectuer des travaux sur antennes et hyperfréquences. Nombreux déplacem. France, étranger. Anglais nécessaire. (réf. 19)
Adresser C.V. détaillé (en précisant la référ.) à TH.-C.S.F. Division faisceaux hertziens. Service recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Impte filiale group. allemand recherche pour service informatique situé zone industrielle de CHELLES-77 et utilisant UNIVAC 90/30 avec Télé-Traitement
UN PROGRAMMEUR
avec évolution possible vers analyse. Bon niveau, jeune,
— D.U.T. Informatique.
— Connaissant COBOL.
Env. C.V. et lettre manuscr. à no T 08951 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Organisme National d'Etudes situé à Paris recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES (Hme)
30 ANS MINIMUM
● Niveau E.S.C. ou similaire. Libre très rapidement.
● Expérience requise : connaiss. prat. du commerce et de la distribut., not. d'urbanisme.
● Qualités dem. : gde puiss. de travail, facilité d'adaptat., sachant parfaitement rédiger et parler en public
DEPLACEMENTS FREQUENTS
Adress. C.V. et prétentions à : CECOD, Direction des Etudes, 2, pl. de la Bourse, 75002 Paris.

URGENT pour CLAMART
OPÉRATEUR-PUPITREUR
IBM 370/115 DOS/POWER
Tél. pour R.-V. 735-96-50

HOTEL BURGUNDY
8, rue Duphot, 8e. Mo Madeleine Tél. 260-94-32 recherche
RECEPTIONNAIRE qualifiée Place stable

ECOLE LANGUES cherche
PROF. ANGLAIS ou ALLEMAND
Pour enseigner langue maternelle. Tél. pr rend.-vs : 508-08-50

IMPTE SOCIETE PARIS 16e recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL - ANS - DL 1 - CICS
Gestion administrative et industrielle. Adresser C.V., prét. et photo, sous réf. 1864, à SPERAR - 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

ORGANISME SOCIAL recherche
RÉDACTEUR (TRICE) JURIDIQUE
niveau DEUG, première expér. professionnelle souhaitée. Libéré O.M. Horaire 40 h X 5. *Restaurant d'entreprise.* Adresser C.V. et prétentions, à no T 08915 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Nous sommes une société française de première importance
Nous recherchons
QUELQUES
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS
Nous leur offrons :
— Une formation complète
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Envoyer C.V. et photo, à no 4.334, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité

CENTRE HOSPITALIER de COURBEVOIE (92) 30, rue Kilford, recrute INFIRMIERE D.E. de bloc opératoire. Tél. : 788-82-55.

FRANCO-ANGLAISE DE LEVAGE rech. pour nouvelle implantation Z.I. à Louvres (95), voie no 2, tél. 468-96-00
CHEF COMPTABLE
expérimenté : paye, déclarations soc. ... comptab. gén., anal., comptab. anglo-saxonne et not. angl. appréciées. Env. C.V. à Direction générale, [illegible] Salengro, 95120 [illegible]

Ds le cadre du développement de ses systèmes et applications
TIME-SHARING
LE CERG
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Haut niveau
Ce poste conviendrait particulièrement à un JEUNE INGENIEUR, intéressé tant par le système que par le développement d'applications. Il aura pour tâche première d'assister le respons. système, connaissance BASIC appréciée. Env. C.V., prét., à M. Demarle, Sté CERG, 2, av. Laurent-Cély, 92606 ASNIERES

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recrute par concours
5 ASSISTANTS TECHN.
Le concours est du niveau du bac de mathématiques élémentaires de l'enseignement secondaire.
ECRIRE : O.P.H.L.M.V.P. Bureau des Personnels 49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 PARIS Cedex 05
Clôture des inscriptions, 17-11-78

Si vous avez l'expérience confirmée d'un service Titres domiciliés ou d'un service Financier, vous êtes le
COLLABORATEUR
que nous recherchons
Un bon niveau de connaissances comptables est indispensable pour réussir dans le poste. Adr. lettre manuscrite, C.V. et prét., à 310, FERRAND, 98, rue de la Victoire, Paris-9e, qui tr.

ORGINFO
rech., URGENT
ANALYSTES PROGRAMMEURS
IBM - CII HB - MINI
COBOL GAP BASIC
DL1 CICS très apprécié.
1 an expér. minimum.
Ecrire avec C.V. ORGINFO, 61, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

Importante Société Banlieue Nord-Ouest de PARIS
DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL
Formation lycée technique. Etat BTS-DUT en électricité. Env. C.V., photo et prétentions à no 49.709 B à BLEU 17, rue Lebel, 94-Vincennes.

Recherchons
CADRE ADMINISTRATIF
pour gestion organisme social et animation secrétariat, niv. lic. ou dipl. équival. Env. cand. manusc., C.V., réf. sér. en matière sociale et encadrement avant le 5 novembre à ADAS-INRA, 6, passage Tenaille, 75014 PARIS.

Entreprise TRAVAUX PUBLICS recherche ancien élève HEC, SUP. CO. ou équivalent, 40 ans minimum, pour relations commerciales et suivi des rentrées de fonds clients. Adresser C.V. et prét. à Mme Casanova, 153, rue de la Pompe, 75016 PARIS.

Ville 12.000 hab. Ouest Paris rech. COORDONNATEUR Position cadre, sal. brut 4.500 F, 10 à 15 ans d'exp. pratique exig. CAPASE ou cycle CAPASE. Non expérimenté s'abstenir. Poste à pourvoir immédiatement. Date limite candidature : 8 novembre - Président Office culturel, mairie de CARRIERES-sur-SEINE 78420.

Entreprise industrielle banlieue OUEST (Argenteuil) Effectif : 450, recherche
CHEF DU PERSONNEL
Responsable gestion administrative et relations humaines. Candidats confirmés par plusieurs années en milieu industriel. Adr. C.V. et photo à S.P.I., B.P. 5 - 95872 BEZONS.

INFORMATIS
pour projets internationaux IRIS 50-MITRA-SOLAR-INTEL 80
INGÉNIEURS LOGICIELS
3 à 4 ans d'expérience
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
(X-ECP-ESE-SUP AERO)
Formation assurée
26, rue Daubenton - 5e - 337-99-22

Société d'Expertise comptable recherche
COLLABORATEUR
Possédant formation d'Ingénieur Grandes Ecoles et poursuivant études d'Expertise comptable pour être appelé ultérieurement à FONCTION DE DIRECTION.
Ecrire à S.F.E.C.F., 2, avenue HOCHE, PARIS-8e.

ATESMA
86, rue Michel-Ange, Paris-16e. Tél. : 743-12-24 et +, recherche pour déplacements
JEUNES INGÉNIEURS
E.N.I.C.A. - ENSMA - A.M. SUP. AERO ETACA.

Rech. pour Plate-forme
SPÉCIALISTES INGÉNIEURS MÉCANICIENS
Moteurs rotatifs, turbines et compresseurs.
Se prés. av. réf. A.S. Industrie, 8, bd Voltaire, Paris (11e) Métro République - 805-88-75

IMPORTANTE MAISON
ÉDITION
recherche
JOURNALISTE EXPERIMENTE
pour assurer cellule de rédaction de textes historiques, vulgarisation scientifique et faits divers...
Envoyer curric. vitae détaillé et prétent. à ORBIS-MP, [illegible] Paris-8e.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

secrétaires

IMPACT-FCB

l'une des premières agences de publicité en France, cherche pour son siège, 30, avenue de Friedland à PARIS une

secrétaire hôtesse

Ce poste convient à une jeune femme maîtrisant bien les techniques du secrétariat et parlant l'anglais couramment.
Elle est à la fois la secrétaire du président pour une part de son temps, mais surtout la « maîtresse de maison » de l'agence :
- Elle accueille les clients et les visiteurs.
- Elle organise des réceptions.
- Elle coordonne les mouvements du personnel de l'agence.

Les qualités de présentation, de sérieux et d'amabilité de la jeune femme que nous cherchons sont indispensables pour la bonne image de marque de l'agence.
La rémunération annuelle proposée n'est pas inférieure à 65.000 F.
Veuillez adresser votre curriculum vitae, une photo et une lettre manuscrite à Béatrice du COUDRET, à PARIS, ss la réf. 101 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris
24 rue de metz 31000 toulouse

Emplois et Carrières

UNESCO PARIS

recherche

Secrétaires bilingues

Anglais-Français
Français-Anglais

Sténo 90 m/m - Dactylo 50 m/m
Etudes secondaires
Au moins deux ans d'expérience

Salaire de début suivant expérience (entre 49 314 et 54 287 F net, par an)

Adresser candidature à : Bureau du Personnel, UNESCO
7, place de Fontenoy,
75700 PARIS, France.

Organisme d'Etudes recherche pour poste comportant secrétariat, gestion fichier, contacts :

SECRÉTAIRE ASSISTANTE
NON DEBUTANTE

capable d'initiatives et d'autonomie.

Etudes supérieures et langues étrangères appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE, n° T 008945 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous sommes une société jeune en pleine expansion qui commercialisera dans 3 ou 4 mois différents produits dans différents secteurs qui vont bouleverser nos habitudes et notre structure interne.

Si vous avez l'âme d'une :

SECRÉTAIRE
D'ORGANISATION
avec plusieurs années d'expérience import, export, fabrication, parlant et écrivant l'anglais couramment et sachant taper à la machine.

Ecrivez-nous avec C.V. + photo (retournée) s/réf. 1.493 M. à : SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Ce que nous vous proposons : Un emploi à mi-temps. 2.600 F par mois.

APSIDE
recherche
pour contrat 18 mois à KARLSRUHE (R.F.A.)

DACTYLO
— Petit secrétariat informatique.
— Anglais courant. Milieu international.

Ecrire :
40, rue de Ponthieu, Paris-8e. 225-12-46 - 359-27-00, pour R.-Vs.

Agence de Publicité recherche : SECRETAIRE DE DIRECTION Sténodactylo, bilingue confirmée. Bonne culture générale. Vigilante, capable d'initiatives, gde disponibilité esprit et horaire. Salaire à débattre.
Le poste est à pourvoir rapid. Envoyer C.V. à TRIPLAY, 9, rue Daru, 75008 PARIS, qui transmettra.

Sté Edit. Publ. centre Paris cherche Secrétaire haut niveau, technicienne de publicité. Habitude contacts médias et clients. Expér. exigée : 5 ans. Ecr. av. C.V., prétent. et ph. à O.T.J.P., B.P. 137 75023 PARIS CEDEX 01.

Pr frappe MATH et trav. EDITION, ch. plusieurs DACTYLOS. EUPHORION, 31, r. Dauphine-6e

STAGES SECRÉTAIRES TRILINGUES
rémunérés par l'Etat
Bonne connaissance anglais + une autre langue étrangère.
Bonne notion sténodactylo.
Bonne présentation
Tél. 379-97-68 (poste 30)

capitaux ou proposit. com.

Achète société en difficultés secteur prêt-à-porter confection textile, usine de fabrication. B.P. SOBEL, 108, r. Oberkampf. 75011 PARIS Tél. : 355-46-90.

URGT. P. ch. 10 000 F pr instal. artisan 052-27-42 Gilles, 30, sente des Platanes, 78 CRESSELY

Agent Cial, 31 a., national. ital. + lang. franç., allem., implanté en RFA pr import-export Italie, Allemagne, mat. plastiq., désire étendre activités au serv. entreprises françaises à vocation et potentiel d'exportation. Ecrire n° 769.054, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CAPITAUX DISPONIBLES s/GARANTIE HYPOTHECAIRE TAUX 8,50 % E.F.I.C. TEL. 500-37-22, 15, rue Le Sueur, 75116 PARIS

Pour développement exclusivité dans loisirs cherchons 80.000 F s/6 mois. Bonne rémunération Tél. : 542-21-43.

cours et leçons

Dessin, Peinture, par un artiste peintre, anc. élève éc. B. Arts, Paris, tit. DUEL philo. : enfts, adultes. - Téléphone : 645-09-77.

traductions

Demande

Trad. exp. 28 a., tril. (tch., russe) niv. maît. Sc. écon. ch. trad. technico-éco Ecr Mme Fournier 21, quai de l'Oise, 75019 PARIS

Traductions non techniques français-anglais/anglais-français par équipe bilingue. - Tél. 531-94-90

propositions diverses

DEUX CADRES

RECRUTENT ENTREPRISE EN CROISSANCE POUR AMELIORER SA GESTION ET LE DEVELOPPEMENT DE SES MARCHES
— La différence de nos formations ;
— La diversité de nos expériences ;
— La complémentarité de nos aptitudes.

Notre habitude au travail d'équipe. GARANTISSENT le succès de notre emploi dans votre entreprise.

Nous étudierons vos propositions.

Adresser confidentiellement à HAVAS-CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous n° 64 773.

demandes d'emploi

J.F., 27 ans, maîtrise droit privé
- Stage départ. formation prof.
- 2 ans expér. comptabilité paye et gestion de personnel.

Dactylo, dynamique et organisée Etud. toutes propositions. SCHMIDT 4, rue de la Félicité 75017 PARIS. Tél. 380-22-16

JOURNALISTE spécialiste de la presse professionnelle, cherche poste de Directeur de l'information et des relations publiques dans organisme professionnel ou importante société. Ecr. n° 8220 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingénieur-chimiste organicien, docteur ès sciences physiques, ch. place chef de laboratoire d'analyse ou de mise au point en synthèse organique, industrie chimique ou pharmaceutique. Assisterai également direction technique ou scientifique. Sérieuses références. Région paris. Ecr. n° 8179 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 26 ans, dég. O.M., bac B+ 2 a. études sup. + 4 a. exp. profession. ds publicité, photo, rédaction, radio, ch. emploi st. à caractère créatif dans équiv. ou presse, édition. Bonne culture gén. Angl., Allem. L. GOSSET, 14, rue d'Andigné, 75016 Paris. Tél. 870-13-94. C.V. sur dem.

J.F., 28 ans, maîtrise enseignement DEA, lettres françaises et comparées 19e et 20e siècles, professorat français langue étrangère, diplômée de la chambre de commerce de Paris, 8 ans expérience secrétariat recherche poste enseignement mais étudierait toutes proposit. secteur relations publiques, tourisme. Ecrire sous références 7970 à P. LICHAU B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Jne ing. des Mines, compétence statistiques et économie, ch. travx tempor. ou à domicile. BALARD, 1, av. Observatoire, 6e

J.H., 20 ans, B.E.P. de commerce, lib. O.M., ch. pl. stab. Ecr. M. Barbat, 17, résid. Notre-Dame, 93 Blanc-Mesnil. 931-62-27

JEUNE FEMME, 34 ans, maîtrise de psych. et diplôme de l'Inst. de Psycho., formation clinique, travaillant dans le domaine de la pédagogie. Etudie toutes propositions, Paris et région paris., pour début 1979. Ecr. n° 8299 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune fille, 25 ans, diplôme maîtrise de protection à l'environnement. Rech. emploi en rapp. Ecrire Mlle MARIETTE, 11, rue du Pressoir, 75020 Paris

INGENIEUR ELECTRONICIEN 34 a., 9 a. exp. indust. circuits et systèmes anal. et digitaux. Libre de suite. Ecr. FABRIZI, 15, rue du Petit-Musc., Paris-4e

DIRECTEUR COMMERCIAL
30 ans, très dynamique, 6 ans d'Afrique Occidentale, français, anglais, allemand et espagnol, cherche nouveau poste semblable à hautes responsabilités, soit en Afrique francophone (à la rigueur anglophone) ou bien en Amérique Centrale et Latine (y compris les Caribiques) ou à Tahiti.

Libre en principe à partir de juin (éventuellement plus tôt). 1979. Offres à faire parvenir sous n° 8298 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGÉNIEUR GÉOLOGUE
grande école 28 ans, 3 a. expér. prof., anglais cour., ch. poste à responsabilités. Ecr. n° 199 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Controller ht niv. Excell. maît. comptabil. française/anglo sax. ch. pl. temps partiel/mi-temps. Ecr. n° 200 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COMPTABLE 1 J. femme 30 ans
10 ans d'exp. en comptabilité générale, ch. poste tps partiel ou complet. - Tél. : 935-81-75.

De RETOUR du BRÉSIL
H. 40 ans, COMMERCIAL, exp. marketing et commerce international, étudie toutes proposit. Ecr. n° T 08954 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F., 31 a., lic. psycho., biblio., docum., bne rédact. b. contact, dactylo début., ch. poste stable. Ecrire : M. GROSGEAN, 45, rue Marx-Dormoy Paris-18e.

J.H. 23 a., maît droit, DECS en cours, angl. étud ttes prop. cabin. jur., fiscal, compt., immob. Ecr. n° 208, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Hme 57 ans, bonne présentation cherche emploi de VRP, 20 ans de références. Tél : 383-68-84.

Anc. réd. en chef, crit. de cinéma, dipl. d'étud. sup. de journ., lic. en théologie, connaissant le grec moderne, cherche emploi. Ecrire Constantin Papadopoulos, 15, rue Danton, 92 VANVES.

JEUNE INGENIEUR AM+IAE cherche poste en Afrique noire francophone. Tél. : 384-05-14.

JOURNALISTE PROFESSION. chronique, billet, recension de livres, reportages, interviews, initié au secrétariat de rédaction, conn. à la perfection une des princip. langues de l'Europe de l'Est, 41 ans, marié 2 enfts, ét. ttes prop presse et édition. Ecr. n° 195 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JH 28 a lic sc éco + sc po + IAE, angl. 2 a exp. afr + st inf, ét ttes prop bques et entrep Fr. et étr. Ecr. n° 212, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire BTS secrét. direct. trilingue + chambre commerce britannique/italienne ch. poste fixe Paris ou proche banlieue. Tél. : 567-59-63.

Recherche trav. DACTYLO, français-anglais. Sur place ou domicile. - Téléph. : 583-78-10

Docteur en Génie Biologique 34 a., format. ingén. chimiste + génie biologique 6 a. expér. au Canada et Etats-Unis, ch. pl. à responsabilité ds industr. chimique ou pharmaceutique ou Enseignement supérieur. Région Paris. Sérieuses références. Ecr. n° T 08965 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. H. 29 ans, célib., niveau étud. supér. Ex-cadre, ch. poste non conv. et non rout. Si poss. en rapp av. ph. ou ch. Lib. voyag. Ecr. n° 223, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Homme recherche TOUT EMPLOI Tél. lundi, mardi au 523-25-66

SUP. de CO
39 ans
GESTIONNAIRE

cherche poste
GERANT ou DIRECTEUR ADJOINT DANS PETITE ENTREPRISE A DEVELOPPER OU A REORGANISER.

Réponse assurée.

Ecrire n° 85.235 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MARKETING MANAGER
36 ans, E.S.S.E.C., anglais, espagnol
— 4 ans de conseil en entreprises ;
— 6 ans de direction marketing d'une filiale française d'une multinationale U.S. ;
— grande compétence en technique de marketing ;
— excellente compréhension des consommateurs et des problèmes de terrain ;
— bon animateur, capacité de formateur importante.

Je recherche un poste de Direction du Marketing ou de conseil en Direction Générale en région parisienne.

Ecrire n° 8.296, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

JOURNALISTE, 33 ans

Grand reporter, 10 ans d'expérience internationale, presse écrite, parlée, télévisée examinerait toute proposition pour poste à responsabilité dans la presse, relations extérieures dans grande entreprise, tourisme.

Ecrire n° 196, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE
Licenciée ès sciences - 10 ans d'expérience

Spécialisée en Interrogation bases de données, dictionnaire de données, Thesaurus, analyse, promotion systèmes documentaires.

Recherche poste dans service information, documentation ou brevets.

Ecrire n° 8236 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

E.S.C.
Ex-Consultant d'Entreprises
Depuis 1974 en Amérique Sud/Nord + Asie

Langues étrangères : espagnol, anglais, portugais

recherche
REPRESENTATION A L'ETRANGER
Toutes offres seront étudiées avec soin.

Ecrire n° 85.236 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN
Diplômé ENI - 28 ans - Langue anglaise
3 ans expérience dans la construction mécanique de série
recherche POSTE RESPONSABILITÉS FABRICATION ou MÉTHODES
Importante ou moyenne entreprise.
Région indifférente - Libre rapidement.
Ecrire à N° 83.703, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes cherche emplois pour

AIDES-COMPTABLES (H. et F.)
connaissant comptabilité générale, usuelle, ainsi que la dactylographie.

EMPLOYES DE SERVICE COMMERCIAL (H. et F.)
connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie.

Disponibles immédiatement.
Tél. : 735-18-30, poste 82.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CHEF DE SERVICE EXPORT. — 32 ans, ESCP option commerce internat. Anglais, espagnol courants, 8 ans d'expérience professionnelle dans l'exportation (administration des ventes, marketing industriel, négociations de marché en France et à l'étranger, etc...).

RECHERCHE : situation similaire France, Espagne (Section BCO/JCB).

CADRE ORDONNANCEMENT. — 36 ans, Pos. II, responsable adm., organis., gest., ordo central, planning central, lancement, B.M.O., appro., gest. stock, magasin. 7 ans expér. milieu automobile, 5 ans aéronautiq. Notions anglais, italien.

ETUDIERAIT : ttes propositions organis./gestion France, étranger (Section BCO/JB).

DOCUMENTALISTE DIPLOMEE — Cadre. 12 ans d'expérience professionnelle : conseils d'organisation, pétrole, transports maritimes, expérience création d'un service documentation. Anglais courant, bnes notions russe.

RECHERCHE : emploi stable. Serait partic. intéressée par la création d'un serv. d'informations économiques et générales. Secteur professionnel indifférent (Section F).

JURISTE. — 27 ans. Diplômé licence ès lettres, DEA droit expér. 5 ans d'entreprise et de cabinet, gestion content. rédactino. Anglais courant.
ETUDIE : ttes proposit. (Section BOO/DE).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

INGÉNIEUR ARTS ET METIERS ET INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
35 ans

Expérience marketing, conseil en organisation industrielle et administrative, direction P.M.I., séjour 3 ans U.S.A., conseil à l'exportation et procédure et COFACE, allemand lu.

Recherche
poste correspondant à ses possibilités variées
Bon contact humain

Ecrire sous le n° T 008963 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

POLYTECHNICIEN 33 ans

ayant acquis une solide expérience dans la conception technique et le marketing de nouveaux services, recherche une fonction de responsabilité technico-commercial. Récente carrière comprend nombreux séjours à l'étranger dont plusieurs années aux ETATS-UNIS.

Ecrire sous le n° T 08919 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE CORROSION 32 ANS

10 ans expérience internationale (laboratoire recherche, chantier en construction, conseil entreprise) cherche contrat courte ou longue durée FRANCE ou ETRANGER.

Ecrire n° T 08963 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Jeune Fille 28 ans
— anglais, italien courants ;
— bachelière, sans des relations ;
— AIMANT VOYAGER ;
— excellente présentation ;
— capable initiatives

recherche
travail intéressant - NON SEDENTAIRE.

Ecrire n° T 08955 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.H. 26 a., maîtr. droit privé, 5 a. expér. fiscalité immobilière entreprise et success. Libre de 14 h. 30 à 19 h. 30, ét. ttes prop. Téléph. : 555-17-43, le matin.

DOCTEUR ES LETTRES J.H. 28 a., cél. Dipl. IEP Paris, section PES. 3 ans exp. pédagog. Afrique du Nord. Efficace, discret, écrivant facilement, étud. ttes proposit. en rapport av. formation comme secrétaire part., rédacteur, assistant, relat. publ. Ecr. n° T 08952 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

EXPERT COMPTABLE
Doct. Sc. Eco. Lic. Droit Exp. Fiduc. et société Anglais/Allemand.
Etud. ttes proposit. en rapport. Ecr. n° 85241 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

M., 53, sér. réf., rech. empl. de respons. financ. et administ. Accept. éventuel. autres offres. Libre de suite (urgent). Ecr. n° 6 934, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR A.M. - 30 ans
résultats ds nombrx domaines : techn. achats, rech., bur. d'Et., innovation, organisat., négociat. technico-commerc. haut niveau, rech. emploi à Paris. Ecr. n° T 08914 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

BETON et INFORMATIQUE DESSIN AUTOMATIQUE
Analyste indépendant, spécialisé en béton armé, constructions métalliques et industrialisées, topographie et dessin automatique
Je peux vous aider à concevoir et à réaliser tous vos projets informatiques
M. PEREZ Le Petit Gironville 91720 MAISSE. Tél. : 499-41-97.

ÉCONOMISTE DOCUMENTALISTE
CONFIRMEE
désire trouver poste de recherche Paris. Ecr. Ricard M., 7, rue Berthe, 75018 Paris.

NÉGOCIATEUR PROJETS
pays arabe, Libye, Français, ingénieur, trilingue, angl., arabe. Ecr. n° T 008944 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ÉDITION
J.F. 29 a., maîtrise ès lettres, niveau agrégé, stages dactylo et secrétariat de fabrication, expér. rédaction, compte rendu de lecture pr gd club de livres, ch. poste édition : Secrétaire d'édition, assistante littéraire ou autre. Ecr. : Mlle THEODOLIN, 91, r. de Javel, 75015 PARIS Téléph. : 578-78-53

CADRE COMMERCIAL 33 a.
8 ans d'expér. gde distribution supermarché, secteur textile, rech. pl. à resp. même dans créneau différent Référ. rég Paris. Ecr. n° T 08964 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F. 23 ans, dég. O.M.
D.E.C.S. COMPTABLE
3 ANS PRATIQUE
LIBRE DE SUITE
Pr RV, M. CHAUVAT, 236-68-72

Autodidacte 56 ans
Anc. Commissaire aux Comptes Cadre administratif et comptab. Droit des Stés. Assemblées générales. Suite divergences de vues avec nouvelle direction. Serait libre sous 3 mois.

Ecr. n° 207, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JOURNALISTE
spécialiste de la presse professionnelle
ch. poste de Directeur de l'information et des Relations publiques dans organisme professionnel ou importante société.

Ecr. n° 8220, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

représent. demande

AGENT COMMERICAL LIBRE bien introd. station serv., bureau tabac, cherche représentat. rég. Rhones, Alpes et Sud. Téléphone : (78) 69-32-17, le soir.

Jne représentant ch. place dans prêt-à-porter ou parfumerie, de préférence fixe + commission, Voiture société. Ecr. H 5.400 HAVAS BORDEAUX ou téléphoner 33-17-01 Bordeaux.

travaux à façon

Entreprise, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux de peinture, décoration, coordination, tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-30-02.

PEINTRES
10 ans d'expérience à votre service. Devis gratuit. T. 844-54-60.

I.F.T. 10, rue Saint-Marc, 75002 PARIS
Tous travaux dactylographiques sur IBM direction et sphères. Tarifs dégressifs selon urgence. 233-59-93, 236-84-21, Télex 230397.

PEINTRES LA PIECE A PARTIR DE 400 F H.T. DEVIS GRATUIT - 844-54-60

formation professionnelle

L'I.F.E.R.P.

Institut de formation CONVENTIONNE par l'Etat fondé par les organisations professionnelles et inter-professionnelles de la région parisienne propose :

AUX CADRES ET COLLABORATEURS à la recherche d'un emploi

DES STAGES CONVENTIONNES ET REMUNERES PAR L'ETAT

● ***Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel***

dans les domaines suivants :
— GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ;
— GESTION DE PRODUCTION ;
— GESTION COMMERCIALE.

Durée : 5 mois
Début du stage : 6 novembre 1978.
Réunion d'information : 26 octobre à 14 h. 30.

● ***Techniques de négociation commerciale***

Formation aux techniques de vente et de gestion commerciale.

Durée : 6 semaines.
Début du stage : 13 novembre 1978.
Réunion d'information : 6 novembre, 13 h. 30.

Renseignements : I.F.E.R.P.,
Tél. : 778-50-00, postes 55-48 et 55-49.
Berkeley Building, 19.29, rue Capitaine-Guynemer, 92081 PARIS - La Défense Cedex 19.

JEUNES DE 18 A 25 ANS
A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI
Si vous souhaitez devenir
COLLABORATEUR (TRICE) DE DIRECTION

Suivez le stage spécialisé organisé par la CEGOS. Vous serez rémunéré pendant les 4 mois de cette formation.
Téléphoner à Mlle VERHEE, CEGOS - IFOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES CEDEX.
Tél. : 772-31-32

travail à domicile

Demande

FRAPPE à domicile en français, anglais, allemand, sur IBM à sphère. - Téléphone : 208-54-26.

occasions

COMPRESSEURS
Gardén Denver SP1050 Q, 1973 avec moteur Diesel GM. Débit d'air 29,6 m3/mn 4 unités à 165 000 couronnes suédoises franco port Göteborg (Suède). JUMBOS Atlas Copco d'occasion ROC 302 et grand choix de matériel à air compr. Atlas Copco, Brorssons AB S-570 30 Mariannelund Telex 25505 BIMAB S.

autos-vente

+ de 16 C.V.

BUICK SKYHAWK
Coupé 76, état exceptionnel. Crédit possible. 222-91-16.

ROVER 3500 B.A. 78
14.000 km, garantie et crédit possible. 222-91-16.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 728 - 730
1978 peu roulé. garanties.
Auto-Paris-XVe. - Tél. 533-69-95

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

8, RUE DE LA PAIX 2 pièces 75 m2. M. NEVILLE - 579-17-34

3e arrdt.

BASTILLE
DUPLEX cuisine équipée, s. de bains couleur, tél.
— Liv. + chbre, 215.000 F.
— Liv. + 2 ch., terras., 295.000.
Propriétaire : 322-06-89.

4e arrdt.

26, rue des TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO au 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN
S/pl. tous les jours, 13 à 18 h.

BEAUBOURG - Grand standing, immeuble 18e, classé, ascens., 5 pces, réception 60 m², 2 bs. Prix justifié - Tél. : 278-07-84.

5e arrdt.

CENSIER - ODE. 42-70. Charme Sél. + 2 pces. Rénovation luxe.
COUR ROMANTIQUE

JARD. des PLANTES-POLIVEAU Imm. stdg, 3 p., living double, 40 m² + 1 chbre, s/cour-jardin. Placards. Etat neuf, CALME, SOLEIL - Téléphone 535-86-37.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.

11e arrdt.

Mo NATION, imm. pierre de T., 3 pièces, cuis., s. de bains, w.-c. 2e étg. 275.000. Gieri, 373-05-81.

12e arrdt.

DAUMESNIL - PLEIN CIEL, DUPLEX 110 m², JARDIN 50 m², 660.000 F box double - 742-67-56.

13e arrdt.

13e - Récent, Vue, Soleil, beau 2 pièces, parkg, téléph., moqu., 193.000 + 27.000 C.F. 535-56-92.

PARC MONTSOURIS (près) 3 pces, calme, charme, standg, jamais habité. Cuisine équipée. SERCO - 723-72-00.

14e arrdt.

191, RUE D'ALÉSIA
BEAU 6 PIECES, ét. élevé. Lundi, mardi, de 15 h. à 19 h.

15e arrdt.

2 mn Mo CONVENTION
3 P. entrée, cuis., cft, 3e étage, pierre de taille 260.000 F. - 331-86-22.

41, avenue FELIX-FAURE

Bel immeuble pierre de T. de qualité exceptionnelle, ascenseur, tapis escalier, concierge.

1) Living double + 2 chbres, 100 m² envir., cuisine, w.-c., bs moderne, chauff. cent., parfait état, moquette, tél., 2e étage.

2) Appartement identique à rénover, 3e étg. Voir propriétaire. S/pl., lundi, mardi, 14 h. 30-19 h.

19e arrdt.

LE BELVEDERE. Beau 2 pces, 44 m², tout confort, balc., gar. Tél. 244.000 F. T. 203-03-25, 14. à 21 h.

Buttes-Chaumont, 20' du parc. 2 pièces, tt conft, dans bel imm., 99.000 vu urgence. - 373-05-81.

BUTTES-CHAUMONT
avenue Simon-Bolivar, immeuble récent, 4 Pièces, bel agencement, étage élevé, balcons-terrasses, 2 sanitaires, grande cuisine. Téléphone : 522-43-52.

94 Val-de-Marne

R.E.R. à 300 METRES
3 et 4 P., immeuble neuf, 5e étg.
Crédit foncier
« Le parc du Val-de-Marne » Boissy-Saint-Léger. Sur place, 14-19 h. ou 723-72-00.

CRETEIL Univers. Mo 2' Stud. 1974, 30m², cft, calme, tél. R.-ch. 130.000 av. gar, 105.000 F sans. Bonnet 589-63-06. B. 954-90-20.

Mairie d'Ivry, vds, urgent, F 4, dble liv. + 2 chbr., tt cft, soleil, park., cave, dans résidence : 220.000 F. Téléphone : 672-36-31, ou : 727-57-72 (le soir).

NEUILLY - ST-JAMES
250 m2 entièrement sur jardin. MAGNIFIQUE RECEPTION + 3 chbres, box, chbre serv. Téléph. : 633-29-17 ou 577-38-38.

NEUILLY près BOIS. PIECES et DEBARRAS, cft, demi-sous-sol, s/jardin. Prix intéressant Tél. 256-02-08, de 11 h. à 13 h.

A VENDRE
RUEIL - MONT-VALERIEN
Appt 4 pces, cuis. équipée, loggia, balc. (Sud), parkg et box cave, résid. 1974, ascenseur. Téléph. après 19 h. : 977-36-78.

SAINT-CLOUD Propriétaire A saisir
Beau 4 pièces + 1 p. duplex, terrasse, vue, soleil, garage. 771-68-78 avant 11 h., apr. 17 h.

RUEIL LIMITE SURESNES
34, AV. DU 18-JUIN-1940
Imm. neuf habitable de suite. Du 2 au 6 P. avec terrasse. PERI Immobilier - 749-33-92.

78 - Yvelines

LE VESINET Centre - 4' RER Vds appt récent 5 p., gd cft. Av. 15 % de remise avant le 15-11. EXCLUSIVITE AGENCE DURAND - 966-08-48

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM CIMI
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

crédit foncier de france

tous crédits immobiliers



achat de neuf ou d'ancien
(avec ou sans aide de l'Etat)

construction d'une maison individuelle
(avec ou sans aide de l'Etat)

jusqu'à 80 % du prix

travaux d'amélioration
(avec ou sans aide de l'Etat)

R. BERCOS

• RÉGION PARISIENNE

PARIS 2e
14, rue des Capucines Tél. 260-35-30

PARIS 15e
8-10, bd de Vaugirard Tél. 273-88-00

CERGY
place de la Préfecture Tél. 030-43-48

CRETEIL
5, rue Charles-Gounod, près de la Préfecture Tél. 898-12-80

EVRY
Bd. de France Tél. 077-22-60 et 077-26-97

MEAUX
6, place Henri-IV Tél. 433-35-45

MELUN
32, rue Saint Étienne Tél. 437-11-85

VERSAILLES
32, rue du Mal Foch Tél. 950-10-66

• EN PROVINCE

A la Direction Départementale du Crédit Foncier de France la plus proche de votre domicile.

6e arrdt.

RUE DES SAINTS-PÈRES
IMMEUBLE DE 1850
Très beau **6 PCES** Plein ouest + service
Possible profession libérale
Tél. : 720-96-55, matin

RUE DANTON
300 M² Possibilité professionnel
Immeuble grand standing
567-22-88

SEVRES-BABYLONE
5 P. APPT AU CALME sur cour fleurie
633-29-17 - 577-38-38

CHERCHE-MIDI
75 M² sur jolie cour LIV. + 2 chbres
633-29-17 - 577-38-38

OBSERVATOIRE - 5 p., 135 m², stdg, 2 chb. s/jard. Observatoire. 950.000 F - 705-21-13.

7e arrdt.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
Très bel immeuble ancien
7 P. TERRASSES JOLIE VUE
DUPLEX PARFAIT ETAT, BEAUCOUP DE CHARME
633-29-17 - 577-38-38

CHAMP-DE-MARS
VUE directe, très BEL IMM., 4 p., tout conft, 1er ordre prof. libre, 1.250.000 F à débattre. Mardi et Mercredi, 13 à 18 h., 1, RUE DE BUENOS-AYRES.

CHAMBRE DEPUTES
STUDIO TOUT CONFT 46 m², 300.000 F. Tél. 256-05-95.

9e arrdt.

40, RUE CONDORCET
Bel appt, salle à manger, 2 chambres, bains, 130 m². Vis. mardi-mercredi, 14 à 18 heures.

9e Vue Sacré-Cœur. Beau 2 pces à rénover, possib. tt cft+balcon. Prix exceptionnel - 878-41-65.

ATELIER ARTISTE
+ 2 chambres à rénover, cadre verdure - 924-26-65 ou 208-87-87 le soir. Visite lundi et vendredi, 15 h. à 18 h. 30, 15, avenue FROCHOT.

10e arrdt.

BONNE-NOUVELLE
Bel imm. sur rue, soleil, 4e ét.
5 P. entrée, cuisine, bains, wc, chauff. cent., tél.
A rénover. + chbre de service.
3.400 F LE M²
51, RUE D'HAUTEVILLE
Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

16e arrdt.

LUBECK
Pptaire vd dans HOTEL PART. du XIXe, luxueux DUPLEX, vue sur jard. - 734-98-06. Heures burx. Mme BASTIDE

15, RUE DE L'AMIRAL-D'ESTAING
Pptaire vd dans Hôtel PARTIC. du XIXe, luxueux DUPLEX, vue sur jard. Me voir MARDI et MERCREDI, 14 h. 30 à 16 h. 30.

BD SUCHET
Partic. de préfér. à partic. vd dans imm. récent 3 pièces tout conft, bon ét. Tél., vue, soleil. Téléph. : 525-55-77

PORTE DAUPHINE (FOCH) Immeuble pierre de taille gd stand. Appt de réception, impeccable état, 7-8 p., 3 s. de bns, cuis., office, 2 chbres domestique, garage. 551-68-39. LE MATIN

IENA Emplacement 1er ordre
7 P., 220 m2, 2 bains, parfait état, 2 chambres service. Idéal profession libérale. - 555-82-33.

Métro POMPE - Récent
Ravissant 5 p. décoré, 130 m², impeccable. - Eicher, 359-99-69.

VILLA MONTMORENCY
S/jard., 2 appts dans H. P., vendus ensemble ou séparés.
1) R.-ch. : liv. dble, 2 chbres, s. de bains, cab. toilette, loggia, 175 m² + jardin - 1.250.000 F.
2) 1er étg. : livg dble, 2 chbres, bains, 100 m², 750.000 F.
Tél. après 18 heures : 325-82-66.

ENTRE FOCH ET V.-HUGO
hôtel particulier origin., luxueux 165 m² + garage et service. BOURDAIS 766-51-32 ORPI...

24, AV. TH.-GAUTIER
BEL APPARTEM. FAMILIAL GDE RECEPT. + 4 CHBRES. Visite mardi, 13 h. à 16 h. 30.

196, AV. VICTOR-HUGO
Imm. ancien GRD STANDING BEAU 5 Pces, environ 150 m2. S. de bns + s. de douche, cuis., chff. centr. individuel. Prévoir trx. S/pl. SAMEDI 10/12 h, 6e ét.

17e arrdt.

160, BOUL. PEREIRE
180 m², 5e étage, balcon sud, 4 chbres, 3 sanitaires, 2 serv. Ce jour, 14 h. 30 à 17 h. 30.

COURCELLES-PEREIRE
Très bel immeuble pierre de T. Luxueux, 7 pièces principales. Belle galerie, cuisine moderne céramique équipée, chauffage central individ., possibilité gar. Professions libérales acceptées. Parfait état.
Propriétaire : 747-98-55.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY PERRONET Près pte Ternes
Moderne. 5 P., bains, 110 m2. 3e étage. S/verdure. Parking. MICHEL et REYL - 265-90-05.

59, BD COMMAND.-CHARCOT
A NEUILLY Imm. gd standing Appt 6 p., 170 m2. Box. Chbre serv. Vis. s/pl. de 17 à 19 h., sauf samedi, dim.

BOULOGNE PRES BOIS 4 pces, confort
4e ét. ss ascenseur. 415.000 F. S/pl. sam. 21 de 14 à 17 h. 30, 38, rue de la Rochefoucauld.

MEUDON - BELLEVUE
Immeuble récent, gentil 4 pièces tt cft, vue dégagée, prix intéressant MARTIN Dr Droit 742-99-09 bureaux 775-95-63 (domicile).

NEUILLY/CHATEAU. - Hors classe., dernier étg., somptueux livg, 4 chbres, piscine, terrasse, box service, 3.900.000 F. - Exclusivité « TAC » - 329-33-30.

appartements occupés

MARAIS proche THORIGNY
Bel immeuble XVIIIe, caractère et bon standing. Beau 2 pièces, 43 m2, à moderniser. Haut de plafond. Occupé dame seule. Droit de reprise : 129.000 F. Crédit 80 %. Vr propriét. mardi, 17-19 h : 31, rue CHARLOT (4e)

viagers

LIBRE, Asnières, pr. gare, villa récente, grand séjour, cheminée, 150 m2 habitab., garage 2 voit., 2 têtes 80/83 ans, 500.000 F. + 3.250 rente. LODEL - 799-08-09.

Vendez rapidement. Conseil expertise indexation gratuit, discrétion. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire. - Tél. : 355-61-58.

constructions neuves

AZED S.A.
25-27, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.
Tél. 355-35-34 +
LA TRADITION DE LA QUALITE ET DE L'ELEGANCE AU MEILLEUR PRIX
5 IMMEUBLES
CONCUS POUR BIEN HABITER, BIEN VIVRE
VENEZ VOIR
• RESIDENCE RICHARD-LENOIR
51-55, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS
• LES JARDINS DE VOLTAIRE
68-70, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS
• RESIDENCE AMBROISE
16-18, rue de la Folie-Méricourt, 75011 PARIS
• RESIDENCE CLAUDE-DECAEN
60-64, rue Claude-Decaen, 75012 PARIS
• RESIDENCE CHEVALIER-DE-LAMARCK
85, rue Lamarck et angle rue Duhesme, 75018 PARIS.
NOUS VOUS ATTENDONS
25-27, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.
Tél. 355-35-34 +

VERSAILLES
réalisation de premier ordre : « VILLA DU ROI », 7, rue Exelmans. Jeudi à lundi, 14-19 h. ou Téléphone : 953-18-92.

XIIe - WATTIGNIES
à 300 mètres du bois de Vincennes. Appartement témoin, de 11 à 13 h.-14 à 19 h., 78, rue de Wattignies, ou Tél. : 340-24-29.

15e
52, RUE MADEMOISELLE
appartement avec jardin privatif. Renseignements sur place, tous les jours de 11 h. à 18 h. 30.
C.I.M.E. - 538-52-52.

immeubles

GERANT D'IMMEUBLE VEND RUE DU SENTIER, bon immeuble de rapport. Tél. : 271-63-12.

MONTREUIL
A vendre petit immeuble. Prix intéressant. Agence Immobilière s'abstenir. Ecr. no 218, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Offre

Paris

90 M² PLACE PEREIRE Imm. réc. Etage élevé Très beau salon, s. à manger, gde chbre, tél., balc. 2.400 F + 450 F charges. - Tél. 755-82-30.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appt Paris, villa banlieue Ouest. Tél. : 265-67-77.

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris Rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

BANQUE EUROPEENNE rech. 4 à 6 P. standing pour P.-D.-G. 555-84-23, ou soir : 705-52-89.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Interne ch. 2 p. Paris ouest et prox., 1.200 F c.c. maximum. Tél. : 707-60-88 après 19 h. 30.

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 4 000 F maxi. 283-57-02.

J.F. CADRE STE cherche STUDIO NEUILLY ou BOULOGNE - 770-91-63

appartem. achat

Agence bien placée NEUILLY recherche toutes surfaces ancien ou récent. Tél. : 722-85-40.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour rendez-vous Gieri 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Part. rech. appart 130/150 m2, étg. élevé, beaucoup de soleil, dans 17e, Péreire, Monceau. Ecr. ou tél., Kessler, 6, rue Bainy-d'Avricourt, Paris-17e, 622-07-50.

Rech. appts 1 à 3 Pces, PARIS, préfère : 5e-6e-7e-14e-15e-16e-12e, avec ou sans travaux, paiement compt. chez notaire. - 873-23-55.

bureaux

URGENT. Recherchons location bureaux 120/150 m2, Paris (16e), périmètre délimité par avenues Pierre-Ier-de-Serbie - Président-Wilson et rue Georges-Bizet, 7 à 9 bureaux. — Téléphonez à : M. MONTAGNE - 723-61-63.

1 A 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

Domicil artist. et commerc. Siège S. A. R. L. - Rédaction d'actes, statuts. Informations juridiques, secrétar., tél., telex, bur. - A partir de 100 F/mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. - Tél. : 355-70-80 - 229-38-04.

locaux commerciaux

PLACE VENDOME
Cession sans intermédiaire, bail commercial, grand luxe, tous commerces. Téléphone 782-32-87.

fonds de commerce

A saisir, 4 points de vente de
POISSONNERIE
PRETS A FONCTIONNER
Agenc. récent, possib. de créd. bail ou de location, conditions de reprise très intéressantes. Téléph. : 783-77-70 (Poste 476)

AGENCE DE VOYAGES
exploitée depuis 1971
BANLIEUE OUEST
Vente avec murs ou location
SOFINVEST
682-86-71

Grand magasin, Metz, rue Serpenoise, à vendre en tout ou en partie. Ecrire à Générale Immobilière, 2 bis, en Bonne-Ruelle, 57000 METZ.

TOULOUSE
Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléphone : (16-61) 21-18-20.

Boutiques

Csd santé, vds bail cab.-boutiq., quart. Latin, emplac. 1er ordre, pr commerce, priorité à esthét., parfum., pc-rev., instal. gratuite. Tél. de 16 à 17 h. : 083-62-69.

Immobilier (information)

Allo! 525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leurs concours.

Publicorp

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra.
84, rue d'Alésia. Métro Alésia.
Frais abonn. 350 F. T. 266-52-04.

terrains terrains

TERRAINS A BATIR VIABILISÉS
600 m2 environ - Cadre verdoyant
« Les Hameaux de la Pommeraie »
à GOURNAY-EN-BRAY (76220)
100 km de PARIS - Gare S.N.C.F. (ligne Paris-Dieppe)
Renseignements : Me DENEUX, notaire
B.P. 57 - 76220 GOURNAY-EN-BRAY.
Tél. : (35) 90-00-45.

pavillons

VERRIERES, près Bois, pavillon 4-5 Pièces, tt conft, garage, jard., 400.000 F. Tél. : 666-00-27.

BURES (91) Part. vd pavillon, calme, verdoyant 5' RER, école, jardin 620 m2, tél. Sous-sol plain-pied. Rez-de-ch : séjour 32 m2, cuis., bains Entré : wc. 1er ét. : 4 chbres, wc, chff. fuel 5.000 l. 620.000 F. Tél. 16 (25) 03-42-67

L'HAY-LES-ROSES
TR. JOLIE MAISON RECENTE Liv. dble, terras., cuis., 4 chb., bains, ss-sol, beau jardin. Prix 650.000 F. 660-44-66, 350-50-86.

QUINCY-SOUS-SENART
Part. vd pav. Mondial Pratic 1970 F4, 86 m², demi-enterré, sous-sol total, gar. 2 voit., séj. dble 37 m², cuis., s. bains, w.-c. 2 chbres, chauff. central, téléph., terrasse plain-pied, 530 m² clos, arbres d'orme. Prox. gare, commerces, 370.000 F. T. 900-69-47.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

maisons individuelles

Paris-17e - Batignolles, vends : PETITE MAISON S/JARDIN sél., 2 chb., loggia, clair, calme, 400.000 F à débattre. 387-82-21.

maisons de campagne

CHER
A 5 km de la sous-préfecture, très belle maison rustique restaurée, en pierres et tuiles du pays. Elle est composée au rez-de-chaussée : 1 cuis. de 25 m2, ent. aménag., 1 séj. (7 x 8) à term. Au 1er ét. : 2 belles ch. avec salle de bains, terrasse. Cave. Chaufferie et installation chauffage neuves.

Très beau terrain attenant de 2.000 m2

PRIX 220.000 - CRÉDIT
S.I.T.E.
18000 Bourges, 5, r. M.-Servet Téléph. : (36) 24-77-14
75008 Paris, 59, r. La Boétie Téléph. : 256-29-90

propriétés

PT-L'ÉVÊQUE - DEAUVILLE
Propr. normande, 8 P. + mais. gar., écurie 6 boxes, 3,5 ha de terrain (source). Prix 950.000 F. Téléphone : (31) 64-72-83.

domaines

SOLOGNE
Très belle PPTE 500 HA château, 4 fermes, 6 étangs, Bois, terres. Autres PPTES de 700 à 1.000 hectares.
CABINET LA SOLOGNE
41200 ROMORANTIN
Tél. (54) 76-02-92

SOLOGNE
PAV. MAITRE 8 pièces, confort
Maison gardien, au milieu magnifique parc, terrain boisé 44 ha, étang. Libre Exceptionnel. - Prix 1.100.000 F.

FERMETTE SOLOGNOTE restaurée
6 P. + maison gardien, 15 ha bois, friches, bord rivière. Possib. étang. Libre. Urgent. Prix 1 000 000 F.

CABINET LA SOLOGNE
41200 ROMORANTIN
Tél. (54) 76-02-92

chalets

MEGEVE (11 km) Savoie
Vends GRAND CHALET Exposition plein sud Alt. 1.250 m. Vue panoramique Excellent état
600 m2 habitables - S/3 niveaux - 3 chbre personnel.
Ecr. JD/476, HAVAS, (B.P. 907) 76002 Rouen Cedex

OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA VILLE DE PARIS
LOCAUX COMMERCIAUX A LOUER
(sans appartement)

I - TETE DU PONT DE SEVRES à BOULOGNE-BILLANCOURT
• 12 Boutiques dans ensemble immobilier de 2.200 logements

II. - 5, rue Sainte-Opportune, à PARIS (1er)
• 1 Boutique dans immeuble de 18 logements

S'adresser le LUNDI et le MERCREDI, de 9 heures à 11 heures — Tél. : 329-12-40 - ou écrire à :
L'OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA VILLE DE PARIS
49, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, 75005
(Service Locations Commerciales)

CARNET

Naissances

— Patricia, Jean-Loup et Jean Nicholas FIEVET sont heureux d'annoncer la naissance de

Elizabeth,

le 17 octobre 1978.
438, Hatfield Road,
St Alban (Herts).
(England).

— Nicole et Michel RUFENACHT ont la joie d'annoncer avec Pierre la naissance de

Guillaume,

le 20 septembre 1978.
2, rue Broussais, 75014 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Elisabeth LE CLEC'H,

fille de M. Maurice Le Clec'h et de Mme, née Mireille Rogar, avec

M. Bernard ISSAURAT,

fils de M. Louis Issaurat, décédé, et de Mme, née Suzanne Robert, qui aura lieu dans l'intimité, le 28 octobre à Mondragon (Vaucluse).

— M. Guy-Willy SCHMELTZ, conseiller d'Etat, et Mme Schmeltz, M. et Mme Francis DEBEEGER, ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Jean-Paul,

qui a été célébré le 14 octobre 1978.

Décès

GÉNÉRAL COLLIGNON

— Nous apprenons le décès, survenu le 21 octobre à Moirans (Isère), du

général Maurice COLLIGNON.

[Né en 1893, Maurice Collignon a fait sa carrière dans l'armée de terre et a participé, comme officier, aux deux guerres mondiales. Dans le même temps, il a été un géologue et surtout un paléontologiste de très grande classe. Dès 1919, il est devenu membre de la Société géologique de France. Comme paléontologiste, il a surtout travaillé sur les ammonites, dont il était un des meilleurs spécialistes mondiaux, son terrain de prédilection étant Madagascar.

La Société géologique de France lui a décerné le prix Gosselet en 1936 et le prix Fontannes en 1955. Maurice Collignon a publié de nombreuses études géologiques et paléontologiques. Il était correspondant de l'Académie des sciences.]

— L'Association amicale des anciens internes des hôpitaux psychiatriques de la Seine a appris avec une douloureuse émotion la mort tragique du

docteur Michel ASFAR,
ancien interne
des hôpitaux psychiatriques
de la Seine,
médecin à l'hôpital de Beyrouth.

— Mme Marc Autenzio a la douleur de faire part du décès accidentel de son mari,

Marc AUTENZIO.

Les obsèques ont eu lieu à Villiers-sur-Loir, le 18 octobre.
7, rue de Boissière,
Villiers-sur-Loir, 41100 Vendôme.

— Le docteur Charles Bach,
Le docteur et Mme Jean-François Bach et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Edmond Toubianc et leurs enfants,
Le docteur et Mme Daniel Bach,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles BACH,
née Josette Vettier,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 20 octobre.

L'inhumation aura lieu le mardi 24 octobre au cimetière de Bagneux-Parisien (entrée principale, 14 h. 30).
20, rue Vasco-de-Gama, Paris (15e).

— Mme Jean Benoist,
M. et Mme Philippe Benoist et leurs enfants,
M. et Mme Charles Benoist et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jean BENOIST,
maître des requêtes honoraire
au Conseil d'Etat,
commandeur
de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,

décédé le 7 septembre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 26 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

[Né en 1886 à Courseulles-sur-Mer (Calvados), Jean Benoist, qui fut maître des requêtes au Conseil d'Etat, avait présidé diverses sociétés : Chemins de fer de Paris à Orléans, Société financière et industrielle de chemins de fer, Etablissements Habermacher et Cailleret.]

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

— Elisabeth Cordonnier-Got,
Françoise et Claude Guerard-Cordonnier,
font part du décès de

Jean-Claude CORDONNIER,
agrégé de l'Université,
chercheur au C.N.R.S.

Celui-ci a tenu à rendre hommage au dévouement sans limite d'Elisabeth, d'Evelyne et de Michel Jeol, d'Annick et de Pierre Salmon et de toute la famille Got.

Ses dernières pensées sont aussi allées vers ses camarades sionistes et son cher Etat d'Israël.

L'incinération aura lieu mercredi 25 octobre, à 9 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.

— Le conseil d'administration de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente a la tristesse de faire part du décès subit de son président,

Jean DEBIESSE,
inspecteur général
de l'instruction publique.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
3, rue Récamier, Paris (7e).
(Le Monde daté 22-23 octobre.)

— Mme Michel Douineau,
Ses enfants, sa famille,
font part du décès de

M. Michel DOUINEAU,
intendant universitaire,

survenu à Meudon, le 19 octobre, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées le 23 octobre 1978, à Cravant (Yonne).
Lycée Rabelais, 92190 Meudon.

— Vous êtes prié d'assister à l'inhumation du

docteur Max GEBUHRER,
externe des hôpitaux de Strasbourg,
major F.T.P.F. en Ardèche
(1943-1945),

décédé le 18 octobre 1978, à l'hôpital du Raincy, qui aura lieu le mercredi 25 octobre 1978, à 14 h. 45, au cimetière de Romainville (93), rue Paul-de-Kock.

De la part de :
Olivier et Sonja Gebuhrer et leurs enfants,
Ainsi que de toute la famille et amis, et de l'Amicale des Résistants, déportés et internés en Afrique du Nord.

Dans ces douloureuses circonstances, nous vous demandons une pensée pour le souvenir de

Lucie GEBUHRER,
tragiquement disparue en 1977.

— Le Groupement des industries françaises des appareils d'équipement ménager (GIFAM),
Le Centre d'études et de documentation pour l'équipement du foyer (CEDEF),
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Paul LECLERS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,
officier
de l'ordre de Léopold de Belgique,
leur vice-président,

survenu le 19 octobre 1978.

Les obsèques se dérouleront le mardi 24 octobre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Jean de Montmartre, 19, rue des Abbesses, à Paris (18e).

L'inhumation aura lieu à Thelonne (Ardennes), le mercredi 25 octobre, à 14 h. 30.

— Le Syndicat général des Fondeurs de France et industries connexes a le regret de faire part du décès de son vice-président,

M. Paul LECLERS,

survenu le 19 octobre 1978.

Les obsèques auront lieu mardi 24 octobre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Jean de Montmartre, 19, rue des Abbesses, Paris (18e).
2, rue de Bassano,
75783 Paris Cedex 16.

[Né le 25 janvier 1894, Paul Leclers était polytechnicien. Entré en 1920 au Gaz de banlieue — devenu Gaz de France en 1946, — il est nommé en 1954 directeur général adjoint honoraire de Gaz de France. Cette même année, il est nommé P.-D.G. de la société Raveto et vice-président de l'Entreprise Jean-Lefebvre, fonctions qu'il occupera respectivement jusqu'en 1972 et 1971. Paul Leclers était depuis 1967 vice-président du Groupement des industries françaises des appareils d'équipement ménager (GIFAM).]

— Mme Louis Mérat, née Hélène Delahaye, et ses enfants,
Le général Louis A. J. Mérat, son épouse et ses enfants,
M. et Mme Jean Babiole et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Bouquigny et leur fils,
M. et Mme René Jacomme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et beau-père, grand-père, frère et oncle,

M. Louis MÉRAT,
inspecteur général
des affaires d'outre-mer (C.R.),
secrétaire général honoraire
du ministère
de la France d'outre-mer,
grand officier
de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 20 octobre 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 octobre, à 8 h. 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris (1er), et sera suivie de l'inhumation à 11 heures, dans le caveau de famille, au cimetière des Conches à Auxerre.
19, rue Montera,
75012 Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

— Mme Pierre Parisot,
M. et Mme André Huot,
M. et Mme Jacques Lamouroux,
M. et Mme Fernand Minari,
M. André Madier,
ses enfants,
Anne, Odile, Béatrice et Marc Minari, Brigitte Madier, ses petits-enfants,
Ses cousins, parents et alliés,
font part du décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. Pierre PARISOT,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu à Marseille, le 13 octobre 1978, dans la paix du Seigneur.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au caveau de famille à Domène (38).

— Les médecins, les kinésithérapeutes et les infirmières des centres de rééducation de Montrottier et Charbonnières (69) ont la tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur Chantal SOULAS.

La messe de funérailles a eu lieu le samedi 21 octobre 1978, à 10 h. 15, à l'église de la Rédemption à Lyon.

— Nous apprenons le décès, survenu le 20 octobre à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), de

M. Maurice VACHEROT,
orchidéiste
(cultivateur d'orchidées).

[Né en 1892, fils d'Henri Vacherot, qui a introduit en 1885 la culture des orchidées à Boissy-Saint-Léger, Maurice Vacherot avait continué l'œuvre de son père. Il a contribué à créer de très nombreux hybrides en travaillant notamment sur les Cattleyas, les Miltonias (orchidées-pensées), les Odontoglossum, les Cymbidium et les genres voisins. Il a publié deux ouvrages, un très beau livre, « Charme et diversité des orchidées » (1957) et un manuel plus technique, « les Orchidées » (1973).]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jacques VIBERT,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine,
assistant à l'hôpital Laennec,
médecin phtisiologue agréé,
ancien président
de la Haute-Loire amicale,

survenu le 21 octobre 1978, à son domicile.

De la part :
Du docteur Mousseau-Vibert, sa femme,
De Mme Marie-Madeleine Vibert, sa fille,
De Sophie et Barbara, ses petites-filles.

Une bénédiction aura lieu en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le mardi 24 octobre, à 8 h. 30.

L'inhumation sera faite au Puy (43), le même jour, dans le caveau de famille.

Les fleurs devront être envoyées directement au Puy (Interflora).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, samedi 28 octobre 1978, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Jacques Catteau : « La création littéraire chez Dostoïevski ».

— Université de Paris-X-Nanterre, samedi 28 octobre, à 14 heures, salle C-26, M. Pierre Vayssière : « Les premiers cycles du capitalisme minier au Chili : argent, cuivre et nitrates (1830-1930) ».

Visites et conférences

MARDI 24 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée de la basilique, à Saint-Denis, Mme Colin : « La basilique de Saint-Denis ».

15 h., 49, rue de la Procession, Mme Chapuis : « Graveur contemporain ».

15 h., 1, place de la Sorbonne, Mme Guillier : « La Sorbonne ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Puchal : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., 11, rue Payenne, Mme Saint-Girons : « L'hôtel de Marle » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés, ses jardins, cave » (... travers Paris).

15 h., métro Solferino : « Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., métro Ledru-Rollin : « Chez un grand ensemblier décorateur du faubourg Saint-Antoine » (Paris et son histoire).

15 h., devant la poste : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 21, rue Cassette, 14 h. 15 : « Moyen Empire égyptien » ; 15 h. 30 : « La villa gallo-romaine » ; 21 h. : « Les temples archaïques » (Arcus).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Paul Arnold : « La religion des Mayas après le déchiffrement de leur écriture » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Autour d'un tableau : le Jardin des délices de Jérôme Bosch ».

21 h., 147, avenue de Malakoff, M. Fernand Schwarz : « Déluges et continents perdus ou le mythe de l'éternel » (Nouvelle Acropole).

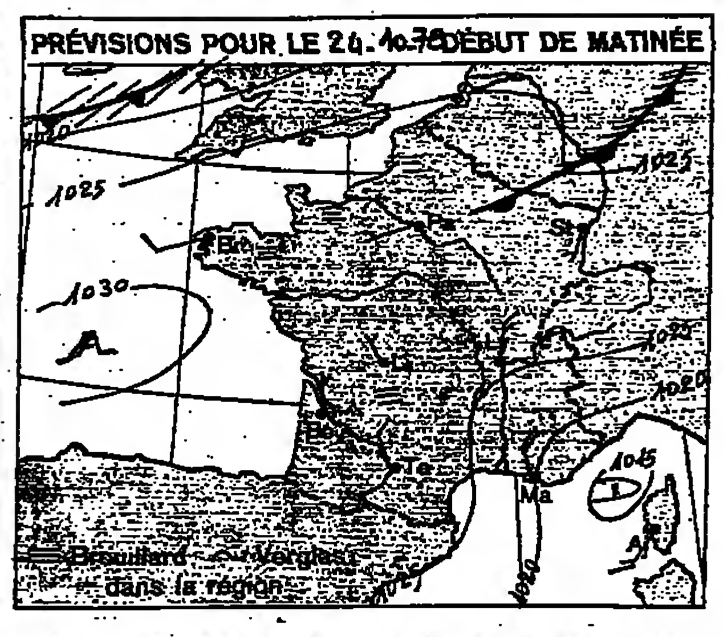
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-10-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24-10-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 octobre à 0 heure et le mardi 24 octobre à 24 heures :

Après le passage lundi d'un front froid sur le nord et le nord-est de la France, les hautes pressions de l'Atlantique se décaleront vers notre pays. Les perturbations du courant océanique circuleront donc des îles Britanniques au nord de la Russie ; leur bordure méridionale apportera, toutefois, des nuages abondants sur le nord de la France.

Mardi 24 octobre, le temps sera ensoleillé dans les régions méditerranéennes, où les vents, de secteur nord, seront modérés et irréguliers. Sur la moitié nord de la France, le ciel sera couvert le matin et il y aura des brouillards. Les nuages resteront abondants l'après-midi, avec seulement quelques éclaircies passagères. Les vents d'ouest, modérés près de la Manche et de la mer du Nord, seront faibles ailleurs. Les températures varieront peu.

Sur le sud-ouest du pays enfin, les brouillards matinaux, souvent denses, feront place, l'après-midi, à un temps ensoleillé. Les vents resteront faibles. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Le lundi 23 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,7 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 19 et 7 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 14 et 12 ; Clermont-Ferrand, 13 et 9 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 12 et 2 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 20 et 5 ; Nancy, 12 et 10 ; Nantes, 16 et 8 ; Nice, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 16 et 12 ; Pau, 17 et 4 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 15 et 12 ; Strasbourg, 12 et 10 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 18 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 13 et 8 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, 11 et 7 ; Bonn, 13 et 7 ; Bruxelles, 14 et 7 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 13 et 3 ; Lisbonne, 24 et 12 ; Londres, 17 et 5 ; Madrid, 21 et 5 ; Moscou, 5 et 0 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 22 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 7 ; Rome, 22 et 8 ; Stockholm, 5 et —2.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 11 JUILLET ET LE 25 AOUT 1959

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1978/12 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1° Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er décembre 1978 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er décembre 1978 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er décembre 1978 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er décembre 1978 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre 1978, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2° Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole nés entre le 11 juillet 1959 et le 25 août 1959, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1979.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 4 décembre 1978. Leurs services prendront effet à compter du 1er décembre 1978.

Toutefois :

1° Les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 13 novembre 1978, le point de départ de leurs services est fixé au 11 novembre 1978 ;

2° Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, n'être incorporés dans cette armée qu'à partir du 2 janvier 1979, le point de départ de leurs services étant alors fixé au 1er janvier 1979.

Formation continue

● *Stages préprofessionnels pour les femmes.* — L'Union féminine civique et sociale propose aux femmes ayant cessé une activité depuis plusieurs années, ou n'ayant jamais travaillé, des stages de réflexion et d'orientation de neuf semaines à raison de vingt heures par semaine dont une en entreprise.

Ces stages — qui accueilleront dix-huit participantes chacun — auront lieu du 8 janvier au 15 mars à Paris et Antony, et du 16 avril au 15 juin 1979 à Paris et en Seine-et-Marne. Ils ont pour but l'acquisition d'une meilleure connaissance de soi, de l'environnement, des réalités du monde du travail, et d'informations ouvrant sur une orientation professionnelle, sociale, personnelle.

★ Inscriptions à l'U.F.C.S., Stages préprofessionnels, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-17-26 et 272-19-18, du lundi au vendredi de 9 h. à 17 h. Participation financière selon le quotient familial.

Vie quotidienne

● *« Etre parents, entraînement à la vie quotidienne ».* L'école des parents et des éducateurs, s'inspirant de la méthode Gordon *(« Parents efficaces »)* et de sa propre expérience propose aux parents tout au long de l'année une session sur ce thème. Elle doit aider les parents à trouver une méthode d'analyse et de prise en charge des questions éducatives qu'ils rencontrent quotidiennement. Les différents aspects de la relation parent-enfant dans la vie courante y seront traités à partir de cas concrets, d'exposés, de débats, d'exercices pratiques, de jeux de rôles.

★ Dix séances de deux heures et demie, une fois par semaine, de 20 h. à 22 h. 30, le mardi ou le vendredi, quinze participants maximum. Prix : 300 F ; 500 F pour les couples. 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

● *Le Particulier* vient de publier l'édition 1978 de son *Guide quotidien de la famille* : une sorte d'encyclopédie très pratique qui, sur toutes les questions qui peuvent « assaillir » au jour le jour un chef de famille (logement, assurances, impôts, retraites, organisation des loisirs, etc.), apporte des réponses claires et précises.

★ 640 pages, 149 F. Le Particulier, 21, boulevard Montmartre, 75082 Paris Cedex 02.

● *S.V.P. Petite Enfance.* — Le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) vient de créer un service de renseignements téléphoniques où des spécialistes répondent aux questions d'ordre pratique, juridique ou psychologique concernant la petite enfance. On peut appeler du lundi au vendredi, de 14 h. à 19 h., au 296-22-85. Des services semblables devraient ensuite être créés en province.

● *S.O.S. Amitié,* association sans but lucratif dont le rôle principal est de prévenir les suicides, vient d'ouvrir deux nouveaux postes d'écoute. A Paris : 296-26-26. A Evry (Essonne) : 078-16-16.

L'association constate l'augmentation des suicides en France : 4 340 en 1976 et 5 592 en 1977. S.O.S. Amitié reçoit chaque année des appels de plus en plus nombreux : 80 000 en 1977 contre 50 000 en 1976.

★ S.O.S. Amitié, Paris, 825-70-50.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 octobre 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant certaines dispositions du code du service national.

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1er septembre et au 1er octobre 1978 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

DES ARRETES

● Modifiant les caractéristiques de l'essence et du supercarburant.

Enseignement

● *Le breton par correspondance.* — Le centre de télé-enseignement de l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, propose des cours de breton préparant à des examens pouvant être inclus dans les diverses licences. Ces cours s'adressent aux débutants, à ceux qui ont quelques notions de la langue et aux étudiants avancés.

★ Pour tous renseignements, écrire (avec enveloppe timbrée) au centre de télé-enseignement de l'université de Haute-Bretagne, 6, avenue Gaston-Berger, Villejean, 35043 Rennes Cedex, tél. 59-20-33, poste 407.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2211



HORIZONTALEMENT

I. Consiste à louer ce qui est à vendre. — II. Quand elle est grande c'est un joli front. — III. Liquide qu'on peut avoir à l'œil ; Plus vieux que jamais. — IV. Participe ; Un ennemi de la presse. — V. Paraît plus douce quand elle est peignée ; Agrément d'autrefois. — VI. Utile pour adoucir. — VII. Lettres qui évoquent une union passagère ; Bruit qui peut faire craindre qu'on va avoir le feu. — VIII. Peuvent être chargés de l'entretien des bidets ; Donne généralement de bons mois. — IX. Souvent fixes quand elles sont noires ; Crie comme un fauve. — X. Sous la croûte ; Rendit plus poli. — XI. Fais une expérience.

VERTICALEMENT

1. Est avalée plus facilement quand elle est bien dorée ; Peut être qualifiée de méchante quand elle ne mord pas. — 2. Gros quand il est noir. — 3. Plus que bouclées. — 4. Capable de nous frapper. — 5. Poisson rouge ; En rade ; Sorte de singe. — 6. Symbole ; Autrefois, pouvait être assimilée à la rage ; Article. — 7. Sont bien contents quand on leur donne des images. — 8. Très tourmentées. — 9. Ne doit pas être oubliée quand on veut faire le pont ; Peut se mettre en pièce.

Solution du problème n° 2210

Horizontalement

I. Préface. — II. Oisive ; Go. — III. Uccle ; Mal. — IV. Lia ; Ail. — V. Enliasser. — VI. Arc ; Ere. — VII. Pédicures. — VIII. Esus. — IX. Rares ; Obi. — X. En ; Sécher. — XI. Est ; Déca.

Verticalement

1. Poule ; Purée. — 2. Ricin ; Ans. — 3. Escalader. — 4. Fil ; Irisés. — 5. Ave ; Accusé. — 6. Ce ; As ; Us ; CD. — 7. Miser ; Ohé. — 8. Galère ; Bec. — 9. Bol (café) ; Respira.

GUY BROUTY.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

PARIS-CHANTIERS

Les Invalides font peau neuve

L'hôtel des Invalides, « *la plus grande pensée de mon règne* », comme le disait Louis XIV, fut à l'origine un bâtiment utilitaire dont trois architectes de génie : Libéral Bruant, Hardoin-Mansart et Robert de Cotte, réussirent à faire l'un des plus beaux monuments de Paris, sinon le plus beau (*le Monde* du 17 janvier 1976).

Depuis quelques années, grâce à deux lois programmes mises en application par le ministère des affaires culturelles agissant avec le concours financier du ministère de la défense nationale, l'hôtel des Invalides, qui avait subi au cours des siècles une lente dégradation, a fait l'objet d'une restauration complète. Celle-ci comporte la remise en état des toitures et des façades les plus délabrées ; le dégagement des bâtiments du dix-septième et du dix-huitième siècle encombrés et déshonorés au dix-neuvième et au début du vingtième siècle par des constructions parasites ; enfin, la reprise du projet de Mansart et de Robert de Cotte, qui avaient prévu d'achever de ceinturer l'hôtel des Invalides par des douves, comme cela a été fait sur 200 mètres, boulevard de Latour-Maubourg et à l'entrée de la cour du Dôme.

Les blessés de Louis XIV

Ce programme est loin d'être achevé et si certaines parties du monument comme l'aile de Robert de Cotte, le pavillon ouest de Saint-Louis ou le secrétariat général à la défense nationale ont retrouvé leur beauté originelle, il reste encore beaucoup à faire, en particulier la mise hors d'eau de certains bâtiments comme la terrasse du Dôme, où de menaçantes infiltrations ont déjà fait leur apparition. Enfin, le Dôme lui-même, cette admirable et unique « *coupole de jade et d'or* » qui s'accorde si bien avec la couleur du ciel parisien, a perdu sa plus belle parure. La dorure appliquée en 1937 a été de si mauvaise qualité qu'elle a presque entièrement disparu. Le chef-d'œuvre d'Hardoin Mansart mériterait un sort meilleur sous la forme d'une nouvelle et solide couche d'or à la feuille. Il est vrai qu'il en coûterait 7 millions de nos francs.

Parallèlement aux travaux prévus par les deux lois programmes, M. Bertrand Monnet, architecte en chef des Invalides, assisté de MM. Jean-Paul Meyer et François Monnet, a entrepris de restaurer et d'humaniser dans le sens hospitalier et actuel du terme l'Institution nationale des Invalides, après une décision du gouvernement et dans le cadre du plan de soutien à l'économie, et, ensuite, par des crédits spéciaux.

Relevant de l'autorité du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, l'institution n'occupait plus dans ce qui fut l'hôtel royal, puis impérial, aujourd'hui national des Invalides, que l'ensemble des bâtiments situés à l'est du Dôme, le long du boulevard des Invalides et de l'avenue de Tourville. Cet organisme hospitalier, qui reçoit des pensionnaires et qui possède un centre médico-chirurgical, est la seule partie du monument répondant à sa vocation première, qui n'a pas changé depuis Louis XIV : celle d'accueillir et de soigner les grands blessés de guerre.

Les locaux de cette illustre maison étaient dans un grand état de vétusté et de délabrement, et le programme que devaient suivre les architectes impliquait la refonte totale de l'intérieur des bâtiments, dont seuls quelques murs porteurs, escaliers et certains aménagements récents pouvaient être maintenus. En outre, il était entendu que tous les éléments anciens de valeur comme, par exemple, l'ancienne Apothicairerie ou le laboratoire de Parmentier devaient être conservés.

Mises à part les innombrables améliorations techniques, pratiques ou fonctionnelles qui ont déjà été introduites dans les bâtiments de l'Institution, en particulier dans ceux de l'aile de Robert de Cotte réunis récemment aux anciens locaux, l'élément vraiment nouveau de ce programme est la création d'un secteur d'animation culturelle et manuelle considéré comme le plus important et qui permet aux pensionnaires d'échapper à l'existence végétative qui était la leur. C'est donc essentiellement sur ce point que porte l'« humanisation » de l'institution qui se manifeste déjà dans la qualité de l'équipement intérieur des nouvelles chambres des pensionnaires, qui possèdent télévision, téléphone et éclairage approprié.

Le public chez l'intendant

L'achèvement des travaux de réfection de l'installation de l'aile de Robert de Cotte, les transformations en cours dans les ailes est et sud, montrent que la restauration et l'humanisation de l'Institution nationale ne peuvent que concourir à la mise en valeur de l'admirable édifice, qui est une des gloires de notre patrimoine.

Enfin, la mairie de Paris a accepté de prendre en charge l'aménagement du jardin de l'Intendant, dont les 1 300 mètres carrés s'étendent le long de l'avenue de Tourville et de l'avenue de Latour-Maubourg. Ce joli petit parc à la française sera, dès la fin de sa remise en état et à la demande de la Ville de Paris, ouvert au public.

C'est encore à la Ville de Paris qu'on devra le réaménagement de l'esplanade, dont les plantations sont en partie rétablies (*le Monde* du 9 mai). Cette vaste opération a fait l'objet d'un plan d'ensemble élaboré par M. Bertrand Monnet d'après un dessin d'origine de Robert de Cotte datant de 1756 qui sera exécuté dès que le ministère de l'environnement et du cadre de vie aura donné son accord.

ANDRÉE JACOB.

POINT DE VUE

Ce sont les communes les plus démunies qui paient les impôts les plus lourds

Au moment où s'ouvrent les discussions budgétaires au Parlement et dans les assemblées régionales, il est intéressant de réfléchir une fois de plus sur la répartition des impôts locaux. Les déséquilibres, les injustices que l'on constate sont très souvent liés à des disparités dans les politiques d'équipement des différentes collectivités.

M. Alain Griotteray, maire (P.R.) de Charenton-le-Pont, rapporteur général du budget de la région Ile-de-France, constate ainsi que, paradoxalement, c'est dans les communes de la banlieue parisienne — celles des trois départements de la petite couronne — où l'on paie le plus d'impôts que l'on vit le plus mal.

par
ALAIN GRIOTTERAY

CERTAINS décèlent en France les premiers signes de ce que, dans certains Etats américains, on appelle la « révolte fiscale ». Certes, la pression fiscale dans notre pays est encore plus faible que chez certains de nos voisins, mais l'ensemble des prélèvements sous toutes ses formes (impôts d'Etat, budget social de la nation, impôts locaux) n'est pas loin d'atteindre le seuil considéré comme critique par les experts. Assez curieusement, la feuille jaune des impôts locaux est celle qui provoque chez le contribuable l'irritation la plus directement sensible, peut-être parce que le maire, à qui on en attribue la responsabilité, est un personnage plus concret, avec qui on peut engager le dialogue, qu'il est impossible d'obtenir de ce monstre anonyme qu'est la Rue de Rivoli.

La population d'Ile-de-France se trouve dans la situation paradoxale et inconfortable de payer 45 %, tous impôts confondus, des ressources de l'Etat, de contribuer pour une part importante, par des impôts particularisés (2 milliards de francs par an), au financement de ses équipements et d'être cependant accusée par les autres régions d'être particulièrement favorisée. A l'effort considérable de ces quinze dernières années, qui a assuré l'amélioration spectaculaire de ses routes, de ses transports en commun, de ses hôpitaux, correspond un effort parallèle, rarement atteint dans leur histoire, des communes elles-mêmes et des départements.

Une jungle impénétrable

La fiscalité locale est fondée sur un système fiscal archaïque, qui a résisté jusqu'ici à toutes les tentatives de réforme : les coefficients correcteurs, les principaux fictifs et les bases imposables s'y entrecroisent, s'y chevauchent, jusqu'à former une jungle impénétrable, où personne ne se retrouve, et qui permet à chacun de procéder par affirmation pour s'estimer le plus injustement frappé.

L'exemple de Neuilly-sur-Seine (comme celui de Jouy-en-Josas ou de Bougival) est à cet égard typique : la commune a la chance d'avoir une base d'imposition élevée, en raison de la qualité des habitations construites ; elle est peu endettée, et n'envisage pas pour l'instant de procéder à des investissements coûteux. Elle va donc appliquer à ses bases imposables des taux assez bas, et ses habitants paieront peu d'impôts. Inversement, une commune comme Saint-Gratien dans le Val-d'Oise s'est engagée au cours de ces dernières années dans des opérations de rénovation d'envergure, et se trouve présentement très endettée ; ses besoins accrus l'amènent à appliquer à sa base d'imposition des taux élevés, et ses habitants paient par conséquent des impôts locaux très lourds.

Les impôts locaux, en région Ile-de-France, subissent donc des variations qui vont couramment du simple au double d'un département à l'autre, et l'on arrive à une sorte de hiérarchie de l'imposition par zones géographiques. Les charges fiscales les plus élevées sont localisées dans les trois départements de la petite couronne, avec une moyenne par contribuable de 1 782 F en Seine-Saint-Denis ; 1 656 F dans les Hauts-de-Seine, et 1 545 F dans le Val-de-Marne.

On voit que la charge fiscale moyenne diminue nettement dès que l'on passe aux départements de la grande couronne, et ce n'est pas un hasard si la Seine-et-Marne, qui est le département le plus rural d'Ile-de-France, est aussi le moins imposé ; cette charge fiscale tombe à 1 136 F pour les Yvelines, 1 135 F pour l'Essonne, 1 100 F pour le Val-d'Oise, et enfin 896 F pour la Seine-et-Marne.

Le cas de Paris...

Le cas de Paris est particulier : la charge fiscale moyenne y est de 1 475 F par contribuable, et situe ainsi Paris entre le groupe des départements les plus imposés et ceux qui le sont les moins. La vieille image d'Epinal selon laquelle les contribuables parisiens paient peu d'impôts n'est pas tout à fait dépourvue de fondement.

De tous les impôts locaux, le plus inégal, du point de vue de la répartition départementale, est sans doute la taxe spéciale d'équipement (T.S.E.).

Cet impôt, prélevé par l'intermédiaire des « quatre vieilles », connaît un écart de 1 à 5 selon les départements, et varie de 24 F par contribuable en Seine-et-Marne, à 115 F pour Paris. L'on est en droit de se demander s'il est équitable que le contribuable parisien paie une T.S.E. cinq fois plus élevée que son homologue de Seine-et-Marne, même s'il s'agit d'un effort de solidarité de Paris, moins imposée, à l'égard de sa couronne.

...et celui de la petite couronne

Le conseil régional n'a pas assez utilisé jusqu'ici les moyens que lui donne son budget pour harmoniser la pression fiscale dans la région. Les villes de la grande couronne ont raison de se plaindre de payer des impôts régionaux, alors qu'elles ne bénéficient pas des équipements de transport en commun, et que, parallèlement, la politique d'urbanisme les a poussées à ce gigantisme qui a atteint l'Essonne et qui menace la Seine-et-Marne.

La petite couronne possède des infrastructures élaborées, mais les habitants de ses communes se voient privés de la « qualité de la vie ». Finalement, on peut dire que c'est dans les zones où l'on paie le plus d'impôts que l'on vit le plus mal. A Paris, l'impression d'injustice est encore plus grande : le produit fiscal est partiellement affecté à la banlieue. Allons plus loin : l'industriel qui s'installe à Charenton y paie une taxe professionnelle beaucoup plus forte que s'il est établi dans le douzième arrondissement de Paris limitrophe. Un habitant d'H.L.M. de ma commune paie un loyer plus cher qu'à Paris... mais moins cher qu'à Sucy-en-Brie.

Equité et efficacité de la région d'Ile-de-France passent par une harmonisation de l'effort de chaque contribuable où qu'il réside. N'oublions pas que le total des ressources fiscales des communes de l'Ile-de-France représente 29 % de la totalité des ressources de toutes les communes de France.

Le conseil régional doit se servir de cet outil qu'est son budget pour remédier aux disparités existantes, puisqu'elles sont évidemment le résultat d'une évolution historique. Dans la réflexion sur le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, les élus et l'administration ont le devoir de s'interroger sur l'utilisation du budget pour créer une plus grande solidarité régionale.

FRICTIONS DANS L'ESSONNE

Nouveaux citadins et anciens agriculteurs sur les mêmes terres

Plus de la moitié de la surface de l'Essonne est encore effectivement utilisée pour l'agriculture. Cela explique le réflexe protectionniste des agriculteurs, notamment dans la partie nord du département devant les progrès de l'urbanisation et, en particulier, devant la vogue de l'habitat individuel, grand consommateur de terrain.

Tout en suivant avec intérêt le sort réservé aux deux zones naturelles d'équilibre qui concernent l'Essonne — celle des plateaux du Sud et du Hurepoix, — ils s'inquiètent des « gels de terrains » apparus sur les différents documents administratifs (SDAU et POS).

Entre 1970 et 1977, le nombre d'exploitations agricoles est passé ici de deux mille cinq cent quatorze à deux mille huit. Elles sont très diverses. On trouve aussi bien de grandes « entreprises » céréalières s'étendant sur plusieurs centaines d'hectares que des exploitations beaucoup plus spécialisées, se consacrant notamment au maraîchage. Ainsi, l'Essonne est une des premières régions d'Europe pour la production de cresson et de plantes médicinales. Mais pour 72 %, la production reste consacrée aux céréales (blé, orge, maïs, etc.), bien qu'on ait observé en la matière une baisse de 15,5 % depuis dix ans.

La conséquence de cet éclectisme, c'est la relative désorganisation du secteur : pas de coopérative, un système de diffusion des produits encore largement artisanal. « *La profession a bien compris qu'il fallait vivre ensemble*, remarque M. Michel Tisserand, directeur départemental de l'agriculture, *mais elle n'a pas pour autant résolu tous ses problèmes d'organisation de production et de vente. Nombreux sont ceux qui vendent directement à Rungis ou sur les marchés à proximité avec, pour conséquence, un grand désordre au niveau des prix.* »

Il reste que, paradoxalement, dans ce département de la région parisienne, l'agriculture ne connaît pas de graves difficultés organiques. « *On n'a pas de crise du vin, du lait ou du porc* », constate M. Michel Tisserand. Et depuis quelques années, les exploitants qui se succèdent encore de père en fils ont découvert que leur meilleurs alliés se trouvaient sans doute parmi les nouveaux habitants des villes, particulièrement attachés à la fonction écologique du secteur rural, ultime barrière face à l'avancée du béton. — S. B.

Des projets parisiens contestés

- **L'immeuble Bofill est approuvé par la commission des sites**
- **Le programme Broca est réduit**

La commission départementale des sites de Paris a donné, le 18 octobre, un avis favorable au classement de la Cité verte.

Située au 147 de la rue Léon-Nordmann, dans le treizième arrondissement, celle-ci abrite une vingtaine d'ateliers d'artistes au milieu de quelque 2,5 hectares de verdure. Elle est en instance de classement depuis le 31 août 1977.

La commission s'est également prononcée en faveur d'une inscription à l'inventaire des sites de la villa Castel, dans le vingtième arrondissement. Il s'agit d'un des rares ensembles de villas privées édifiées à la fin du dix-neuvième siècle.

D'autre part, le projet de construction par l'architecte Ricardo Bofill d'un immeuble de logements aux Halles a été soumis à la commission. Celle-ci a estimé que le principe de l'édification du bâtiment ne devait pas être remis en cause. Elle s'est cependant prononcée pour une réduction de son volume et pour que l'architecture de sa façade soit réétudiée.

On sait toutefois que l'ensemble du projet est réexaminé dans le cadre du « plan Chirac » pour les Halles.

L'Assistance publique annonce de son côté qu'elle vient d'abandonner une partie de ses projets d'aménagement sur les terrains de l'ancien hôpital Broca, dans le treizième arrondissement.

La troisième tranche du programme qui prévoyait la construction d'un ensemble d'enseignement pour infirmières, assistantes sociales et de recyclage du personnel de l'Assistance publique, ainsi qu'une station pour ambulances, ne sera pas réalisée. Après cession des terrains à la Ville de Paris, on créera à la place un espace vert.

En revanche, les deux premières tranches de l'opération sont maintenues. On y prévoit la construction de soixante-dix logements pour le personnel de l'Assistance publique, d'une maison de cure médicale de quatre cents lits pour personnes âgées invalides, de deux crèches et d'un bureau de poste.

Le Monde

équipement

P.T.T.

La journée du 25 octobre sera le point fort d'une semaine sociale agitée

Les mouvements de grève déclenchés par les syndicats dans les P.T.T. culmineront, le mercredi 25 octobre, avec la paralysie totale des centres de tri postal. Au cours de cette journée, le courrier ne franchira plus ces points névralgiques, et le lendemain le préposé n'aura aucune lettre à distribuer.

On se souvient qu'en 1974 ce sont les trieurs qui ont donné le coup d'envoi de la « grande » grève. Leur travail avait été qualifié d' « idiot » par le secrétaire d'Etat aux P. et T. de l'époque, M. Pierre Lelong. Parce que ces agents étaient à la fois combatifs et indispensables, le gouvernement a décidé un plan d'automatisation du tri qui se met lentement en place. La machine a-t-elle changé la mentalité des agents du tri ? Leur moral est-il meilleur qu'il y a quatre ans ? Leur travail a-t-il été enrichi ou appauvri par la mécanisation ?

La visite d'un centre parisien permet d'esquisser des réponses. Paris-Montparnasse est un centre de tri moins « nerveux » que celui du P.L.M. et moins agité que Paris-Brune, mais il a l'avantage d'y faire fonctionner les deux systèmes en vigueur pour la ventilation du courrier. Huit cent mille lettres y sont triées chaque jour par des machines qui débitent chacune vingt mille correspondances par heure dans deux cents directions avec un taux d'erreur de 1 pour 1 000. Quatre cent mille lettres sont jetées quotidiennement dans les casiers par des hommes capables de répartir deux mille correspondances par heure dans trente-six directions avec un taux d'erreur de 1 pour 100. La machine et l'homme : Paris-Montparnasse une nuit...

Grogne sur le tri postal

Le code postal pour l'œil. Les touches pour les doigts. Dans le cliquetis du poste d'indexation manuel (son « PIM »), Jacques voit défiler les correspondances. Il tape le code de cinq chiffres, et sur l'enveloppe s'inscrivent des bâtonnets fluorescents qui permettent aux lecteurs optiques et aux ordinateurs des machines à trier, installés tout au long de la chaîne postale, de répartir le courrier à toute vitesse.

Jacques a vingt-six ans. Il a sept ans d'ancienneté dans les P.T.T. ; affecté depuis deux ans et demi à Paris-Montparnasse, il s'est porté volontaire pour travailler sur les « PIM ». « *Attention ! ne me faites pas dire que je suis un partisan de la mécanisation. Il y a le pour et le contre. A Brune, j'étais au transbordement, c'est-à-dire toujours debout et toujours dans la poussière. Je devais prendre une douche tous les jours tandis qu'ici on est assis. Le travail est plus reposant et plus propre. L'environnement, c'est important.* » Il embrasse d'un geste les teintes gris-bleu et orange tendre qui habillent la salle et les appareils. Sol de moquette et air climatisé distillent une ambiance de calme. Jacques est resté en pull-over.

Il a demandé à être affecté à la brigade qui travaille de 12 heures à 20 heures (quarante heures hebdomadaires). « *Je suis fainéant pour me lever le matin. Ces horaires me permettent de sortir le soir.* » Il apprécie la variété des tâches qiu lui sont proposées. « *Nous changeons de boulot. Nous sommes affectés tour à tour aux trieuses H.M. zéro, puis au tri manuel et enfin aux PIM. Par exemple, de 12 heures à 20 heures, j'ai fait du tri manuel ; de 18 heures à 20heu res, je suis sur un PIM, mais jamais plus de deux heures sur cette machine. Nous acceptons bien celle-ci, parce qu'elle nous change du manuel, qui est monotone.* »

La mécanisation a-t-elle un revers ? « *Oui, il faut que nous conservions l'œil fixé sur l'enveloppe et sur le petit cadre où se trouve le code. On est saisi par le rythme de la machine. Nous souffrons de maux de tête. Les yeux nous picotent. Toutes les cinquante minutes nous bénéficions de dix minutes de pause. Ce n'est pas suffisant pour se reposer vraiment.* » Il dénonce aussi le mauvais réglage des appareils qui oblige à décoincer les enveloppes à la main ou la pauvreté des tâches à effectuer. « *Et ce n'est pas le fait de charger soi-même la PIM avec une liasse d'enveloppes qui y remédiera.* »

Conclusion : « *La machine sera bientôt partout. On ne peut pas être contre. Il faut donc travailler avec elle, mais modérément.* » Jacques veut rester dans les P.T.T., o ùla sécurité de l'emploi le séduit, mais il se sent mal à Paris, où ses 2 900 F mensuels fondent comme neige au soleil. Il a demandé sa mutation pour sa Loire-Atlantique natale, où il espère être affecté à un travail de bureau.

La lettre a-t-elle conservé une cote d'amour pour le trieur ? « *Maintenant qu'elle passe en machine et qu'on ne voit qu'une petite partie de son traitement, on la sent moins bien.* »

Trois étages plus bas, l'artisanat n'est pas mort. Des hommes et des femmes en blouse grise s'activent au milieu de l'odeur des sacs de jute et entre des chariots métalliques jaunes. La brigade de nuit est au travail depuis 20 heures et jusqu'à 6 heures du matin. Les uns trient la correspondance. D'autres font les « enquêtes » pour connaître la cause du retard d'une lettre, par exemple. Derrière un treillis métallique, des agents sont « en cabine », c'est-à-dire qu'ils trient les objets recommandés et les valeurs. Enfin, un petit nombre est chargé d'ouvrir « les étrangères », les sacs de lettres recommandées en provenance d'autres pays. Deux pauses au cours de la nuit : l'une de 0 h. 30 à 1 h. 30 et l'autre de 3 h. 45 à 3 h. 55.

Fuir la poste

Alain, vingt-sept ans, travaille à Paris-Montparnasse depuis qu'en 1969 il a quitté Cahors. Il a toujours été affecté au tri manuel. « *Jusqu'à l'arrivée des machines, il régnait une autre mentalité. Nous étions en majorité du Midi et nous travaillions groupés. C'était plus sympathique. Nous savions que nous serions « au pair » à la fin de notre service et qu'il ne resterait plus une lettre. Aujourd'hui nous n'avons jamais fini. Les sacs ne cessent d'arriver.* »

Travailler sur une machine PIM au H.M. zéro ? « *Jamais ! Il faut rester assis et je n'aime pas ça. Au tri manuel, je me promène ou je discute. C'est plus varié. Remarquez : toute une nuit devant un casier à faire du tri général, c'est pas la joie. L'été, lorsque les gaz des camions postaux montent et que la chaleur est étouffante, on regrette l'air conditionné.* »

Les « flics » nous dépassent

Un travail idiot ? « *Cela nous a fait un coup, en 1974, d'entendre le ministre qualifier ainsi notre boulot. D'accord, trier est une routine, mais cela laisse l'esprit libre. On peut parler et rencontrer des copains. Sauf lorsqu'on est « en cabine » et qu'on perd une valeur déclarée, on n'a aucun souci.* »

Alain travaille-t-il au noir comme certains agents de nuit qui mènent deux métiers de front ? « *Cela ne m'a jamais tenté. D'abord il faudrait accepter de vivre une vie de dingue. Je suis contre parce que ce supplément de revenus amoindrit l'esprit revendicatif. Je gagne 2 697,11 francs par mois. Il y a dix ans les flics gagnaient autant que nous ; ils nous ont, depuis, bien dépassés. Nos revenus se sont autant dégradés que l'image de marque de la lettre.* »

Pour Alain, l'avenir se trouve ailleurs qu'à Paris et peut-être qu'aux P.T.T. « *Cela fait neuf ans que je demande ma mutation à Toulouse. J'ai de plus en plus de mal à constituer ici une équipe de rugby. Je suis les cours de DEUG de géographie à Jussieu. Ce n'est pas le moment d'abandonner la fonction publique, mais, un jour, je quitterai la poste et le tri. Le travail est trop répétitif. Nous n'avons aucune responsabilité. Franchement, faire du tri n'est pas une vocation.* »

Jacques, qui demande à servir quelquefois une machine, et Alain, qui refuse tout commerce avec un appareil, sont en fait d'accord pour fuir. Ils sont, en cela, parfaitement représentatifs du personnel de Paris-Montparnasse. La moitié des mille agents du centre quittent celui-ci, chaque année. Un « turn over » qui en dit long.

ALAIN FAUJAS.

Le centre de renseignements téléphoniques de Quimper en grève

Un métier « abrutissant, fatigant, répétitif »

De notre correspondant

Quimper. — « *Abrutissant, fatigant, répétitif, énervant...* ». Les employées du centre de renseignements téléphoniques de Quimper (Finistère), qui multiplient les grèves depuis six mois et qui ne sont pas décidés à « décrocher » ne manquent pas d'épithètes pour qualifier leur métier. Interminablement, elles répondent aux appels qui se succèdent à une cadence toujours plus rapide : « *Quarante, cinquante en une heure* » ; et cela dans des conditions « *déplorables* ».

Selon Anne, « *alors qu'il faudrait une dalle en béton, le plancher est pourri et donc instable ce qui dérègle les visionneuses* ».

Quant aux micro-fiches, elles sont « *floues* ». « *Pour les lire, nous devons nous rapprocher le plus possible des écrans et cela fait mal aux yeux. C'est ce qui explique que 80 % d'entre nous portent des lunettes.* » Situé contre une rue bruyante, le local est de ce fait « *bruyant et mal aéré* ».

D'autre part, obligées de travailler le dimanche, ces « demoiselles du téléphone » ont la désagréable impression d'être « *les bonnes à tout faire des P.T.T.* ». En effet, si, en semaine, elles sont « *sans responsabilité et super-encadrées* », le dimanche on leur confie « *toute la boutique* ». Sans y être préparées, elles sont chargées de surveiller les centraux des environs et, en cas de panne, de trouver un technicien pour les réparer. « *Souvent, ceux-ci sont à la pêche ou en famille dans leur résidence secondaire. Aussi il faut en appeler cinq ou six pour en dénicher un.* »

Colette affirme qu'aucun homme n'accepterait « *un tel boulot* ». « *Quand il en vient un dans le service, vite, on s'efforce de lui proposer autre chose, car il ne faut pas que cela bouge. Chacun sait que les hommes sont réputés plus rouspéteurs.* »

Lassées d'attendre une amélioration de leur sort, les employées du centre de renseignements sont passées à l'action à la fin du mois de mars dernier. Une première grève de vingt-quatre heures mobilisa, à l'appel des trois syndicats — C.G.T., C.F.D.T., F.O. — tout le service, soit une quarantaine de personnes. L'administration continuant à faire la sourde oreille, il fut décidé de ne plus travailler le dimanche. Depuis une vingtaine de semaines, seule une permanence est assurée le dimanche. Enfin, au mois d'octobre, une nouvelle grève de vingt-quatre heures a eu lieu. Sans plus de résultat.

Qu'à cela ne tienne, leur cohésion et leur détermination étant évidentes, il s'agit essentiellement pour elles « *de s'organiser pour durer* ». C'est pourquoi chaque dimanche elles resteront au foyer. En outre, une fois par mois en semaine, elles arrêteront le travail pendant toute une journée. A ce rythme le manque à gagner n'étant pas trop lourd, elles se déclarent « *sûres de l'emporter* ».

JEAN LE NAOUR.

● *Le centre de tri postal Paris-Nord en grève.* — A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., un mouvement de grève a débuté, le samedi 21 octobre, au centre de tri postal de la gare du Nord à Paris. Cette action est destinée à protester contre la sanction dont est menacé un cadre. Selon le C.F.D.T., le seul tort de celui-ci aurait été de dénoncer le manque flagrant d'effectifs dans le service qu'il dirige.

CIRCULATION

● *Moins de tués sur les routes en septembre.* — Il y a eu moins d'accidents, moins de tués et moins de blessés sur les routes françaises au cours du mois de septembre, indiquent les services de police et de gendarmerie. Par rapport à septembre 1977, le nombre des accidents a diminué de 3 %, celui des tués de 7,8 % et celui des blessés de 3,5 %.

URBANISME

M. d'Ornano définit sa politique pour l'amélioration du cadre de vie : simplification, décentralisation, concertation

Le colloque « Urbanisme et libertés », organisé par le ministère de l'environnement et du cadre de vie, à Paris, a réuni, du 17 au 19 octobre, plus de deux mille architectes, urbanistes et fonctionnaires. La deuxième soirée a été marquée par un incident : des manifestants se réclamant des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN (chercheurs, personnels de bureaux d'études, employés du ministère) ont tenté d'exprimer leurs revendications et leurs inquiétudes devant les menaces qui pèsent sur l'emploi, notamment dans les bureaux d'études. Le ministre ne leur a pas donné la parole lors de la séance plénière.

En prononçant, jeudi 19 octobre, l'allocution de clôture du colloque, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a tracé, pour la première fois depuis qu'il a en charge ce ministère, les grandes lignes de sa politique urbaine.

Rappelant les contraintes que fait peser sur les libertés de chacun la nécessité d'organiser l'aménagement de l'espace, M. d'Oronano a déclaré :

« *Nous voulons une société de liberté. Mais la liberté amène son lot d'erreurs : peut-on construire n'importe quoi, n'importe où, sans souci des paysages, du coût des services ou de l'économie agricole ? Pour que les fautes les plus graves ne se reproduisent plus, la société fixe les limites par ses lois, règlements ou simples normes. Ainsi est acquise une sécurité. (...) Arrive l'époque où l'excès de sécurité provoque la soif de liberté retrouvée. Nous y sommes. Et cela se traduit par le mouvement de simplification, de décentralisation, par la liberté demandée pour la création architecturale, par la parole rendue aux usagers et aux associations* ».

Puis le ministre a défini sa politique autour de quatre thèmes.

● LES QUARTIERS ANCIENS : « *Pour enraciner les villes dans leur histoire, il faut mettre en valeur les centres et les quartiers anciens, sans en faire des musées, sans les mettre sous cloche. La mise en valeur n'est pas l'immobilisme. Elle signifie un certain respect de la trame urbaine existante... Le règne de la rénovation bulldozer est terminé.* »

Pour « amplifier » la restauration du patrimoine ancien, plusieurs mesures sont envisagées : nouveau système d'aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; nouveaux mécanismes d'aides à la restauration « lourde », qui sera appliquée expérimentalement en 1979 dans une dizaine de villes ; développement des aides à la réutilisation des bâtiments anciens.

Enfin, il faut, selon M. d'Ornano, « *amarrer les quartiers périphériques au centre ancien, en reconstituant un milieu urbain continu, vivant, pour restaurer le sentiment d'appartenance à une même communauté* ».

● LES PAYSAGES URBAINS : leur qualité dépend de celle des espaces publics, qui ne doivent pas être « *le solde de l'utilisation privative du sol* ». D'autre part, l'Etat « *doit donner l'exemple en veillant à la qualité des édifices publics* ». Enfin, « *la défense du paysage urbain passe*, a indiqué M. d'Ornano, *par l'édiction de quelques règles élémentaires d'ordonnancement urbain : alignement, volume, matériaux, clôtures* ».

● UN VRAI CHOIX DU LOGEMENT : « *Il est possible*, selon M. d'Ornano, *d'offrir un vrai choix entre un habitat individuel groupé en hameaux accueillants et un logement collectif de bonne surface, dans un immeuble de dimension raisonnable, convenablement situé et desservi* ».

● PARTICIPATION ET DECENTRALISATION : « *Il faut*, a déclaré M. d'Ornano, *faire appel à la responsabilité. La discipline, librement consentie, est le premier moyen d'alléger les contraintes. Notre époque est favorable à des progrès dans cette voie, car notre société prend conscience, depuis quelques années, de la fragilité du cadre de vie.*

Evoquant « *la réglementation tatillonne et envahissante* », M. d'Ornano a déclaré : « *Je suis décidé à frapper un grand coup et à rendre simplement indicatives toutes les normes de mon ministère, dont la rigidité n'apparaîtrait pas rigoureusement indispensable. A la fin de 1979, toutes les normes qui n'auront pas été validées seront caduques.* »

Justifiant sa volonté de décentralisation, le ministre a enfin indiqué : « *Il faut faire prendre, aussi près que possible des intéressés, les choix qui les concernent... Entre les risques de la démocratie et ceux de la bureaucratie, je n'ai aucune hésitation* ». Le projet de loi sur les collectivités locales prévoit en effet de confier aux maires la responsabilité des permis de construire dans les villes dotées d'un plan d'occupation des sols. Dans un premier temps, cette possibilité sera réservée aux grandes villes.

En conclusion, le ministre a évoqué la contradiction entre « *les règles nécessaires à l'harmonie urbaine et sociale et le libre arbitre des individus* » en estimant, toutefois, que ces règles sont « *créatrices de liberté, en affranchissant les personnes aussi bien des abus d'autrui que des contraintes du désordre* ».

Cela dit, à quoi sert un colloque comme celui-ci ? Cinq « tables rondes » simultanées, chaque jour, pendant trois jours. Une quinzaine de personnalités à la tribune, face à des salles parfois trop pleines pour qu'on puisse y entrer. L'impossibilité de suivre correctement l'ensemble des travaux si ce n'est lors de réunions de « synthèse » qui traduisent mal la richesse désordonnée des interventions de la journée.

Les questions étaient bien posées : qui construira les équipements (autoroutes, centrales nucléaires, etc.), dont personne ne veut ? L'architecte est-il une garantie de qualité ? etc. Les réponses ne pouvaient pourtant être que contradictoires et théoriques. Il y a longtemps qu'on sait que le véritable dialogue ne peut s'organiser au milieu d'une centaine de personnes : plusieurs points de vue s'expriment, mais aucun choix n'est fait, aucune décision n'est à prendre.

A quoi sert-il de déclarer, une fois de plus, que l'intervention des architectes, « *présomption, sinon garantie de qualité* », est nécessaire ; que l'architecture des constructions neuves dans les quartiers anciens peut être autre chose que du pastiche servile ; que le dialogue entre fonctionnaires chargés de l'intérêt général et associations de défense locale tourne bien souvent à l'aigre ; que les règles d'urbanisme sont utiles, mais doivent être allégées et simplifiées ?

Déjà considérablement troublé et désorganisé par la « réorganisation » en cours, le ministère de l'environnement et du cadre de vie a besoin d'autre chose que de discours. Il a besoin de travailler avec un ministre et un cabinet plus disponibles et qui ne gaspillent pas leur énergie à organiser des grands spectacles plus frustrants qu'utiles.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Le Monde

économie

SOCIAL

La C.G.C. propose la « double affiliation » aux adhérents de l'Union des cadres et techniciens

La Confédération générale des cadres (C.G.C.) a proposé à l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.) — organisation dissidente, en 1969, de la centrale de la rue de Gramont — une « étape supplémentaire » dans la voie du rapprochement entre les deux organisations. C'est ce qu'a annoncé, samedi 21 octobre, le président de la C.G.C., M. Yvan Charpentié, devant le congrès de l'U.C.T. réuni à Gouvieux (Oise). Il a suggéré qu'à partir du 1er janvier prochain, le principe de la « double affiliation » puisse être admis pour « les grands secteurs respectifs » des deux organisations : pétrole, E.G.F., arts graphiques et papier-carton.

L'U.C.T. — qui déclare regrouper quelques dix mille adhérents — prendra position sur cette proposition après le congrès extraordinaire de la C.G.C., qui aura lieu à Versailles le samedi 28 octobre.

De son côté, nous indique notre correspondant à Rennes, l'union départementale d'Ille-et-Vilaine de la C.G.C. a adopté à l'unanimité samedi une résolution demandant à l'union régionale de Bretagne de poser à ce congrès de Versailles une question préalable *« sur la suppression de cent soixante-cinq des cent soixante-seize mandats de la Fédération de la métallurgie »*. Très critique à l'égard de M. Yvan Charpentié, *« qui ne tient pas compte de la base, où aucun conflit n'oppose la métallurgie aux autres fédérations »*, l'union départementale C.G.C. d'Ille-et-Vilaine déplore la précipitation de ce congrès extraordinaire et proteste contre son huis clos décidé par la Confédération. Elle affirme qu'*« aucune organisation ne survit à l'intolérance et au sectarisme »*. L'union régionale C.G.C. de Bretagne se réunit lundi soir 23 octobre pour prendre position sur les modalités d'organisation du congrès de Versailles.

LICENCIÉE POUR CAUSE DE MARIAGE...

Une jeune secrétaire de direction, licenciée en 1977 par la société Quo Vadis — une fabrique d'agendas — à la suite de son mariage avec un salarié de la même entreprise, réclame indemnité de 24 635 F à son employeur. La direction avait invoqué le règlement intérieur de la société, qui stipule que mari et femme ne peuvent y être employés en même temps. La jeune femme, Mme Nadine Sauerwein, vingt-quatre ans, avait en outre été contrainte, affirme-t-elle, de taper elle-même la lettre de licenciement que lui dictait son directeur. Le tribunal des prud'hommes de Nantes, saisi de l'affaire vendredi 20 octobre, a mis son jugement en délibéré.

Lors d'un cas identique, dans la même entreprise, le tribunal avait accordé à la plaignante — une autre employée remerciée après son mariage — d'importants dommages et intérêts, sans toutefois décider sa réintégration.

● *A la caisse d'épargne de Rennes*, la grève de 75 % des employés, qui ont arrêté le travail depuis le mardi 17 octobre, devrait continuer jusqu'au vendredi 27 octobre, jour où se réunira une assemblée générale du personnel. Les grévistes demandent notamment la suppression de la table d'écoutes téléphoniques qui permet, depuis le bureau du directeur, d'entendre toutes les communications avec l'extérieur.

● *Le comité directeur du parti socialiste*, qui a siégé samedi 21 octobre, a évoqué la situation sociale. Après avoir rappelé que de nombreux secteurs sont en crise, le P.S. ajoute : *« Dans le même temps s'aggravent les menaces de démantèlement et de privatisation du secteur public et des services publics (rapport Guillaumat sur les transports et la S.N.C.F., rapport Ripert et Nora-Minc pour les P.T.T.), tandis que les récentes mesures en matière de crédit visent à renforcer les privilèges des banques privées et leur part de marché. Le parti socialiste dénonce la politique du pouvoir qui n'hésite pas à mettre en cause l'emploi dans des secteurs qui dépendent directement de lui (éducation nationale, secteur nationalisé). »*

LES RETRAITÉS PAR RÉPARTITION S'OPPOSENT AUX PROJETS DE M. BARRE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — L'Association générale des retraites par répartition (A.G.R.R.), qui a géré en 1977 1 milliard 700 millions de francs pour plus d'un million de cotisants, vient de tenir son assemblée nationale à Saint-Etienne, en présence de quelque six cents délégués. Les congressistes se sont fermement opposés à la capitalisation des retraites, affirmant qu'ils *« ne sauraient accepter que des organismes de droit privé gérés paritairement soient soumis à des règles de fonctionnement que leurs gestionnaires, organisations patronales et syndicats, n'auraient pas librement choisies »*.

En aucun cas, les difficultés d'ordre démographique ne sauraient justifier les propositions avancées par M. Barre en juin dernier, estime l'A.G.R.R., d'autant plus que ces mouvements démographiques ont une évolution très lente, et qu'il est toujours loisible de s'y adapter par une modulation des cotisations.

LES BUREAUX D'AIDE SOCIALE SUGGÈRENT UN IMPOT SUR LA PUBLICITÉ

L'Union nationale des bureaux d'aide sociale de France et d'outre-mer (U.N.B.A.S.) vient de tenir à Paris son quarante-sixième congrès. Dans une résolution, les congressistes ont demandé une fois de plus la création de ressources spécifiques pour financer l'action sociale des bureaux, dont le développement — notamment dans le domaine des garderies, foyers, dispensaires, aide aux handicapés — met en péril, en cette période de crise, les budgets communaux. Ces ressources, suggère l'U.N.B.A.S., pourraient provenir d'un impôt sur la publicité.

Le congrès a souhaité, d'autre part, que les bureaux bénéficient des mêmes aides que celles qui sont accordées aux associations privées. Il a défini les grands objectifs d'une *« politique sociale cohérente »* en faveur des handicapés : prévention dès la grossesse de la mère, insertion sociale, droit au travail, aux ressources, aux loisirs.

M. BOULIN EMBARRASSÉ PAR LE SONDAGE OFFICIEL SUR L'EMPLOI

L'Agence France-Presse a diffusé samedi 21 octobre à 19 h. 45 la dépêche suivante, datée de Libourne (Gironde), ville dont M. Boulin est maire :

« M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, « fait toutes réserves » sur la source du sondage publié par le journal *le Monde* dans son édition datée 22-23 octobre en l'attribuant au ministère du travail. Selon ce sondage, près de 75 % des Français estiment que l'action du gouvernement contre le chômage n'est pas efficace. »

« Il existe, en effet, *reconnaît M. Boulin*, un document de travail réalisé par mes services entre le 12 juillet et le 12 août derniers, mais il n'a pas été communiqué à la presse. Ce sondage porte sur mille cent soixante-quinze personnes, à qui il a été demandé ce qu'elles pensaient du premier pacte pour l'emploi des jeunes. Il révèle que cette action avait été appréciée, mais que 75 % des personnes interrogées demeuraient pessimistes. »

En rappelant que les effets du pacte numéro 2 « se feront sentir entre novembre et décembre », *le ministre du travail déclare :* « Restent toutes les autres mesures structurelles que j'ai proposées et qui sont entrées dans le domaine public parce qu'on en a déjà beaucoup parlé. Mais aucune de ces mesures n'est pour l'instant entrée en application. Elles deviendront effectives dans le courant du dernier trimestre 1978. »

« Au fur et à mesure de la mise en application de ces mesures, *conclut M. Boulin*, les Français verront que l'action menée par le gouvernement contre le chômage porte ses fruits et n'est pas inefficace. »

[Signalons d'abord deux erreurs matérielles qui se sont glissées dans cette dépêche : le sondage en question a été réalisé entre le 20 juillet et le 12 août, et il a concerné 1 975 personnes.

Le service information du pacte national pour l'emploi, qui fait partie du ministère du travail et de la participation, nous confirme que c'est bien lui qui nous a fait parvenir, par la voie normale des P.T.T., ce « document de travail » qui n'était pas destiné, selon M. Boulin, à la presse. Il s'agit d'une jolie brochure verte et blanche, qui porte le sceau officiel du ministère de la rue de Grenelle, et qui donne tous les éléments que nous avons analysés dans notre numéro daté des 22-23 octobre.

Les réserves de M. Boulin décevront, alors que l'on pouvait estimer naïvement que le fait de publier un sondage défavorable au gouvernement dénotait, de la part du ministre du travail et de la participation, un « louable souci de vérité ». — M. C.]

● *Le Club de l'Horloge*, cercle de réflexion politique auquel adhèrent notamment d'anciens élèves de l'ENA et de Polytechnique, a fait savoir, au cours de son premier colloque organisé samedi 21 octobre à Paris, qu'il avait rédigé une proposition de loi d'orientation sur la famille, visant en particulier à ce que les mères de famille ayant au moins trois enfants mineurs à charge reçoivent une prestation égale au SMIC et ouvrant droit à la retraite.

CONJONCTURE

M. Chirac plaide pour une relance sectorielle de l'investissement et de la consommation familiale

De notre envoyé spécial

Saint-Quentin. — M. Jacques Chirac a répondu dimanche 22 octobre aux questions des milieux socio-professionnels venus l'interroger au Théâtre municipal de Saint-Quentin sur les problèmes de l'emploi et de l'élargissement de la C.E.E.

« *On ne peut pas accepter aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *que le chômage soit un élément de régulation. On doit d'abord constater qu'il y a du chômage, puis prendre des mesures de relance et les dispositions compensant les effets négatifs de cette politique. (...)* »

» *Face à l'approche libérale et conservatrice traditionnelle qui accepte le chômage en le regrettant et en l'indemnisant, il y a une approche moderne, la nôtre, qui consiste à agir d'abord sur les hommes puis sur les choses ; la politique allemande n'est pas différente.* »

« *La France a un problème à court terme*, a poursuivi, M. Chirac, *1,2 million de chômeurs, et un problème à moyen-long terme : depuis deux ans on n'investit plus. Il faut une relance sectorielle de l'investissement, conçue dans le cadre d'une politique volontariste (un plan), fondée sur quatre secteurs : nos industries de base, les industries de pointe (ne pas assister impuissants à la disparition de l'informatique), le bâtiment et les travaux publics, et la recherche.* »

M. Chirac préfère à cet égard des incitations fiscales à un financement budgétaire. On peut envisager, selon lui, une réévaluation sectorielle des bilans. M. Chirac s'est également déclaré favorable à une relance de la consommation familiale conçue comme un élément de la politique démographique.

S'agissant de la politique agricole, l'ancien premier ministre s'est déclaré consterné de voir les nuages qui s'accumulent sur l'activité agricole. « *L'agriculture n'est pas assez aidée*, a-t-il ajouté. *Une loi-cadre est une bonne chose, mais il faut surtout des moyens.* »

« *Les entreprises ne peuvent pas supporter des charges sociales accrues*, a-t-il ajouté. *Il faut alléger les charges sociales pour décongestionner les entreprises et augmenter les bas salaires. Je suis partisan de la « budgétisation » des allocations familiales et d'asseoir les autres charges sociales sur la valeur ajoutée, pour éviter, en période de chômage, de peser de façon excessive sur les salaires.* » — G. D.

L'économie allemande est sortie d'un abattement de trois ans

Les informations en provenance de R.F.A. « *font apparaître de façon indiscutable une reprise allemande, cette reprise qu'on attendait depuis trois ans et qui ne voyait jamais le jour malgré les mesures de relance très substantielles prises successivement par le gouvernement de la République fédérale* », écrit la Banque de Paris et des Pays-Bas dans son dernier bulletin de conjoncture.

« *Il faut certes être prudent*, poursuit la note. *Nous avons déjà connu des débuts de reprise qui se sont avérés illusoires. Mais la hausse du P.N.B. au second trimestre (6 % en termes annuels), l'accroissement de la production industrielle d'une année sur l'autre (6 % également), la baisse du chômage, la reprise très forte de la demande de logements, le retour de sentiments optimistes chez les chefs d'entreprise et dans les ménages, conduisent à penser que l'économie allemande est vraiment sortie du long abattement qui l'avait frappée.*

» *Si l'influence de la conjoncture des Etats-Unis sur l'Europe est faible, en raison de la modicité des exportations européennes vers ce pays, il n'en va pas de même pour l'économie allemande qui absorbe un pourcentage élevé des exportations de ses partenaires européens* (1). *L'appréciation du mark depuis quatre ans a rendu cette pénétration des exportations des pays voisins encore plus aisée et plus importante. La reprise allemande est la première nouvelle heureuse en matière d'activité qu'on ait enregistrée en Europe depuis 1973.* »

« *L'industrie allemande a connu une accélération des entrées de commandes intérieures dans tous les secteurs*, poursuit le service de conjoncture de la Banque de Paris et des Pays-Bas. *Les indices provisoires de juillet confirment la révision en hausse de ceux de juin. En données corrigées des variations saisonnières et en volume, les ordres enregistrés durant ces deux mois ont été supérieurs de 8,6 % à ceux de la même période de 1977 pour les biens d'équipement, de 4,6 % pour les demi-produits, de 6,4 % pour les biens de consommation durables. Dans le bâtiment, pour lequel on ne possède d'indications que pour le deuxième trimestre, les ordres reçus ont dépassé leur niveau de 1977 de près de 20 % en volume, tous les compartiments du secteur profitant de la hausse. Cette forte poussée du bâtiment est en partie à l'origine du redressement des commandes de biens d'équipement et de biens de consommation durables.*

» *Pour ce dernier poste on note que la reprise de la demande des ménages, qui dure depuis déjà neuf à dix mois, semble, depuis juin-juillet, bénéficier autant aux producteurs nationaux qu'aux fournisseurs étrangers (...). Cette poussée de la concurrence internationale sur le marché allemand a eu sans doute un effet heureux sur le niveau d'activité des partenaires de l'Allemagne, surtout l'Italie.* »

Seul point noir pour l'Allemagne : on ne voit pas actuellement dans les statistiques de forte reprise des exportations. « *Sauf cette faiblesse de la demande étrangère, la situation économique allemande, au vu des données récentes, paraît excellente* », conclut le *Bulletin de conjoncture de la Banque de Paris et des Pays-Bas*.

(1) L'Allemagne de l'Ouest est le premier client et le premier fournisseur de la France, absorbant 17,5 % de nos ventes et assurant 18,5 % de nos importations.

En Suisse

Le gouvernement s'efforce de trouver des recettes nouvelles

De notre correspondant

Berne. — Malgré les efforts de compression des dépenses, le projet de budget de la Confédération helvétique pour 1979, présenté le 20 octobre, prévoit un déficit de 1 377 millions de francs suisses. En augmentation de 361 millions, les dépenses s'élèvent à 16 529 millions, tandis que les recettes sont évaluées à 15 152 millions. En légère hausse par rapport à 1978, le déficit budgétaire est néanmoins inférieur à celui de 1977, qui avait atteint près de 2 milliards.

En raison d'achats de matériel de guerre, la défense nationale occupe à nouveau la première place (20,1 %), suivie par la prévoyance sociale (19,8 %), les communications (15,9 %), l'enseignement et la recherche (9,6 %), l'agriculture (8,4 %) et les relations avec l'étranger (3,8 %).

Par crainte de voir reprendre l'inflation qu'elles ont réussi à maîtriser, les autorités helvétiques se refusent à favoriser la relance par un trop fort accroissement des dépenses. Toutefois, les déficits s'accumulent et, chaque année, il devient plus urgent de trouver des recettes nouvelles.

Depuis quelque temps, le gouvernement s'efforce de faire admettre un projet de réforme fiscale. En juin 1977 déjà, les citoyens avaient refusé une première version prévoyant l'introduction d'une T.V.A. de 10 %. Maintenant, un nouveau projet, ramenant le taux de T.V.A. à 7 %, divise la coalition gouvernementale.

Cédant aux pressions des socialistes, le gouvernement s'était finalement rallié au principe d'une plus forte imposition des banques. Mais la commission des finances du Conseil des Etats (Chambre haute) vient de rejeter fermement la proposition socialiste de percevoir un impôt anticipé sur les intérêts des placements fiduciaires. Le gouvernement helvétique n'a cependant pas encore perdu espoir de parvenir à un compromis, qui lui permettrait de soumettre son projet de réforme fiscale à référendum l'année prochaine.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PORTUGAL

● *La France va accorder au Portugal* un prêt et des crédits commerciaux d'un montant de 150 millions de francs, destinés au financement de projets industriels au Portugal, a annoncé récemment la Banque du Portugal.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1665	4,1785	— 110	— 80	— 215	— 175	— 660	— 590
$ can.	3,5130	3,5245	— 102	— 65	— 190	— 145	— 465	— 398
Yen (100)	2,2995	2,3100	+ 55	+ 95	+ 125	+ 170	+ 400	+ 465
DM	2,3105	2,3195	+ 68	+ 100	+ 140	+ 180	+ 433	+ 495
Florin	2,1145	2,1235	— 100	— 55	— 150	— 108	— 190	— 125
F. B. (100)	14,5770	14,6422	— 920	— 710	—1435	—1200	—2685	—2190
F. S.	2,7735	2,7860	+ 160	+ 195	+ 330	+ 375	+1000	+1085
L. (1 000)	5,1488	5,1679	— 385	— 298	— 765	— 630	—2095	—1840
£	8,3510	8,3760	— 360	— 290	— 760	— 680	—2380	—2230

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 3/4	3 1/8	3 1/16	3 7/16	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 7/8
$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 3/8	9 3/4	9 3/4	10 1/8	10 3/4	11 1/16
Florin	10	10 3/4	10 3/8	11 1/2	10 1/8	10 1/2	9	9 7/16
F. B. (100)	13	15	13 1/4	14 3/4	12	13 1/4	11	12
F. S.	—1/16	+ 5/16	—1/16	+ 5/16	—1/16	+ 5/16	+ 3/16	+ 9/16
L. (1 000)	9 1/2	13 1/2	13 1/2	15	14 1/4	15 3/4	15 1/4	16 1/2
£	9	10	11	11 3/4	12	12 5/8	13 3/16	14
Fr. franç.	7 1/4	7 3/4	8 1/8	8 5/8	8 3/4	9 1/4	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LES ALLÉGEMENTS D'IMPOTS SONT ANNULÉS PAR L'INFLATION ET L'ALOURDISSEMENT DES COTISATIONS SOCIALES.

En dépit des 18 milliards de dollars de réductions d'impôts votés par le Congrès, la plupart des Américains continueront à verser autant d'argent, sinon plus, à leur gouvernement l'an prochain. Ces réductions seront, en effet, comme les précédentes, annulées en partie par l'inflation. Les augmentations de salaires accordées pour compenser la hausse des prix font grimper les revenus des contribuables sur le barème de l'impôt progressif, sans que leur pouvoir d'achat augmente réellement (1).

En dépit des réductions d'impôts, multiples et apparemment substantielles, votées par le Congrès, l'impôt fédéral absorbe aujourd'hui en moyenne 12,5 % des revenus des Américains, au lieu de 11,9 % en 1969.

En outre, les cotisations à la sécurité sociale, qui, aux Etats-Unis, se limite à l'octroi d'une retraite, vont fortement augmenter en 1979 et les années suivantes. L'Etat va donc reprendre d'une main une partie au moins de ce qu'il a donné de l'autre.

L'impact de cette augmentation sera particulièrement marqué pour les personnes dont les revenus sont voisins de 20 000 dollars par an (7 500 francs par mois), c'est-à-dire la classe modérément aisée, celle qui se plaint déjà le plus du fardeau fiscal. Un technicien marié et père de deux enfants, gagnant 20 000 dollars par an, verra ses impôts diminuer de 167 dollars (750 francs), mais ses cotisations à la sécurité sociale augmenteront de 156 dollars (700 francs). Gain net : 11 dollars dans l'année, soit 50 francs.

L'impact sera moins marqué aux deux extrémités de l'éventail des salaires. A 10 000 dollars par an (3 750 francs par mois), les impôts diminueront de 70 dollars (315 francs), tandis que les cotisations augmenteront peu. A 50 000 dollars (18 750 francs par mois), les cotisations progresseront de 333 dollars (1 500 francs), mais les impôts baisseront de 627 dollars (soit de 2 820 francs environ). — *(A.F.P.)*

(1) Contrairement à ce qui existe — partiellement — en France, le barème de l'impôt sur le revenu n'est pas revu chaque année aux Etats-Unis en fonction de la hausse des prix.

AFFAIRES

LES FILIALES ÉTRANGÈRES DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DEVRAIENT INVESTIR 36,8 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1979

Selon le département du commerce américain, les investissements des filiales étrangères des sociétés d'outre-Atlantique devraient atteindre 36,8 milliards de dollars (1) en 1979, soit 16 % de plus qu'en 1978. Les prévisions du début de l'année laissaient envisager une progression de 10 % seulement. La différence semble traduire la baisse du dollar, les réinvestissements des bénéfices étant en effet majorés lorsqu'ils sont convertis en dollars.

La Grande-Bretagne restera le terrain d'investissement favori des Américains (7,1 milliards de dollars), derrière le Canada (7,5 milliards). Elle dépassera nettement l'Allemagne occidentale (2,9 milliards prévus pour 1979 au lieu de 2,6 milliards en 1978) et attirera environ la moitié des investissements prévus dans la Communauté européenne (14,8 milliards en 1979 au lieu de 12,9 milliards en 1978).

Les investissements en France devraient atteindre 1,8 milliard de dollars (contre 1,6 milliard en 1978 et 1,4 milliard prévu).

Dans les pays en voie de développement, ils devraient dépasser 8 milliards de dollars contre 7 milliards en 1978 et 5,6 milliards en 1977. La progression devrait être particulièrement sensible en Amérique latine : 4,1 milliards de dollars prévus au lieu de 3,3 milliards en 1978 et 2,6 milliards en 1977.

(1) 155 milliards de francs environ.

OFFRE D'EMPLOI : MINISTRE CH. NOUV. ENCYCLOPÉDISTES

Il y avait les « nouveaux philosophes ». Il y a eu les « nouveaux économistes ». Va-t-on avoir de « nouveaux encyclopédistes » ?

Sacrifiant à la mode, M. André Giraud, ministre de l'industrie, veut entourer son tout neuf délégué à l'innovation et à la technologie d'un groupe de conseillers extérieurs au ministère. Ces « nouveaux encyclopédistes de l'innovation », selon sa formule, seraient chargés de définir les sujets d'intérêt général à placer dans le programme national d'innovation.

Reste à trouver ces oiseaux rares, ces d'Alembert, Diderot, Rousseau, Jaucourt, Voltaire, d'un « nouveau style ». Ceux qui se sentent les qualités requises peuvent se faire connaître : ministère de l'industrie, 101, rue de Grenelle, 75007 Paris.

J.-M. Q.

FIRESTONE VA « RAPPELER » DIX MILLIONS DE PNEUS

La société américaine Firestone, deuxième fabricant mondial de pneumatiques, va procéder au remplacement gratuit de près de dix millions de pneus à carcasse radiale jugés dangereux pour les utilisateurs. Décidée après des négociations serrées avec le département du commerce américain, cette opération coûtera quelque 230 millions de dollars (970 millions de francs) à la firme. C'est le plus important retrait de produit défectueux de toute l'histoire de l'automobile.

Les pneus du modèle « 500 », fabriqués en 1975 et en 1976, sont principalement concernés. Selon de nombreuses plaintes reçues par l'administration de la sécurité routière, ils se détérioraient rapidement, entraînant de nombreux accidents.

● *Importante commande de navires porte-conteneurs à un chantier japonais* — Les chantiers navals japonais Mitsubishi viennent de recevoir une commande de sept navires porte-conteneurs, pour un montant de 300 millions de dollars, passée par la compagnie américaine Sealand. Les navires auront une capacité unitaire de 839 conteneurs de 40 pieds chacun. — *(A.F.P.)*

● *Les ventes de tracteurs et machines agricoles* ont progressé en France de 15 % pour le premier semestre de 1978. En revanche les exportations ont baissé de 8 %. Selon le Syndicat général des constructeurs de tracteurs et machines agricoles, la bonne tenue du marché français, par rapport au premier semestre de 1977 est due à l'amélioration des trésoreries des exploitants, mais *« on ne peut parler d'une véritable reprise dans ce secteur »*, estime le syndicat.

AUTOMOBILE

Le 23[e] Économie Run

Une parfaite démonstration de l'intérêt d'une bonne conduite... et d'un bon véhicule

L'édition 1978 du Mobil Economie Run est un succès. Pour la première fois, une grande compétition de conduite économique est crédible tant son déroulement semble satisfaisant pour un automobiliste soucieux d'obtenir des bases objectives de consommation.

L'épreuve urbaine, dans l'agglomération parisienne, n'a pas évité les zones très encombrées de la Défense, Saint-Denis, Epinay, Gennevilliers, Asnières et Saint-Germain-en-Laye. La moyenne imposée, 25 kilomètres à l'heure, favorisait les accélérations franches et les coups de frein brutaux qui caractérisent une conduite *rapide* en ville. Le circuit routier était difficile dans la mesure où il traversait de nombreuses villes (Nantes, Vernon, Gaillon, Louviers, Elbeuf, Le Neubourg et Honfleur notamment), ce qui rendait problématique le respect des 60 kilomètres à l'heure, allure moyenne imposée pour les 225 kilomètres à l'heure du parcours. Le retour, centre de Deauville-Orgeval par l'autoroute à 120 kilomètres à l'heure de moyenne (le dépassement des 130 kilomètres à l'heure impliquant l'élimination), était d'autant plus probant que les qualités des machines comptaient plus que celles des pilotes.

Nous donnons ci-dessous les dix meilleurs résultats (sur trente-six concurrents) obtenus dans chacune des épreuves. Nous avons volontairement rejeté le classement officiel de la compétition qui présente trois défauts : sa classification est contestable dans la mesure où des automobiles qui ne sont pas encore vendues en France sont reléguées dans les véhicules expérimentaux, et où les moteurs diesel, aujourd'hui largement répandus, ont une catégorie spécifique. D'autre part, certaines pénalisations infligées aux concurrents n'ont aucun intérêt pour les consommateurs : le Mobil Economie Run souffre encore d'une organisation sportive qui l'assimile à un rallye alors qu'il n'est qu'une démonstration de conduite économique. Enfin, les coefficients donnés à chaque épreuve (40 % pour la ville, 49 % pour la route et 20 % pour l'autoroute) pour la détermination d'une consommation moyenne ne peuvent être un reflet fidèle des modes d'utilisation de chaque véhicule.

Signalons pourtant le grand prix accordé — compte tenu du rapport consommation/habitabilité — à l'inattendue Renault 18. Une Volkswagen Golf diesel fait une démonstration phénoménale de sobriété en ville (3,8 litres de gazole aux 100 kilomètres, soit, en valeur, l'équivalent de 2 litres de super...). Et la Daihatsu Charade s'impose, avant même d'être commercialisée, comme la voiture *urbaine* la plus économique du moment. — M. B.

LE BON CHOIX...

Nous donnons, entre parenthèses, les consommations conventionnelles en litres aux 100 kilomètres (voir « le Monde » du 19 octobre) concernant chacun des véhicules cités. Les différences, notamment pour la ville et la route, sont surtout dues aux qualités des pilotes, ainsi qu'à l'état mécanique des voitures, qui sont, rappelons-le, strictement de série.

● LES MEILLEURES ROUTIÈRES (60 kilomètres-heure de moyenne) :

Volkswagen Golf diesel, 6 CV : 4,46 (5,4 de gazole) ; Daihatsu Charade, 4 CV : 5,03 (consommation conventionnelle de super non définie) ; Renault-5 GTL, 5 CV : 5,36 (4,9 de super) ; Fiat-127 900, 5 CV : 5,62 (5,8 de super) ; Fiat-127 1050, 6 CV : 5,85 (6,6 de super) ; Honda Accord coupé, 9 CV : 5,86 (6,0 de super) ; Fiat Ritmo-75, 7 CV : 5,99 (6,5 de super) ; Renault-18 GTS, 9 CV : 5,99 (6,1 de super) ; Renault-14 TL, 7 CV : 6,21 (6,4 de super) ; Fiat Ritmo-60, 6 CV : 6,51 (7,1 de super).

● LES MEILLEURES AUTOROUTIÈRES (120 kilomètres-heure de moyenne) :

Renault-5 GTL, 5 CV : 7,40 (7,1) ; Volkswagen Golf diesel, 6 CV : 7,50 (7,6) ; Honda Accord coupé, 9 CV : 8,11 (8,4) ; Fiat-127 900, 5 CV : 8,30 (7,9) ; Audi-100, 12 CV : 8,31 (10,7) ; Fiat Ritmo-75, 7 CV : 8,44 (8,6) ; Volkswagen Golf GTI, 9 CV : 8,51 (8,7) ; Renault-18 GTS, 9 CV : 8,61 (8,2) ; Renault-14 TL, 7 CV : 8,88 (8,9) ; Fiat Ritmo-60, 6 CV : 9,05 (9,4).

● LES MEILLEURES URBAINES (25 kilomètres-heure de moyenne) :

Volkswagen Golf diesel, 6 CV : 3,80 (6,9 de gazole) ; Daihatsu Charade, 4 CV : 4,46 (consommation conventionnelle non définie) ; Fiat-127 1050, 6 CV : 5,44 (8,9) ; Renault-14 TL, 7 CV : 5,88 (9,1) ; Honda Accord coupé, 9 CV : 5,96 (9,0) ; Renault-5 GTL, 5 CV : 5,96 (8,7) ; Fiat-127 900, 5 CV : 5,98 (8,4) ; Renault-18 GTS, 9 CV : 6,11 (9,9) ; Opel City, 7 CV : 6,36 (8,8) ; Fiat Ritmo-75, 7 CV : 6,42 (10,8).

AGRICULTURE

LES ÉTATS-UNIS VONT STIMULER LEURS EXPORTATIONS

Le président Carter vient de signer une nouvelle loi, adoptée par le Congrès des Etats-Unis, qui vise à accroître les ventes des agriculteurs américains à l'étranger et leur ouvre le vaste marché chinois. Ce texte autorise la Commodity Credit Corporation (C.C.C.), agence de financement des ventes de produits agricoles, à élargir le domaine de ses activités. Outre ses crédits normaux remboursables en trois ans, la C.C.C. peut financer sur dix ans le stockage de céréales de réserve dans le cadre d'accords internationaux ou d'autres arrangements acceptables par les Etats-Unis, ainsi que les exportations de bétail de reproduction. Les prêts de la C.C.C., auxquels la Chine aura désormais droit, ont aussi pour objectif de concurrencer les facilités de crédits offerts par d'autres pays exportateurs. M. Carter a par ailleurs affirmé le 21 octobre que, tant qu'il serait président des Etats-Unis, il n'y aurait pas d'embargo sur les ventes de céréales à l'étranger.

● *Les producteurs de porcs de l'ouest de la France* manifesteront le 8 novembre à Pontivy (Morbihan) à l'appel des fédérations départementales d'exploitants agricoles du Finistère, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et du Morbihan. Ces quatre organisations dissidentes de la fédération régionale ouest (Bretagne et Pays de la Loire) demandent la suppression des montants compensatoires monétaires, le remboursement du préjudice subi en raison de ces montants compensatoires et la refonte du système de financement de la production porcine. — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSELOT S.A.

Le bénéfice ROUSSELOT S.A., au 30 juin 1978, avant impôts et après 23,5 millions de francs d'amortissements, s'élève de 29,5 millions de francs contre 38,4 l'an passé. L'évolution des affaires s'est révélée très différente d'une année à l'autre. Alors qu'au cours du premier semestre la conjoncture a été plus réservée en 1978 qu'en 1977, l'activité durant le second semestre se développe plus favorablement cette année que l'an dernier ; il apparaît, d'ores et déjà, que le retard du chiffre d'affaires, constaté au 30 juin, devrait être comblé d'ici à la fin de l'exercice. On assiste, en effet, à une reprise très marquée des exportations de concentrés pour l'alimentation du bétail vers le Moyen-Orient ; par ailleurs, les gélatines élaborées — spécialités de ROUSSELOT — font l'objet d'une demande plus soutenue sur les marchés internationaux.

Dans l'état actuel des prévisions, la faiblesse persistante du dollar ne permettra pas au groupe ROUSSELOT d'atteindre, en 1978, un bénéfice net après impôts du niveau de celui de l'exercice précédent. En effet, la baisse de la monnaie américaine a une double incidence sur les comptes : en cours d'année, sur les exportations réalisées par les sociétés européennes du groupe et, en fin d'année, lors de la prise en compte des résultats des filiales américaines dans la consolidation.

Cependant, cet effet sera atténué au niveau de la marge brute d'autofinancement qui devrait permettre de maintenir les amortissements intensifs pratiqués par le groupe aussi bien qu'une distribution traditionnellement favorable aux actionnaires.

L'ORÉAL

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de l'Oréal va être prochainement convoquée pour faire donner au conseil d'administration l'autorisation d'augmenter le capital jusqu'à un montant de 700 millions de F, dont 100 millions de F maximum pourraient être apportés par la voie d'émissions contre espèces.

Cette assemblée sera réunie vers la fin du mois de novembre 1978. Il est dans les intentions du conseil d'utiliser partiellement cette autorisation, vers la fin de l'année 1978 ou au début de 1979, selon des modalités qui seront déterminées ultérieurement et selon les conditions du marché. En toute hypothèse, les autorisations qui seront demandées aux actionnaires ne seront pas utilisées en totalité à cette occasion.

UNITED TECHNOLOGIES

RÉSULTATS RECORDS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 1978

A fin septembre 1978, le carnet de commandes enregistrait 7 300 millions de dollars (contre 5 400 millions de dollars à fin septembre 1977) le niveau le plus élevé jamais atteint par la société. A la même date, le chiffre d'affaires s'élevait à 4 581 millions de dollars contre 4 123 millions de dollars au 30 septembre 1977 tandis que le bénéfice net se chiffrait à 62,59 millions de dollars, contre 50,58 millions de dollars, soit respectivement par action (en cas de conversion de tous les titres convertibles) à 3,56 dollars, contre 3,18 dollars.

Rappelons que les actions UNITED TECHNOLOGIES, introduites à la Bourse de Paris, le 15 novembre 1977, au cours de 181 F, ont depuis cette date évolué entre un plus haut de 229,70 F et un plus bas de 151,50 F. ROUSSELOT S. A.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	13 oct.	20 oct.
Indice général	112,2	112,8
Assurances	173	172,8
Banq. et sociétés financ.	97,4	98,6
Sociétés foncières	98,8	97,5
Sociétés investiss. portef.	123,7	124,8
Agriculture	97,8	97,3
Aliment., brasseries, distill.	108,4	108,4
Autom., cycles et I. équip.	149,4	148,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	124,8	124,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	74,3	73
Carrières salines, charbon.	104,6	104,3
Constr. mécan. et navales	99,7	102,4
Hôtels, casinos, thermal.	142,6	143,2
Imprimeries, pap., cartons.	78,1	77,5
Magas., compt. d'exportat.	100,6	100,4
Matériel électrique	139,9	140,2
Métall., com. des pr. métal.	48,1	47,9
Mines métalliques	85	84,7
Pétroles et carburants	88,8	89,1
Prod. chimiq. et él.-mét.	143,1	144,8
Services publics et transp.	102,9	102,8
Textiles	146,5	144,9
Divers	132,6	133,9
Valeurs étrangères	110,3	107
Valeurs à rev. fixe ou ind.	139,1	139,2
Rentes perpétuelles	53,5	51,6
Rentes amortis., fonds gar.	221,4	221,8
Secteur industr. publ. à rev. fixe	96,9	97,1
Secteur industr. publ. à rev. ind.	320,6	318,5
Secteur libre	107,4	107,7

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	243,7	238,6
Val. franç. à rev. variable	777,5	781,7
Valeurs étrangères	815,2	780,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	90,3	91,2
Produits de base	55,6	55,4
Construction	123,5	124,2
Biens d'équipement	90,2	94,7
Biens de consom. durables	139,7	136,2
Biens de cons. non durabl.	99,8	93,7
Biens de consom. aliment.	102,6	102,3
Services	136,7	138,9
Sociétés financières	103	104,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	208	206,5
Valeurs industrielles	80,5	81,1

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,7	104,7

N. D. L. R. — L'INSEE n'étant plus en mesure de communiquer ses indices hebdomadaires en fin de semaine, nos lecteurs les trouveront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, dans nos éditions du lundi datées mardi.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF. — Chiffre d'affaires pour le premier semestre 1978 : 2 milliards de francs (+ 16,9 %), dont 61 % à l'étranger. Bénéfice net : 53,1 millions de francs (dont 6,6 millions de plus-values) soit + 13,8 % hors opérations exceptionnelles.

FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 1978 a baissé de 1,1 % à 9,18 milliards de francs. Les résultats bruts, hors effets de stocks, se traduisent par un bénéfice de 367 millions de francs contre une perte de 16,99 millions de francs en 1977. Après amortissements et provisions, le résultat net est de 9,5 millions de francs. Cette amélioration, relève la société, est « malheureusement » contrebalancée par les baisses de prix imposées par les pouvoirs publics au second semestre 1978.

L'OREAL. — Le conseil d'administration va solliciter l'autorisation d'augmenter le capital jusqu'à 700 millions de francs, dont 100 millions pourraient être apportés par émission contre espèces. La société utilisera partiellement cette autorisation dès la fin de l'année 1978 ou au début de 1979, selon les conditions du marché.

ROUSSELOT. — Au 30 juin 1978, le bénéfice net s'élève à 29,5 millions de francs contre 38,4 millions de francs un an plus tôt. Dans l'état actuel des prévisions, la faiblesse persistante du dollar ne permettra pas au groupe d'atteindre, en 1978, un bénéfice net du niveau de celui atteint l'année précédente (42 millions de francs). Néanmoins, le dividende global devrait être au moins maintenu (25,50 F).

TESTUT-AEQUITAS. — Les comptes provisoires du premier semestre 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 782 537 F contre 1,87 million de francs un an plus tôt (grâce à des profits exceptionnels sur cession d'actifs).

LA PROVIDENCE S.A. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1978 : 22,7 millions de francs contre 13,8 millions de francs. Dividende : 16 F, s'appliquant à un capital augmenté gratuitement de 10 % en 1978 (contre 15 F un an plus tôt).

SATAM. — Le dividende de 3 F distribué en 1977 pour les actions anciennes (1 F pour les actions nouvelles) devrait être au moins maintenu sur l'ensemble des actions.

PIERREFITTE - AUBY. — Bénéfice provisoire au 30 juin 1978 : 6,43 millions de francs contre 3,84 millions au 30 juin 1977.

ESSO S.A.F. — Les comptes du premier semestre de 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 62 millions de francs (compte tenu d'une somme de 72 millions de francs reçue d'Esso-Rep au titre de dividendes) contre 53 millions de francs (après 58 millions de dividendes).

FERODO. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe dépassera 4,6 milliards de francs en 1978. Quant à la marge brute d'autofinancement, « elle sera au moins égale à celle de 1977, qui s'était élevée à 350 millions de francs », a déclaré M. André Boisson, président-directeur général du groupe.

GENERALE OCCIDENTALE. — L'exercice 1977-1978 s'est soldé par un bénéfice net consolidé de 102,4 millions de francs contre 86,46 millions un an plus tôt. Dividende global : 10,50 F contre 8,25 F.

LONDRES

Repli

Inquiet des tensions sociales, le marché se repli lundi matin, et l'indice des industrielles repasse en-dessous de la barre des 500, à 499,5. Recul des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 229 .. contre 227 85

VALEURS	CLOTURE 20 10	COURS 23 10
Beecham	681 ...	678 ...
British Petroleum	906 ..	882 ...
Courtaulds	121 ...	120 .
De Beers	398 ...	390 .
Imperial Chemical	392 ...	392 .
Rio Tinto Zinc Corp.	260 ...	261 .
Shell	576 ...	576
Vickers	198 ...	118 .
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	31 5/8
*West Driefontein	32 1/4	32 1/8
*Western Holding	29 9/16	29 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 10	23 10
1 dollar (en yens)	183 75	181 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	19 oct.	20 oct.
Valeurs françaises	163	161,5
Valeurs étrangères	104,7	103,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	91,7	91,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 %

BOURSE DE PARIS - 20 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]		

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 243	4 206	4 23
Allemagne (100 DM)	229 850	230 570	230
Belgique (100 F)	14 557	14 601	13 576
Pays-Bas (100 fl.)	210 380	211 450	209 50
Danemark (100 krd)	82 460	82 850	81
Suède (100 krs)	98 300	98 410	98 25
Norvège (100 k)	85 530	85 620	84 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 437	8 414	8 45
Italie (1 000 lires)	5 197	5 188	5 20
Suisse (100 fr.)	274 750	277 100	278 50
Autriche (100 sch.)	31 355	31 540	31 26
Espagne (100 pes.)	5 868	5 863	5 80
Portugal (100 esc.)	9 435	9 425	8 25
Canada ($ can. 1)	3 583	3 548	3 545
Japon (100 yens)	2 307	2 318	2 28

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 10
Or fin (kilo en barre)	30850	30900
Or fin (en lingot)	30955	31050
Pièce française (20 fr.)	265 10	267
Pièce française (10 fr.)	225	223 10
Pièce suisse (20 fr.)	287 10	287 20
Union latine (20 fr.)	238	238 50
Souverain	263 90	263 60
Pièce de 20 dollars	1256 40	1257 20
Pièce de 10 dollars	684 90	685
Pièce de 5 dollars	422 50	
Pièce de 50 pesos	1199 50	1199 50
Pièce de 10 florins	239 50	234 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La Grande-Bretagne se propose d'ajourner sa décision sur le système monétaire européen

De notre correspondant

Londres. — Face à l'opposition résolue d'une majorité substantielle du parti travailliste et d'une partie des membres du cabinet à l'adhésion de la Grande-Bretagne au système monétaire européen, M. Callaghan se propose d'ajourner la décision britannique jusqu'à la veille du sommet européen du 5 décembre. Le premier ministre, qui préside ce lundi 23 octobre une réunion conjointe du cabinet et de l'exécutif du parti, justifiera ce délai par la nécessité d'attendre que les ministres des finances de la Communauté règlent, lors de leur réunion du 20 novembre, leurs divergences de vues et mettent au point dans le détail le fonctionnement du système.

En fait, compte tenu de la division du cabinet et de la protestation d'un certain nombre de députés travaillistes, prêts à déposer aux Communes à la rentrée parlementaire une motion condamnant formellement l'adhésion de la Grande-Bretagne au système, l'ajournement ne peut que satisfaire M. Callaghan. Le premier ministre a tenté de garder sa liberté d'action, d'abord en obtenant qu'une motion hostile ne soit pas discutée par le récent congrès de Blackpool, ensuite en limitant la discussion au sein du cabinet à un petit groupe, excluant les « anti-européens » notoires comme MM. Shore ou Benn, respectivement ministres de l'environnement et de l'énergie.

Mais les adversaires de l'adhésion ont accru leur pression après avoir décelé que beaucoup de leurs collègues — y compris le chancelier de l'Echiquier, M. Healy — manifestaient quelque tiédeur à l'égard du projet européen ou hésitaient à prendre parti. Incontestablement, les « européens » du cabinet ne sont pas disposés à se battre pour un projet qu'ils estiment insuffisamment « européen » et destiné essentiellement à servir les ambitions politiques du président Giscard d'Estaing. A ce propos, certains regrettent l'interview récente, qualifiée de « chauvine », du président français, soulignant qu'il s'était toujours donné comme objectif, lorsqu'il était ministre des finances, de « *dépasser la Grande-Bretagne* ».

A en croire M. Peter Jenkins, président de la Commission européenne, qui s'exprime dans le *Guardian*, MM. Callaghan et Healey avaient déjà pris leur décision immédiatement après le congrès travailliste de Blackpool. D'une part, parce que, à la lumière des discussions d'Aix-la-Chapelle du 15 septembre, ils estiment que le président français avait accepté seulement une nouvelle version d'un « serpent » dominé par le mark ; d'autre part, parce que les risques politiques de l'adhésion seraient plus grands que ceux d'une fuite des milieux financiers devant la livre, que pourrait provoquer le refus britannique d'entrer dans le « serpent » monétaire européen. H. P.

LE CRÉDIT AGRICOLE SERAIT PROGRESSIVEMENT SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS A COMPTER DE 1979

M. Monory, ministre de l'économie, aurait arrêté sa position sur la réforme du Crédit agricole, réforme demandée par les présidents et directeurs de caisse de la « banque verte » au dernier congrès de Tours (« le Monde » des 5 et 7 octobre). Selon nos informations, le Crédit agricole, actuellement exonéré de l'impôt sur les bénéfices, serait taxé au taux de 25 % dès l'année prochaine, puis à 35 % en 1980, 45 % en 1981 et 50 % — le taux normal — en 1982.

En contrepartie de cette taxation, le champ de ruralité, c'est-à-dire la partie du territoire sur laquelle le Crédit agricole peut intervenir sans restriction de compétence, serait étendu. Pour l'instant, le Crédit agricole ne peut accorder des prêts que dans les communes ne dépassant pas 7 500 habitants. La barre serait relevée jusqu'à 10 000 habitants, et le financement des P.M.E. et des industries agro-alimentaires serait facilité. Enfin, et surtout, les prêts que le Crédit agricole accorde aux collectivités publiques seraient placés hors encadrement du crédit. Ces mesures de « banalisation », qui seront proposées à la Fédération nationale du Crédit agricole, pourraient être appliquées dès 1979. Si elles ne constituent qu'une première étape de l'extension de compétence réclamée par les dirigeants de la « banque verte », ces mesures devraient être bien acceptées. Il n'est pas impossible cependant que l'hostilité du président de la F.N.S.E.A., M. Michel Debatisse, qui souhaite que le Crédit agricole reste, par prudence, l'affaire des seuls agriculteurs, entraîne un certain retard dans l'annonce de ces décisions.

LE DOLLAR BAT TOUS SES RECORDS DE BAISSE

La semaine a mal commencé pour le dollar, qui a battu, lundi 23 octobre, tous ses records de baisse par rapport aux monnaies fortes, le franc suisse excepté. A Francfort, il est tombé à 1,80 DM contre 1,81 DM, après avoir touché 1,7970 DM ; à Tokyo, il a terminé à 181 yens, au-dessous des 181,80 yens atteints le 15 août dernier, malgré les interventions énergiques de la Banque du Japon. A Zurich, en revanche, le cours du billet vert s'est légèrement raffermi grâce aux achats massifs de la Banque nationale suisse, assisté par la Bundesbank. La Banque d'Angleterre s'est efforcée d'empêcher la livre de dépasser le cours de 2 dollars. A Paris, la monnaie américaine a fléchi à 4,1750 F, niveau le plus bas depuis juillet 1975, contre 4,1950 F vendredi, le deutschemark consolidant sa hausse au-dessus de 2,31 francs.

Les marchés des changes se sont montrés très nerveux dans l'attente de mesures de lutte contre l'inflation que doit amorcer le président Carter, le mardi 24 octobre, et qui, par avance, soulèvent le scepticisme des opérateurs.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. François Mitterrand* rencontrera, le jeudi 26 octobre, au siège de la centrale Force ouvrière, M. André Bergeron, secrétaire général de la confédération. Il sera accompagné de deux membres du bureau national du P.S. On indique dans l'entourage de M. Bergeron que l'ordre du jour de cette entrevue comporte un entretien sur les problèmes de l'emploi et de l'indemnisation du chômage. D'autres sujets pourraient toutefois être examinés. Le 19 octobre, une délégation du Mouvement des radicaux de gauche, conduite par son président, M. Michel Crépeau, avait été reçue par F.O. ; la conversation avait porté sur les mêmes sujets.

● *Le sénateur George McGovern*, représentant démocrate du Dakota du Sud, s'est prononcé dimanche 23 octobre contre une levée des sanctions économiques imposées à la Rhodésie. — *(A.F.P.)*

● *Une cérémonie du souvenir* sera célébrée le 8 novembre, à 11 heures, devant le mémorial des combattants de l'outre-mer morts pour la France, à Avignon. Cette date anniversaire du débarquement allié de 1942 en Afrique du Nord est aussi celle de la reprise des combats de toute l'armée d'Afrique.

● *« Après cent quinze jours de grève de la faim, Daniel Debrielle commence aujourd'hui à se réalimenter »*, a annoncé, ce lundi matin 23 octobre, le comité d'action des prisonniers. Son avocat, Me Juramy, a reçu les assurances que la procédure pour la révision du procès de Caen est en cours, selon le CAP, qui précise, d'autre part, que le directeur de l'administration pénitentiaire a assuré Me Juramy que Daniel Debrielle ne serait plus reconduit en quartier de haute sécurité.

● *Le nombre des morts et des disparus après les inondations* dans l'Etat indien du Bengale-Occidental s'élève finalement à mille cinq cent soixante-dix-huit, a-t-on appris, dimanche 22 octobre, de source officielle. Plus de deux cent mille têtes de bétail auraient péri.

D'autre part, le ministre indien des affaires étrangères a annoncé, samedi, au terme d'une visite au Népal (où plusieurs affluents du Gange prennent leur source) que les deux pays étaient convenus d'étudier conjointement le problème des inondations et avaient décidé d'établir en premier lieu un système d'alarme. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *L'hebdomadaire Pif gadget*, publié par les éditions Vaillant, fête son numéro 500, qui paraît le 24 octobre. « *Nous permettons à des centaines de milliers d'enfants*, déclare à cette occasion M. Gérard Lanternier, directeur de la rédaction, *une découverte, une expérience vivante, un jeu.* » (Le numéro : 5 F.)

LA GRÈVE DES MARINS PERTURBE GRAVEMENT LES APPROVISIONNEMENTS DE LA CORSE

Les divers mouvements de grève qui, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., affectent la marine marchande et les ports commencent à provoquer de graves perturbations économiques. Au Havre, à cause de l'arrêt de travail des remorqueurs les Abeilles, de nombreux navires ont dû manœuvrer par leurs propres moyens. A Marseille, le trafic a été quasiment paralysé.

D'autre part, des transporteurs routiers ont bloqué dimanche matin 22 octobre dans le port d'Ajaccio le cargo *Ville de Corte*, pour protester, disent-ils, « *contre la désorganisation des navettes entre la Corse et le continent qu'entraîne la grève des marins C.G.T.* ». D'autres routiers ont aussi bloqué les grilles du port de Bastia, empêchant la sortie de l'enceinte des marchandises déchargées du cargo *Isère*.

Le préfet de la région Corse, M. Yves Burgalat a déclaré : « *Toutes les actions qui ont été menées en vue de rendre impossible le déchargement des cargos et de bloquer les ports, notamment à Bastia et à Ajaccio, ne font que compliquer et aggraver la situation au détriment des besoins de la population. Si, dans la semaine écoulée, six liaisons de cargos ont permis l'approvisionnement essentiel en denrées périssables (produits alimentaires et pharmaceutiques), en revanche les matériaux de construction et autres produits nécessaires à l'activité économique risquent à brève échéance de faire gravement défaut.* »

Mis en cause par un journal local après la condamnation d'un industriel

Les magistrats stéphanois se défendent de politiser la justice

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La troisième chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne, présidée par M. Jean-Marc Pizzetta, avait condamné, l'été dernier, un industriel stéphanois à trois mois d'emprisonnement (*le Monde* du 19 juillet). Il ne s'agissait là que d'un nouvel épisode judiciaire de l'affaire Fleurance — du nom du comptable licencié par les Aciéries du Forez — rebondissant depuis dix ans d'une juridiction à une autre : prud'homme, tribunaux administratifs et de grande instance, cour d'appel, Conseil d'Etat, Cour de cassation. Dans la longue suite des sentences déjà rendues, il y en eut forcément qui en réformèrent d'autres, en vertu même de la double juridiction, sans pour autant qu'à la suite de l'un des nombreux jugements ayant jalonné cette affaire un magistrat ait été mis en cause publiquement jusqu'à la sortie, à Saint-Etienne, du numéro 13 de *l'Echo de la Loire*.

Dans un éditorial tenant toute la première page, avec une longue suite à l'intérieur, sous le titre « A propos de l'affaire Fleurance, le juge du CERES et le martyr de la C.F.D.T. », *l'Echo de la Loire* de septembre évoque à sa façon « *l'abracadabrante affaire syndicalo-judiciaire* » en question. Aujourd'hui conseiller municipal socialiste dans la municipalité de gauche de Saint-Etienne, M. Fleurance y fait l'objet de vives attaques tout comme la C.F.D.T. et « *certains magistrats* ». Et l'auteur se demande : « *Veulent-ils tenter de faire de Saint-Etienne un Béthune-en-Forez ?* » Evoquant dans un encadré, la venue à Saint-Etienne, en janvier dernier, de M. Jean-Pierre Chevènement pour « *soutenir la candidature législative du socialiste Vennin dans la circonscription de M. Neuwirth* », le journal écrit : « *Parmi les militants stéphanois qu'il accueille à la Bourse du travail, M. Pizzetta, magistrat nommé récemment au tribunal de grande instance.* »

Les magistrats du tribunal de grande instance de Saint-Etienne, ayant pris connaissance de l'éditorial, sont sortis de leur réserve traditionnelle pour rédiger et voter à l'unanimité une motion de soutien à M. Jean-Marc Pizzetta, vice-président du tribunal « *ainsi mis en cause* ». Ils « *relèvent que cet article veut établir un lien entre les prétendues activités politiques de ce magistrat et le jugement correctionnel en date du 13 juillet 1978* ». Après s'être refusés à polémiquer sur le fond de cette affaire, les magistrats « *considèrent comme inadmissible le fait de mentionner que M. Pizzetta était « parmi les militants stéphanois accueillis à la Bourse du travail par M. Chevènement », alors que ce magistrat tient à faire savoir qu'il n'a pas assisté à cette réunion électorale et n'a jamais rencontré M. Chevènement* ».

A l'unanimité, ils « *rappellent que ce jugement n'a pas été rendu par un seul vice-président mais par trois magistrats à voix égale, selon le principe de la collégialité ; affirment que les magistrats quelles que soient leurs opinions, pour ce faire, ont pour objectif de prendre leurs décisions en dehors de toute vue partisane ; estiment par conséquent que le rapprochement entre de prétendues activités politiques et une décision rendue porte gravement atteinte à l'honneur et au crédit de la magistrature ; se déclarent solidaires de leur collègue injustement attaqué* ».

PAUL CHAPPEL.

Une détenue clandestine à Fleury-Mérogis

Par suite d'une lourde bévue de la chambre d'accusation de Paris, une femme, âgée de vingt-sept ans, est détenue sans aucun titre légal, à la prison de Fleury-Mérogis, depuis le 11 octobre. Mais à la cour d'appel de Paris, nul ne veut accepter les conséquences logiques de cette bévue : une mise en liberté.

Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'un permissionnaire qui n'aurait pas regagné sa prison, mais du contraire. La bavure n'est plus du côté d'un tel détenu, mais du côté de la justice. Dans les deux cas, si l'on ose dire, il s'agit d'une violation délibérée de la loi. On conviendra que, pour des magistrats chargés de la faire respecter, la faute est passablement plus lourde.

Depuis le 22 août 1977, une jeune femme âgée de vingt-sept ans est incarcérée à Fleury-Mérogis sous l'inculpation de meurtre dans une affaire passionnelle. L'instruction après le dernier été va sur son terme et le magistrat de Melun, considérant que la matérialité des faits est établie, que l'inculpée présente selon la loi des « garanties de représentation » (en clair, ne risque pas de s'enfuir), signe, le 20 septembre, une ordonnance de mise en liberté. Le parquet fait appel, et l'affaire vient, le 11 octobre, devant la chambre d'accusation de Paris. Cette juridiction épouse complètement la thèse du parquet et fait valoir dans ses attendus la « gravité des faits » et la nécessité de « protection de l'ordre public ». Les juges juges pensent maintenir l'incarcération. Jusqu'ici, point d'anicroche. Patience, une longue suite de bévues s'annonce.

Dans un premier temps, le greffier se trompe de formulaire et en prend un qui confirme l'ordonnance de mise en liberté. Puis le président signe cette pièce après son greffier alors qu'elle est la seule qui fasse foi. La pièce est ensuite dirigée sur le parquet, qui n'est pas plus attentif : bien qu'il détienne le « dispositif » de l'arrêt confirmant l'ordonnance de libération, il fait signifier par huissier le contraire à la détenue.

Le lendemain, par la poste, l'avocat de la jeune femme, Me François-Noël Ioos, reçoit copie du fameux arrêt et n'en croit pas ses yeux. Oralement, la veille, il s'était entendu dire le contraire. Non sans malice, mais à bon droit, l'avocat laisse passer le délai du pourvoi en cassation (sept jours en tout) et l'arrêt devient définitif. Le 18 octobre, au soir, il se rend à Fleury-Mérogis et s'étonne auprès de la directrice qu'elle concoure à une détention arbitraire. Rien n'y fait, comme on le pense.

Le lendemain, Me Ioos est au parquet général de Paris, où il rencontre un magistrat qui propose que la juridiction soit de nouveau saisie... en rectification d'erreur matérielle !

Me Ioos, finalement, se retrouve chez le procureur général lui-même, M. Paul-André Sadon, qui lui propose, pour sa part, une procédure en... interprétation.

On en est là. On voudrait pouvoir rire de ces « gaîtés » de la justice. Mais il faudrait se forcer.

Le numéro du « Monde » daté 22-23 octobre 1978, a été tiré à 520 043 exemplaires.

A B C D E F G